#### Des cultes qui ont précédé et amené l'idolâtrie ou l'adoration des figures humaines / Par J.A. Dulaure.

#### **Contributors**

Dulaure, J.-A. 1755-1835.

#### **Publication/Creation**

Paris : Impr. de Fournier frères, 1805.

#### **Persistent URL**

https://wellcomecollection.org/works/ye9wep2c

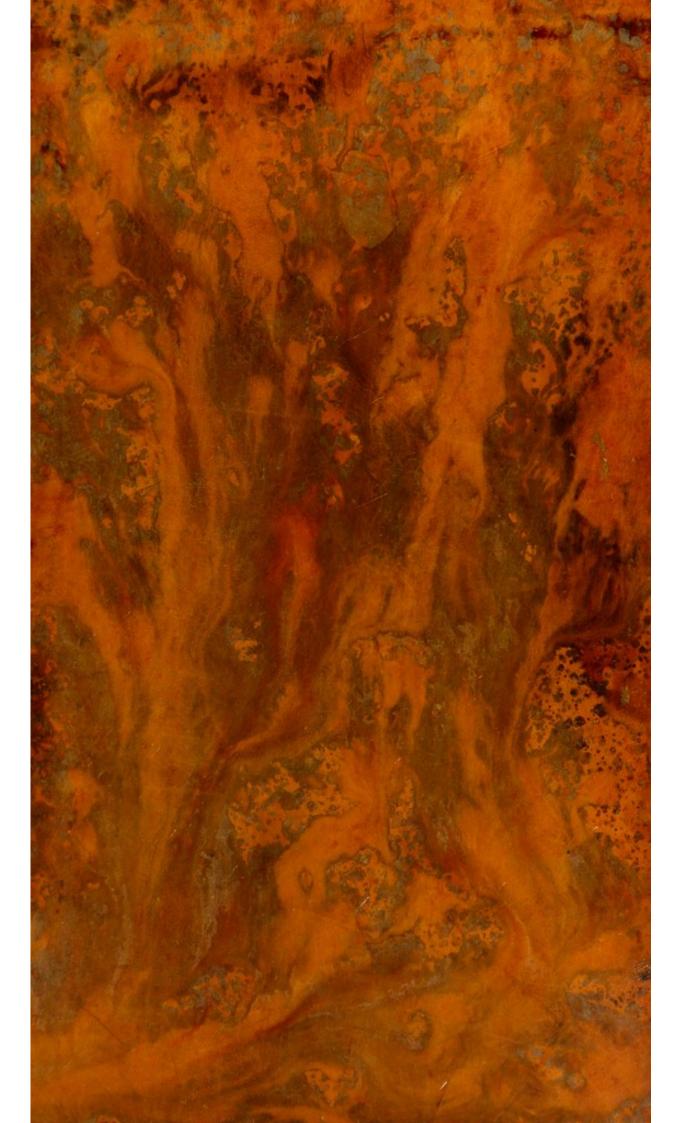
#### License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



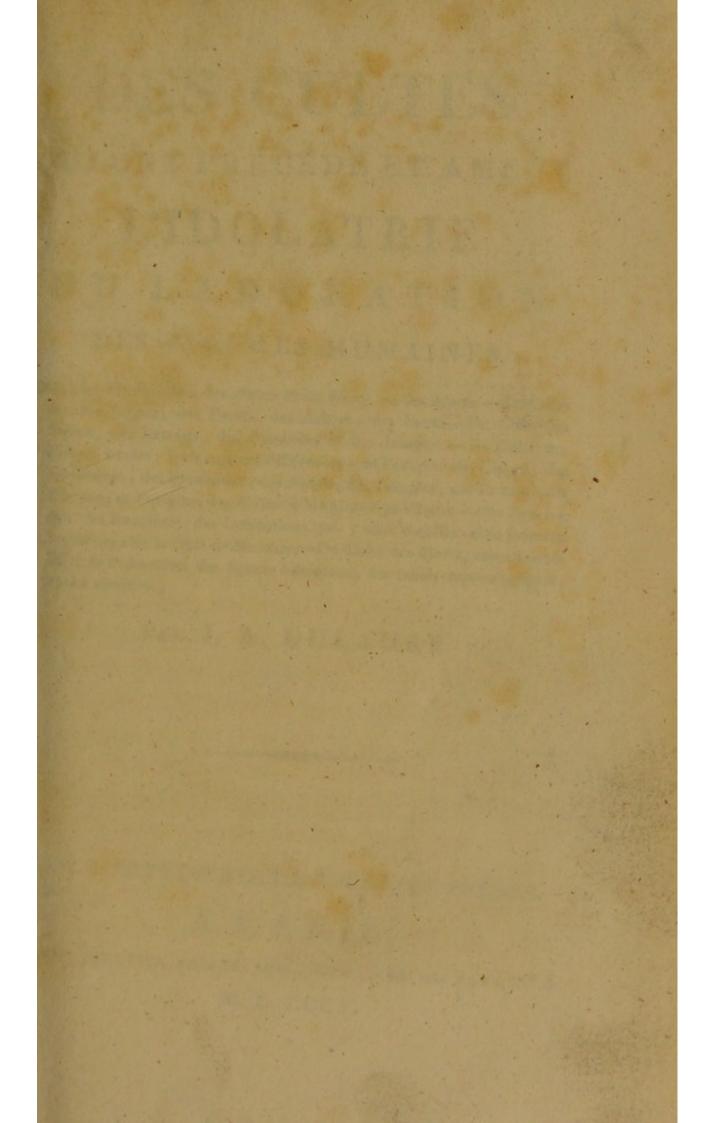
Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org

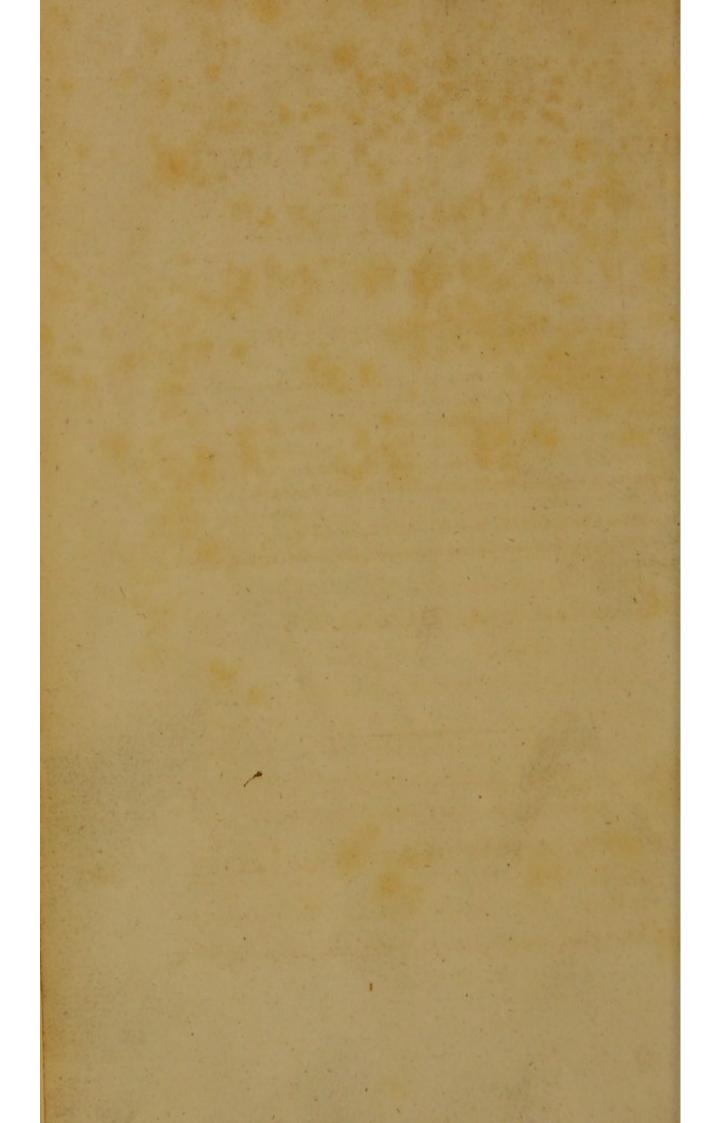


XIII 19/1









# DES CULTES

QUI ONT PRÉCÉDÉ ET AMENÉ

# L'IDOLATRIE OU L'ADORATION

DES FIGURES HUMAINES.

Du Culte des Fétiches, des Astres et des Héros ou des Morts. — Du Culte des Montagnes, des Forêts, des Arbres, des Eaux. — Du Culte des Signes, des Extraits, des Symboles et des Images. — Du Culte des Pierres brutes; leurs espèces différentes sont l'origine des Cippes, des Obélisques, des Pyramides, des Autels, des Temples, des Trônes, des Hermès; et l'origine des divinités MERCURE et VÉNUS. — De l'ancien état des frontières; des institutions qui y sont établies : elles forment les élémens de la fable de Mercure. — Du Culte des Morts, cause immédiate de l'adoration des figures humaines, des fables mythologiques, et des mystères;

PAR J. A. DULAURE.

DE L'IMPRIMERIE DE FOURNIER FRÈRES.

A PARIS,

CHEZ FOURNIER FRÈRES, IMPR.-LIBR., RUE DES RATS, N.º 3.

M. D. CCCV.

# DES CULTES

ULONT PRECEDEET AMENE

# L'IDOLATRIE JEADORATION

DES FIGURES HUMAINES.

Calte des l'eiches, des Artes et des Heros ou des Morte. — De Calte des distantagnes, des Porèts, des Arbo ODE Faux. — Du Calte des Sigues, ées Extraits, des Symboles des images — Du Calte des Sierres brutes; leurs espises différentieres images — Du Calte des Sierres brutes; des Francies et l'arigine des distintes Maria Morannelle, des Trones, des dermés; et l'arigine des distintions qui y sont diablics : elles forment es diémens de la hible de Mercare. — Du Culte des Murts, cause immés es diémens de la hible de Mercare. — Du Culte des Murts, cause immés des l'adoration des figures humaines, des lables mythologiques, et des mystères;

PAR J. A. DULAURE

DE L'IMPRIMERIE DE FOURNIER FRERES.

### A PARIS,

EZ POURNIER PRÈBES, 1898 -LIPR., RUE DES RATS, N.º 3.

### PRÉFACE.

LES anciens voilaient la tête du dieu du Nil, pour signifier que les sources de ce fleuve leur étaient inconnues. Ils auraient pu employer la même figure allégorique pour représenter leur mythologie; car, dans les plus beaux siècles de la Grèce et de Rome, lorsque la littérature et les beaux-arts y répandaient le plus d'éclat, les sources de l'idolâtrie, des dieux et de leurs fables étaient également inconnues 1. Toutes les instructions que les écrivains de ces pays célèbres nous ont laissées sur ces matières, n'ont fait qu'épaissir le nuage qui cachait la vérité, qu'accroître les difficultés, qu'autoriser les incertitudes, et qu'égarer les modernes qui les ontprises pour guides; de sorte que chacun d'eux a pu, suivant son goût et le

Quelquefois les anciens allaient porter leurs vœux et leurs offrandes dans un temple, et ils ignoraient à quel dieu il était consacré. Ils n'étaient guère plus instruits sur le nom des statues qu'ils adoraient. Adressaient-ils une prière à une divinité; dans la crainte de se tromper, ils lui donnaient plusieurs noms. Ils étaient incertains sur le sexe de certains dieux. Ils appliquaient la même fable à des dieux différens, et plusieurs fables à un même dieu. Enfin, ils avaient leurs dieux certains, leurs dieux incertains, ambigus et inconnus.

mode de son génie, former, sur ces origines, son système particulier, et lui donner même les apparences de la réaltié.

Aussi avons - nous vu soutenir que l'histoire de quelques dieux n'était qu'une imitation de celle de quelques personnages illustrés dans la Bible; que toutes les fables mythologiques ne contenaient, sous une enveloppe allégorique, qu'un sens moral, que la règle des actions des hommes; qu'elles ne contenaient que des connaissances profondes dans la physique du monde, ou seulement la doctrine de la philosophie hermétique et les secrets cabalistiques. Les uns ont encore cru que tous les dieux de l'antiquité n'étaient que des hommes déifiés par leurs vertus et leur célébrité. D'autres y ont vu des esprits infernaux, des démons, qui se sont amusés, pendant plusieurs siècles, à égarer par leurs prestiges l'esprit des nations. Enfin, une opinion plus raisonnable nous montre dans la mythologie l'histoire allégorique de l'agriculture: elle appartient au savant Court de Gebelin.

Cet écrivain a saisi la vérité dans plusieurs points; mais, généralisant trop son système, il ne l'a point embrassée toute entière. L'agriculture a certainement contribué beaucoup aux institutions religieuses de l'antiquité; elle a donné naissance au sabéisme; mais elle n'a pas été la cause unique des allégories et des compositions mythologiques; compositions qui sont l'ouvrage de plusieurs siècles, de plusieurs peuples, régis par des usages et des principes différens; compositions qui n'ont entre elles ni harmonie ni unité, qui ne forment point un tout complet dont toutes les parties soient en rapport, et qui ne présentent qu'un amas confus de matières hétérogènes, dont l'incohérence indique suffisamment la pluralité de leurs origines.

Dupuis a su, dans son savant ouvrage, tirer de ce chaos toutes les parties homogènes, toutes celles qui se rapportent au culte des astres ou au sabéisme; il les a réunies, et en a formé un corps de preuves éclatant de vérité. Tout ce qu'il a écrit sur cette religion, sur ses rami-

fications nombreuses, ses altérations, ses amalgames, porte la conviction dans tous les esprits dégagés de préventions, peut déplaire aux partisans des vieilles erreurs, et ne doit rien souffrir de leurs atteintes.

Mais l'estime particulière que je porte à l'auteur et à son ouvrage, ne m'empêchera point de publier des vérités que j'ai senties; d'exprimer ce en quoi je diffère avec lui, et de dire que, tout vaste qu'est le champ que son génie a parcouru, a éclairé, il lui restait encore au-delà d'autres champs à parcourir. Il n'a vu dans l'antiquité que le sabéisme; il a tout rapporté à cette religion; et cependant, comme je le prouverai, elle ne fut point la seule, ni la plus ancienne, ni la religion universelle, ni l'origine de tous les cultes.

Les religions de l'antiquité n'eurent point une source unique, mais trois sources principales qui jaillirent à différentes époques, et dont les courans

Ces titres de l'ouvrage de M. Dupuis, sont à-peuprès tout ce que j'y trouve de contraire à mon opinion. Je crois que le titre d'Histoire du Sabéisme lui aurait mieur convenu.

isolés, réunis, plus ou moins mélangés dans certains temps, chez certains peuples, ont enfin, chacun ou ensemble, été subdivisés en un grand nombre de parties: mais ces mélanges, ces divisions n'ont pas tellement altéré leur caractère originel, que l'observateur attentif ne puisse reconnaître et indiquer la source à laquelle chacun de ces courrans est plus ou moins participant.

Eclairé par les lumières qu'ont répandues sur la mythologie les nombreux systèmes des savans qui m'ont précédé, je me suis frayé, sans m'arrêter à les combattre, une route nouvelle, qui m'a conduit, je le crois, à des découvertes, à des vérités inconnues.

Je me suis principalement attaché au matériel des religions: il était tout dans les premières institutions religieuses. Prétendre y trouver du spirituel, des théories sublimes, ce serait étrangement s'abuser; car l'homme des premières sociétés était métaphysicien comme l'est le sauvage d'aujourd'hui, qui ne voit dans sa divinité qu'un fétiche, qu'un talisman; ce serait embrase.

ser une opinion qui a beaucoup contribué à égarer les mythologues anciens et modernes.

Mais cette opinion erronée n'est pas la seule qui les ait écartés du sentier de la vérité.

Ils n'ont pas vu que, des noms d'un même objet adoré, que du nom générique Dieu, exprimé différemment dans les langues des diverses nations, étaient provenues plusieurs divinités particulières.

Ils n'ont vu, dans l'ensemble des institutions religieuses, qu'une seule nature de religion.

Dans leurs interprétations, ils se sont plus attachés aux fables mythologiques qu'aux pratiques du culte, à l'idole qu'à ses attributs, au personnage du rôle qu'à l'acteur.

Enfin, et ce qui est une de leurs plus graves erreurs, ils n'ont considéré que comme un symbole, ce qui, dans l'origine, avait été la divinité elle-même.

Pour éviter ces erreurs, il a fallu m'éloigner des routes battues; et celle que je me suis ouverte n'est pas semée de

fleurs. La plupart des monumens du culte qui ont servi à m'y guider, ne sont point de ces chefs-d'œuvre qui flattent l'imagination et les yeux; ils n'ont ni la magnificence, ni la grandeur imposante des temples de l'antiquité civilisée; on n'y trouve ni les formes élégantes et gracieuses de la Vénus de Médicis, ni les beautés mâles et sublimes de l'Apollon Pythien; à peine l'art en a-t-il approché: mais, je dois le dire, ils instruisent plus que ne le font les productions antiques des architectes et des statuaires, et répandent plus de lumières qu'elles sur l'origine et les motifs des premières institutions humaines.

Souvent ce ne sont que des rochers brutes, dressés, groupés, suspendus, entassés de diverses manières, dont le ciseau n'a presque jamais altéré la rusticité: s'ils ne charment point, ils étonnent quelquefois par les forces extraordinaires que leur érection a dû nécessiter. Ces monumens grossiers et peu connus, appartiennent à l'histoire. Le motif qui les fit ériger, leur description, doivent en remplir les premiers chapi-

tres: ils sont les produits des premiers essais de l'art, des premières pensées de l'homme sur les institutions sociales.

Aucun Français n'avait encore traité pleinement cette matière: je m'y suis arrêté; j'ai classé ces monumens d'après leurs formes diverses, et j'ai découvert, dans chacune de leurs classes, les prototypes de la plupart de nos monumens civils et religieux.

Cette route m'a conduit à la source de plusieurs divinités, et j'ai pu y voir clairement les élémens premiers de leur composition. Je crois sur-tout incontestable l'origine que j'ai assignée à Mercure, à Vénus et à leurs fables. Je crois avoir tout aussi solidement établi celle du culte des figures humaines, celle des fables mythologiques, et des mystères de l'antiquité.

Puisse ce travail n'être jugé que par la bonne foi! puissent les esprits que toute nouveauté effarouche, se borner à n'attaquer que l'ouvrage! puisse la mine que j'ai ouverte être complètement exploitée par des mains plus habiles, plus savantes!

# DES CULTES

QUI ONT PRÉCÉDÉ

ET

### AMENÉ L'IDOLATRIE.

CHAPITRE PREMIER.

#### NOTIONS PRELIMINAIRES.

Un navigateur habile, qui a découvert une terre inconnue, ne se borne pas à la décrire; il fait connaître avant le gisement de la côte, son relèvement, le rapport des sondes, la direction des courans, enfin les détails de toutes les manœuvres qui lui ont servi pour attérir heureusement. Je crois devoir, à son exemple, avant d'ouvrir à mes lecteurs la carrière peu connue où je me suis engagé, leur dire quels moyens j'ai employés pour pénétrer, à travers l'obscurité des siècles, jusqu'aux temps les plus reculés; comment j'ai suppléé au silence de l'histoire; quelles preu-

ves m'ont appuyé, quels principes m'ont di-

rigé dans cette marche.

Il est dans l'homme en société une affection souvent nuisible aux progrès de la raison, mais toujours conservatrice des usages antiques: cette affection est l'habitude. L'histoire n'a point de monument plus durable, de tradition plus certaine. L'habitude transmet de génération en génération toutes les pratiques originellement instituées, les conserve souvent intactes à travers les ravages des siècles, et les met à l'abri des atteintes des institutions contraires; elle résiste à la violence des gouvernemens les plus tyranniques, et ne cède enfin qu'à une persécution constante, énergique, et long-temps prolongée.

L'habitude rapproche l'intervalle immense qui se trouve entre le passé et le présent. C'est par elle, par sa continuité, que les usages, les mœurs des siècles les plus reculés, des premières époques des sociétés, ont été fidèlement conservés et transmis à des temps où la civilisation avancée a permis à l'his-

toire d'en recueillir le tableau.

Chez les peuples où la civilisation et les révolutions politiques n'ont point existé, ou n'ont point opposé à l'habitude des obstacles assez puissans, les mœurs, les usages, les pratiques anciennes se sont continuées et maintenues jusqu'à nos jours.

Ainsi l'histoire, en nous transmettant aujourd'hui ce que l'habitude lui a transmis autrefois, fournirait des lumières suffisantes pour éclairer cette partie ténébreuse de l'antiquité, si ses nombreuses lacunes, et quelquefois son silence, ne laissaient beaucoup à desirer. Mais ce qui peut suppléer à ce défaut de l'histoire, c'est l'observation des mœurs, des usages et des pratiques des peuples existans, dont la civilisation est nulle ou n'est qu'ébauchée. Ils nous offrent l'image vivante des siècles les plus reculés. La comparaison qu'on peut faire des usages de la plus haute antiquité, qui n'existe plus que dans l'histoire de quelques peuples civilisés, avec les usages existans de quelques peuples sauvages, explique les motifs des institutions, et offre de grandes ressources aux scrutateurs de l'antiquité. Ce rapprochement, cette comparaison, m'ont quelquefois fourni d'heureux résultats. Car, et c'est une vérité bien digne de remarque, il existe entre les mœurs, les pratiques et même les opinions de certains peuples de l'antiquité, et celles d'un grand nombre de peuples qui sont aujourd'hui sauvages ou demi-civilisés, quelles que soient les distances et les mers qui les séparent, une conformité si frappante, qu'on ne peut se refuser à croire qu'à une certaine époque, sans doute avant la catastrophe qui a bouleversé la surface du globe, les communications entre les différens peuples étaient beaucoup plus faciles qu'aujourd'hui, qu'ils ont pour la plupart reçu une même loi, une même religion. En effet, les mêmes opinions, les mêmes erreurs, les mêmes pratiques et les mêmes absurdités se trouvent établies aujourd'hui, comme dans les temps les plus anciens, chez différens peuples, habitant des points de la terre les plus éloignés entre eux. J'en rapporterai quelques exemples. Ainsi, j'ai dû tirer un grand parti des relations de voyages; elles m'ont fourni plusieurs objets de comparaison: c'est souvent par elles que le présent m'a éclairé sur le passé.

Il est des monumens grossiers, existant encore dans toutes les parties de la terre, dont l'origine remonte aux premiers ages des sociétés, qui sont mentionnés et décrits par plusieurs écrivains de l'antiquité, et qui peuvent, en les comparant, en saisissant leur rapport, leur analogie, répandre de grandes

lumières sur l'origine et les motifs des institutions primitives.

Des recherches sur ces monumens curieux, et trop dédaignés par les modernes, leur division en différentes classes, leur destination et les institutions civiles, religieuses, les divinités même qui en sont dérivées, feront la matière d'une partie de cet ouvrage.

J'ai pu encore tirer quelques secours des fables mythologiques: toutes, j'en suis certain, ne sont point allégoriques, comme on le pense généralement; mais celles qui le sont ne cachent pas tellement la vérité, qu'il soit impossible de la découvrir. Quelques anciens ont levé un coin du voile. Diodore de Sicile a révélé la fable des juges des enfers, des jugemens que subissent les ames des morts et de l'Achéron. Ces données indiquent le secret du génie allégorique des anciens, et font connaître le tissu de l'enveloppe mystique.

Voilà les principaux moyens qui ont assuré ma marche; voici les principes qui l'ont dirigée.

1.° Ce qui est simple est plus ancien que ce qui est composé. C'est ce principe qui m'a servi à établir un ordre relatif de chronologie dans les diverses institutions religieuses dont j'ai à parler : il est généralement reconnu ; il me suffit de l'exposer.

2.° Dans les sociétés primitives, l'état moral de l'homme différait peu de celui du sauvage actuel : ses opinions religieuses étaient des erreurs. Ce principe exige quelques dé-

veloppemens.

Le degré d'intelligence de l'homme qui vivait dans des temps très-reculés, et chez lequel la civilisation n'avait encore opéré aucun changement, doit être le même que le degré d'intelligence de l'homme qui vit aujourd'hui, et chez lequel la civilisation n'a point opéré de changement. Cette conformité doit exister, sur tout si les climats et les sols habités par le sauvage ancien et par le sauvage moderne sont les mêmes. Ainsi les habitans des vastes contrées, encore très peu connues, de l'Afrique; ceux de l'Amérique et de l'Asie septentrionales, etc., nous offrent, dans leurs mœurs, dans leurs opinions religieuses, l'image sidèle des mœurs, des opinions des premières sociétés de la terre. C'est chez les sauvages modernes qu'il faut aller puiser la vérité sur l'origine des sociétés primitives, et non dans ces traditions mensongères inventées long-temps après l'événement, par l'orgueil national ou par l'intérêt de certaines castes.

De tels hommes ne pouvaient avoir que des idées fausses, des opinions erronées en matière de religion. Peut-on attendre autre chose de ces êtres qui passaient leur vie entière tels qu'ils étaient sortis des mains de la nature, dans une continuelle enfance; dont toute l'intelligence se bornait à suivre l'impulsion de l'instinct animal; qui, assaillis de besoins renaissans, uniquement occupés à les satisfaire, n'avaient pour cela que des moyens uniformes et peu nombreux? De tels hommes, que leur profonde ignorance n'élevait guère au - dessus de la condition des brutes, pouvaient-ils apercevoir ce qui n'était point à la portée de leur vue? pouvaient-ils connaître des vérités qui, pour être découvertes, demandent une longue suite d'observations, des méditations, des combinaisons d'idées, tandis que leurs organes n'étaient nullement exercés à ces opérations subtiles de l'esprit, et qu'ils manquaient des méthodes qui rendent ces opérations faciles? Pouvaient-ils donc avoir des idées saines en métaphysique? Et quand même il eût existé, dans ces temps de ténèbres, quelques individus assez heureusement organisés, doués d'une intelligence assez transcendante pour concevoir subitement des vérités inconnues

jusqu'alors, quels eussent été leurs moyens de les transmettre à leurs contemporains, à leurs descendans?

Ces moyens de transmission, qui seuls ont sorti l'homme de son état de sauvage, qui ont semé pour ainsi dire les idées, et les ont fait germer même dans les têtes qui n'avaient pu les concevoir; ces moyens, dis-je, leur manquaient. Ils ne possédaient point l'art d'écrire, cause première de la propagation des connaissances humaines, instrument indispensable à leur conservation, et dont l'imprimerie n'est qu'une extension heureuse. Ainsi, dépourvus des connaissances nécessaires à l'exercice de la pensée, dépourvus des moyens de les acquérir et de les propager, les hommes restèrent long-temps dans l'état d'enfance et de barbarie où la nature les avait placés. Les premières idées qu'ils conçurent de la Divinité durent être bornées et grossières comme leurs organes, et par conséquent durent être fausses: je me crois donc fondé à dire que, les ténèbres de l'ignorance ayant précédé les lumières de la raison, les premiers pas de l'homme vers la religion se dirigèrent dans la carrière de l'erreur. 1

Les faibles marques de religion que l'on observe chez la plupart des sociétés qu'on appelle aujourd'hui 3.º Les erreurs antiques, malgré les progrès des lumières, furent respectées. La civilisation, en croissant, ne fit que les élaborer, les embellir ou les cacher sous un voile allégorique.

La vérité de ce principe est prouvée par le fait; elle est prouvée par l'histoire des peuples anciens et modernes; on la découvre en comparant les mœurs qu'ils avaient avant leur civilisation, avec les mœurs qu'ils ont eues depuis; en comparant les usages, les pratiques, les opinions religieuses des peuples qui sont civilisés, avec les mœurs, les prati-

sauvages, consistent dans l'adoration du soleil, de la lune, ou dans celle des montagnes, des sieuves et de quelques animaux; leurs pratiques religieuses ressemblent à de la magie grossière, et leurs prêtres ne sont que des espèces de devins ou sorciers. Tels ont été les premiers élémens des religions de l'antiquité. Il est encore aujourd'hui certains peuples qui n'ont pas même l'idée d'un culte. Entre plusieurs preuves que je pourrais produire, je me borne à celle que m'offre un voyageur célèbre. Voici ce qu'il rapporte des Hottentots Namaquois: « Pour ce qui est de la religion, du culte, « des prêtres, des temples, de l'idée d'une ame immor- « telle, tout cela est nul pour eux: ils sont sur cet objet « ce que sont tous les autres sauvages leurs voisins, c'est- à-dire qu'ils n'en ont pas la plus légère notion. »

(Second Voyage en Afrique, par le Vaillant, tome II, page 320.)

ques, les opinions religieuses des peuples qui ne le sont point, ou dont la civilisation n'est qu'ébauchée.

S'il s'est trouvé quelques peuples, quelques sectes, ou même quelques individus qui aient rejeté ces erreurs primitives, le plus grand nombre des peuples et le plus grand nombre des individus dans une nation, les a conservées. C'est le propre de l'homme sans instruction de s'abandonner à la routine, de respecter les vieilles habitudes sans les raisonner, de croire sur parole, et de juger du mérite d'une institution d'après le jugement de ses prédécesseurs. Il aime mieux soumettre sa raison, souvent révoltée, à ce que ces institutions ont de plus absurde, que de se livrer à un examen toujours pénible pour celui qui ne s'y est point exercé. Les pères transmettent à leurs enfans des dispositions à leurs habitudes anciennes; l'éducation et l'exemple développent ces dispositions, l'usage les fortifie, la soumission aux erreurs antiques devient un besoin, et la crainte d'être persécuté par ceux qui ont intérêt à les maintenir, en fait un devoir.

Voilà pourquoi, au grand étonnement de la postérité, le plus matériel, le plus absurde des cultes, le fétichisme, existait chez les Egyptiens, les Grecs et les Romains, lors même que ces peuples étaient arrivés à un très-haut degré de civilisation; et voilà pour-quoi quelques parties de ce culte déshonorent encore la plupart des religions modernes.

Dans des temps de lumières, on vit quelques hommes raisonnables de l'antiquité, frappés de la grossièreté et de l'insignifiance des anciens cultes, mais en même temps fortement attachés à la gloire de leurs aïeux, à leurs institutions, et voulant respecter la croyance populaire, se donner bien de la peine, mettre leur génie à la torture pour la justifier, pour prêter à ces vieilles et absurdes institutions un sens favorable, et les mettre en rapport avec l'état des lumières de leur temps. Ils attribuèrent en conséquence, aux instituteurs des anciens cultes, des projets sages auxquels ils n'avaient pas pensé, des vues vastes, une connaissance profonde des secrètes opérations de la nature, qu'ils ne pouvaient avoir : c'était le génie qui commentait et cherchait à ennoblir les productions de l'ignorance.

A combien d'explications forcées, insoutenables, diverses et contradictoires, ne se sont pas livrés plusieurs écrivains de l'antiquité, tels que Platon, Diodore de Sicile, Plutarque, Porphyre, Jamblique, et la foule des mythologues anciens et modernes, pour donner un sens raisonnable aux fables, aux dogmes, aux pratiques des religions anciennes; pour trouver des allégories fines, ingénieuses et savantes dans les productions simples et grossières de la barbarie et de l'ignorance! C'était chercher l'esprit dans la matière inerte.

Les prêtres de l'antiquité ont, il est vrai, à une certaine époque, réduit en allégories les grandes opérations de la nature; ont personnisié le soleil, la lune, les planètes, les élémens, le ciel et la terre ; les ont fait naître, vivre et agir comme des hommes, et quelquefois les ont fait mourir. Mais ces allégories, souvent ridicules et monstrueuses, ne sont point le résultat de théories savantes, ni de découvertes bien étendues dans la science de la nature. Ce ne fut pas pour rendre leur culte et eux plus vénérables, comme on le pense ordinairement, qu'ils cachèrent au vulgaire quelques vérités sous un voile allégorique; mais ils y furent déterminés, dans l'origine, par l'exemple et par la nécessité, comme je l'établirai dans la suite de cet ouvrage. C'est à ce double motif que l'on doit les fables mythologiques, dont l'invention est rarement heureuse, et dont le sens caché indique des connaissances superficielles et souvent erronées.

Ainsi, les écrivains philosophes, par leurs interprétations complaisantes, ont donné de l'importance aux erreurs primitives, les ont embellies, sans les détruire.

4.º Les symboles ne sont point des objets purement naturels, mais sont des ouvrages de l'art.

S'il est quelques exceptions à opposer ici, elles n'emportent point la règle. Définissons ce qu'on entend par symbole. C'est ordinairement l'image d'un objet représentable, qui a des rapports évidens avec un autre objet qu'on ne peut représenter. Une image est un ouvrage de l'art, donc un symbole doit l'être.

De plus, pour concevoir un symbole, on doit préalablement avoir la connaissance parfaite de l'objet qu'on veut symboliser, sans laquelle le symbole ne peut être exact. Cette connaissance suppose d'abord le besoin d'un symbole, ensuite une certaine instruction, l'art de combiner les idées, et d'apprécier les rapports qui existent entre des objets étrangers à eux-mêmes. Ce besoin, ces lumières, ces opérations de l'esprit, n'appartiennent point

à des peuples qui sont encore sauvages.

Ainsi, lorsque certains écrivains on dit de quelques nations barbares, que si elles adoraient le soleil, la lune, les montagnes, les fleuves, etc., elles les considéraient comme des symboles, et non comme des divinités, ils ont proféré une erreur; ils ont prêté leurs idées, leurs connaissances à des hommes qui ne pouvaient les avoir.

Terminons par quelques observations suggérées par mon travail.

Je crois avoir découvert que la source principale des erreurs, des abus, des superstitions de tout genre dont furent entachées les religions de l'antiquité, existe dans la croyance où ont été la plupart des peuples, que le signe, la figure ou le symbole avait la même vertu, la même puissance surnaturelle, les mêmes facultés bienfaisantes ou préservatrices, que celles qu'on attribuait à l'objet divin, figuré ou symbolisé; que le signe valait autant que l'objet signifié.

Si l'on détruisait cette croyance, on verrait toutes ses conséquences funestes disparaître avec elle, et la vérité remplacer l'erreur dans les religions.

J'observerai encore que les changemens

tlans les institutions religieuses, amenés par les progrès successifs de la civilisation, se sont opérés graduellement et d'une manière presqu'insensible; que la nécessité presque toujours seule, dans les temps antiques, imprimait le mouvement; que chaque pas, dans cette marche progressive, était l'effet nécessaire du pas qui l'avait précédé. Une innovation reçue en appelait une autre à son secours. Une première erreur, une première vérité, étaient poussées vers un état de raffinement assorti au nouvel état de la civilisation croissante. Ainsi, les plantes vénéneuses et salutaires éprouvent un pareil développement par l'action de la chaleur croissante du soleil.

Ce fut par un enchaînement de nécessités que l'homme parcourut l'intervalle immense qui se trouve entre le point où il rendait des honneurs divins à la matière informe, à un talisman, à un préservatif ridicule, à un animal, et celui où il conçut l'idée d'un Être suprême, créateur et régulateur de tout; entre le point où il adorait des objets grossiers, des troncs d'arbres, des pierres brutes, et celui où il rendit un culte aux chefsd'œuvre de l'art, représentant sa propre figure.

Tout se tient, s'attire dans la marche des institutions humaines; et si la violence des conquérans, l'impéritie des chefs des nations, ne rendaient stagnante, ne faisaient quelquefois rétrogader la civilisation, on la verrait par-tout s'avancer sans interruption vers son perfectionnement, et même, arrivée à un certain degré, s'y précipiter brusquement, combattre et anéantir les erreurs auparavant consacrées. Les progrès lents et insensibles appartiennent à une civilisation naissante, et les passages brusques à une civilisation très-avancée.

Tels sont les moyens qui m'ont servi à confectionner cet ouvrage. Tels sont les principes qui en ont coordonné les diverses parties, et qui m'ont guidé dans la route ténébreuse et infréquentée que j'ai parcourue.

#### CHAPITRE II.

Définition de l'idolâtrie, du fétichisme, du sabéisme et de l'héroïsme. Epoques relatives et indéterminées de l'institution de ces trois derniers cultes.

J'entends par idolâtrie un culte religieux rendu à des ouvrages de peinture ou de sculpture, représentant des figures humaines. Les causes qui ont amené ce culte, si étrange aux yeux de la raison, et avec lequel une longue habitude a pu seule familiariser les hommes, vont faire l'objet de mes recherches.

Pour procéder méthodiquement à la découverte de ces causes, je dois dire d'abord quel était le culte le plus ancien, quels furent les premiers objets adorés, quelle altération fit subir au premier des cultes, son amalgame avec ceux qui lui succédèrent.

En considérant l'ensemble des dogmes, des pratiques, des monumens religieux de tous les peuples de la terre qui nous sont connus; en les comparant entre eux, en rapprochant ce que, à cet égard, l'his-

savons du présent, on démêle trois cultes fondamentaux et bien distincts. Ils se sont succédés, réunis, modifiés sans cependant s'anéantir. L'esprit humain ne procède qu'en imitant, qu'en perfectionnant ses imitations. Les nombreuses combinaisons des cultes conservent toujours quelques traits du modèle primitif. Les vicisissitudes que le temps, les climats divers, les progrès des lumières, et les révolutions politiques leur ont fait subir, n'ont pu effacer entièrement leurs caractères originels, ni les soustraire à l'œil attentif de l'observateur.

Ces trois cultes sont le fétichisme, le sabéisme et l'héroisme, ou le culte des héros.

Le raisonnement, appuyé de faits, marque la place que l'origine de chacun d'eux doit occuper dans l'ordre chronologique.

Le fétichisme est le plus ancien des cultes, parce qu'il est le plus simple et le plus grossier de tous; parce qu'il doit sa naissance à des peuples purement sauvages, et à des temps qui ont devancé chez eux les premiers progrès de la civilisation. L'analogie qui doit exister entre l'état des peuples de la plus haute antiquité, avant qu'ils fussent civilisés, et celui des peuples modernes, qui ne le sont

pas encore; l'analogie qui doit exister entre le culte du sauvage du temps passé, et le culte du sauvage du temps présent; enfin, ce principe incontesté qui établit l'antériorité des institutions simples et grossières sur celles qui sont combinées et perfectionnées, suffisent pour donner à mon assertion tous les caractères de la vérité. Ce culte se conserve encore chez les peuples les moins civilisés de la terre; il se conserve même chez des nations policées, mais embelli et amalgamé avec les autres cultes.

Définissons le fétichisme.

Dans l'enfance des sociétés, tout ce qui opérait sur les sens une impression forte; tout ce qui produisait, à un degré éminent, le plaisir ou la douleur, l'admiration, l'étonnement, la peur; tout ce qui paraissait propre à procurer le bien, à éloigner le mal, élémens, phénomènes de la nature, animaux, végétaux, substances inanimées, devinrent d'abord autant d'objets chéris, craints, révérés; et puis, par l'effet d'une longue habitude, furent adorés comme remplis d'une force occulte, d'une vertu surnaturelle. Ainsi le soleil, la lune, le tonnerre, les orages, des montagnes, des fleuves, des fontaines, la mer, des forêts, des arbres,

des pierres, des armes, des animaux de diverses espèces, et une infinité de bagatelles portatives, furent autant de divinités, que les modernes, d'après le culte plus restreint qu'observent les habitans de la Nigritie, ont nommées fétiches.

Je conserve cette dénomination, quoique je lui donne une signification plus étendue que celle qu'elle reçoit ordinairement. Mon sujet le nécessite, et l'exemple d'un savant

distingué m'y autorise 1.

Ainsitoutes choses et même tous mots, parlés ou écrits, auxquels on attribue une vertu merveilleuse, étrangère à leur essence et contraire aux lois de la nature, doivent appar-

tenir au fétichisme.

Ce culte si universel, et qui s'applique à tant d'objets divers, présente à l'esprit deux divisions, dont l'une a précédé l'autre dans l'ordre chronologique. La première se compose des fétiches naturels, et la seconde des fétiches artificiels.

Je donne l'antériorité au fétichisme na-

Je veux parler du président de Brosses qui, dans son ouvrage intitulé du Culte des Dieux fétiches, a, le premier, fait apercevoir la généralité de ce culte, et son influence sur les religions célèbres de l'antiquité, dont elles étaient en grande partie composées.

turel, parce que les productions de la nature ont existé avant celles de l'art, ont fixé l'attention, excité l'admiration ou la reconnaissance des hommes, ont reçu leurs hommages religieux, avant qu'ils s'avisassent d'adorer les ouvrages de leurs mains.

Les objets qui composent le fétichisme artificiel sont, en grande partie, des extraits du fétichisme naturel. J'établirai cette extraction: j'entrerai dans de grands détails sur certains extraits du fétichisme naturel: je prouverai qu'ils ont été les premiers matériaux employés à la composition de plusieurs institutions civiles et religieuses, et sur-tout à celle de l'idolâtrie.

Le sabéisme comprend non-seulement le culte du soleil et de la lune, mais encore celui des planètes, des constellations et du zodiaque: le sabéisme érigea les astres en divinités, et la science astronomique en religion.

On voit qu'il est une émanation, une extension de la partie du fétichisme naturel, qui consiste dans le culte du soleil et de la lune. Ce culte, simple dans son origine, se perfectionnant par de longues observations, s'étendit sur l'ensemble des corps lumineux qui, pendant l'obscurité, brillent dans l'immensité des cieux; et, par cette extension, une partie du fétichisme composa une reli-

gion nouvelle, le sabéisme.

Les révolutions des planètes et le retour des saisons, calculés; le temps mesuré et divisé en années, en mois, en jours, en grandes périodes; les étoiles fixes connues; les groupes d'étoiles que semble parcourir le soleil dans son cours annuel, désignés et dénommés; le cercle rationnel qui comprend dans le ciel ces divers groupes, et qu'on nomme zodiaque, divisé en douze parties égales, correspondantes aux douze mois qui composent l'année: telles furent les principales connaissances qui composèrent les matériaux du sabéisme. Les objets de la science astronomique divinisés, une influence surnaturelle supposée aux astres, tout ce qu'une imagination exaltée peut ajouter de merveilleux aux merveilles des cieux, complétèrent l'édifice de cette religion.

L'exposition de la nature de cette religion suffit pour faire sentir que son institution date d'une époque bien postérieure à celle du fétichisme : les longues observations qu'elle suppose, le degré de lumières qu'il a fallu atteindre pour la mettre en vigueur, ne permettent pas d'hésiter à placer l'établissement du sa-

béisme long-temps après celui du fétichisme. J'ai dit qu'une partie du fétichisme avait donné naissance au sabéisme ; et j'établirai dans la suite de cet ouvrage, que le fétichisme ( ce qui est une autre preuve de son antériorité) a fourni des noms aux divinités astronomiques, que les dieux planètes sur-tout ontreçu des dénominations qui appartenaient auparavant aux dieux fétiches.

Les découvertes astronomiques, élémens du sabéisme, et dont la sublimité assura le succès de ce culte, ne furent pas seulement l'effet de la curiosité; la nécessité, mère des sciences, y eut la plus grande part, et donna

la première impulsion.

L'agriculture commençait à fleurir : le besoin de connaître exactement, et de désigner l'époque du retour annuel des saisons, d'en prévenir les effets divers, et de régler par cette connaissance les travaux de la campagne, fournit à l'homme les premières notions de la science et de la religion astronomique. Bientôt il lui fallut inventer et tracer des signes propres à indiquer les diverses époques de ces saisons, de ces travaux : de là les premiers caractères, et le premier calendrier. « Cette astronomie vulgaire, dit « un savant, naquit avec l'agriculture et

« pour l'agriculture. Dès le moment qu'il y « eut un agriculteur, il exista un calendrier « et des astronomes » 1.

C'est en effet une chose bien digne de remarque, que la religion des peuples agriculteurs participe beaucoup du sabéisme, tandis que celle des peuples chasseurs ou guerriers est presqu'entièrement composée du fétichisme.

Mais si l'agriculture apprit la division du temps, détermina les époques fixes du retour des saisons; si, en enseignant aux hommes à connaître les révolutions du soleil et de la lune, elle leur rendit facile la connaissance des révolutions des planètes; si, enfin, elle leur ouvrit la carrière de la science astronomique, la navigation les y poussa fort avant. Les nouveaux besoins de cet art produisirent de nouvelles découvertes : les constellations furent observées, classées et dénommées. Les navigateurs continuèrent ce que les agriculteurs avaient commencé; et si les Chinois, les Indiens, les Chaldéens, les Ethiopiens ou les Egyptiens inventèrent l'astronomie, c'est aux Phéniciens, grands navigateurs, qu'il faut en attribuer les progrès.

Le sabéisme s'établit chez plusieurs nations

de Mercure, p. 100.

de la terre, et ces nations furent celles que l'histoire distingue comme les plus anciennement civilisées. Il formait la partie principale de la religion des Egyptiens, des Chaldéens, des Phéniciens, des Perses, des Grecs, etc.; il dominait et domine encore dans celles de l'Inde et de la Chine. Il est peu denations qui ne conservent aujourd'hui, dans l'époque de leurs fêtes religieuses, dans la forme de leurs cérémonies, des traces du culte des astres.

Cette religion, née au centre du fétichisme, en s'amalgamant avec lui, en contracta les habitudes et les vices, se les appropria, et agrandit par-là le champ de la superstition. Cet amalgame impur, lorsque la raison eut fait des progrès parmi les hommes, révolta quelques penseurs audacieux, fit naître des schismes, l'intolérance et le fanatisme.

Il est présumable que le sabéisme donna naissance au sacerdoce. Des devins, fourbes et grossiers, suffisaient au fétichisme; mais le culte des astres exigeait des savans, des colléges d'astronomes.

L'héroisme que je nomme ainsi, quoique ce mot ait une autre acception dans notre langue, est le culte rendu aux héros, appelés aussi demi-dieux, celui rendu aux hom-

mes divinisés après ou même avant leur mort. En ce dernier cas, il doit être nommé antropolátrie.

Ce culte, il faut le croire, pour l'honneur de l'humanité, fut d'abord l'erreur de la reconnaissance; mais il devint ensuite le crime de la flatterie. On commença par déifier, dans les chefs des nations, leurs exploits, leurs vertus, et bientôt on ne déifia que leur puissance. Ce culte attacha fortement le sacerdoce à la politique; il intéressa également l'orgueil des prêtres et celui des souverains; car il est aussi glorieux de pouvoir créer un dieu que de l'être. Fondé sur la vanité des individus les plus puissans des sociétés, le culte des héros se répandit dans presque tous les lieux où se trouvaient des prêtres et des rois.

Ce troisième genre de culte, en s'attachant aux deux précédens, ajouta à leurs abus ses abus particuliers, chargea les religions d'une foule de divinités subalternes, obscurcit l'historique des institutions premières, y introduisit des règles, des formes, des cérémonies nouvelles. L'autel emprunta du trône sa pompe et sa magnificence. On rendit à la divinité des hommages, on implora sa justice, sa faveur, sa protection, de la même manière

qu'on rendait hommage aux souverains, qu'on implorait leur justice et leur protection. En élevant les rois au rang des dieux, on ravala les dieux au rang des hommes, et l'on supposa la divinité entachée de toutes leurs faiblesses, de toutes leurs passions, de tous leurs vices.

Ce fut ce culte qui amena directement l'idolatrie. Ce fut encore lui qui donna lieu aux fables, aux légendes de la mythologie; mélange incohérent de certains accidens de la nature avec les habitudes, les besoins et les passions de l'espèce humaine; allégories presque toujours dépourvues de justesse et mal soutenues; compositions monstrueuses, où le goût, la raison, la morale, également blessés, attestent l'état de barbarie et l'immoralité des temps où elles furent imaginées; fables scandaleuses, où la plupart des dieux, modelés sur des tyrans, sont présentés tellement livrés à leurs passions, à tous les excès qui en dérivent, que si ces prétendus habitans des cieux eussent porté leurs dérèglemens dans un État policé, ils auraient, à bon droit, subi les peines destinées aux plus infames scélérats.

Ce culte porta à la morale, à la civilisation, des atteintes funestes et innombrables; mais il produisit quelques institutions utiles. Le vaste champ de l'erreur n'est pas toujours hérissé de ronces.

Le peuple bientôt imita ses rois, et voulut participer au moins en espérance à la divinité. Si chaque individu ne fut pas dieu pendant sa vie, il voulut l'être après sa mort. On honora les morts en général comme des divinités, connues sous le nom de manes. On leur offrit des sacrifices, des libations; on leur adressa des prières : la nature et l'amour-propre sanctionnèrent cette institution respectable, à laquelle, il ne faut pas en douter, on doit le dogme consolateur de de l'immortalité de l'ame; car ce dogme est la conséquence nécessaire du culte des morts.

C'est aussi à ce culte qu'on doit la naissance et les progrès des arts d'imitation, et sur-tout de l'art du statuaire.

A ces trois cultes principaux je pourrais joindre le philosophisme. Je donne ce nom à cette multitude de systèmes métaphysiques que firent naître les progrès des lumières et l'absurdité des cultes antiques; systèmes qui, pour la plupart, établissaient une divinité unique et supérieure à toutes les autres. Les philosophes qui les fondèrent, divisés en plu-

sieurs sectes, rejetèrent, combattirent, ou même adoptèrent quelques parties des trois genres de culte que je viens de caractériser. Cette portion de l'histoire de l'origine des religions n'est point de mon sujet. Je dois me renfermer dans les objets du fétichisme et du sabéisme qui, combinés avec le culte des héros ou des morts, ont amené l'idolâtrie.

TANTANGE NO PERSONAL OF THE LAST SERVICE

white the same of the same of

les peuples de la servie. O seratt au relle

THE STATE SHOP SE NO 1900

disquired to help on the the

the south to the manual first before

## CHAPITRE III.

Des principaux objets du fétichisme naturel; du culte des montagnes.

Les principaux objets du fétichisme naturel sont le soleil, la lune, les montagnes, les forêts, les eaux en général: on pourrait y joindre plusieurs animaux utiles ou redoutables à l'homme, et autres productions de la nature; mais ces derniers objets, étrangers à mon sujet, ont ressenti les effets de l'idolâtrie sans avoir contribué à l'amener.

Je ne m'arrêterai point sur les preuves du culte des deux astres les plus apparens du ciel : ces preuves sont inscrites dans les monumens, dans les annales de presque tous les peuples de la terre. Il serait superflu de s'appesantir sur ce qui n'est point contesté, sur ce qui est généralement reconnu. Ainsi, par-tout où le soleil répandit sa chaleur régénératrice, sa lumière réjouissante; par-tout où la lune suppléa à son absence, et diminua les horreurs des ténèbres de la nuit, ils eurent l'un et l'autre anciennement et

ont encore, en plusieurs pays, des adorateurs.

Le culte des montagnes, quoique moins universellement établi, occupe une place considérable dans l'histoire des religions primitives. Elles étaient en grande vénération chez les peuples dont l'horizon se trouvait borné par leurs masses éminentes. Souvent leurs cimes, cachées par des nuages, semblaient atteindre les cieux; de leurs flancs naissaient des fontaines, des rivières précieuses à la vie, ou des torrens qui portaient la dévastation: leurs sommités se couronnaient de nuées orageuses d'où partaient les éclairs et la fondre.

Objets de reconnaissance et de terreur, de crainte et d'espérance, les montagnes, tour-à-tour menaçantes et protectrices, opposaient encore aux ennemis du voisinage une barrière vaste et difficile à franchir : des hommes grossiers et sauvages pouvaient-ils ne pas voir en elles une puissance surnaturelle, une divinité? Les montagnes furent des dieux qui reçurent les hommages de presque tous les peuples de la terre.

Maxime de Tyr dit que les premiers mortels regardèrent les montagnes comme les symboles de la divinité; que ceux qui vinrent après se persuadèrent qu'il n'y avait point de montagne qui ne fût le séjour de quelques dieux. Maxime de Tyr attribue aux premiers mortels les opinions de son siècle. Les symboles résultent d'une combinaison d'idées, d'une connaissance de l'objet symbolisé; et les premiers mortels étaient incapables de combinaisons, et dépourvus de cette connaissance.

Le même auteur cite à cet égard un fait positif, qu'il explique à sa manière. Il dit que les habitans de la Cappadoce donnent à une montagne le nom de Dieu; qu'ils jurent par elle, et qu'ils la regardent comme le symbole de la divinité qu'ils adorent. Ce n'est point ici l'opinion de Maxime de Tyr que j'invoque, mais seulement les faits qu'il rapporte, et qui témoignent l'antiquité et l'existence prolongée du culte des montagnes.

Ce culte, enfant de l'ignorance, soutenu par la force de l'habitude, arriva jusqu'aux siècles des lumières, et se maintint parmi le

plus civilisé des peuples anciens.

Dans les beaux temps de la Grèce, les montagnes y recevaient un culte. Les nombreux monts Cassius et monts Olympe, le mont Ida de l'île de Crète, l'Atabyris de l'île de Rhodes, étaient le séjour ordinaire du plus puissant des dieux. Aussi les Grecs conservèrent-ils à Jupiter des attributs qui décèlent son origine et son affinité avec les montagnes. L'aigle qui accompagne la figure de ce dieu, est un oiseau qui habite ordinairement sur leur cime; et la forme ridicule de la foudre dont on arme ses mains, rappelle les éclairs et le tonnerre qui semblent le plus souvent partir des montagnes.

Le mont Ida de l'Asie-Mineure, les monts Dindyme, Pessinunte, Bérécynthe, étaient dédiés à Cybèle, mère des dieux. Il faut y joindre le mont Cybèle qui lui était également dédié, ou plutôt qui était la déesse elle-même, car ce mot Cybèle exprime à-lafois une montagne et la déesse de ce nom; ce qui prouve l'identité qui existe entre l'une et l'autre.

Saturne, père de Jupiter, est le nom d'une montagne qui s'élevait dans le voisinage d'A-thènes. Saturne était aussi, suivant Justin et Festus, le nom de la montagne sur laquelle les Romains bâtirent depuis le Capitole. Ainsi Saturne n'était qu'une montagne avant que les Romains l'eussent confondu avec le Chronos des Grecs, dieu du temps. Les allégoristes donnèrent dans la suite une femme à ce dieu. Elle se nommait Rhéa, et cette Rhéa,

si célébrée par les poètes, était une montagne située près de Lampsaque. Il convenait aux deux époux d'être de nature semblable.

L'Atlas, les monts d'Argée, d'Anazarbe, le Brathys, le Chemis, l'Hippus, le Gaurus, le Liban, et l'Anti-Liban, le Panium, le Peloria, le Rhodope, le Sipyle, le Taurus, le Viarius, ainsi qu'une infinité d'autres dont la nomenclature serait fatigante et superflue, étaient, dans l'opinion des anciens, des montagnes divines.

Les Gètes adoraient une montagne où résidait leur souverain pontife. C'était le sanctuaire le plus renommé du pays: aussi

l'appelait-on la Montagne sainte.

Les Thraces, leurs voisins, avaient aussi leur Montagne sainte, qui fut prise par Philippe, roi de Macédoine. Les Gaulois adoraient des montagnes. Sur la cime des Alpes était un sanctuaire révéré. Ils vénéraient le mont St.-Gothard comme une de leurs divinités. Les Pyrénées avaient plusieurs montagnes sacrées, dont le culte a tourné au profit du christianisme: tel est, sur la montagne voisine de Héas, le Caillou de l'Arayé, célèbre par des fables religieuses et un culte superstitieux. Une inscription trouvée près de Bagnères de Luchon, une autre à Beau-

dean, près de Bagnères en Bigorre, offrent des vœux faits aux montagnes, et attestent l'existence d'un culte dans la chaîne des Py-rénées <sup>1</sup>. Les Italiens adoraient de même le mont Soracte <sup>2</sup>.

C'était de préférence sur les montagnes, et notamment sur celles qui servaient de limites aux différentes nations, qu'on sacrifiait aux dieux, qu'on leur portait des offrandes, qu'on leur adressait des prières, qu'on élevait des autels et des temples. Tacite remarque, à ce sujet, que les montagnes étant voisines du ciel, on pensait que les dieux étaient plus à la portée d'entendre les prières des mortels.

C'est sur des montagnes que les dieux reçoivent la naissance, qu'ils sont élevés, qu'ils se manifestent aux hommes. Les montagnes figurent souvent avec distinction dans les fables mythologiques. C'est dans leurs cavités profondes que les oracles sont rendus; c'est là que les vapeurs enivrantes qui s'en exhalaient, portant le trouble dans le cerveau

VIRG., lib. XI, v. 785.

Nouveaux mélanges de l'Histoire de France, par le président d'Orbessan, tome II, p. 35. Ces deux inscriptions sont gravées sur des autels votifs; elles commencent par ce mot: Montibus.

<sup>\*</sup> Summe deûm, sancti custos Soractis Apollo, Quem primi colimus.

des prétendus interprètes de la divinité, leur faisaient échapper ces expressions délirantes que la crédulité recueillait religieusement comme des paroles divines.

Les montagnes, suivant la plupart des mythologistes, étaient non des symboles, mais
des divinités filles de la Terre; quelques autres, pour s'accommoder aux idées de leur
temps, disent qu'elles étaient pénétrées d'un
génie divin, génie que les uns ont appelé
Nymphes, et que les Grecs désignaient sous
le nom d'Oréades. Cette diversité d'opinions
montre l'incertitude des anciens sur la nature
de la divinité des montagnes; et cette incertitude concourt, avec le raisonnement et les
faits historiques, à prouver que ces masses
majestueuses n'étaient point des symboles,
mais que les anciens les regardaient comme
des divinités même.

L'existence de ce culte, attestée par un grand nombre d'écrivains, l'est encore par les monumens numismatiques, où se trouve souvent la figure des montagnes sacrées; elle l'est de plus par la continuité de ce culte, qui, chez plusieurs nations, a, depuis les siècles les plus reculés, subsisté jusqu'à nos jours.

Ce culte s'est sur-tout conservé chez les

peuples qui n'ont point abandonné leur antique religion. Les Lapons, il y a environ un siècle, avant que le christianisme fut introduit parmi eux, adoraient encore plusieurs montagnes et rochers, qu'ils regardaient comme sacrés. « Ces endroits, dit un « voyageur moderne, étaient connus sous le « nom général de Passe-warlk, qui signifie « lieu saint; ils étaient tous destinés aux sa-« crifices et au culte religieux. ... Deux de « ces montagnes sont encore connues aujour-« d'hui sous le nom de grandes et petites « Finne-kirke, que leur donnèrent les habi-« tans de la Norwège... La vénération « que les Lapons eurent pour ces monta-« gnes n'a point cessé; quelques-uns d'eux « les visitent tous les ans, revêtus de « leurs plus beaux habits , et quoiqu'ils « n'y fassent point de sacrifices, ils port « tent tant de respect aux os des premie-« res offrandes, qu'ils les y laissent sans « oser y toucher: ils n'osent y dresser leurs « tentes ni chasser. Ils les traversent avec res-« pect, et si une femme est du voyage, main-« tenantençore, elle tourne la tête de côté, « et se couvre le visage avec ses mains » 1.

Voyage an Cap-Nord, par Joseph Acerbi, at III, p. 260 et suivantes, admit I neq , noget un agavo V

Les Indous et les Thibétains adorent encore la montagne de Choumoularie, qui est le point le plus élevé du Thibet. Les Indous y viennent en pélerinage, dit un voyageur moderne, pour en adorer le sommet couvert de neige. Les mêmes adorent aussi une montagne appelée Pir-pen, celle de Soumounang, située sur les frontières du Boutan et du Thibet, et celle de Mouttura ou Mat'hura, sur laquelle ils prétendent que le dieu Chrisna ou Christen est descendu 1. Les habitans de l'île de Ceylan adorent une montagne appelée Outéralié 2.

Chez les Tatares, plusieurs montagnes reçoivent un culte: telles sont celles nommées Chang-pechang; celle que les Russes appellent Karaval naïa-gora ou montagne de la garde, parce qu'elle est située sur les frontières de cet Empire et des Kirguis; la montagne dite Outenni-sin, et une autre appelée Sokonda, située sur les frontières de la Mongolie et de la Chine, pour laquelle les Toungouses ont la plus grande vénération. Pallas, qui me fournit ces notions sur le culte existant des Tatares, m'apprend aussi que

Relation de l'ambassade anglaise au Thibet, par de Samuel Turner, t. I, p. 223, 295, 304.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voyage au Japon, par Tumberg, t. IV, p. 221.

les Kalmouks adorent une montagne appelée Moo-Bogdo, et, en parlant des Ostiaks, il nous dit que ces peuples rendent un culte à certaines montagnes que leurs devins ont déclaré sacrées .

En Afrique et dans la Nigritie, les habitans, entre autres objets du fétichisme, adorent, suivant Loyer, quelques grosses montagnes.

En Amérique, on a vu les Apalaches de la Floride adorer une grande montagne appelée Olaimi 2.

De plus longs détails ne prouveraient pas mieux l'existence ancienne et moderne, et l'étendue sur la surface de la terre, de cette partie du fétichisme naturel, du culte des montagnes, un des plus anciens qui aient existé parmi les hommes.

givent one some bond immeriment day home

mer, et ur purent suffire pour en feire deschie

ministration ressources washing etc. same verse

remaissantes aque des bais quésentèrens pas

tion dies collegion turn quibers contro des frim am et

mid to homines of discussions des motifications

that total un odden translanen traking

desceppentions descriptions unjestuoux

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voyage 'e Pallas, t. II, p. 5; t. V, p. 151; t. VI, p. 229, 410; t. VII, p. 421.

<sup>\*</sup> Histoire des Antilles, par Rochefort.

## CHAPITRE IV.

Du culte des forêts et des arbres.

Des forêts immenses couvraient anciennement de vastes contrées: leur profondeur impénétrable ou inconnue, l'ombre mystérieuse que produisaient ces assemblages d'arbres antiques, pénétraient les premiers mortels d'admiration, de respect et d'horreur. « Si vous rencontrez, dit Sénèque, un bois « formé d'arbres élevés, que le temps a mar- « qué d'une empreinte vénérable, la hauteur « de ce bois, son ombre, le silence qui y « règne, vous persuadent qu'un dieu y « fait son séjour. »

Mais les sentimens d'admiration et de terreur qu'imprime la vue d'une forêt antique, de ces réunions de végétaux majestueux, n'agirent pas seuls sur l'imagination des hommes, et ne purent suffire pour en faire des divinités. Les ressources variées et sans cesse renaissantes que les bois présentèrent aux premiers hommes, furent des motifs plus déterminans pour leur rendre un culte. Les forêts offraient un abri contre les frimas et les rayons brûlans du soleil: agitées par les vents, et s'échauffant entre elles, les branches de leurs arbres furent, dit-on, la première cause du feu matériel, si utile à la société, et en devinrent elles-mêmes l'aliment. Les animaux ailés ou quadrupèdes auxquels la sombre épaisseur des bois servait d'asyle, et sur-tout les fruits de leurs arbres, furent long-temps la seule nourriture des hommes: le hêtre fournissait la faîne, le chêne le gland, et d'autres arbres, par leurs fruits sauvages, contribuaient aussi à leurs alimens.

La nécessité, sentie par les premières sociétés, de conserver ces arbres nourriciers, leur fit un devoir de les protéger contre l'imprévoyance de quelques individus qui, peutêtre, semblables à ces naturels de l'Amérique, coupaient l'arbre pour en avoir le fruit. Le respect pour ces précieux végétaux fut alors sévèrement recommandé, et une loi de police, long-temps maintenue, devint, comme cela est arrivé souvent, une institution religieuse.

Aussi les sanctuaires les plus vénérés de l'antiquité étaient-ils le plus souvent au milieu des bois. Les Scythes, les Gaulois, qui habitaient des pays ombragés par de vastes forêts, s'y assemblaient pour célébrer leur culte. Un espace vide, entouré d'arbres touffus, formait ce lieu sacré, au centre duquel était, comme objet d'adoration, un arbre remarquable par sa beauté et sa hauteur: ils y appendaient les dépouilles de leurs ennemis, des objets consacrés, relatifs à leurs mœurs guerrières; une hache, une épée, un bouclier exposés sur l'arbre-dieu, devenaient, avec le temps, des objets divins.

Maxime de Tyr et Agathias s'accordent à dire que les Celtes avaient pour dieu un grand chêne.

« Les Germains, dit Tacite, auraient cru « dégrader la majesté des dieux célestes en les « emprisonnant entre des murailles et en les « représentant sous une figure humaine; ils « n'avaient point d'autres temples que des « bois et des forêts consacrés à leurs divini-« tés, qu'ils adoraient en esprit, sans oser por-« ter les yeux sur les retraites profondes où « elles faisaient leur séjour » <sup>1</sup>.

« L'arbre consacré, et même les arbres voi-« sins, étaient arrosés du sang des hommes « et des animaux qu'ils avaient immolés » 2.

Ils attachaient à ces arbres sacrés la tête et la main droite des victimes humaines.

1 Tacite, Germ., cap. 9.

a Histoire des Celtes, par Pelloutier, liv. 4, chap. 11.

Les arbres de ces forêts divines étaient religieusement respectés: c'eût été un sacrilége que d'en arracher la moindre branche. Lucain, parlant d'une forêt sacrée des Gaules, dit qu'elle n'avait jamais été taillée; que César en ayant fait couper les arbres, les Gaulois en frémirent, et le soldat, effrayé par la majesté du lieu, n'y porta la hache qu'en tremblant.

Le nom que les Celtes et les Gaulois donnaient à ces sanctuaires forestiers, était synonyme de temple ; ils les appelaient Nemet ou Nemetis. Plusieurs autres peuples employaient, pour exprimer un lieu consacré, une dénomination pareille. Les Galates, originaires des Gaules, nommaient leurs sanctuaires Drynemet. Les Tatares Czérémisses, qui habitent aux environs du Volga, appellent un lieu célèbre de dévotion, Nemda. Les Irlandais out conservé le mot Nemhta dans la même acception 2. C'est le poète Fortunat qui nous a appris que Nemet ou Nemetis signifiait temple en langue celtique. Cette dénomination s'était conservée dans les Gaules jusqu'au huitième siècle. Le concile de

Pharsale, lib. 3.

Bullet, aux mots Nem et Nemetis.

Leptine, en prohibant les cérémonies célébrées dans l'intérieur des bois, les nomment Nimidæ 1.

Les mots Numen, qui signifie divinité; Nemus, forêt; Némée, forêt consacrée par le premier des travaux d'Hercule, qui parvint à y tuer un lion qui dévastait les pays voisins; Némésis, déesse qui inspirait l'horreur et l'effroi; Némestrinus, dieu qui présidait aux forêts; Németes, surnom de Jupiter, etc., dérivent de la même source, et établissent l'affinité qui existe entre les divinités, les temples et les forêts.

Les Pélasges, anciens habitans de la Grèce, qui, comme les Germains et les Celtes, n'avaient ni temples ni idoles; qui ne donnaient aucun surnom à leur divinité; qui ne la qualifiaient que d'un nom générique équivalent à dieu; qui étaient livrés au fétichisme, et qui n'avaient pas encore embrassé le sabéisme, ou la religion astronomique, qu'ils reçurent ensuite des Egyptiens; les Pélasges, dis-je, nous offrent un exemple célèbre du culte des arbres. Ils adoraient ceux de la forêt de Dodone, dont les chênes et les hêtres fournissaient en abondance le

De sacris sylvarum, quas Nimidas vocant.

gland et la faîne, nourriture des premiers hommes. Les arbres de cette forêt étaient leurs divinités; ils rendaient des oracles, et celui de Dodone fut le plus ancien, le plus accrédité, et long-temps le seul de la Grèce. Les Pélasges, forcés d'abandonner aux colonies égyptiennes victorieuses cette forêt sacrée, transportèrent leur oracle dans une forêt de l'Epire, qu'ils nommèrent aussi Dodone. Cependant l'antique Dodone de Thessalie continua d'être sacrée pour les Grecs, de rendre des oracles, et de faire des prodiges attestés sur-tout par le poète Eschyle, dans sa tragédie de Prométhée <sup>1</sup>.

Les Grecs, endoctrinés par les Egyptiens, donnèrent à leurs antiques divinités les noms que ces étrangers donnaient à leurs dieux. Le nom générique de dieu était, chez les Egyptiens, Thoth ou Theuth. Les Grecs en firent leur Theos, leur Zeus ou Dseus, dont les Latins ont fait ensuite Deus, et qu'ils ont traduit par le nom appellatif Jupiter. Ainsi, par suite de l'introduction de la religion égyptienne en Grèce, il y eut en Thessalie un dieu Phegos ou Jupiter Phegos, c'est-àdire un dieu hêtre, auquel les Grecs consa-

Mémoire du président de Brosses, sur l'oracle de Dodone; Mém. de l'Acad. des Inscrip., t. XXXV.

crèrent un temple sous ce nom. Une divinité qui n'était qu'un arbre ou plusieurs arbres, fut, par l'effet des progrès de la civilisation, transformée en une statue de figure humaine, placée au milieu d'un édifice appelé temple.

Les chênes et hêtres de la foret de Dodone n'étaient pas les seuls arbres adorés par les Grecs. Pausanias parle d'un arbre situé sur le mont Cithéron, que les Corinthiens, par l'ordre d'un oracle, adorèrent comme Bacchus lui-même. Il ajoute qu'ensuite ces peuples firent, du bois de cet arbre, deux statues de Bacchus, qui étaient encore honorées de son temps dans les places publiques de Corinthe.

Le même écrivain cite plusieurs autres arbres remarquables par leur vieillesse, et révérés comme objets de culte: tels étaient le chêne de Dodone, la liane qui croissait dans le temple de Junon, à Samos; l'olivier de la citadelle d'Athènes, et l'arbre de Ménélas qu'on voyait dans la ville de Caphies, en Arcadie<sup>2</sup>.

Le culte des bois se conserva en Grèce jusque dans les temps où ce pays atteignit le plus haut degré de civilisation. Presque tous les temples étaient accompagnés d'un bois sa-

Pausanias, Corinth, liv. 2, chap. 2.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Pausanias, Arcad., liv. 8, chap. 23.

47

cré. Ceux de Claros, île de la mer Egée, celui d'Epidaure, avaient rang parmi les plus renommés; on les respectait comme des sanctuaires: c'était un crime d'en arracher la
moindre branche. « Tel était l'excès de la su« perstition des Athéniens, dit Elien, que s'il
« arrivait à quelqu'un de couper le plus petit
« arbre dans un bois consacré, ils le condam« naient à la mort » 1.

Cette superstition était commune aux Grecs, aux Celtes et aux Germains.

Il paraît que la fable de Daphné, nymphe métamorphosée en laurier, lorqu'elle fuyait les poursuites d'Apollon, fut une allégorie dont le sens caché annonce la répugnance du peuple à adopter le culte d'Apollon, dieusoleil, ou bien la religion du sabéisme, apportée dans la Grèce par les colonies égyptiennes. La nymphe ou l'arbre laurier divinisé, qui résiste avec succès à ce dieu étranger, indique la difficulté qu'on eut à amalgamer le culte antique des arbres fétiches avec celui des astres. Il est certain qu'à quelques distances d'Antioche était un bois de lauriers, très-révéré par les habitans de cette ville, et au centre duquel ils élevèrent, dans

Elien, Histoires diverses, liv. 5, chap. 17.

la suite, un temple consacré à Diane et à Apollon. L'amalgame était alors opéré.

Cette fable allégorique me porte à croire que, pour obtenir la vérité de la plupart des métamorphoses d'Ovide, il faut prendre l'inverse du fait qu'il raconte.

C'est-à-dire que lorsqu'on y voit une personne métamorphosée en chose, c'est qu'il est arrivé le contraire, et que la chose, par le génie allégorique, a été métamorphosée en personne, comme la fable de Daphné en est un exemple; car le nom de cette prétendue nymphe signifie laurier.

Les Romains, imitateurs des Grecs, lorsque les arts eurent fait chez eux des progrès, et dénaturé les institutions simples de l'antiquité; lorsqu'ils eurent placé l'objet de leur adoration entre des murailles, appelées temples, conservèrent encore leur vénération pour les bois. Leurs temples, comme ceux des Grecs, étaient toujours accompagnés d'un bocage appelé Luc ou Lucus; et c'était, comme chez les Grecs, un sacrilége que d'y porter la moindre atteinte. Malgré les changemens opérés dans leur religion antique, ils continuèrent de regarder certaines forêts et certains arbres, sinon comme des dieux, au moins comme des organes de la divinité,

ou comme pénétrés d'un génie divin. C'était dans les forêts qu'habitaient Diane, ses Nymphes, les Faunes, les Sylvains, les Dryades, les Hamadryades, et autres divinités subalternes qui, dans l'origine, étaient elles-mêmes des arbres.

Ces idées religieuses subsistaient bien avant le temps de Virgile. Ce poète parle d'un olivier sauvage, objet de la vénération des nautonniers. Lorsqu'ils étaient échappés d'un naufrage, ils venaient appendre à ses branches leurs vêtemens qu'ils avaient pendant le danger voués à cette divinité. Cet arbre était, dit-il, le dieu ou le Faune des Laurentins. Les Troïens, sans le savoir, l'abattirent: ce sacrilége innocent faillit leur être funeste.

Les Orientaux, dès la plus haute antiquité, rendirent un culte aux forêts, et aux arbres en particulier. Le chêne, ou plutôt le térébinthe de Mambré, fut long-temps, chez les Hébreux, un objet de vénération, et même de superstition: il existait, dit-on, du temps d'Abraham, et quelques voyageurs modernes assurent en avoir vu encore les nombreux rejetons.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Enéid., lib. 12, v. 766.

L'acacia était le principal objet du culte de la tribu de Coresh. Kaled, par ordre de Mahomet, fit couper l'arbre jusqu'à la raciue, et tuer la prêtresse de cette divinité.

Le culte des arbres et des forêts s'est conservé long-temps en Europe, sur-tout chez les habitans des campagnes, dont l'ignorance rend plus tenace leur attachement aux vieilles pratiques.

Au sixième siècle, Agathias reproche aux Allemands, sujets des Francs, d'adorer les rivières, les montagnes et les arbres <sup>1</sup>. Au septième siècle, saint Eloy, évêque de Noyon, et saint Grégoire, pape, font le même reproche aux Français <sup>2</sup>. Deux capitulaires de Charlemagne, l'un de l'an 789 et l'autre de 794, prohibent le culte des pierres, des fontaines et des arbres; ordonnent aux prêtres de faire détruire les arbres et les bois consacrés, et traitent de fous ceux qui viennent y faire brûler des chandelles et y pratiquer quelques autres cérémonies. Les conciles d'Agde, d'Auxerre, de Nantes, etc., renouvellent les mêmes défenses, et attestent ainsi

<sup>1</sup> Lib. 1, p. 18.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Vita sancti Eligii. Spicilegium Acherii, t. II, p. 97. Gregor., lib. 2, p. 278.

la continuation de ce culte. Ce dernier concile porte que la multitude gardait un tel respect à ces arbres consacrés au démon, qu'elle n'osait en couper aucune branche, en arracher le moindre rejeton, ni même toucher à leurs racines <sup>1</sup>. Enfin, au treizième siècle, les Saxons n'étaient pas encore désabusés à cet égard; ils adoraient, dit Helmoldus, des fontaines et des forêts <sup>2</sup>.

On ne se bornait pas à faire brûler des chandelles devant ces arbres; on y appendait des offrandes, on leur adressait des prières pour en obtenir la santé des maîtres, des enfans, des serviteurs, pour la conservation des maisons et la prospérité des récoltes. Ces arbres adorés ne portaient point le nom particulier d'une divinité; mais, comme la plupart des fétiches de la plus haute antiquité, ils recevaient une dénomination générique: on les appelait sacrivi, mot que l'on croit signifier arbres sacrés 3.

Ce culte, un des plus antiques monumens du fétichisme et de la religion des premières sociétés, subsiste encore dans plusieurs parties du monde. Les Siamois adorent un arbre

<sup>.</sup> Capitul., t. II, p. 269; id. p. 255, art. 63.

<sup>·</sup> Chronic. saxon. Helmoldii, cap. 10, p. 106.

<sup>3</sup> Glossaire de Ducange, au mot arbores sacrivi.

consacré à Sommonacodom; ils l'appellent, en langue bali, Prasi maha Pout; ce qui, suivant Laloubère, signifie l'arbre du grand Pout; mais en langue vulgaire, il est nommé Ton-po. Les Siamois croient faire une œuvre méritoire et sainte en se pendant à ses branches.

Dans l'île de Ceylan, on adore un arbre consacré à Boudh ou Boudha, appelé Bogahah ou arbre de Boudh, divinité qui est la même que le Pout des Siamois.

Les habitans des Manilles adorent de vieux arbres; ils croient, dit Gemelly-Carrery, que la fièvre les attaquerait s'ils en coupaient la moindre branche 2.

Pallas nous apprend que les Ostiaks adorent des arbres qui ont été déclarés sacrés par leurs devins <sup>3</sup>.

Relation de l'ambassade anglaise dans le royaume d'Ava, etc., par le major Symes, t. III. Des Ruines de Mavalipouran, par Williams Chambers, p. 260. La-loubère pense que Pout est le même que Mercure, et il observe qu'en langue bali c'est le nom que l'on donne à la planète de Mercure et au jour de la semaine appelé mercredi. C'est, au surplus, un des noms de Sommona-codom.

P. 334.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Voyage de Pallas, t. V, p. 151.

Chardin a vu à Chiras, en Perse, un vieil arbre pour lequel les habitans ont une dévotion particulière. Ils appendent à ses branches des chapelets, des amulettes, des morceaux d'habillemens. Les malades y font brûler de l'encens, et y attachent de petites bougies allumées, afin de recouvrer la santé. Cette pratique est conforme à celle des Gaulois et des Germains dont j'ai parlé. Le même auteur ajoute: « Il y a par-tout, en Perse, de ces « vieux arbres révérés superstitieusement par « le peuple, qui les appelle Dract-Fasels, « c'est-à-dire des arbres par excellence. On « les voit tout lardés de clous pour y attacher « des habillemens, par vœu, ou d'autres en-« seignes. Les dévots, et particulièrement les « gens consacrés à la vie religieuse, aiment « à se reposer dessous et y passer la nuit » 1.

Pockoke, retournant de Suez au Caire, vit, à Derb-el-Hammer, un de ces arbres sacrés, couvert des haillons que les pélerins de la Mecque y appendent <sup>2</sup>.

L'usage d'appendre aux arbres sacrés des vêtemens en manière d'ex voto est fort ancien, puisque Virgile, comme je l'ai remarqué, en

Voyage de Chardin, t. IX, p. 182.

Voyage de Richard Pockoke, en Orient, t. I, p. 482.

cite un exemple qui remonte à l'époque où les Troïens abordèrent en Italie; les nautonniers appendaient de pareils vœux aux branches de l'olivier sacré des Laurentins.

Loyer a trouvé dans la Nigritie le même culte conservé. Les arbres y font partie des nombreux fétiches qu'on y adore. « Si quel- « qu'un, dit il, était assez impie pour les cou- « per ou les défigurer , il serait certaine- « ment puni de mort » 1.

L'arbre appelé Wansey est sacré chez les Gallas, habitans de l'Afrique: c'est à l'abri de ses rameaux que les rois de ce peuple sont couronnés. « Il est adoré, dit le voyageur « Bruce, comme une divinité par leurs dif- « férentes tribus » <sup>2</sup>.

La relation du voyage dans la Basse et Haute-Egypte, par Vivant Denon, nous offre de ce culte un exemple plus récent encore.

« A Chendaougéh, un sapeur français avait « coupé une branche sèche d'un tronc pourri « pour faire bouillir la soupe: cette action « causa beaucoup de tumulte de la part des « habitans: ils pensaient que de tels arbres « recélaient un bon ou mauvais génie, et « qu'on n'en peut rien détacher sans profa-

Voyage d'Issini, par Loyer.

Voyage aux sources du Nil, par Bruce.

« nation.... Le culte en est mystérieux et se-« cret, mais on les révère publiquement » 1.

On voit que le culte des forêts et des arbres s'est soutenu depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; qu'il était et qu'il est encore établi chez des peuples séparés par de grandes distances, et qu'il offre aujourd'hui, comme il offrait anciennement, les mêmes motifs et les mêmes pratiques.

Voyage dans la Basse et Haute-Egypte, par Denon, t. I, p. 229, 230.

## CHAPITRE V.

Du culte des eaux, des fleuves, des rivières, des lacs, des fontaines, de la mer.

Voici une autre partie du fétichisme naturel, qui n'a été ni moins générale ni moins révérée que les précédentes. Le culte des fleuves, des rivières, des lacs, des fontaines, de la mer, se répandit chez la plupart des nations de la terre. Par-tout où les fleuves portaient l'abondance ou la dévastation, ils furent adorés comme des divinités bienfaisantes ou redoutables: l'Euphrate, l'Indus, le Gange, et sur-tout le Nil, que les Egyptiens plaçaient au rang de leurs principales divinités, et auquel ils donnaient le titre de dieu saint, reçurent des hommages divins, qu'une longue succession de siècles n'a point diminués.

Les Musagètes adoraient le *Tanais* et les Palus-Méotides ; les Phrygiens de la ville de Celène, le *Méandre* et le *Marsias* ; les ha-

Dans le Mercure Trimégiste, le Nil est qualifié de saint. On trouve sur une ancienne médaille du cabinet de Morosini, cette légende: Deo sancto Nilo.

bitans de la vallée de Tempé, le Penée; les Troïens, le Scamandre; les Amazones, le Thermodon; les Arcadiens, le Ladon; les Romains, le Tibre; les Germains, le Rhin; les Scythes, le Danube, etc.

L'Inachus, qu'Hésiode nomme le favori du Ciel; l'Eurotas, auquel les Lacédémoniens, par une loi expresse, rendirent les honneurs divins ; l'Alphée, surnommé le favori de Jupiter; le Clitumne, fleuve de l'Umbrie, qui rendait des oracles, dont Pline le jeune a célébré la source sacrée; l'Eridan, dans les eaux duquel Phaéton fut précipité, et que Virgile nomme le Roi des Fleuves; l'Illissus, surnommé le divin, où les prêtres de Cérès plongeaient ceux qui se faisaient initier aux petits mystères d'Eleusis; tous ces fleuves et rivières, ainsi qu'une infinité d'autres, formaient, chez les anciens, autant de divinités auxquelles les Grecs donnaient le nom générique de Potamides 1.

Les lacs eurent aussi leur culte, dont la divinité générique était nommé Limnade ou Limnée. Les différens lacs appelés Acherusie, situés en Egypte et en Grèce; le lac de l'Averne en Italie, jouaient un rôle distingué

Voyez Elien, Histoires diverses, liv. 2, chap. 33, des Statues des fleuves.

dans les fables mythologiques, et recevaient les honneurs divins. Ce culte existait chez les Gaulois. Les habitans de Toulouse avaient un lac sacré, auquel ils portaient des offrandes, en jetant dans ses eaux l'or et l'argent qu'ils avaient pris sur leurs ennemis.

Strabon parle d'un autre lac que la superstition des habitans des Gaules avait également rendu célèbre. Il était nommé le lac
des deux Corbeaux, et les peuples s'y livraient à plusieurs pratiques de dévotion.
Grégoire de Tours fait mention d'un lac situé dans le Gévaudan, que les habitans du
pays honoraient comme une divinité. Ils venaient, chaque année, célébrer une fête qui
durait trois jours, et pour offrandes ils jetaient dans ses eaux des pièces de toile, d'étoffes, des toisons de troupeaux, du fromage,
de la cire, etc. Cette dévotion fut, dit-on,
abolie au sixième siècle.

La mer eut un culte très-répandu. La divinité qui y présidait, portait dans divers pays des noms différens. Cette diversité de noms procura à la mer un grand nombre de dieux, dont les principaux sont : Océan, Pontus, Néré, Poséidon, Neptune, etc. Une dénomination féminine Téthys, fit imaginer en certains lieux une divinité femelle, qui fut la sœur et l'épouse de Poséidon ou de Neptune. Ailleurs, le nom
d'Amphitrite donna naissance à une autre
déesse qui passa pour la fille de l'Océan et de
Téthys, ou bien pour la sœur de Téthys,
l'amante et la femme de Neptune. De ces mariages naquirent un grand nombre de filles,
appelées Océanides, qu'Hésiode et Apollodore font monter jusqu'à trois mille. Ce
nombre est augmenté par celui des Néréides
et des Tritons, autres divinités marines de
la même famille.

Le culte rendu à la mer est attesté par plusieurs faits historiques. Jason lui sacrifia sur le rivage, avant de s'embarquer avec les Argonautes. Mithridate lui sacrifia, en faisant plonger dans ses eaux des chariots attelés de quatre chevaux. On lui faisait aussi des libations: c'est ce que pratiquèrent Alexandre-le-Grand, Alcibiade, Nicius et Lamachus, généraux de la flotte athénienne.

Les Egyptiens regardaient la mer comme une divinité malfaisante, comme le principe du mal, comme Typhon lui même. Aussi l'avaient-ils en horreur.

Il reste encore dans plusieurs parties de

<sup>1</sup> Typhon, Génie des ténèbres et du mal; c'est le diable des chrétiens.

la terre, des traces de cet ancien culte. Les Indiens font aujourd'hui des sacrifices à la mer. On porte en cérémonie sur le rivage un vase formé avec de la paille et recouvert d'un voile. Après plusieurs pratiques religieuses, on jette le vase dans l'eau. Dans une autre circonstance, les Indiens jettent des cocos. Quelques peuples qui habitent la côte occidentale de l'Afrique, regardent la mer comme un fétiche. Ceux du royaume de Saka, sur la côte d'ivoire, jettent pompeusement dans ses eaux de vieux haillons, des cornes de bouc remplies de poivre, et des pierres de plusieurs sortes. Les habitans du cap Corse, sur la côte de Guinée, immolent une chèvre sur un rocher qui s'avance dans la mer. Le sacrificateur mange une partie de la victime; le reste est jeté dans l'Océan.

Le but de ces offrandes était, chez les anciens, comme il l'est encore chez les modernes, de calmer les flots de cet élément terrible, et de se le rendre favorable.

Il est possible que l'usage, si fréquent chez les anciens, de jeter des présens et des offrandes dans la mer pour se la rendre propice, soit l'origine de la cérémonie civile pratiquée par le doge de Venise, qui jetait un anneau d'or dans la mer, comme un témoignage de son alliance avec elle. Il épousait civilement cet élément indocile, pour donner au peuple l'assurance apparente de la bonne intelligence qui devait régner entre le gouvernement vénitien et cette épouse capricieuse. C'est ainsi qu'une cérémonie, religieuse dans son principe, se serait perpétuée en se trans; formant en cérémonie politique.

Les fontaines eurent aussi leur culte: elles furent des divinités appelées Nymphes, Naïades, Crénées, Pégées. Elles étaient très-révérées chez les Grecs et les Romains, qui se faisaient même un scrupule de troubler leurs eaux en s'y baignant. Les Romains avaient consacré une fête appelée Fontinale, en l'honneur des divinités fontaines. Pendant cette fête, célébrée le 13 d'octobre, on couronnait, dit Varron, les puits avec des guirlandes, et l'on jetait des couronnes de fleurs dans les fontaines.

« Nous adorons, dit Sénèque, les sources « des grands fleuves, et nous plaçons des au-

« tels à l'endroit où les eaux sortent brusque-

« ment des souterrains. Nous adorons aussi

« les fontaines d'eaux chaudes, et les lacs

« distingués par leur profondeur immense. »

Le nombre des fontaines adorées est trop grand pour les détailler ici. On attribuait généralement à leurs eaux des vertus merveilleuses: plusieurs rendaient des oracles, inspiraient ceux qui s'abreuvaient de leurs eaux. Les fontaines thermales, qui avaient aussi leur culte, pouvant soulager ou guérir plusieurs maladies, méritaient mieux le respect des peuples, et avaient plus de droit à la divinisation que la plupart de celles qui étaient dépourvues de cette faculté.

Les Gaulois et les Germains adoraient des fontaines; et, malgré les efforts du christianisme, ce culte s'est long-temps maintenu chez eux. J'ai cité, en parlant du culte des forèts, les capitulaires, les lois civiles et religieuses qui proscrivaient l'adoration des fontaines au huitième siècle. Suivant le chroniqueur Helmoldus, les Saxons nourrissaient cette superstition antique au treizième siècle. On trouve encore en France des fontaines qui conservent les noms de quelques divinités du paganisme, et notamment celui de Diane.

Le culte des eaux subsiste aujourd'hui, en tout ou en partie, chez plusieurs nations de la terre. Quelle que soit la différence des religions qu'elles professent, quelles que soient les opinions qui les divisent, elles s'accordent plus ou moins sur ce point du fétichisme naturel. Les prêtres du christianisme ne pouvant triompher des vieilles habitudes des peuples, les laissèrent subsister en changeant le nom de l'objet du culte, en substituant des saints aux dieux du paganisme : c'est pourquoi plusieurs fontaines antiques, et surtout les fontaines thermales et minérales, portent encore aujourd'hui des noms de saints. Quelques-unes, à la faveur de ces noms sacrés, opèrent encore, dit-on, des guérisons miraculeuses : la fontaine des Andelys, dont le culte se célèbre le jour de Sainte Clotide, en est un exemple.

La Grèce moderne, malgré les siècles, les événemens politiques et les religions diverses, causes de tant de révolutions glorieuses et funestes, conserve encore ce culte antique. Ces révolutions qui, de l'état de barbarie, ont élevé cette nation au plus haut degré de gloire, et l'ont replongée dans la servitude et l'abjection; qui ont fait édifier et renverser tant de villes, de monumens magnifiques et durables, n'ont pu cependant porter que de faibles atteintes aux habitudes héréditaires de ses habitans, au culte le plus ancien du monde, au fétichisme naturel qu'ils professent encore, et qui s'est maintenu presque intact, après de si nombreuses vicissique intact, après de si nombreuses vicissi

tudes. Ils rendent un culte aux forêts, aux fontaines. Voici le tableau des restes vénérables de ce culte primitif, tracé par un voyageur moderne.

« Il faut voir les fêtes religieuses qu'ils « célèbrent à la campagne : elles rappellent « les dévotions des anciens pour une fon-« taine sacrée, pour une antique forêt, ob-« jets de vénération et de culte. Or, toujours « dans ces lieux déserts, dans ces bois res-« pectés, vous trouverez une fontaine cé-« lèbre pour les guérisons et les miracles qui « s'y opèrent. La découverte d'une source « abondante, ou de ces eaux minérales pro-« pres pour tant de maladies, a donné lieu « à cette dévotion. Ainsi les Grecs ont en-« core dans leurs montagnes, des cavernes, « des forêts, des eaux consacrées par la dévo-« tion: ils y vont en foule, dans certains jours « de l'année, et boivent de ces eaux: c'est « une fête publique. Ils attachent ensuite près « de la même fontaine ou de sa source, des « morceaux de linge ou d'étoffe en signe de « la guérison qu'ils ont obtenue » 1.

Le culte des lacs était en vigueur chez les Lapons, au dix-septième siècle. Leur usage

Nouveaux Voyages dans l'Archipel, le Continent de la Grèce, etc., t. II, p. 585.

était d'y jeter le foie et d'y faire couler le sang des victimes qu'ils immolaient sur leurs bords <sup>1</sup>. Ce culte existe encore en plusieurs lieux. Les Kalmouks vont en dévotion sur la grande montagne de *Bogdo*, près des bords du Volga, jettent dans une espèce de lac en forme de gouffre, quelques pièces d'argent, quelques effets, et y récitent des prières <sup>2</sup>.

Quant au culte des fleuves et des rivières, il n'a point cessé dans certaines parties du monde. Le Nil reçoit encore, même des chrétiens coptes, un hommage religieux. Le 24 septembre, jour de la fête de Sainte-Croix, temps auquel ce fleuve commence à décroître, les prêtres coptes font une cérémonie qui est un reste de l'ancien culte. Après avoir célébré la messe et rendu graces à Dieu des heureux effets du débordement, ils jettent dans les eaux du Nil une croix de bois 3.

Le voyageur Bruce, parvenu aux sources de ce sleuve, y a trouvé son culte conservé dans son intégrité première. Il a logé chez

Voyage au Cap-Nord, par Joseph Acerbi, t. III, p. 259.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voyage de Pallas, t. VII, p. 420, 421.

Mémoire sur le culte des divinités des eaux, par l'abbé Fontenu. Mém. de l'Acad. des Inscript., t. XII, p. 31.

celui qui remplissait les fonctions de prêtre du dieu Nil. Les habitans appelés Agows, honorent ce fleuve des titres pompeux de Dieu éternel, de Lumière du Monde, d'OEil de la Terre, de Dieu de paix, de Sauveur, de Père de l'Univers. Bruce a aussi entendu le prêtre qualifier, dans ses prières, le Nil de Dieu très - puissant et de Sauveur du Monde. Ce serait commettre un sacrilége, que de se baigner dans les eaux de sa source 1.

Pour les peuples de l'Inde et du Thibet, le Gange est encore une divinité très-vénérée. Plusieurs dévots indiens se noient dans ce sleuve asin d'arriver au séjour des bienheureux. Les habitans qui en sont trop éloignés pour jouir facilement du bienfait imaginaire de ses eaux, les font, à grands frais, transporter fort loin. « J'ai vu, dit Samuel « Turner, des hommes gravir sur les mon« tagnes du Boutan, traverser une partie du « Thibet, emportant sur leurs épaules des « vases remplis d'eau du Gange » 2.

Ce fleuve n'est pas le seul dans l'Inde qui reçoive les honneurs divins : les habitans

t. VI:

Boutan, par Samuel Turner, t. I, p. 81.

comptent sept fleuves ou rivières qui ont cette prérogative, et qu'ils nomment du nom collectif de Sutnud, ou les sept rivières. Ce sont le Gange, la Jumnah, la Godavery, la Sersooty, la Nerbuddah, le Sind ou (Indus), et la Couvery.

On voit par ces exemples, que le culte des eaux en général a été aussi universel, aussi répandu, et s'est tout autant conservé que les cultes des montagnes et des forêts.

Tels sont les principaux objets du fétichisme naturel; tels sont ceux qui ont le plus particulièrement fourni matière à l'idolatrie.

Manuscrits de Kirkpatrick, Description géographique de l'Indostan, par le major Rennell, t. II, p. 364.

modernes, bapbares ou civilises, en faissient et enfont usage. Il est pou de religions en la terrequischientanjour d'hui leurs fétiches ous différentes formes et dénominations. Les né-

gresde l'Afrique, ies naturels de l'Amerique, ceux qui habiteut les contrées et les lles similes au nord-conest de l'Asie, ainsi que plusieus autres insulaires, ne sont pas les seuls sere da terre qui révèrent et adocent des fétiches in

brienes de leurs mains

Morigine des fetiches antificiels est pairei que que l'ai deja annouce, postérieure à cells

## CHAPITRE VI.

Du fétichisme artificiel.

ous monumens érigés, façonnés par la main des hommes; toutes choses fabriquées par eux, et qui sont devenues l'objet d'un culte, ou auxquelles on a attribué des vertus merveilleuses et surnaturelles, quels que soient leur forme, leur substance et leur volume, doivent être rangées dans la classe du fétichisme artificiel. Le nombre de cette espèce de fétiches est infini; leur variété n'est pas moindre : ils étaient ou sont le produit du caprice des hommes. Les peuples anciens et modernes, barbares ou civilisés, en faisaient et en font usage. Il est peu de religions sur la terre qui n'aient aujour d'hui leurs fétiches sous différentes formes et dénominations. Les nègres de l'Afrique, les naturels de l'Amérique, ceux qui habitent les contrées et les îles situées au nord-ouest de l'Asie, ainsi que plusieurs autres insulaires, ne sont pas les seuls sur la terre qui révèrent et adorent des fétiches fabriqués de leurs mains.

L'origine des fétiches artificiels est, ainsi que je l'ai déja annoncé, postérieure à celle des fétiches naturels; comme la matière mise en œuvre est postérieure à la matière native et brute; comme l'art est postérieur à la nature, et la civilisation à la barbarie.

Dans leur origine, les fétiches artificiels furent les images, les copies des fétiches naturels. L'homme, dans l'état de nature, n'invente point; il imite. Ce n'est que pas à pas, et par l'effet d'une longue série d'imitations, progressivement perfectionnées, qu'il est arrivé à des découvertes, à des résultats qui ont reçu le caractère de l'invention.

Ainsi, dans le premier âge des sociétés, l'homme, pour rapprocher de lui l'objet adoré, en fit une image, une représentation grossière; et, persuadé que cette image participait aux vertus de son original, il crut qu'en la rendant présente à toutes ses actions, elle influerait sur elles, amènerait les succès, et détournerait les malheurs de la vie.

On représenta donc le soleil par un cercle, la lune, par un croissant, tracés, façonnés ou détachés de la matière. On représenta les montagnes sacrées par des amoncellemens de pierres qui en avaient la figure.

Les extraits des grands objets du fétichisme naturel dûrent sembler encore plus salutaires et plus précieux que des images. On puisa donc dans les sleuves divins, des vases pleins d'eau; on tira des forêts saintes des branches, des morceaux de bois, des souches; on détacha des montagnes adorées, des pierres, des fragmens de rochers. Tous ces objets extraits furent sacrés comme les sleuves, les montagnes, les forêts d'où ils provenaient, et regardés comme autant de portions de la divinité.

Ne pouvant rien extraire des astres, des planètes, etc., on se contenta de leurs images ou de leurs symboles; et on attribua à ces figures la même vertu, la même puissance, et souvent on leur accorda les mêmes honneurs qu'aux objets qu'elles représentaient.

Ces représentations, ces extractions faites pour rapprocher la divinité de l'homme, et pour se la rendre favorable, furent les premiers fétiches artificiels. On les nomma dans la suite, ainsi que plusieurs autres productions de cette espèce, signes, symboles: elles furent les premiers élémens de l'idolâtrie.

Je vais m'occuper successivement de chacun des fétiches artificiels; des images, signes, symboles ou extraits qui dûrent leur origine aux quatre principaux objets du fétichisme naturel, dont j'ai parlé dans les chapitres précédens.

## CHAPITRE VII.

Des fétiches artificiels des astres; de l'origine du zodiaque, de ses signes et de ceux des planètes.

Des que l'agriculture eut fait quelques progrès, on sentit le besoin de fixer les époques des différens travaux de la campagne, et, par conséquent, de diviser le temps. La révolution du soleil donna la mesure de l'année, et les douze phases de la lune fournirent celle des mois. Pour distinguer et faire connaître chacun des douze mois lunaires, on leur donna des noms; et ces noms furent ceux de quelques divinités fétiches, les seules adorées avant que la science astronomique eût fait des progrès, avant que le sabéisme, qui en dérive, fût établi.

Ainsi le premier mois de l'année lunaire reçut, chez les Egyptiens, le nom de Thoth 1, fétiche qui, comme je le prouverai dans la suite, n'était qu'une pierre de borne, qu'une

<sup>&#</sup>x27;On jugera de l'antique importance de Thoth, lorsqu'on saura, comme je l'établirai dans la suite, que c'est de ce mot qu'est dérivé le nom générique Dieu.

colonne limitante; mais cette pierre fut une des plus anciennes et des principales divinités de l'Egypte.

Le second mois fut nommé Paophi, mot qui signifie serpent. Ce reptile fut un des dieux fétiches des Egyptiens. Il était autrefois, et il est encore adoré par les Ethiopiens, leurs voisins, et leurs anciens instituteurs en matière de culte.

Le troisième mois était appelé Athir, nom d'une autre divinité fétiche, dont on a depuis fait la déesse Vénus, qui n'était, comme je le prouverai, qu'une pierre brute, adorée chez des peuples voisins de l'Egypte.

Ensin on retrouve dans Phaménoth, le septième mois, le nom de la lune; et dans Pachon, neuvième mois, celui du soleil: deux astres fétiches adorés long-temps avant l'institution du sabéisme. L'interprétation que les savans ont donnée aux noms des autres mois égyptiens, quoiqu'incertaine, prouve assez qu'ils n'ont aucun rapport au culte des astres en général, et qu'ils sont étrangers au sabéisme.

Voyez, sur les serpens fétiches de la Nigritie et de l'Ethiopie, ce que dit le président de Brosses, dans son ouvrage intitulé du Culte des dieux fétiches, p. 28, 254 et suivantes; et Lucien, de l'Astrologie.

Le fétichisme était le seul culte en vigueur; le sabéisme n'existait pas; la science astronomique se bornait à l'observation du cours annuel du soleil et des phases de la lune, lorsqu'on s'aperçut que ses douze phases ne remplissaient point complètement l'étendue de la révolution solaire; que cette dernière révolution, plus longue que celle de la lune, laissait un déficit de temps qui, s'augmentant chaque année, devenait de plus en plus sensible. Les mêmes mois ne coïncidaient plus, comme dans l'origine, avec les mêmes saisons: il en résultait un désordre qui nécessita la réforme.

Il fallut donc changer de principe, et prendre pour base de la mesure du temps, non plus les phases de la lune, mais la durée du cours annuel du soleil.

Cette entreprise ouvrit la carrière de la science astronomique, et donna naissance à la religion du sabéisme. Ses effets amenèrent un nouvel ordre de choses, mais ne changèrent point les formes anciennes, auxquelles le peuple était habitué. L'année avait été divisée en douze mois par les douze phases de la lune: on conserva cette division, et le nombre douze, si célèbre dans les religions de l'antiquité, fut consacré par ce nouveau sys-

tème. De plus, chacune de ces divisions conserva son ancienne dénomination.

Pour parvenir à mesurer le temps d'une manière plus exacte, on imagina de fabriquer un cercle, ou une surface longitudinale destinée à représenter le cours apparent du soleil dans une année: on le divisa en douze parties égales qui marquèrent les douze mois. Chacune d'elles fut ensuite subdivisée en 30 parties, marquant les jours de chaque mois. En corrigeant l'année lunaire, on s'était approché de la vérité, mais on ne l'avait pas atteinte : il fallait accroître l'année de plus de neuf jours, et on n'y en ajouta que cinq, ce qui faisait trois cent soixante jours. Ce fut-là l'origine de ce nombre commode, que les géomètres emploient encore dans la division du cercle.

Le cercle, ou la surface ainsi divisée, reçut le nom de zodiaque.

On supposa, dans le ciel, une pareille division, un pareil zodiaque. Des groupes d'étoiles qui se rencontraient sur la route du soleil dans sa révolution annuelle, furent observés, et servirent à marquer douze divisions célestes, qui correspondaient aux divisions du zodiaque artificiel, aux douze mois.

Cela ne suffisait pas encore; il fallut, pour

se reconnaître, indiquer chacune des divisions du zodiaque artificiel, et chacune des divisions supposées du zodiaque céleste, par un signe et par une dénomination.

Comme le principal objet du nouveau système annuel et de la fabrication du zodiaque, était de désigner le retour des saisons, de fixer l'époque des divers travaux de la campagne; et comme aussi les groupes d'étoiles qui se trouvaient fortuitement sur la route du soleil, ne présentaient aucune image relative à l'agriculture, aucune forme déterminée qui pût les caractériser eux-mêmes aussi exactement qu'un cercle représente le soleil, et un croissant, la lune, on fut forcé de recourir, peut-être pour la première fois, à des symboles, c'est-à-dire à des figures d'objets représentables qui avaient une analogie parfaite, des rapports évidens avec d'autres objets qu'on ne pouvait représenter. Cette nouveauté, il faut l'avouer, n'appartient pas à un état de barbarie; elle annonce quelques progrès dans l'exercice de la pensée.

On traça donc, dans chacune des douze divisions du zodiaque artificiel, douze signes qui représentaient des objets familiers, et qui indiquaient, par leur analogie, les principaux phénomènes du cours annuel du so-

leil, ainsi que les époques des divers travaux de l'agriculture. Les noms de ces douze signes du zodiaque artificiel furent appliqués aux groupes d'étoiles qui leur correspondaient dans les douze divisions supposées du zodiaque céleste. Il en résulta, ce qui est fort extraordinaire, que le signe donna son nom à l'objet signifié.

Ainsi le zodiaque artificiel correspondit entièrement au zodiaque céleste.

Dans l'exposition que je viens de faire de l'origine du zodiaque, on voit que les effets m'ont fait pressentir les causes; mais les motifs que je suppose à cette origine sont simples, nécessaires, et conformes à la marche ordinaire de l'esprit humain.

Passons aux signes du zodiaque.

Le zodiaque artificiel fut le premier des calendriers ou almanachs, et les signes qui le composèrent formèrent les premiers caractères de l'écriture.

Il est possible que, dans l'origine du zodiaque, les douze divisions ne fussent pas toutes remplies par des signes; que celles dont les mois n'offraient rien d'utile à indiquer, restassent vides, ne fussent remplies que par des signes vagues, ou fussent abandonnées à l'arbitra ire des diverses nations; qui y placèrent des symboles à leur convenance.

Mais les signes des divisions principales qui indiquaient les travaux les plus précieux à l'agriculture, et les époques les plus intéressantes de l'année, telles que celles des semailles, des moissons, des vendanges, ou celles des deux solstices et des deux équinoxes, furent genéralement adoptés, et se sont conservés jusqu'à nos jours; car les savans qui ont traité ces matières, s'accordent à regarder les signes actuels du zodiaque comme les mêmes, à-peu-près, que ceux qui furent imaginés lors de sa première institution.

Avant d'entrer dans de plus grands détails sur ces signes, je dois dire qu'une des époques les plus intéressantes de l'année, l'équinoxe du printemps, ne se trouvait point dans l'origine du zodiaque au même signe que celui où il se trouve aujourd'hui. Ce changement est l'effet de la précession des équinoxes.

Depuis plus de deux siècles, le soleil arrive à l'équinoxe du printemps dans le signe des Poissons. Avant cette époque, et pendant 2151 ans, cet équinoxe fut dans le signe du Bélier. Avant de pénétrer dans ce dernier, le soleil avait, pendant le même nombre d'années, marqué l'équinoxe du printemps dans le signe du Taureau; enfin, avant d'entamer le signe du Taureau, l'équinoxe printanier arrivait dans le signe des Gémeaux.

C'est lorsque cet équinoxe était sous ce dernier signe, c'est-à-dire, plus de 6500 ans avant le commencement du dix huitième siècle, qu'il faut placer la première institution du zodiaque, l'origine des almanachs, et de la religion du sabéisme.

Le signe que je viens d'indiquer représentait deux lignes égales, parallèles et verticales, unies par deux autres lignes horizontales, ou deux enfans jumeaux en regard et s'unissant avec leurs bras. Il est difficile d'imaginer un signe symbolique qui exprime mieux l'état du ciel et l'équinoxe du printemps, que le signe des Gémeaux. La durée du jour est alors égale à celle de la nuit; cette égalité est ici symbolisée par deux enfans d'un même âge, d'une même taille, et nés d'une même mère. Leur enfance signifie celle de l'année, qui ne fait alors que commencer à développer les germes de la terre!

Deux pontres verticales et parallèles, réunies vers leurs extrémités par deux autres qui étaient horizontales, figuraient anciennement, à Sparte, Castor et Pollux; c'est une copie exacte du signe des Gémeaux. L'analogie complète qui se trouve entre le signe et l'objet signissé, est frappante; elle nous éclaire sur l'époque où le zodiaque a été composé pour la première fois. Le signe du Taureau qui l'avoisine et qui lui a succédé dans la prérogative de recevoir le soleil à l'équinoxe du printemps, me consirme dans l'opinion que, lors de la première institution du zodiaque, on a indiqué l'équinoxe du printemps par les Gémeaux, et non par le Taureau, dont la figure ne peut être le symbole de l'égalité des jours et des nuits.

Ainsi, je pense que la division du zodiaque, marquée par les Gémeaux, doit être le point invariable d'où l'on doit partir pour expliquer tout le système zodiacal, ainsi que les changemens évidens qu'il a subis.

Cette base posée, élevons sur elle l'édifice du zodiaque tel qu'il était dans son origine, et indiquons quelle place occupaient les principaux signes, avant que le mouvement progressif de la précession des équinoxes ent dérangé l'ordre primitif.

L'équinoxe du printemps était, comme je l'ai dit, marqué par les Gémeaux

dans sa plus éminente exaltation, où les jours sont les plus grands de l'année, où la nature et la végétation ont acquis toute leur force, était marqué par un Lion, symbole trèsconvenable.

L'époque des moissons se trouvait signifiée dans la division voisine du Lion, par des épis de blé, et, dans la suite, par une femme portant un enfant, et tenant d'une main un ou plusieurs épis.

L'équinoxe de l'automne avait pour signe une Balance. Il n'est point de symbole, après celui des Gémeaux, qui exprime plus heureusement l'égalité des jours et des nuits de cette saison; et l'espèce d'équilibre qui se trouve alors entre la lumière et l'obscurité, ne peut être mieux caractérisé que par une balance.

Le solstice d'hiver était marqué par un vase d'où s'écoule de l'eau, appelé le Verseau. C'est le symbole des pluies d'hiver; et cette saison, comme on le sait, dans les pays orientaux, d'où nous vient le zodiaque, se distingue des autres par de longues pluies.

L'époque où, après les pluies d'hiver, les moutons peuvent être conduits dans les pâturages, était marquée par un Bélier.

La division qui suit celle du Bélier était caractérisée par le Taureau. Ce signe indiquait le temps du labourage, avertissait les habitans des campagnes qu'ils devaient, avant l'équinoxe du printemps, atteler les bœufs à la charrue, ouvrir le sein de la terre pour y confier les semences. En effet, c'est dans le mois qui précède le printemps que l'on faisait autrefois, et que, dans plusieurs pays, on fait encore les semailles <sup>1</sup>.

Tels étaient, dans l'origine du zodiaque, les principaux signes qui indiquaient les époques les plus intéressantes du cours du soleil et des travaux de l'agriculture.

La précession des équinoxes, par son mouvement progressif, changea en grande partie le système primitif du zodiaque: voici de quelle manière ce changement fut opéré.

Le soleil, après s'être trouvé, pendant plusieurs siècles, à l'équinoxe du printemps, dans le signe des Gémeaux, arriva au même équinoxe dans la division zodiacale marquée par le signe du Taureau, et parcourut entièrement cette division dans l'espace de 2151 ans.

Pendant qu'il séjournait dans ce dernier

<sup>&#</sup>x27;C'est le premier précepte que, dans ses Géorgiques, Virgile donne aux agriculteurs:

Vere novo, gelidus canis quum montibus humor Liquitur, et zephyro putris se gleba resolvit, Depresso incipiat jam tum mihi taurus aratro Ingemere, et sulco attritus splendescere vomer.

signe, on dut remarquer, pour la première fois, que plusieurs autres signes du zodiaque ne coïncidaient plus avec les saisons et les travaux des champs qu'ils devaient indiquer, et que le symbole n'était plus applicable à l'objet symbolisé. Un tel désordre ne pouvait subsister sans rendre le cercle zodiacal inutile, et ses indications fausses. En effet, le Lion ne se trouvait plus au solstice d'été; les Epis ne marquaient plus l'époque des moissons, ni la Balance l'équinoxe d'automne, ni le Verseau le solstice d'hiver.

Il aurait fallu, pour remédier complètement à ce désordre, déplacer tous les signes symboliques, et, les faisant rétrograder d'une division, suivre la marche de la précession. Ce changement eût été praticable pour le zodiaque artificiel, mais ne le fut point pour le zodiaque céleste. Il aurait fallu changer la dénomination des constellations comprises dans les différentes divisions de la zone céleste du zodiaque; il aurait fallu changer notamment celle du groupe d'étoiles qui formait dans le ciel la constellation des Gémeaux, et qui était, depuis plusieurs siècles, consacré par la religion, comme signe de l'époque la plus intéressante de l'année, comme le symbole du soleil régénérateur de la na-

ture ; groupe d'étoiles qui constituait la divinité antique, adorée sous les noms de Dioscures ou de Castor et Pollux; constellation précieuse, sur-tout aux navigateurs, auxquels ces étoiles servaient de guide. Le culte des Gémeaux, des Dioscures ou de Castor et Pollux, qui formait la partie essentielle des fameux mystères de Samotrace, était trop fortement établi, avait jeté des racines trop profondes dans l'opinion publique, pour le détruire; et les étoiles qui composent cette constellation ou ce signe céleste étaient trop connues du peuple, avaient trop souvent fixé ses regards religieux, pour changer leur nom, et anéantir par ce changement le culte et la divinité. On ne pouvait non plus, sans heurter de front toutes les idées reçues, sans renverser les principes religieux consacrés par l'habitude, transporter le nom de la constellation des Gémeaux, des Dioscures, des dieux Castor et Pollux, à la constellation voisine, appelée le Taureau. Le succès d'une telle entreprise était devenu impossible : on ne le tenta point. Ainsi, quoique la constellation des Gémeaux n'indiquât plus l'équinoxe du printemps, on lui conserva, dans le zodiaque céleste et artificiel, sa figure et son nom. Ce nom et

cette figure symbolique, par respect pour la religion, ne furent plus appliqués à l'objet symbolisé; celui du Taureau, qui ne peut être le symbole de l'égalité des jours et des nuits, le remplaça dans l'équinoxe du printemps.

Si le culte s'opposa au déplacement du signe des Gémeaux, il n'en fut pas de même des autres signes. Les constellations, qu'ils caractérisaient, n'étaient pas encore un objet d'adoration, et tenaient plus à la science qu'à la religion astronomique. On put, sans contrarier les idées religieuses, les déplacer et les faire coıncider avec les principales révolutions célestes dont chacun de ces signes était le symbole. Ainsi, à l'exception des Gémeaux, qui n'étaient plus à l'équinoxe du printemps, du Taureau qui s'y trouvait, et peut-être du Bélier qui l'avoisinait, tous les autres signes éprouvèrent un déplacement: qui les fit passer de la division zodiacale: qu'ils occupaient, à la division voisine. Les Lion se retrouva en conséquence au solstice: d'été, le Verseau au solstice d'hiver; les Epis furent replacés à l'époque des moissons, et la Balance occupa de nouveau la place marquée par l'équinoxe de l'automne.

Ce changement opéré sur les zodiaques ar-

les Gémeaux et le Lion, entre l'ensemble des signes qu'on rendit mobiles, et les signes qui furent immobiles. Ce signe soustrait est inconnu. Ce changement dut, par la même raison, laisser un vide entre le Verseau et le Bélier. Ce vide fut rempli sans doute par le signe des Poissons, symbole des eaux ou de la pêche, qui semble n'être placé que comme un supplément au signe du Verseau qui l'avoisine, et qui caractérise aussi les eaux ou la pêche. C'était en effet au mois où répond ce signe que, suivant Elien, les Egyptiens faisaient leur grande pêche.

Il suffit de jeter les yeux sur une figure du zodiaque, pour concevoir l'idée de ces déplacemens.

Les trois signes qui sont restés immobiles au milieu de ces changemens, les Gémeaux, le Taureau, le Bélier, et qui ont successivement marqué l'équinoxe du printemps, ont reçu un culte distingué. On les a tous trois successivement qualifiés de Dieux Sauveurs et Régénérateurs; on a vu en eux le soleil printanier, qui répand par-tout la lumière et la vie, triomphe des ténèbres, ressuscite et féconde la nature. Le culte du Taureau, qui marquait l'équinoxe du printemps, lorsque

le sabéisme et la science astronomique faisaient les plus grands progrès, fut presque
universel. On poussa la dévotion pour ce signe jusqu'à l'adorer lui-même, jusqu'à adorer l'animal qui était son image vivante. On
sait que les taureaux Apis, Mnevis ou Bacis,
reçurent, dans différentes villes de l'Egypte,
les honneurs divins, et que cet animal, qui a
fourni matière à plusieurs fables mythologiques, est encore révéré chez les Indiens, dont
la religion a pour base le sabéisme ou le
culte des astres.

Les autres signes figurent aussi dans la mythologie, et quelques-uns ont été érigés en divinités. L'homme aux pieds de bouc, portant la chèvre et les chevreaux, fut l'origine du dieu Pan; le signe des Epis fut celle de Cérès, et la Balance celle de Thémis.

L'équinoxe du printemps, après s'être trouvé pendant 2151 ans dans le Taureau, abandonna ce signe pour passer dans celui du Bélier. Ce fut environ quatre cents ans avant notre ère vulgaire que ce passage eut lieu. Le culte des astres, le sabéisme, était alors arrivé à son terme; ses combinaisons étaient épuisées; cette religion était fixée. D'ailleurs, les progrès des connaissances humaines, de nombreuses sectes philosophi-

ques répandues en Asie, et l'attachement du peuple à ses anciens dogmes, s'opposaient à ce que le culte du Bélier reçût une consistance pareille à celle qu'avait acquise le culte du Taureau. Cependant il fut adoré à Saïs, dans la Haute-Egypte, et en Perse, sous la figure d'un agneau, comme Dieu Sauveur et Régénérateur, sous les mêmes titres qu'avaient été adorés le Taureau et les Gémeaux.

L'arrivée de l'équinoxe du printemps dans le signe du Bélier, n'apporta en conséquence dans le zodiaque artificiel pas plus de changement, que n'en a apporté son arrivée récente dans le signe des Poissons.

C'est ainsi que les signes symboliques du zodiaque qui, dans l'origine, ne servaient qu'à indiquer les points principaux du cours annuel du soleil, et les époques des travaux de la campagne; qui ne servaient qu'à remplir le but de nos calendriers ou almanachs, devinrent par la suite des temps, par le respect des peuples pour cette institution antique et nécessaire, des objets divins, des divinités plus ou moins révérées.

Les calendriers rustiques des anciens, l'almanach de bois dont MM. Lancelot et Court de Gebelin ont donné la description, les almanachs mécaniques dont se servent les Turcs, et notre almanach du berger, se rapprochent

Les constellations comprises dans la ceinture zodiacale, ne fixèrent pas seules l'attention des hommes, et leurs signes, ainsi que ceux du soleil et de la lune, ne devinrent pas les seuls fétiches artificiels des astres consacrés par le culte. L'habitude d'observer le ciel fit apercevoir la mobilité de quelques planètes, et bientôt reconnaître leur révolution. Il n'est pas probable que les cinq planètes furent toutes découvertes en même temps. Celles dont les mouvemens sont plus perceptibles, celles que nous nommons Vénus, Mercure, Mars, durent être les premières observées. La simplicité de leurs signes, les rapports qui se trouvent entre leurs formes, concourent encore à prouver qu'elles furent découvertes à des époques voisines.

L'éloignement du soleil, et la lenteur de la marche des autres planètes, appelées Jupiter et Saturne, par conséquent la difficulté d'observer et de calculer leurs mouvemens, jointe à la forme compliquée de leurs signes, me persuadent qu'elles ont été découvertes longtemps après les trois premières.

par leur simplicité, du motif et de la simplicité du zodiaque dans son institution primitive. Ces planètes ayant, comme le soleil, un cours réglé, furent, ainsi que cet astre, considérées comme divinités. Il fallut leur donner des noms. Chaque nation de l'Orient, à cause de la diversité des langues, exprimait le mot générique Dieu par un nom différent. On choisit les noms des fétiches les plus célèbres parmi ces nations, et on les appliqua aux nouvelles divinités: ainsi ces planètes reçurent les dénominations des fétiches déja adorés. De quelle autre qualification eût-on pu honorer ces divinités célestes, si ce n'est de celles que portaient des divinités existantes sur la terre, et qui étaient seules capables d'inspirer un sentiment religieux?

Il fallut aussi leur donner des signes, afin de les indiquer sur le calendrier. Ces signes ne pouvaient être symboliques, car aucun objet sur la terre n'avait assez de rapport et d'analogie avec ces corps célestes mobiles, pour être figuré à leur place, pour les représenter. Les planètes, d'ailleurs, ne marquaient aucun phénomène intéressant pour les hommes; leurs mouvemens n'indiquaient ni le retour des saisons, ni les époques des travaux des champs; ainsi, ni les saisons ni les travaux des champs ne fournissaient de symboles convenables. Pour figurer les trois

planètes qui furent les premières connues, Mercure, Vénus, Mars, on employa le cercle, auquel on ajouta, pour les distinguer entre elles, l'image des divinités fétiches dont elles portèrent les noms. Elles furent figurées par un cercle, comme l'était le soleil, à cause des rapports qu'elles avaient avec cet astre qui, comme elles, avait un cours réglé; mais le cercle qui les représentait était moins grand que celui du soleil, parce que ces planètes paraissaient moins grandes que cet astre.

Pour distinguer le signe de la planète de Mercure, on ajouta à son cercle le caractère Tau, qui est une croix ou un T. C'est l'image du Thoth, qui, comme je le dirai dans la suite, consistait en une colonne de bois ou de pierre près de la cime de laquelle était une traverse qui portait ordinairement des inscriptions relatives au culte, à la politique, à la morale et aux sciences. Je prouverai que le Thoth ou la colonne cruciforme, était la même divinité fétiche que l'Hermès des Grecs, que le Mercure des Etrusques et des Celtes 1.

Mais on donna au signe de Vénus une forme

Les Égyptiens nommèrent Thoth la planète que les Grècs appelaient Hermès, et que les Latins appelaient Morcure.

pareille à celle que je viens de décrire : il fallut donc ajouter au cercle de Mercure un caractère qui l'empêchât d'être confondu avec le signe de Vénus. On y ajouta deux formes d'ailes, emblème de la vélocité de sa révolution autour du soleil; car, comme on le sait, Mercure est, de toutes les planètes, celle dont la révolution est le plus promptement terminée. Ces ailes, lorsque, dans la suite, on eut personnifié Mercure, furent appliquées à sa tête, à ses talons, à son caducée.

Je ne crois pas, comme le pensent quelques savans, que ce soit le caducée de Mercure qui ait fourni les ailes au signe de cette planète; mais il est plus satisfaisant de croire que c'est le signe de la planète qui a transmis ses ailes au caducée de Mercure; parce que ce signe est bien antérieur aux figures humaines données à ce dieu, et au caducée qu'on lui fait tenir à la main, parce que ce qui est simple est plus ancien que ce qui est composé.

La planète de Vénus fut également représentée par un cercle, auquel est réunie la marque distinctive du *Tau*. Ce signe ne diffère de celui de Mercure, que parce qu'il est privé d'ailes; mais pourquoi cette planète porte-t-elle comme Mercure le caractère du Tau ou de la croix?

Pour résoudre cette question, il faut que je pose en principe ce qui n'est pas encore prouvé, maisce qui le sera dans la suite. Thoth, qui avait pour image le caractère Tau, n'était qu'une pierre brute dressée, une de ces colonnes cruciformes et limitantes si célèbres dans l'antiquité, qui, ainsi qu'il a été dit, portait ordinairement des inscriptions, et fut adorée en Egypte comme un dieu fétiche.

Vénus était également, dans son origine, une pierre brute comme le Thoth. Cette pierre était honorée chez plusieurs peuples voisins de l'Egypte, par des cérémonies fort étranges, et dont je parlerai dans la suite 1. On voit maintenant pourquoi deux divinités semblables dans leur origine, par la matière et par la forme, ont eu dans leur signe des caractères communs, le Tau qui désigne le Thoth, et qui, dans la plupart des alphabets orientaux, est représenté par une croix. On sait au surplus que le signe Tau ou de la croix, faisait partie des cérémonies du culte de Vénus 2.

Voyez ci-après, chapitre XX.

<sup>2</sup> Je ne puis m'empêcher, ici, de rapporter les interprétations de quelques savans, qui différent de la mienne sur

Voilà donc deux divinités fétiches, deux pierres adorées, chacune dans différens pays, et portant en conséquence une dénomination différente, qui ont fourni leur nom et les caractères qui leur sont propres, à deux des planètes les plus anciennement connues,

le signe de Vénus. Les uns y ont vu une clef allégorique qui ouvrait la nature au printemps, comme si cette planète ne paraissait ou ne se faisait distinguer que dans cette saison de l'année. Il faudrait dire aussi que le signe de Mercure représente une clef, puisqu'il est presque semblable à celui de Vénus; et que le signe de Mars représente une partie de clef, puisque, comme les deux autres signes, il a la forme d'un anneau ou d'un cercle.

Court de Gebelin voit dans le signe de Vénus, le Miroir de cette déesse. Comment accorder l'opinion de ce savant sur la haute antiquité des signes des planètes, avec l'époque bien moins antique de l'invention des miroirs, invention qui annonce des progrès dans les arts de luxe? Il faudrait que les miroirs fussent plus anciens que les signes des planètes, pour que cette opinion eût quelque fondement; car le modèle existe avant la copie. Ce qui doit fixer l'opinion à l'égard de ce signe, et démontrer l'erreur de ceux qui y voient un miroir, c'est que la plupart des monumens égyptiens qui nous représentent des figures humaines, portent une image de ce signe, et passent, pour le tenir, quatre doigts de la main dans le cercle évidé ou l'anneau qui en fait partie : or, si ce cercle ou cet anneau servait de cadre à une surface polie, à un miroir, la main ne passerait pas à travers comme on le voit dans les figures antiques, et notamment dans la belle figure d'Isis qui est au Muséum des Antiques du Louvre. à celles que nous nommons Mercure et Vénus. Voyons maintenant quelle sut l'origine du signe de la planète que nous nommons Mars.

Cette planète, connue peu de temps sans doute après les deux premières, est comme elles figurée par un cercle ou anneau auquel est joint un caractère distinctif représentant la pointe d'un dard ou d'une lance.

Chez les peuples guerriers, une lance, une épée était un dieu fétiche, ordinairement appendu à une colonne consacrée, ou aux branches d'un arbre adoré. Cette arme vouée à la divinité, devenait avec le temps un objet d'adoration. Un fait fera sentir comment une épée a pu devenir un dieu: c'est Plutarque qui nous le fournit. César, pendant ses exploits dans les Gaules, avait perdu son épée en combattant contre les Auvergnats; ceuxci s'en emparèrent, et siers d'une pareille conquête, l'appendirent dans leur sanctuaire. Quelque temps après, César passant dans ces lieux, y aperçut son épée; il ne put s'empêcher d'en rire. Ceux qui l'accompagnaient lui conseillèrent de la reprendre, il s'y refusa, en disant, qu'il ne pouvait y toucher, puisqu'elle était consacrée 1.

Plutarque , Vie de César.

Les Scythes, les Celtes et les Romains, et plusieurs autres peuples belliqueux, rendaient à une lance, à une épée, les honneurs divins. Les Scythes plantaient au milieu de leur sanctuaire une vieille épée que chaque peuple conservait religieusement. Ils faisaient couler dessus le sang des victimes, et sur-tout celui des prisonniers qu'ils avaient faits à la guerre. « Les nations scythes, suivant Hé-« rodote, élèvent dans les lieux destinés à « leurs assemblées, une pile de bois menu, au « haut de laquelle elles plantent un vieux ci-« meterre qui leur tient lieu de simulacre de « Mars. Elles offrent tous les ans à ce cimeterre « des sacrifices de chevaux et d'autres ani-» maux, et lui immolent un grand nombre « de victimes ; elles lui sacrifient aussi le cen-« tième de tous les prisonniers qu'elles font sur « les ennemis » 1. Les Gètes, les Goths, les Alains, les Sarmates rendaient un culte à une épée; et ce culte s'est conservé long-temps parmi eux. Du temps d'Ammien Marcellin, c'est-à-dire sous l'empire de Valens, les Alains adoraient encore une épée. « Ces peu-« ples, dit cet historien, qui n'ont aucune es-« pèce de temple pour leur culte, plantent « en terre, avec des cérémonies barbares,

Hérodote, Melpomène, liv. 4, sect. 62.

« une épée nue, qu'ils adorent avec beau-« coup de vénération, comme étant le dieu « Mars » <sup>1</sup>.

Les Romains adoraient une lance, et c'était là leur Mars, comme le témoigne Varron. En effet, le mot Quirinus, qui était aussi le surnom de ce dieu, dérivait de curis, qui, chez les anciens Sabins, signifiait une lance.

Ainsi, lorsque les sabéistes eurent découvert la planète que nous appelons Mars, et qu'ils voulurent la diviniser, ils empruntèrent le nom et la figure des fétiches adorés chez plusieurs peuples comme divinités de la guerre, et ils caractérisèrent le signe de cette planète par la pointe d'une lance, ainsi qu'elle est encore représentée.

Il serait déraisonnable de donner à la formation du signe de Mars, une explication contraire à celle que je présente. Il faudrait supposer que c'est la figure du fer de la lance qui caractérise ce signe, qui a donné l'idée d'adorer des épées, des lances, à des peuples barbares, qui certainement, à l'origine trèsreculée de ce culte, n'avaient nulle connaissance de la planète de Mars, et encore moins de son signe. Les peuples guerriers adoraient une arme offensive, non parce que le signe

Amm. Marcellinus, lib. 31, cap. 2,

de cette planète portait le fer d'une lance, mais parce que l'épée ou la lance, dans les mains des braves, procurait la victoire, objet le plus cher de leur ambition. Ils adoraient certaines épées, parce que dans l'origine elles avaient servi à quelques héros célèbres par des exploits glorieux, ou des conquêtes éclatantes. On les conserva comme des reliques précieuses qui participaient à la vertu guerrière de ceux qui les avaient portées avec succès. Ils crurent qu'elles contenaient quelque force secrète et divine; aussi Attila, roi des Huns, ayant recouvré par hasard une vieille épée consacrée, se persuada qu'elle lui assurait l'empire de l'univers, et la victoire dans toutes les guerres qu'il entreprendrait 1

Ces peuples barbares ne voyaient point dans cet objet d'adoration un être fort su-périeur à la nature, un être tout-puissant, et maître souverain des événemens de la guerre : leurs idées étaient trop bornées, trop grossières pour concevoir une essence purement spirituelle et dégagée de la matière; Mars n'était donc point pour eux un dieu dans l'acception étendue que nous donnons

Jornandès, Hist. Gotth., cap. 35, p. 661, 662.

à ce mot; mais ils voyaient dans l'épée ou la lance sacrée qu'ils appelaient Mars, un talisman, un fétiche qui pouvait contribuer au succès deleurs guerres, à la gloire de leurs nations.

Le nom de cette divinité terrible paraît même, dans son origine, n'avoir signifié qu'une arme offensive; d'où sont dérivés les mots marasseau, martel, marteau, braquemar, etc., espèce d'armes autrefois fort en usage, ainsi que les mots meurtre, martyr, etc., qui sont les effets de ces mêmes armes 1.

Telle fut la cause des dénominations et des signes des trois planètes les plus faciles à reconnaître et les plus anciennement connues. Je passe aux deux autres, dont l'observation plus difficile à cause de leur éloignement et de la lenteur de leur marche, a dû être beaucoup plus tardive.

La planète la moins éloignée du soleil après Mars, est celle que nous nommons Jupiter. Sa découverte dut faire une forte sensation parmi les astronomes. Le grand éloignement de cette planète, relativement aux précé-

<sup>&</sup>quot; Mars, appelé par les Latins Mavors, par les Gal" lois Mawrth, par les Bretons Meurth, dut sa dénomi" nation au celto-scythique Mawrther, un meurtrier. "
Origines Gauloises, par Latour-d'Auvergne, p. 166.

dentes, la grandeur de son orbite, l'importance et la nouveauté de cette acquisition, dans un temps où le sabéisme devait être dans sa plus grande vigueur, lui firent donner une dénomination digne de la haute idée que les prêtres astronomes se formèrent de cette nouvelle divinité.

Les Egyptiens lui appliquèrent le nom du soleil, qui, à ce qu'il paraît, était, dans les premiers temps, appelé O; cri d'admiration, exclamation adoratrice, dont le caractère graphique est l'image même du soleil. Ils formèrent de cette voyelle la syllabe on, qui fut le nom connu et particulier qu'ils donnaient au soleil. On, om, chon, furent même, chez les Grecs, des syllabes qui exprimaient seules, ou servaient à composer les noms des dieuxsoleils Hercule, Bacchus, Apollon. Ainsi la

Quelques savans trouvent des rapports entre on, soileil des Egyptiens, et le o'm des Indiens, qui est un mot mystérieux qu'ils n'osent prononcer. Onam est le nom d'une fête qu'ils célèbrent avec pompe en l'honneur du soleil. O-mi-to ou Amidas, est le souverain dieu des Japonais, qui paraît avoir été le soleil. Chez les Grecs, les syllabes o, on, chon, avaient des rapports avec leurs dieux-soleils. Oaxès, Oaxas, étaient fils du soleil Apollon. Ogoa ou Osogo formait le surnom de Jupiter, à Mylasa, ville de Carie. Omadius, Omasius, Omeste, étaient des surnoms du dieu-soleil Bacchus, et Chon chez les

planète que nous nommons Jupiter, fut appelée O par les Egyptiens; nom auquel on adjoignit dans la suite, pour la distinguer du soleil, la qualification de Siris, qui, suivant quelquessavans, signifie astre, et même soleil; et suivant d'autres, puissant, maître, seigneur, etc. O-Siris fut le nom de cette planète, et ce nom exprimait aussi la divinité suprême du soleil.

En amalgamant le mot thoth, nom générique de dieu, chez les Egyptiens, avec O, nom du soleil chez le même peuple, les Grecs en composèrent leur the os et leur ze-us qu'ils prononçaient dzeous: c'est ce dernier nom qu'ils donnèrent à la planète de Jupiter. Les Romains sirent de ce mot leur iou et leur deus, leur iou-pater, deus-pater ou dispiter, ensin

Egyptiens, celui du soleil Hercule; Choès, Cholas, étaient les noms de deux fêtes célèbrées en l'honneur de Bacchus. Les mots Baal, Beel, Bel, Belin, Abel, etc., qui signifient maîtres, seigneurs, dominateurs, dans presque toutes les langues orientales, et qui étaient appliqués à la divinité, ont servi, comme l'assurent Selden et autres savans, à composer le nom Apollon: il n'a fallu qu'a-jouter la syllabe o ou on pour compléter ce nom du soleil. On voit qu'Apollon signifie le seigneur O, le seigneur soleil; ce nom ne diffère de celuid'O-Siris que par la qualification qui termine ce dernier. O, dans l'un et l'autre mots, signifie soleil, et Siris est une qualification égyptienne qui exprime maître, seigneur.

Jupiter, c'est-à-dire, dieu le père; et cette dénomination latine paraît être une traduction de l'O-Siris des Egyptiens 1.

Les Grecs et les Romains, chez qui le tonnerre était révéré comme une divinité terrible, lui attribuèrent l'image de la foudre, s'il est vraique le signe de Jupiter soit cette image, comme on le dit. Il est certain que Jupiter, qui avait été dans l'origine un dieu-soleil, et qui cessa de l'être parce que dans la suite on introduisit chez ces peuples d'autres divinités de cet astre, ne fut plus que le dieu de l'air, de l'atmosphère, le génie qui présidait dans le ciel. En conséquence, lorsque l'idolatrie fut en vigueur, on le représenta toujours armé de la foudre; et il est présumable que le signe sous lequel la planète qui porte son nom est indiquée, offre l'image, quoique imparfaite, de cet accident rapide de la nature.

Si Osiris avait chez les Egyptiens le double emploi de figurer le soleil et la planète que nous appelons Jupiter, le Zeus des Grecs et le Jupiter des Romains avaient également le double emploi de dieu suprême du ciel et de l'atmosphère, et de génie de la planète qui

D'O on a fait sans doute ou, iou, jou, et Siris a été traduit par le mot latin pater, père, qualification donnée à presque tous les dieux.

portait leur nom. On voit que les Egyptiens, les Grecs et les Romains se sont accordés à donner chacun la même dénomination à deux objets divinisés, et cette conformité vient à l'appui des rapports étymologiques que j'ai tirés des noms de ces objets.

Quant à la confusion qui résulte du même nom donné à deux objets différens, la mythologie en offre plusieurs exemples qui attestent la pauvreté des langues primitives.

Saturne est la planète la plus éloignée du soleil que les anciens aient connue. Elle reçut différens noms chez différens peuples de l'Orient. Je ne m'y arrêterai point. Je dirai seulement que les Grecs la nommaient Chronos, qui signifie le Temps, peut-être à cause du long espace de temps que met cette planète à parcourir son orbite. Les Romains la nommèrent Saturne. Ce nom semble étranger à la langue latine, et ne signifie point le temps, comme Chronos chez les Grecs. Plusieurs savans pensent qu'il dérive du mot sator, qui sème, qui plante; ou d'autres mots de la même famille, qui ont en latin une signification pareille: alors ils ont vu dans Saturne l'emblème de l'agriculture. D'autres le font venir du mot sator, qui a une signification différente, et qui exprime père,

créateur, celui qui engendre. Si je m'arrête à cette explication, et si je joins au mot sat le nom d'Uranus, divinité qui a tant de rapport avec Saturne, et dont il est le fils suivant la Fable, je forme Saturanus ou Saturnus 1. En décomposant les diverses parties de ce mot, je trouve que sat signifie père ou maître, et qu'ur, our, dans presque toutes les langues de l'Europe et de l'Asie, signifie bordure, entourage. Il reste anus ou annus, qui exprime cercle, anneau; Saturne pourrait donc être traduit par le père de la bordure du cercle. Uranus était la partie apparente du ciel que borde ou termine l'horizon, ou bien ce cercle visuel où le ciel semble toucher la terre, et où la terre semble être la bordure qui encadre le ciel. Quel objet doit mériter, aux extrémités de l'horizon, le titre de père, de maître, de dominateur qu'exprime le mot sat, sator, si ce n'est les montagnes qui le dominent, et qui, par leur hauteur, semblent atteindre les cieux, d'où les vents, les orages et autres accidens de l'atmosphère, prennent naissance? Saturne serait donc une divinité

La formation de ce nom est plus sensible chez les Indiens. Court de Gebelin dit: On trouve également dans la mythologie des Indiens un roi nommé Satouranouno.

Allégories orientales, p. 40.

montagne. Les hautes montagnes dont la cime se perd dans les nues, et que les anciens croyaient être attenantes au ciel, ont fait imaginer aux poètes que Saturne était fils d'U-ranus ou du Ciel. Si leurs cimes s'élevaient dans les cieux, leurs bases reposaient sur la terre; aussi les poètes ont-ils donné à Saturne la terre pour mère.

Le culte de Saturne fut porté en Italie par les Phéniciens. Ce pays, semé de hautes montagnes, fut très-convenable à cette divinité; aussi les fables portent que ce dieu y régna long-temps, ce qui signifie que son culte fut de longue durée. Elles lui donnent pour épouse Rhéa, qui est une montagne de la Troade. Enfin, ce qui contribue à fortifier cette opinion, que je n'émets cependant que comme une conjecture, c'est que quelques montagnes ont conservé long-temps le nom de Saturne. Il en est une qui s'élève dans la plaine d'Athènes, et qui portait ce nom. Suivant Justin, Festus et quelques autres écrivains, la montagne sur laquelle fut bâti le Capitole, portait aussi le nom de Saturne.

Le règne de Saturne et de Rhéa fut, disent les poètes, le règne de l'innocence et de l'âge d'or, parce que de tout temps l'homme a vanté le passé aux dépens du présent, et confond toujours la simplicité, la grossièreté des mœurs avec leur pureté.

Ainsi le nom de la divinité des montagnes en Italie, aurait été appliqué à la planète que nous nommons Saturne; et ce n'est pas, comme nous l'avons vu, le premier exemple de l'application du nom des fétiches naturels ou artificiels aux autres divinités.

Quant au signe de cette planète, ceux qui voyent dans Saturne un dieu de l'agriculture, disent qu'il est l'image d'une faux, instrument des cultivateurs. Ceux qui y voyent le Chronos des Grecs, disent que ce signe est aussi une faux, la faux du temps, emblême de la destruction. D'autres nomment l'instrument qui caractérise Saturne, une harpé. La harpé est une espèce d'arme plate, courte et recourbée: on en voit l'image dans un basrelief qui représente le trône de Saturne, et cette vue suffit pour prouver que la harpé est très-différente de la faux. D'ailleurs, les monumens antiques qui représentent Saturne avec ce dernier instrument, sont trèsrares, ou peut-être il n'en existe pas 1.

La harpé de Saturne est une arme offensive : les fables mythologiques le prouvent.

Voyez les Monumens antiques et inédits de Millin, t. I, p. 218.

C'est avec la harpé que Jupiter combat Typhon; c'est avec cette arme tranchante que Mercure coupe la tête à Argus; c'est cette arme que Mercure donne à Persée pour couper la tête à Méduse. Cette harpé, qui a évidemment donné naissance au signe de Saturne, n'était peut-être qu'un instrument destiné aux sacrifices, qu'une espèce de glaive ou de hache qui servait à égorger les victimes immolées à Saturne sur les montagnes. L'usage sacré auquel on l'employait la rendit sacrée; aussi figure-t-elle avec distinction dans les fables et dans les monumens mythologiques.

Cette arme divinisée sera devenue l'emblême du dieu, et aura servi de modèle au signe de sa planète 1.

Je taxe moi-même de conjectures l'origine que j'attribue aux signes des planètes; mais celle qu'on leur a prêtée jusqu'à présent me paraît tout aussi conjecturale, et moins convenable à la condition des hommes, à l'état des lumières des temps reculés où on les a mis en usage. Quoi qu'il en soit de la justesse de ces explications, toujours est-il cer-

<sup>&#</sup>x27;La harpé paraît avoir été, chez les anciens Grecs, ce qu'est, chez les sauvages de l'Amérique, le casse-tête ou tomahauk.

tain que les signes de Jupiter et de Saturne appartiennent à une époque différente de celle où les signes de Mercure, de Vénus et de Mars ont été inventés; que les planètes de Jupiter et de Saturne, par leur éloignement et la lenteur de leur marche, ont dû être observées plus tard, et que leurs signes, par conséquent, ont dû être inventés longtemps après ceux des autres planètes, avec lesquelles ils n'ont d'ailleurs aucun rapport de configuration.

Les signes du zodiaque étaient devenus depuislong-temps des objets de culte, et même des divinités, dont quelques-unes tinrent le premier rang dans la mythologie. Les signes des planètes, dont les dénominations et les formes étaient empruntées des anciennes divinités fétiches, obtinrent sous ce dernier rapport, et comme faisant partie du calendrier, les hommages religieux des mortels. On leur attribua une vertu occulte, surnaturelle, et une influence sur les élémens, les végétaux et les animaux, pareille à l'influence vraie ou chimérique qu'on accordait aux astres même qu'ils représentaient. On imagina des rapports secrets entre les douze signes du zodiaque et ceux des planètes et des autres constellations; et ces rapports donné-

rent matière à plusieurs fables mythologiques. Les dénominations de tous ces signes, fournies par le hasard ou la nécessité, servirent à earactériser l'influence des astres qu'ils représentaient, et l'influence des signes même. Ces dénominations furent le fondement de cette science religieuse si célèbre chez les anciens, et si méprisée aujourd'hui, qu'on appelle astrologie, Magie. Elle fut en vigueur chez les Egyptiens, chez les Chaldéens, chez les Perses, et se répandit avec le sabéisme dont elle était l'abus, chez presque tous les peuples de la terre. Par elle on lisait dans l'avenir, on éludait les lois du destin, on les dictait; on interrompait l'ordre de la nature, on le dirigeait à son gré; on forçait les élémens, les dieux même, par une certaine disposition donnée à ces signes, à se soumettre à la volonté de celui qui les disposait convenablement. Les lames caractérisées, les anneaux de Thrace, les anneaux constellés, les talismans, les amulettes chargées des signes du zodiaque, de ceux des planètes et des autres constellations, étaient les principaux moyens de cette science vaine et ridicule, et sont aujourd'hui les tristes monumens des erreurs des hommes et de leur crédulité facile 1.

On a vu des savans s'occuper sérieusement de cette

Ainsi ces signes devinrent de véritables fétiches, les fétiches artificiels des astres; ainsi le sabéisme, enté sur le fétichisme, produisit des fruits qui décelaient leur double origine, produisit des fétiches artificiels qui, par leur forme, appartenaient au sabéisme, et par l'espèce de puissance occulte qu'on leur attribuait, à l'ancien fétichisme.

science. Ticho-Brahé employa beaucoup de temps et de recherches pour composer son Calendarium naturale magicum, qu'il publia en 1592, sous le nom de Gros-chedel ab Aicha. C'est une grande estampe, aujour-d'hui fort rare, de plus de trois pieds de haut, chargée d'une multitude de figures et de signes astrologiques. L'art des prédictions, la manie de connaître et de deviner l'avenir, de se prémunir d'amulettes et de talismans constellés pour détourner le malheur et fixer la fortune, étaient alors le délire de toutes les têtes, et sur-tout des têtes couronnées. L'Etoile nous apprend que sous Charles IX il y avait jusqu'à trente mille astrologues à Paris.

## CHAPITRE VIII.

Des fétiches artificiels extraits des montagnes adorées: Des frontières, de leur largueur, de leur dénomination.

Les hommes, à une certaine époque, tirèrent des montagnes sacrées des parties de rochers qu'ils transportèrent et placèrent ailleurs. Ils étaient persuadés que ces parties détachées conservaient le caractère sacré et l'influence des montagnes divines dont elles étaient extraites. Je dirai bientôt quel fut le motif de ces extractions, quel fut l'emploi de ces parties extraites, quelles furent leurs formes. On verra qu'elles devinrent une des principales sources de l'idolatrie, une des matières les plus abondantes que les allégoristes aient mises en œuvre pour composer leurs fables et créer des divinités. Le sujet est ample; je le traiterai dans tous ses détails: j'atteindrai par une route nouvelle jusqu'à la vérité, et déchirerai tout entier le voile allégorique qui l'a jusqu'à présent caché à tous les yeux.

La route que je me suis tracée pour parve-

nir à ce but, a été difficultueuse; je dois l'aplanir à mon lecteur, guider ses premiers pas, et l'environner ensuite de toutes les lumières qui m'ont dirigé au milieu des ténébres. Je le conduirai d'abord sur les frontières des nations: elles furent le théâtre des premières institutions civiles et religieuses; c'est là que le culte a pris naissance. Cette assertion paraît étrange: je vais en prouver la vérité.

Examinons d'abord ce qu'étaient les frontières dans leur origine.

Dans l'état primitif des sociétés, les nations établies sur le sol qui les avait vu naître, qu'elles avaient choisi, ou que le hasard leur avait offert, laissaient entre elles un vaste intervalle de terrain inculte qui rendait les communications rares, difficiles, et leur servait en quelque sorte de rempart réciproque contre les atteintes de leur propre barbarie et de leur haîne mutuelle.

Il en était à peu près de même des hordes qui composaient chaque nation. Des fleuves, des rivières, des forêts impénétrables, des chaînes de montagnes étaient ordinairement les limites naturelles qui divisaient les peuplades, et formaient les frontières des peuples.

Nous avons un exemple de l'état des na-

l'état des nations modernes qui ne sont pas civilisées. Les sauvages de l'Amérique, les hordes de l'intérieur de l'Afrique, et quelques nations de l'Asie, offrent les mêmes dispositions. Souvent de vastes déserts les séparent les unes des autres; des forêts, sur-tout de larges rivières et des chaînes de montagnes sont des bornes naturelles qui laissent entre leurs territoires réciproques un intervalle très-considérable.

La grande largeur des frontières de quelques nations antiques, et même de certaines nations modernes, est attestée par l'histoire. Les Germains, dont la civilisation à peine ébauchée du temps de César, n'avait point encore altéré leurs coutumes primitives, « se « font, dit ce conquérant historien, un très- « grand honneur de voir leur pays borné par « de vastes déserts; c'est pour eux une mar- « que de courage et un témoignage de la « terreur qu'ils inspirent aux nations limitro- « phes, que de les tenir ainsi fort éloignées « d'eux. D'ailleurs, ces larges frontières les « mettent en sûreté et à l'abri d'une incursion « subite » <sup>1</sup>.

<sup>·</sup> César, Comment., guerre des Gaules, liv. 6.

Pomponius Méla fait, sur ces peuples, la même observation: « Ce n'est point, dit-il, « pour accroître leur jouissance, leur domi-« nation, qu'ils font la guerre à leurs voisins, « mais c'est pour s'entourer de vastes terrains « incultes. »

Les Romains observaient le même usage, et laissaient souvent entre eux et leurs voisins un espace de plusieurs milles qui restait sans culture. Mais le motif que l'on prête à ces peuples n'était pas la seule cause de cette coutume; ils suivaient une ancienne habitude dérivée de l'état originel des territoires des nations, et la suivaient avec d'autant plus d'exactitude, qu'ils y trouvaient leur utilité.

Cet usage existe encore aujourd hui. Chardin nous apprend que la Perse est presque entièrement entourée de frontières si larges, qu'on met trois ou quatre jours à les franchir. « Cet espace est, dit-il, inhabité, quoique le « terroir en soit le meilleur du monde en plu- « sieurs endroits. Il ajoute que les Persans re- « gardent comme une marque de vraie gran- « deur, de laisser ainsi des pays abandonnés « entre de grands Empires; ce qui empêche

5502

Voyez les notes de Montanus et de Brantius, sur le passage cité des Commentaires de César, liv. 6. (Editio Variorum, p. 241).

« les contestations pour les limites, et forme « comme un mur de séparation » 1.

Les Français ont reconnu la nécessité de laisser une bande de terrain inculte entre les différens territoires de nos colonies d'Amérique ou d'Afrique. Les portions de terre concédées sont séparées entre elles par une lisière de douze pieds de largeur, qu'on nomme balisage, et qui sert ordinairement de chemin.

D'après ces faits, on sent que par le mot frontières, on ne doit pas entendre, sur-tout chez les anciens, une simple ligne de démarcation, mais une ceinture de terrain inculte plus ou moins large.

Ce terrain inculte qui entourait et bornait les territoires, était nommé chez les Grecs eremos, dont ils ont fait le mot hermès, les Latins eremus, et les Français herme, mot qui était encore employé il y a deux siècles pour exprimer un terrain sans culture.

Les Romains employaient plus particulièrement pour exprimer une frontière, le mot terminus, terme, que l'on croit dérivé du mot hermès. Il paraît que le mot forum, qui, comme foris et foras, signifiait originaire-

Voyage de Chardin, Description de la Perse, t. IV,

ment ce qui est en dehors, ce qui est hors du territoire, a signifié la même chose, et que c'est des mots forum terræ que nous est venu notre mot frontières. Dans nos anciennes chartes, ce terrain inculte qui bornait les territoires, est nommé terminus antiquus, terminus incretus, et quelquefois termolandes 1.

Les peuples du Nord, les Germains, les Gaulois, les Celtibères, les Etrusques, etc., rendaient le mot frontières par ceux de mark, merk ou marge, qu'on a latinisé par celui de marca, marchia, merca, margo. Ce dernier mot avait passé chez les Romains. Pline nomme les frontières d'un Empire, margines Imperii.

Cette expression s'est conservée dans les nomenclatures géographiques. On y trouve le Fin-Mark, le Danemarck, les Marches de Brandebourg, les Vieilles Marches, le comté de la Mark, les Marches du Poitou, celles de Normandie, du Maine, les Marches Tou-lousaines, la province de la Marche qui sépare le Limousin de l'Auvergne et du Berry, les Marches d'Espagne, la Marche d'An-

Voyez ces différens mots dans le Glossaire de Du= cange, dans son Supplément, et dans le Dictionnaire de la Langue celtique, par Bullet:

cone, la Marche Trévisane, etc. Ces lieux, et une infinité de cantons, villages ou villes qui portent les noms de merc, de la mark ou la marche, ou qui en sont composés, indiquent des pays qui formaient des frontières ou qui en faisaient partie; indiquent des villes ou villages bâtis sur leurs terrains; terrains autrefois incultes, mais qui, par l'effet des événemens politiques, des progrès de l'agriculture et de la population, ont été depuis cultivés et habités.

Les puissances limitrophes s'emparèrent insensiblement des marches, se les partagèrent, ou les englobèrent dans leurs Etats. Quelques-unes de ces frontières conservèrent leur intégrité antique, et formèrent des territoires particuliers, des provinces, même des royaumes. Tels furent le Danemarck, les Marches de Brandebourg, le pays des Marcomans, la Marche, petite province de France, la Marche d'Ancône, province d'Italie, etc.

La Hongrie, dans ses frontières militaires, offre le tableau vieilli des anciennes coutumes des peuples; ces frontières sont larges de plusieurs lieues, ont une administration particulière et différente du reste de ce royaume, ce qui annonce leur ancienne indépendance.

Un exemple de l'ancien étatyles frontières s'est conservé jusqu'à nos jours au milieu de la France. Les Marches du Poitou, quiséparaient cette province de la Bretagne, formaient, depuis l'île de Bouin jusques à Tiffauges, une grande lisière de terrain large d'une demilieue, quelquefois de plus d'une lieue, et longue de quinze à dix-huit. Ce pays, qui comprenait dix-sept paroisses, avait conservé des priviléges qui constataient son antique état et son indépendance des provinces voisines. Il était exempt de tailles, de gabelles et d'autres droits auxquels les provinces du Poitou et de Bretagne étaient assujetties.

Il semble qu'au commencement de la seconde race des rois de France, il existait encore des marches ou des frontières qui étaient
conservées dans leur état primitif. Dans la
charte de division de son Empire, Charlemagne recommande à ses fils de respecter les
frontières de leurs territoires réciproques, de
ne rien diminuer de leur superficie : « Que
« nul, y est-il dit, se permette d'envahir les
« possessions de son frère, d'en franchir les
« limites, d'entrer dans ses Etats pour y porter
« la dévastation, ni d'en diminuer les marches,
« vel marcas minuendas »; ce qui suppose

que les marches, à cette époque, avaient une certaine largeur.

Lorsque ces frontières désertes furent livrées à l'agriculture et envahies par les puissances limitrophes, on nomma les nouveaux habitans de ces terrains défrichés Marchani, Marchiani ou Marcomans. Hermann de Lerbech, dans son Histoire des comtes de Schawenbourg, dit que c'est un usage reçu de nommer Marcomans ceux qui habitent les marches. Il ajoute qu'il y a plusieurs marches dans le pays des Sclavons.

On nomma de même marcio ou marquis, celui qui était chargé de la défense des marches ou des frontières. Ces chefs militaires se rendirent maîtres dans la suite, ettransmirent à leurs héritiers, comme une propriété, des territoires dont ils n'étaient dans l'origine que les administrateurs. C'est ce qui explique l'existence des marquisats et des petites principautés qui se trouvaient ou qui se trouvent encore sur les frontières des provinces et des Etats.

C'est donc une vérité constante, quoique peu connue en géographie, que les frontières ou les marches comprenaient en largeur une certaine surface plus ou moins grande de terrain d'abord inculte et désert, et ensuite cultivé et habité, et que cette étendue de terrain importait anciennement autant à la gloire qu'à la sûreté des nations.

Tenter à diminuer ce terrain indépendant, à l'envahir, c'était déclarer la guerre; aussi voyait-on que pour maintenir la paix, et pour ne point donner d'un côté l'exemple d'un empiètement qui aurait été aussitôt imité de l'autre, chaque peuple limitrophe respectait le terrain des frontières, et s'attachait à maintenirson intégrité primitive. Tacite, en parlant des frontières de la Germanie, dit que cette nation était séparée des Daces et des Sarmates par de hautes montagnes; mais que ces peuples étaient aussi contenus dans leurs limites par une crainte mutuelle.

Chez les peuples qui savaient apprécier les douceurs de la paix, et pour qui la guerre et le brigandage n'étaient pas un besoin, le respect pour les frontières fut porté jusqu'à la superstition. Le vaste terrain qu'elles comprenaient, etoù se trouvaient souvent des lacs, des rivières, des forêts, et sur-tout de hautes montagnes, fut regardé comme un terrain sacré. Ces différens objets, qui très-souvent

A Sarmatis Dacisque mutuo metu aut montibus separatur. (Tacit. Germ., cap. 1).

composaient les frontières, avaient aussi ce caractère religieux. Les frontières étant le plus ordinairement le théâtre de la guerre, c'était là qu'on inhumait en conséquence les braves, morts pour la défense de leur patrie; c'était là que des monumens élevés sur leurs cendres, conservaient leur mémoire, et attestaient leur généreux dévouement. Ces monumens, ainsi que les souvenirs qu'ils rappelaient, étaient pour les frontières un nouveau motif de vénération. Si, aux sentimens de reconnaissance, d'admiration et d'effroi que faisaient naître les rivières, les sources, les bois majestueux et sombres, les montagnes qui perçaient les nues, et tous les accidens imposans ou terribles qui les accompagnent, on joint l'intérêt tendre et respectueux qu'inspiraient les cendres des morts, les monumens qui attestaient leur gloire; si, à tant de moyens propres à remuer l'ame, à l'effrayer, à l'élever, à l'attendrir, on ajoute tout ce que des lieux sauvages, infréquentés et peu connus peuvent offrir à une imagination active et non contrainte par l'instruction, on sentira que le respect pour les frontières et pour les objets qu'elles comprenaient, devait, par des peuples barbares, être porté jusqu'à l'adoration; on ne s'étonnera

plus des illusions qui ont fait de ces lieux le séjour des nymphes, des génies, des manes des héros et des dieux même.

L'opinion que j'expose ne choque point la vraisemblance; pour l'adopter, la raison n'a point d'efforts à faire; elle est conforme aux idées et aux mœurs des peuples anciens ou incivilisés. Mais lorsqu'on a une vérité nouvelle à établir, l'exposition d'une théorie ne suffit pas; il faut l'appuyer de faits, et ne laisser nulle place aux doutes ni aux atteintes d'une juste critique.

Je prouverai d'abord que les montagnes adorées étaient placées sur des frontières, ainsi que les fétiches extraits de ces montagnes; que là étaient encore les principaux objets du culte, les tombeaux, et plusieurs autres institutions civiles et religieuses,

Course Landing Course Value of Street, Course of

such as bords do l'Airie of our resonant

oue I Tiplied, le ten loire de Pisso de Stinis

montes montagages der d'Asio-Minecesque

## CHAPITRE IX.

Les principales montagnes adorées faisaient partie des frontières.

Les monts Olympes sont nombreux. Six montagnes de ce nom furent célèbres dans l'antiquité par le culte qu'on leur rendait. Ces montagnes, ou les chaînes qui en portent le nom, sont toutes placées sur des frontières, ou, ce qui est la même chose, aux extrémités du tarritaire de la même chose de la mê

du territoire de quelques nations.

Un des plus célèbres de ces Olympes bornait la Thessalie, et la séparait de la Macédoine. Un second Olympe, une des plus hautes montagnes de l'Asie-Mineure, s'élevait sur les frontières de la Mysie et de la Bithynie; et toute la chaîne de montagnes qui séparait ces deux pays était nommée Olympena. Un troisième faisait partie des frontières de la Cilicie. Un quatrième, en Elide, a donné son nom à la ville d'Olympie, située sur les bords de l'Alphée, et aux jeux olympiques. Cette montagne sacrée séparait, ainsi que l'Alphée, le territoire de Pise de celui

de Triphysie. Un cinquième Olympe était en Arcadie, Sa position n'est pas déterminée; mais je crois la trouver dans la chaîne de montagnes appelée Lampia, qui forme la frontière de l'Arcadie et de l'Achaïe. Cette chaîne donna son nom à la ville de Lampe. Un sixième Olympe, très-célèbre, se trouve au centre de l'île de Chypre, et domine une chaîne de montagnes qui sépare naturellement cette île en deux parties.

Olympes. La même île de Chypre en contient un second, qui s'élève à l'extrémité du promontoire qui est à l'est de cette île. Cette portion éloignée du territoire s'assimile à celle des frontières; car les frontières naturelles d'une île sont les eaux de la mer. Les insulaires, pour se conformer aux habitudes générales, faisaient servir les hautes chaînes de montagnes, le rivage, les péninsules, et sur-tout les îles voisines de la côte, quand il s'en trouvait, aux mêmes institutions que les autres peuples du continent avaient établies sur leurs limites.

Le culte de ce dernier Olympe est attesté

Géographie ancienne de Danville, t. I, pag. 246; 247; t. II, p. 21 et 61,

par un temple qu'on y avait consacré à la Vénus Acræa 1.

Le géographe Danville place, dans sa carte de la Grèce antique, deux autres montagnes appelées Olympe, et toutes deux sont situées sur des frontières; l'une qui se trouve sur celle qui sépare les Amphilochiens de la Thessalie et de l'Epire, et l'autre en Laconie, sur les frontières de l'Arcadie.

Quelques écrivains donnent le nom d'O-lympe à une montagne située sur les bords de la mer Rouge et sur les frontières de l'Arabie, et à une autre montagne qui s'élève sur les frontières de la Haute-Egypte et de l'Ethiopie, au lieu où était placé, dit-on, le tombeau d'Osiris. On trouve même en France un mont Olympe. J'ignore s'il était, comme les autres montagnes de ce nom, consacré par le culte; mais il est certain que, comme elles, il se trouve sur des frontières, sur celles de la Champagne.

De la multiplicité des monts Olympe et de leur gisement sur des frontières, on doit conclure que leur dénomination est générique; qu'elle a signifié, à une certaine époque, bord, extrémité, limite. Les Barbares,

des Inscrip., t. XXXII, p. 529 et suiv.

en effet, dit Xénophon, donnaient le nom d'Olympe ou de Lympe à l'extrémité circulaire d'un espace; et c'est par cette raison, ajoute-t-il, qu'on a nommé les bords de l'astrolabe lymbes 1.

Les monts appelés Pinde n'étaient pas moins vénérés par les anciens que les Olympes, et, comme eux, ils se trouvaient sur des frontières. Une chaîne de montagnes appelée Pinde, séparait la Thessalie de l'Epire; une autre chaîne de même nom était placée entre les cantons nommés Aperantia et Dolopsia, en Thessalie. Une montagne du Pinde se trouvait sur les limites du pays des Ænianes et de l'Etolie.

Les monts Ossa et Pélion, OEta, Cylenne, Parnasse, et plusieurs autres, illustrés par la religion des Grecs, étaient tous placés sur des frontières.

Si l'on se reporte vers la Thrace, on voit ce pays presque entièrement limité par deux chaînes de montagnes saintes; le mont Hæmus et le Rhodope.

En Asie, le Liban et l'Anti-Liban, deux chaînes de montagnes divines, honorées par une infinité de monumens de la religion an-

Annœus Viterbensis, Comment. in Xenophon. de

tique, servent de frontières au pays d'Aulon, séparent la Palestine de la Cœle-Syrie, de la Phénicie.

Plusieurs montagnes portent les noms de Gebal, Gibel, Cybèle; toutes ont reçu un culte: l'une a donné naissance à la mère des dieux; toutes sont placées sur les frontières antiques des différens pays où elles se trouvent. Ces mots, dérivés du verbe gabal, qui, en phénicien, signifie borner, donner des limites , et qui expriment aussi un lieu élevé, une hauteur, indiquent assez la destination primitive de ces montagnes.

Trois monts Cassius ont été adorés comme des divinités: tous trois sont sur des frontières; l'un sur celles de la Basse-Egypte et de la Palestine; l'autre, plus élevé que le premier, sur la frontière septentrionale de la Syrie; un troisième, dans l'île de Corcyre, est célèbre par son temple dédié à Jupiter. Le mot gatz ou kas, suivant l'interprétation des savans, signifie terme, borne, frontière.

Dans le pays où le culte des montagnes est encore en vigueur, on trouve qu'elles sont également placées sur des frontières. Tel est par exemple le mont Soumounang, situé sur

Cinquième Mémoire sur les Phéniciens, par l'abbé Mignot, Mém. de l'Acad. des Insc., t. XXXIV, p. 253.

les frontières du Boutan et du Thibet. Les habitans de ces deux pays lui font des offrandes et lui adressent des prières 1.

La montagne appelée Karaoal Naïa-Gora, ou montagne de la Garde, adorée, suivant Pallas, par les Tatares-Kirguis, est située sur la frontière de la Russie, frontière qui, depuis un temps immémorial, est celle des Kirguis 2. Le même voyageur parle d'une autre montagne adorée par les Toungouses, et appelée Sokhonda, et qui gît positivement sur la frontière de la Mongolie et de la Chine 3.

Je ne pousse pas plus loin cette nomenclature fastidieuse, et d'ailleurs superflue, parce que j'aurai dans la suite occasion de compléter la preuve de l'existence antique de la plupart des objets du culte et des institutions religieuses sur les frontières.

Ambassade au Thibet et au Boutan, par Samuel Turner, t. I, p. 295.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voyage de Pallas, t. II, p. 5.

<sup>3</sup> Voyage id., t. VI, p. 410.

## CHAPITRE X.

Quels furent les fétiches artificiels extraits des montagnes adorées : preuves de cette extraction.

La large bande de terrain inculte qui séparait les nations limitrophes n'était pas tellement déterminée, qu'il n'en résultat souvent entre elles des prétentions opposées, des querelles violentes. L'histoire offre des exemples nombreux de guerres occasionnées par l'incertitude des limites. Dans l'hymne que chantaient les anciens Romains, lors de la célébration de la fête des Terminales, on adressait au dieu Terme, qui présidait aux frontières, ces paroles: « Si vous eussiez mar-« qué les bornes du territoire de Thyrée, « trois cents personnes n'auraient pas perdu « la vie; Othryades n'aurait pas péri sous le « poids des armes. Que de sang n'a-t-il pas « versé pour sa patrie! etc. » 1.

Quelques nations, trop resserrées dans les bornes de leur territoire, s'étendirent aux dépens du terrain des frontières. De tels em-

<sup>&#</sup>x27; Ovide, Fast., lib. 11, v. 640, etc.

piètemens furent contestés par la nation la plus voisine. De là des querelles et des guerres désastreuses. Le besoin de ramener la paix et de faire disparaître la cause qui l'avait troublée, fit sentir celui de fixer le point jusqu'où chaque nation limitrophe devait s'étendre: en ce cas les fontières furent partagées, et leur largeur dut à-peu-près disparaître et se réduire à une simple ligne de démarcation. Ce qui nous reste de documens sur l'ancien état des frontières, prouve que leur partage complet entre deux nations voisines ne fut pas général. Plusieurs peuples, attachés aux coutumes de leurs ancêtres, laissèrent entre eux et leurs voisins une large frontière, et se contentèrent de part et d'autre de fixer les limites de leur territoire sur les bords du terrain de la frontière; et la partie de ce terrain qui séparait les deux nations resta indivisée jusqu'à ce que, dans la suite, des événemens politiques vinrent déroger à cet ordre de choses.

Dans l'un et dans l'autre cas, des rivières, des lacs, des crêtes de montagnes formèrent souvent les limites desirées; mais par-tout où ces bornes naturelles manquaient, on leur substitua des bornes artificielles.

Pour rendre plus obligatoire et plus saint

le pacte contracté entre des nations limitrophes; pour mieux faire respecter ces bornes, qui étaient la preuve et le gage du contrat, il fallut leur donner le même caractère de sainteté, de vénération, qu'on accordait aux montagnes limitantes. L'unique moyen qui pouvait remplir ce but, était d'extraire des montagnes adorées quelques parties faciles à transporter. Des rochers qui s'y présentaient à découvert, en furent détachés. On les transporta sur le lieu qui formait la ligne de démarcation; on les planta en terre, debout, ou bien on les y posa sans autre façon; et si le lieu abondait en rochers, pour les distinguer de ceux que la nature avait placés, on posa deux fragmens de rocher l'un sur l'autre; on en groupa plusieurs d'une manière particulière; enfin, si les montagnes adorées n'offraient pas à leur surface des masses de pierre assez considérables, on en entassa plusieurs de moyenne grandeur, et on leur donna la forme pyramidale; si enfin les montagnes saintes ne présentaient à l'extérieur aucun rocher, on en détacha le terrain que l'on transporta au lieu convenu, dont on forma un amoncellement conique ou pyramidal.

Si les preuves de ces faits ne se trouvent

pas précisément articulées dans l'histoire écrite, c'est que, dans l'origine de cette institution, l'histoire n'existait pas, et que ses auteurs ne pouvaient parler de ce qui n'était point venu à leur connaissance : cependant elle nous en donne plusieurs indices. Ainsi le raisonnement, l'analogie, et sur-tout la connaissance de la situation de ces mêmes monumens terminaux qui existent encore, compléteront la preuve et suppléeront au si-lence de l'histoire.

Ces bornes devaient être saintes comme les montagnes d'où elles étaient extraites; elles le furent. On adora en Egypte des bornes sous le nom de Thoth, en Grèce sous celui d'Hermès, à Rome sous celui de Termes; et si les montagnes limitantes furent des divinités, les bornes partagèrent avec elles cette prérogative. Voilà déja un grand rapport entre les montagnes limitantes et les bornes.

J'ajouterai cette considération. Est-ce trop accorder à l'intelligence des hommes qui composaient les premières sociétés, que de leur attribuer l'intention de choisir pour être le but du respect général, le garant de leur tranquillité et de leur bonheur; de choisir, dis-je, des parties extraites des montagnes qui faisaient l'objet de leur culte? Plus la

pierre terminale qui fixait la ligne de démarcation des frontières était vénérable par son extraction, plus les peuples devaient penser que leurs frontières seraient respectées. Cette détermination est simple, découle naturellement de l'état des sociétés primitives, et n'a dû coûter aucun effort de conception.

Ce qui concourt à prouver que les monumens des frontières sont extraits des montagnes divines, c'est la remarque faite par la plupart des écrivains qui ont décrit ces monumens. Ils s'accordent à déclarer que la matière qui les compose, que les pierres dont ils sont formés, n'appartiennent point au sol sur lequel ils se trouvent, et qu'elles ont été transportées d'autres parts. Ces remarques se trouvent notamment dans la dissertation qu'Etienne William a composée sur de pareils monumens qui sont en Angleterre, dans les antiquités de la Sauvagère, dans celles de Caylus, et tout récemment dans un des Mémoires de l'Institut national de France, composé par M. Baraillon, sur ces espèces de monumens. J'aurai occasion de citer ailleurs les passages de ces auteurs. more of landning sougher ab. mil

Quel motif, je le demande, a pu déterminer les peuples anciens à préférer d'aller au loin extraire, transporter et puis ériger à travers mille difficultés, avec des efforts dont l'imagination s'étonne, des masses énormes de rochers dont sont composés la plupart des monumens des frontières, plutôt que d'employer avec facilité des matières semblables qui se trouvaient à leur portée? Ce motif ne peut recevoir une explication plus raisonnable que celle qui vient d'être donnée.

On trouve encore une induction favorable à mon opinion, dans la forme de la plupart des monumens des frontières. S'ils sont monolithes oune présentant qu'une seule pierre, ils ont souvent la forme conique ou pyramidale, qui les rapproche de celle des montagnes; s'ils sont composés de plusieurs pierres ou de terres amoncelées, lelles en offrent l'image la plus ordinaire. Ainsi, il est présumable que les anciens, lorsqu'ils donnèrent de telles formes à ces monumens, ont voulu, en leur transmettant la figure des montagnes, leur transmettre en même temps le caractère sacré qu'on leur attribuait. La forme de la copie indique le modèle.

Les écrits de quelques anciens prouvent que plusieurs pierres adorées ou auxquelles on attribuait des vertus surnaturelles et merveilleuses, étaient extraites des montagnes divines. Voici ce qu'on trouve dans le Traité des Fleuves et des Montagnes, attribué à Plutarque:

Des pierres qui avaient la vertu de garantir les jeunes filles des atteintes qu'on pouvait porter à leur honneur, étaient tirées du Tmo. lus, montagne sainte de la Lydie. D'une autre montagne sacrée du même pays, appelée Sypille, on tirait la pierre dite cylindre, qui avait la faculté miraculeuse de rendre pieux les enfans qui la transportaient dans le temple de la mère des dieux. Une pierre merveilleuse qui rendait furieux ceux qui la rencontraient pendant la célébration des mystères de Cybèle, se trouvait sur le Berecynthe, montagne adorée comme une divinité. Les pierres nommées Phyladelphes, également douées de vertus surnaturelles, étaient extraites des monts sacrés Hémus et Rhodope. La pierre aster ou astérite, était tirée du mont Balenus; la pierre chryphus, du mont Ida; la pierre clitoris, du mont Lilée, etc. Ces pierres produisaient des prodiges, et les monts dont on 

Des pierres plus célèbres encore par le culte qu'on leur rendait, étaient également extraites des montagnes saintes. La pierre

reilleuses, étaient extraites des montagnes

Plutarque, Traité des Fleuves et des Montagnes.

Abadir ou Bétyle, adorée près de Delphes, provenait du mont Thaumasius. La plupart des autres pierres bétyles qui rendaient des oracles, étaient extraites du mont Liban. La pierre plus célèbre encore sous le nom de la Mère des Dieux, et qui fut pompeusement transférée à Rome par l'effet d'un décret du sénat, avait été extraite du mont Pessinunte ou du mont Agdus, deux montagnes voisines, et qui partageaient les hommages religieux des habitans de la Lydie. Enfin la pierre noire adorée à la Mecque, déja mentionnée, et dont je parlerai encore, fut, suivant une ancienne tradition rapportée par Chardin, tirée du mont Arafat qui s'élève dans le voisinage, montagne sainte qui, dans l'opinion des dévots musulmans, possède la vertu d'effacer le péché originel des habitans.

Les anciens croyaient, comme cela est évident, que ces pierres opéraient des merveilles, participaient à la divinité, parce qu'elles étaient extraites de montagnes divines. Les pierres des frontières participant également à la divinité, devaient avoir la même origine, être aussi extraites des montagnes divines. Au surplus il est prouvé, d'après les faits que je viens de rapporter, que les anciens étaient en usage d'extraire des montagnes, des pierres qui devenaient l'objet de leur culte; et s'ils l'observaient pour former des espèces de talismans ou des objets d'une vénération médiocre, ils devaient à plus forte raison recourir à cet usage pour former des divinités tutélaires, nécessaires à leur sécurité et à leur bonheur, comme l'étaient les divinités des bornes.

D'ailleurs, l'usage de pareilles extractions ne s'appliquait pas seulement aux montagnes, chez les anciens; ils extrayaient également, comme je le dirai dans la suite de cet ouvrage, des forêts ou des arbres sacrés, du bois pour former leurs idoles ou leurs dieux.

On jugera de l'importance que les anciens donnaient aux bornes des nations et des grands territoires, par celle qu'ils mettaient aux simples bornes qui limitaient les héritages des particuliers. Le déplacement de ces dernières était mis, par les législateurs de l'antiquité, au rang des crimes capitaux. Les Hébreux prononçaient anathème contre les auteurs de ce délit. La loi des Douze Tables les traite comme les plus grands criminels, et une loi de Numa comme des sacriléges. Les Romains gravaient même sur les bornes, des impréca-

Deutéronome, chap. 19, v. 14; id., chap. 27, v. 16 et 17.

vaient: Que celui qui ôtera cette pierre, « puisse mourir le dernier des siens! » porte l'inscription d'une borne antique.

Si le respect pour les bornes des propriétés particulières était si fortement recommandé, on doit juger de quelle haute considération jouissaient celles qui marquaient les limites des nations, dont la conservation offrait un intérêt bien plus grand, bien plus général. Aussi, instituées par la politique, elles furent bientôt consacrées par la religion; et si le terrain des frontières était à quelques égards un sanctuaire pour les peuples limitrophes, les pierres des bornes en devinrent les divinités.

Ces bornes rustiques, ces longues pierres plantées, couchées ou suspendues sur plusieurs autres; ces fragmens de rochers groupés, amoncelés ou disposés en lignes parallèles, en enceintes circulaires, etc., qui formaient ou avoisinaient les bornes sur les frontières, et qui étaient consacrés à la politique, aux funérailles et à la religion, trop dédaignés par les archéologues, doivent cependant être placés au rang des premières productions de l'industrie humaine. L'état primitif des

Mémoire sur le dieu Terme, par Deboze, Mém. de l'Acad. des Inscript., t. I. p. 59.

sociétés n'a point de restes plus authentiques, plus vénérables; la politique, la religion, les arts n'ont point de monumens plus anciens et qui aient survécu si complètement aux ravages des siècles et des hommes.

Des villes, des royaumes, des édifices fameux n'existent plus que dans la tradition; et les monumens grossiers, bien plus anciens, dont je vais parler, subsistent, graces à leur matière et à leur forme; ils sont encore debout au milieu des ruines dont tant de vicissitudes morales et physiques les ont entourés, et bravent l'avenir comme ils ont bravé le passé. Tous ceux qui existent n'appartiennent pas aux premières époques de leur institution; mais ils sont au moins les copies des monumens les plus antiques du monde. Ils ont non-seulement franchi l'espace des siècles, mais encore celui qui se trouve entre les points les plus éloignés de la terre. On en voit chez presque tous les peuples, et leur érection a par tout le même motif.

Ils étaient en honneur chez les Européens, avant qu'ils fussent civilisés; ils le sont encore aujourd'hui chez des peuples où la civilisation n'a fait que peu ou point de progrès.

Ils ont donné matière à plusieurs fables mythologiques : on en a fait des dieux. Leurs formes diverses ont été les architypes de plusieurs productions d'architecture. Les arts perfectionnés des Orientaux, des Grecs et des Romains, les dépouillant de leur antique grossièreté, sans dénaturer leur forme caractéristique, les ont reproduits sous un extérieur embelli par la régularité et les graces. Enfin, plusieurs institutions civiles et religieuses qui se maintiennent encore, leur doivent la naissance.

Tant de prérogatives, jointes à la nouveauté du sujet, rendent ces monumens bien dignes d'être connus: je m'y arrêterai; je les décrirai; je chercherai dans l'histoire, et même dans la fable, des lumières sur leur origine, sur leur destination primitive; je comparerai les notions que nous transmettent sur ces monumens les écrivains de l'antiquité, avec celles que les écrivains modernes nous donnent des mêmes monumens encore existans. Je classerai leur espèce, et leur forme différente me dirigera dans cette classification. J'indiquerai l'ancienneté relative de chacune, d'après le plus ou le moins de simplicité que présentent leurs formes : de nombreuses lumières résulteront de cette méthode.

frontière? La langue des anciene Egyptiens

## CHAPITRE XI.

Les noms des pierres limitantes et adorées dérivent des noms des frontières.

J'OBSERVERAI d'abord que si les noms de ces monumens sont les mêmes que ceux des frontières, les frontières étant évidemment plus anciennes qu'eux, il doit en résulter que ce ne sont point ces monumens qui ont donné leurs noms aux frontières, mais que les frontières ont donné le leur à ces monumens.

Je vais prouver que les noms principaux des frontières sont les mêmes que les noms principaux de ces monumens. Quatre noms paraissent avoir, en Europe et dans une partie de l'Asie, appartenu aux frontières, et ensuite aux pierres limitantes et sacrées qui yétaient élevées. Ces noms sont, chez les Egyptiens et les Phéniciens, thoth, theut ou thaout; chez les Grees, hermès; chez les Latins, terme; et chez les Celtes et les Germains, mark, merc ou marche.

Le mot thoth ou theut signifiait-il une frontière? La langue des anciens Egyptiens est trop peu connue pour pouvoir décider la question d'une manière positive; mais la langue hébraïque, qui avait beaucoup d'affinité avec l'ancien égyptien, emploie ce mot dans un sens qui se rapproche de notre idée. Moïse se sert du mot thauth pour exprimer la hauteur d'une montagne, lorsqu'il dit : « Ces bénédictions dureront à jamais; elles « égaleront la hauteur des montagnes éter- « nelles » 1.

Ainsi, thauth, en hébreu, signifiait montagne, hauteur; et l'on sait que les montagnes faisaient le plus ordinairement partie des frontières. Quelques montagnes ont conservé jusqu'à nos jours un nom d'une consonnance approchante. Le Pic de Ténériffe est encore appelé, par les habitans de la contrée, Theithe. Teth, en gallois, signifie sommet, cime, faîte. Tud et teut, dans la même langue et dans plusieurs autres, expriment pays, terre, terrain : dans Hésychius, tethus a la même acception 2. Les Baschkirs nomment Taou une haute montagne ou une chaîne de montagnes séparées : pour marquer une côte étendue qui décline en pente douce, ils emmanuscrit de la langue e

Genèse, liv. 49, vers. 26.

Dictionnaire celtique de Bullet, aux mots teth et tud.

ploient le mot Touaæ 1. Mais ce qui décide la question d'une manière plus positive, c'est que les Grecs, en traduisant le mot thoth par celui d'hermès, ont déterminé sa valeur. Comme je prouverai bientôt qu'hermès signifiait, dans l'origine, le terrain inculte des frontières, il en résultera que thoth étant son équivalent, doit avoir la même signification.

Thoth était aussi le nom d'une borne ou d'une colonne terminale. Thau ou tho, en hébreu, se traduit par signe, marque; expression qui convient parfaitement aux bornes, dont l'objet était de marquer les limites de deux territoires. Dans la langue copte, celle des Egyptiens modernes, thoi, comme le tau des Hébreux, exprime un signe, une marque; et thos, une borne, un terme, une colonne terminale 2. Le savant Jablonski dit que thoouth doit se traduire par colonne 3.

Cette interprétation indique que l'institu-

Voyage de Pallas, t. II, p. 488. Ils nomment ourraltaou, montagnes de la ceinture, une chaîne qui forme la frontière des provinces d'Oufa et d'Isetsk. (Pallas, t. III, p. 14.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Dictionnaire manuscrit de la langue copte, par le savant Lacroze, cité par Court de Gebelin. (Allégories orientales, Histoire de Mercure, p. 126.)

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Panthéon égypt., liv. 5, p. 180.

remonte aux premiers temps de la civilisation. Considérés comme objet de culte, les thoths précédent de beaucoup les temps où les fables mythologiques ont été composées; ils datent d'une époque où la religion astronomique, ni le polithéisme qu'elle a produit, n'existaient pas. Le mot thoth étant un nom générique dont les Grecs ont fait leur theos, zeos, zeus, et les Latins leur deus, dut être usité en Egypte avant l'époque où les noms des divinités spéciales furent connus, ainsi que le nom du genre est antérieur à ceux des espèces.

Je passe à l'hermès des Grecs. Les explications que je vais donner sur ce nom, fortifieront ce que j'ai dit du mot thoth, et pourront lui être appliquées, puisque ces deux noms sont synonymes, et que la valeur de l'un doit faire connaître celle de l'autre.

Hermès ou ermès signifiait, dans son origine, le terrain inculte que forment les frontières. Ce mot dérive d'eremos, dont les

Montanus in Commentariis J. Cæsari, lib. 6, p. 232. Au surplus, Tous est le nom d'une divinité chez plusieurs peuples. Les Tatars de Katschinzi adorent une divinité malfaisante qui porte ce nom. (Voyage de Pallas, t. V, p. 27.) En Amérique, les sauvages de la Floride ont un dieu malfaisant qu'ils nomment Toïa.

Grecs ont fait hermès; tout comme du mot eremus les Français ont fait herm. Ces mots eremos, eremus, herm, signifient terrain inculte, désert qui ne produit aucun fruit. On a vu plus haut que c'était le propre des frontières, chez les anciens, d'offrir un large terrain sans culture.

Ermès, ermeus, ont une signification, en langue celtique, qui caractérise encore mieux les frontières; ces mots signifient hors, de-hors<sup>2</sup>. Ainsi, réunissant ces deux significations, hermès exprimerait un terrain inculte, situé hors du territoire. C'était ce terrain inculte, situé hors du territoire, que les Latins

2 Dictionnaire de la Langue celtique, au mot ermès; et les additions et corrections, au mot ermeus.

Voyez ci-dessus le Chapitre VIII, p. 112, 113. De ces mots eremos, ermès, les Français ont fait, outre le mot herm, fort usité autrefois pour désigner un terrain inculte, dévasté ou désert, le verbe hermer, hermaterra, terre herm; de là sont dérivés les mots français cherme, chalme, charme, chaume, qui ont la même signification que herm; le verbe chômer, rester dans l'inaction; le mot charmer, qui indique une opération magique qui rend stérile, improductif un champ, un animal; enfin le même mot charmer, qui exprime la force occulte qui entraîne, ravit en admiration, étonne. C'est dans cette acception que l'on dit les charmes d'un discours, les charmes d'une belle; ces derniers dérivés sont, comme on le voit, bien éloignés de leur source.

désignaient par foris, foras, forum terræ, dont on a fait frontière, comme je le prouve-rai ailleurs.

Si cette preuve paraît insuffisante, je la fortifierai par une autre que m'offrent diverses dénominations de la géographie ancienne. Je trouve en effet que plusieurs montagnes, rivières, promontoires, villes, etc., appelés hermès, ou dont ce mot sert à composer le nom, sont placés précisément sur les limites de différens pays.

En Egypte, les Grecs ont nommé Hermenopolis Magna ou la grande ville d'Hermès, et Hermopolitanaphilace, deux villes situées sur les frontières qui séparaient la Haute-Egypte de l'Heptanomide. Ils ont nommé Hermonthis, la ville qui confinait le territoire de Thèbes du côté de la montagne Libyque, où sont les anciennes sépultures des rois. Ils ont nommé Hermeum le promontoire aujourd'hui appelé Cap Bon, qui forme la limite de l'Afrique. La chaîne de montagne qui se joint à l'Anti-Liban, et qui s'élève sur les frontières de la Palestine et de la Syrie, est appelée Hermon. Le promontoire d'Hermonassa, qui s'avance dans le Pont-Euxin, est une limite du Pont. Le fleuve Hermus sépare, dans presque toute sa longueur, la Lydie de la Mysie, et les plaines qu'il parcourt sont, suivant Pline, nommées Hermi Campi. Hermione, aujourd'hui Casti, est située précisément à l'extrémité sud de l'Argolique; et la mer qui baigne les côtes de cette partie de la Grèce est nommée Hermonicus Sinus. Hermée, en Arcadie, est, dit Pausanias, un lieu consacré à Hermès. Là est une colonne qui marque la frontière des Messéniens et des Mégapolitains 1. Je pourrais grossir cette liste des noms d'Hermonactis, d'Hermonacum, d'Hermanduri, qui tous s'appliquent à des frontières. On en trouve même un exemple en Portugal: le mont Herminius, aujourd'hui Armenha, existe encore sur les frontières de ce royaume.

Ainsi Hermès a signifié terrain inculte, désert, terrain qui est en dehors. Il a aussi signifié frontière, puisque la plupart des frontières antiques des pays occupés par les Grecs portent ce nom.

Mais ce mot hermès a aussi exprimé une borne, une colonne terminale; et lorsque les bornes eurent reçu un culte, ce mot devint le nom générique de la divinité.

Hermès signifiait colonne, parce que les

Pausanias, Arcadie, chap. 34, à la fin.

Grecs, lorsqu'ils eurent admis les dieux des Orientaux, ainsi que leurs dénominations, et qu'ils eurent, à leur exemple, fait les premiers pas dans la carrière de l'idolâtrie, placèrent au-dessus de ces bornes, de ces colonnes adorées, les têtes des divinités étrangères; et ces idoles, composées de cette tête et de cette colonne, reçurent le double nom d'Hermès et de la divinité qu'indiquait la tête posée dessus.

Ainsi, pour exprimer une colonne surmontée de la tête d'Apollon, on disait Hermapollon; de celle d'Hercule, Hermeracle ; de celle de Minerve, Hermathène; de celle de Vénus, Hermaphrodite; ainsi des autres divinités. On voit que si la tête portait le nom de chaque divinité qu'elle caractérisait, la colonne sur laquelle elle était élevée conservait le nom générique d'hermès. Ainsi hermès désignait la colonne. D'ailleurs nous avons dans Pausanias, plusieurs passages qui prouvent évidemment que les hermes étaient des bornes placées sur des frontières. En parlant du mont Parnon, dont la chaîne sépare le territoire des Lacédémoniens de celui des Argiens et des Tégéates, il dit: « Les limites de chacun de ces peuples sont « marquées par des hermes de pierre;

« d'où ce lieu a pris sa dénomination 1. »

Dans son Voyage en Arcadie, le même auteur dit que sur les frontières des Messéniens et des Mégapolitains, est une colonne qu'ils nomment *Hermès*, et qui est la borne du territoire de ces deux peuples <sup>2</sup>.

Il est donc démontré que le mot hermès, après avoir signifié le terrain inculte d'une frontière, a signifié une borne, une colonne terminale. Je reviendrai, dans la suite de cet ouvrage, sur ces hermès, et sur leur amalgame avec les divinités orientales.

Terme ou terminus était, chez les Romains, ce 'qu'étaient les thoths et les hermès dans leur origine. Il paraît même, et c'est l'opinion de quelques savans, que le mot terme dérive du mot hermès. Il est certain que terminus signifie à-la-fois extrémité ou frontière, et borne ou colonne limitante. Il est inutile de citer des preuves sur une vérité généralement reconnue; il suffit de l'énoncer.

Mark, merc, marge ou marche, est le quatrième nom qui, comme les précédens, a été appliqué aux frontières et aux bornes. Tous les monumens historiques, les glos-

Pausanias, Corinth., ad finem, lib. 2.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Pausanias, Arcadie, chap. 34.

saires, les ouvrages géographiques attestent que ces mots signifient frontière: iln'y a pas de doute sur cette signification. Ces mots ont été en usage dans cette acception chez presque tous les peuples de l'Europe: j'en ai cité plusieurs preuves <sup>1</sup>. C'est d'eux qu'est venu le mot marge, pris dans le sens de bordure, de partie excédante ou environnante. Ce mot a-t-il, comme les autres noms dont j'ai parlé, exprimé une borne, une colonne limitante? c'est ce que je vais examiner.

Dans presque tous les anciens idiômes de l'Europe, et même dans quelques-uns de l'Asie, marc, merc, etc., ont été en usage pour exprimer non-seulement une frontière, mais encore un signe, un caractère, un but, une indication, enfin ce que nous exprimons en français par le mot marque. Il signifiait aussi particulièrement une borne <sup>2</sup>. Les Allemands l'expriment ainsi dans le mot marks-tein, qui signifie pierre de borne; les habitans de la Basse-Bretagne, par celui de merk; et dans plusieurs pièces historiques, merca est employé dans le même sens.

1 Voyez ci-dessus, chap. VIII, p. 115.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voyez le Dictionnaire de la langue celtique, par Bullet, aux mots marc, marca, march, marchia, merc, merk, merca, mercaria, etc.; et le Glossaire de Ducange, aux mots marchia, merca, etc.

Je suis persuadé que ce nom recevait une extension, lorsqu'il exprimait les bornes d'un pays étendu, d'un canton, d'un peuple. Ces bornes, alors plus grandes, plus apparentes, et souvent placées sur des éminences, des montagnes, portaient un nom composé de deux mots synonymes, dont la réunion rendait le nom plus expressif, et attestait l'excellence del'objet exprimé. Ainsi, aux mots marc, merk, on joignit or, our, mots qui signifient limites, frontières, et qui, par leur usage chez presque tous les peuples de la terre, semblent appartenir à la langue primitive. Il n'est guère de mots qui aient des dérivés plus nombreux; en Europe comme en Asie, dans la langue géographique comme dans celle de la géologie, de la physique du monde, ils servent à composer les noms des objets qui en vironnent, qui limitent, qui bordent 1.

Oros en gree, ora en latin, aurée en vieux français, etc., signifient bords, limites, frontières. La partie circulaire où le ciel semble à la vue être limité par la terre, s'appelle horizon. Les noms qui indiquent les accidens de l'horizon sont, comme celui-ci, composés du mot or : tels sont l'orient, l'aurore, où le mot or se trouve répété ( des couleurs de l'aurore sont dérivés les mots or, métal; arange, fruit); aure, en vieux français, vent; ora en grec, hora en latin, heure en français; orage, ouragan, Bore, le matin en gallois; Borée, vent du nord.

Ces mots réunis forment Marchore ou Marcoure 1. Ainsi que les bornes thoths, hermès,

La mythologie a employé plusieurs noms pareils, dont elle a fait des dieux. Bore, père des dieux des Celtes; Thor, un des grands dieux des Scandinaves; Horius, chez les Grecs, dieu des frontières; Orus, dieu enfant, ou le jour naissant à l'horizon; Ouranus, ancien dieu de l'horizon; Orcades, nymphes des montagnes qui terminent ordinairement l'horizon. Dans la géographie, un très-grand nombre de montagnes et de rivières qui composent principalement les limites, sont nommées or, our, ou portent des noms qui sont composés de ces mots, tels que dor, dour, dur, tor, taur, tour, jor, gora, etc. Plusieurs autres mots ont avec or le double rapport de la consonnance et du sens; tels sont orle, ourlet. Bourdes en vieux français, frontières; bord, bordure, borne, foras, forum en latin; fors, dans les dialectes du midi de la France, qui tous sonnent et équivalent à hors, dehors, ainsi que faur, qui, en gothique, signifie frontières. Port de mer, port de montagnes (dans les Pyrénées), porte. Soroen, une borne en bas-breton; sortie, sortir et thor, porte en allemand; enfin, tour, autour, entourer; toutes ces expressions se rapportent à ce qui est aux extrémités, en dehors, sur les frontières: je pourrais considérablement en augmenter la liste; mais je me borne à celles qui, ayant le même sens que or et our, paraissent le plus évidemment dérivées de ces mots.

On peut appliquer la même signification à la syllabe ar.

Le savant et laborieux Court de Gebelin convient que le mot marche, marc ou merc a contribué à la composition du nom de Mercure; mais il pense que la terminaison ure vient du celtique ur, wr, dont les Latins ont fait leur mot vir; ainsi, suivant lui, le mot Mercure doit

termes, celles des Celtes, des Germains, furent adorées sous le nom de Mercore ou Mercure, qui, suivant César, était leur plus grande divinité. Ces simulacres, ou plutôt les pierres brutes et sans art qui portaient ce nom, et auxquelles ces peuples rendaient un culte distingué, étaient très-nombreux. C'est ce que dit César des Gaulois ; et Tacite

être traduit par l'homme aux marques, l'homme aux signes. Il est étonnant que ce savant, pour expliquer l'origine de la dernière syllabe du mot Mercure, ait préféré le mot ur, wr, qui se trouve fort déplacé à côté du mot marc, tandis que le mot or, our lui convient trèsbien, ayant une signification identique: tous deux signifient frontières, et leur réunion donne plus de force à l'expression. Cette union de deux synonymes se retrouve dans les mots aurore et bordure.

Il est encore étonnant de voir Court de Gebelin donner le titre d'homme à une divinité, lui qui rejette le système des dieux-hommes, et qui ne trouve dans la mythologie que des allégories relatives au cours des astres et à l'agriculture. D'ailleurs, comment supposer que les anciens aient donné la qualité d'homme à l'objet de leur adoration, à une borne, à une pierre brute qui n'avait aucune forme humaine? Le mot bordure, qui a la même signification que le mot Mercure, et qui est comme lui composé de deux synonymes, devrait donc être interprété par l'homme aux bords.

Deum maxime Mercurium colunt. Hujus sunt plurima simulacra. (Comment. de Bello Gall., lib. 6). On aurait tort de prendre à la lettre le mot simulacra:

en dit à-peu-près autant des Germains 1.

Je pense que ce nom se prononçait, suivant les divers dialectes de ces pays, markore, mercore, mercole. On disait en latin, au commencement de la monarchie française, dies Mercoris, pour exprimer le jour de Mercure, le mercredi; fanum Mercolis, le monument ou la pierre consacrée à Mercure. En basque, un tronc d'arbre, qui, anciennement était employé pour limites, et honoré comme une divinité, est nommé marchola. Des pierres érigées dans la province de la Marche et sur les frontières du Berry et de l'Auvergne, portent, suivant M. Baraillon, le nom de Jo-Mathr, nom qui se rapproche beaucoup de celui de Mercure; car jo est un nom générique de dieu, et mathr, qui a pu être pro-

il ne signifie point ici une statue, une figure humaine, mais un objet d'adoration appelé Mercure. Les Celtes, non plus que les Germains, ne représentaient point des dieux avec des figures d'hommes. Le passage de Lucain, que l'on cite pour appuyer l'existence des figures humaines dans le culte des Gaulois, prouve, à mon avis, tout le contraire. Lucain appelle simulacres des troncs d'arbres adorés; mais il les qualifie de simulacres informes, que l'art n'a point dénaturés: arte carent; ce n'est point-là une description de figure humaine.

Deorum maxime Mercurium colunt. (Tacite, German.)

noncé machr, indiquerait marc, merc ou Mercure 1.

Je serais tenté de croire ce nom originaire des Gaules; mais quelques savans le font venir de l'Orient. Cluvier pense que Molec ou Moloch, ou Malchom, est le même que Mercure. Dans les proverbes de Salomon, le mot Margemah est employé pour désigner un amas de pierres qui était un objet de culte, et que les traducteurs latins ont rendu dans la Vulgate, par les mots acervus Mercurii. Marz, en persan, signifie borne, limite; marak, en chaldéen, terminer, finir; maras, en arabe, division, séparation. Je ne me permettrai aucune décision sur ce point; mais j'observerai que le nom de march ou merc abonde en Europe; qu'il n'est guère de nations, de cantons où on ne le retrouve, même plusieurs fois; qu'outre les lieux appelés Mark, Merc, la Marque, la Marche, il en est d'autres dont les noms se rapprochent davantage de celui de Mercure, tels que Marcorignan, Melgeuil, Mercuer, Mercweiller, Mercueil, Mercour, Mercoire, Mercœur, Mercurey, Mercurol, Mercure. La France seule fournit un grand nombre d'exemples de ces dénomi-

<sup>2</sup> Je citerai plus bas ce Mémoire de M. Baraillon,

nations indicatives du culte de Mercure, qui, jointes aux déclarations de César et de Tacite, prouvent que ce dieu était adoré sous ce nom dans les Gaules, avant que les Romains y eussent introduit leur religion et leurs idoles, ce qui ne commença à avoir lieu dans la Celtique et la Belgique, que sous le règne d'Auguste.

Ainsi l'on voit l'affinité parfaite qui existe entre les frontières et les objets les plus antiques des cultes, l'identité des pierres brutes qui servaient de bornes, avec les divinités Thoths, Hermès, Termes, Mercure; et déja je pourrais en tirer cette conséquence, que la divinité appelée Mercure n'était qu'une pierre brute, qu'une borne; mais, voulant mettre cette vérité dans l'évidence la plus rigoureuse, et ne laisser aucune place aux doutes, à l'incertitude, je produirai d'autres preuves, dont le développement répandra des lumières nouvelles sur des objets mythologiques, et sur l'origine inconnue de plusieurs institutions civiles et religieuses.

Je sais que ces pierres limitantes et adorées ont reçu d'autres dénominations; mais ces dénominations ne sont point génériques comme celles dont je viens de parler, ni aussi anciennes qu'elles. Je sais qu'on les nomma béthel, bétyle, abadir, stela, titulus, manalis, lapis divus, etc. Tous ces noms, et plusieurs autres que j'aurai soin de rapporter dans la suite, ne sont que des qualifications honorables et religieuses données à ces pierres, après que leur culte fut établi; qualifications qui ne doivent figurer dans mon plan que comme accessoires.

## CHAPITRE XII.

Des monumens monolithes; des bornes ou colonnes grossières, isolées ou accouplées, appelées Thoths, Hermès, Termes, Béthels, Bétyles, etc. Origine des cippes, des colonnes et des obélisques.

Les traditions du culte des hommes, les fables allégoriques qui sont fort antérieures à l'histoire, font mention de ces pierres monumentales, comme existantes dans les temps les plus reculés, et attestent par conséquent que l'usage de les ériger, et même de leur rendre un culte, remonte à la plus haute antiquité. Leur existence, dans les récits fabuleux ou historiques, se trouve liée aux premières époques de l'histoire des hommes.

Joseph rapporte que les fils de Seth, petitsfils d'Adametd'Eve, déjasavans dans la science astrologique, et lisant dans l'avenir la destinée du genre humain, élevèrent deux colonnes, y gravèrent des inscriptions prophétiques qui annonçaient que le monde serait détruit deux fois, l'une par un déluge, et la seconde par un embrasement universel. La première de ces colonnes était en brique, et devait résister au feu; l'autre, en pierre, devait braver l'inondation. Joseph ajoute que cette dernière existait encore de son temps dans la Syrie, ou dans une contrée appelée Syriade 1.

Hercule érigea, dit la Fable, deux colonnes sur chacune des montagnes qui forment le détroit de Gibraltar, croyant que ces montagnes étaient les bornes du monde. L'histoire ajoute que les habitans de Gadès élevèrent dans la suite un temple au demi-dieu, où ils placèrent ces colonnes.

Hercule planta aussi des colonnes en Germanie, dans la Frise; au moins les Romains,
lorsqu'ils portèrent leurs armes dans ces contrées en étaient persuadés. Les colonnes rustiques ou pierres dressées qui abondaient et
abondent encore en Germanie, et qui, par
leur forme, rappelaient celles qu'on voyait
sur les montagnes du détroit de Gibraltar,
firent naître cette opinion que Tacite nous
a transmise <sup>2</sup>.

Il y avait des colonnes d'Hercule en Arabie et en plusieurs autres endroits; ce qui semble-

<sup>1</sup> Joseph, Antiquités, liv. 1, chap. 3.

<sup>\*</sup> Tacite, de Germanià, cap. 34.

rait prouver qu'Hercule fut dans les premiers temps, chez certaines nations, un des noms génériques de ces colonnes. Jean Goropius cite une inscription, placée sur une frontière, qui ferait croire qu'Hercule a quelquefois rempli les fonctions de dieu des frontières, et que son nom a été associé à celui de Marc. Cette inscription, qui se trouve dans le lieu de West-Capel, sur les confins de la Gaule-Belgique et de la Zélande, à l'embouchure de l'Escaut, porte ces mots: Herculi marcusano. Là, dit cet écrivain, était un ancien lieu consacré à Hercule limitant.

Dans le premier fragment de Sanchoniaton, cité par Eusèbe, d'après la traduction de Philon de Biblos, on lit qu' Ousoiis, qui vivait avant le déluge, consacra au Feu et aux Vents deux colonnes devant lesquelles il se prosterna, et qu'il fit, à leur honneur, des libations du sang des animaux qu'il avait pris à la chasse <sup>2</sup>.

Dans le second fragment de Sanchoniaton, également cité par Eusèbe, il est parlé de l'origine des pierres monumentales, fort vé-

<sup>&#</sup>x27; Johannis Goropii Becani Origines antwerpiance, lib. 2, p. 154.

<sup>2</sup> Eusèbe, Preparat. Evangel., lib. 1, cap. 10.

nérées en Phénicie et en Palestine, sous le nom de Bétyles ou Béthels, mots qui signifient demeure de Dieu. Ces pierres divines, conformément au génie allégorique, y sont personnifiées. Bétylus estle fils d'Uranus et de Ghé. Uranus n'est autre chose que la partie du ciel qui se montre à nos yeux, et que l'horizon visuel semble encadrer. Ghé, mère de Bétylus, signifie la terre, ou cette partie visible de la terre qui est bornée par l'horizon, et sur laquelle le ciel ou Uranus domine. Expliquons maintenant quelle était la vérité ou l'apparence de vérité qui donna lieu à cette fiction, et quel fut le canevas sur lequel les Phéniciens brodèrent cette allégorie.

La partie du ciel qui est apparente et semble s'élever en voûte sphérique au-dessus de nous, correspond à une pareille partie de la terre qui lui est inférieure et soumise. Cette partie du ciel paraît, aux extrémités de l'horizon visuel, s'unir à la partie de la terre qui est au-dessous. Ces apparences suffisaient pour fixer l'opinion d'un peuple grossier et ignorant; elles suffisaient aux allégoristes pour exprimer cette union apparente du ciel et de la terre à l'horizon, par l'union conjugale. Les pierres bétyles étaient le plus ordinairement élevées sur des montagnes qui terminaient le

territoire et l'horizon d'une contrée. Ces pierres s'élevant vers le ciel, se dessinant sur la clarté de l'atmosphère, paraissaient de loin autant appartenir à la terre, qui les supportait, qu'au ciel vers lequel elles semblaient tendre: c'est pourquoi les allégoristes, qui personnifiaient tout, les firent enfans de l'un et de l'autre époux, du Ciel et de la Terre.

Le même auteur ajoute ensuite : « On dit « encore que le dieu Uranus inventa les bé- « tyles, fabriquant des pierres animées », ou, suivant l'interprétation d'un savant, des pierres ointes, parce que le culte qu'on leur rendait consistait à les oindre avec de l'huile.

Les dégradations qui s'opèrent ordinairement sur la cime des montagnes, par l'effet des pluies et de la fonte des neiges, et autres accidens de l'atmosphère ou d'*Uranus*, ont pu laisser à découvert, dans plusieurs pays, des rochers ou de longues pierres aiguës qu'on honora ensuite comme des bétyles; et voilà comment *Uranus* a pu en être le fabricateur.

Sur la côte européenne de l'Hellespont, qui est la limite connue de l'Asie et de l'Europe, était dressée une pierre monumentale, dont l'érection est attribuée, par le poète Manilius, à Jupiter. Lorsque ce dieu, ayant, sous la forme d'un taureau, enlevé Europe et tra-

versé la mer avec elle, aborda cette côte, il se dépouilla de cette forme, et érigea une pierre comme un monument de son amour 1.

Si l'existence de ces dieux, demi-dieux ou héros, est fabuleuse; si on leur attribue sans fondement l'érection de ces colonnes, il n'en est pas de même de l'existence de ces monumens; elle est confirmée d'ailleurs par l'histoire, et la preuve de leur haute antiquité se tire de ces traditions allégoriques ou populaires: car c'est le propre des nations ignorantes, d'attribuer à des êtres surnaturels ou à des hommes d'une grande célébrité, l'érection des monumens très-anciens, et dont l'origine leur est inconnue 2.

Voici des traditions sur l'origine de ces colonnes, qui paraissent davantage appartenir à l'histoire.

Thésée fit élever dans l'isthme de Corinthe et sur la chaîne des montagnes qui sépa-

Marci Manilii Astronomicon, lib. 4, v. 680. Manilius désigne ce monument sous le nom de Titulus, mot employé dans la même acception par divers auteurs. On en verra bientot des exemples. On peut consulter encore le Glossaire de Ducange, au mot Titulus.

<sup>2</sup> Tous les monumens de l'antiquité, dont l'époque de l'érection est inconnue, ont été élevés, suivant la commune opinion des peuples de l'Europe, par le diable,

par des fées, par des saints, ou par César.

rent l'Ionie du Péloponnèse, une colonne fameuse, sur laquelle, dit Plutarque, il grava une double inscription en deux vers iambes, qui déterminaient les limites des deux pays. On y lisait sur le côté oriental:

Ce n'est pas ici le Péloponnèse, mais l'Ionie; et sur la face occidentale:

C'est ici le Péloponnèse, et non pas l'Ionie.

Il y établit des jeux isthmiques, à l'imitation d'Hercule, qui avait établi de pareils jeux à Olympie 1.

Dans la Palestine, on donnait à ces pierres adorées le nom de béthel. On lit dans la Genèse, que Jacob érigea en colonne une pierre qui lui avait servi de chevet; qu'il y versa de l'huile et la nomma béthel, ou demeure de Dieu 2. Dans le même livre, on voit que Dieu parla dans la suite à Jacob, en ces termes : Je suis le Dieu de béthel dont tu as graissé la pierre 3.

Après avoir érigé une pierre comme un monument religieux, Jacob en érigea une seconde, comme monument sépulcal. Sa

Plutarque, Vie des Hommes illustres, Thésée, chap. 24.

<sup>\*</sup> Genèse, chap. 28, v. 18 et suiv.

<sup>3</sup> Genèse, chap. 31, v. 13, 88 989 and movi

femme Rachel étant morte, il la sit enterrer sur le chemin qui conduit à Ephrate, appelé depuis Bethléem, et lui dressa un monument de pierre. Les monumens consacrés au culte et aux sépultures avaient alors la même forme, et portaient le même nom, comme on le voit dans la Genèse.

Les Chananéens, sur les frontières desquels était érigée la pierre de béthel, l'adorèrent comme un dieu; mais les Hébreux ayant conçu de la divinité une idée moins matérielle, abandonnèrent le culte de cette espèce de fétiche, firent aux Chananéens un crime de l'adorer, et, au lieu du nom de béthel ou demeure de Dieu, ils lui substituèrent celui de Beth-Aven, ou demeure du mensonge. Cet éloignement pour le culte de pierres érigées recut bientôt, chez les Hébreux, le caractère du fanatisme : « Quand vous aurez passé le « Jourdain, fait-on dire au Seigneur dans le « livre des Nombres, et que vous serez entré « dans le pays de Chanaan, exterminez-en « tous les habitans, brisez leurs pierres éri-« gées, rompez leurs idoles, dévastez leurs « hauts lieux 1. »

Une loi expresse défendit aux Hébreux

Nombres, chap. 33, v. 52.

l'adoration de ces pierres : « Vous ne dresse-« rez point de colonnes, vous n'érigerez « point sur vos terres de pierres remarqua-« bles pour les adorer », lit-on dans le Lé-

Ils en érigèrent cependant; mais ce ne fut point pour les adorer. Absalon fit élever une colonne dans la vallée du Roi: « Je n'ai point « de fils, dit-il, qui rappelle mon nom; ce « sera un monument érigé à ma mémoire. » Dans la suite, ce monument fut nommé la main ou l'ouvrage d'Absalon. La Vulgate donne à cette espèce de pilier le même nom qu'elle donne à celui que Jacob érigea: elle l'appelle Titulus 2.

Hérodote et Diodore de Sicile parlent des colonnes de pierre que Sésostris fit ériger dans presque tous les pays où il porta ses armes victorieuses. Sur ces colonnes étaient gravés ces mots en caractères égyptiens: Sésostris, roi des rois, seigneur des seigneurs, a conquis ce pays par ses armes. Chez les nations courageuses et jalouses de leur liberté, il y joignait la marque de virilité; mais chez les peuples lâches et efféminés, les colonnes qu'il y dressait portaient la

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Lévitique, chap. 31, v. 1. <sup>2</sup> Les Rois, liv. 2, chap. 18, v. 18.

figure qui caractérise le sexe féminin. Hérodote dit avoir vu de ces colonnes chargées de
cette inscription et de ce dernier emblème,
dans la Palestine de Syrie, c'est-à-dire dans
la partie de la Palestine qui avoisine la Syrie,
ou sur les frontières communes à ces deux
pays.

C'est-là tout ce que les traditions anciennes nous apprennent sur les fondateurs de pareils monumens. Voici ce que l'histoire nous témoigne sur l'existence de plusieurs autres de la même espèce.

Le Liban, cette chaîne de montagnes saerées et frontières, était garni de ees pierres divines. Photius, dans sa Bibliothèque, rapporte qu'Asclépiade y étant monté près d'Héliopolis, y vit un grand nombre de bétyles; il ajoute qu'il en rapporta des choses merveilleuses, et qu'Isidore les vit également après lui<sup>2</sup>.

Une inscription étrusque, rapportée par Passarei, où on lit les mots lapis veithi, interprétés par pierre bétyle, prouverait que, dans l'antique Etrurie, on adorait de

ité; mais ches les pesples laches et ellesse-

Hérodote, Euterpe, et la note 371 de son dernier traducteur.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Biblioth. cod. 242, p. 1047. Extrait de la vie d'Isidore, par Damascius.

semblables pierres sous la même dénomination I

En Egypte, ces colonnes étaient en grande vénération. Leur existence est attestée par plusieurs écrivains. J'ai parlé, et j'aurai encore occasion de parler de leur destination et du nom de thoth qu'elles portaient; c'est pourquoi je ne m'y arrêterai pas.

De pareilles colonnes existaient en Perse; elles étaient inscrites comme les thoths, et placées sur les frontières. Lucien invoque ces colonnes et leurs inscriptions, pour prouver l'age auquel mourut Cyrus l'ancien, roi de Perse 2, in Minion formations alsh as 120'10

Elles abondaient en Grèce, où elles portaient le nom d'hermès. Elles étaient également élevées sur les frontières, comme l'atteste Pausanias dans des passages déja cités 3. miniquois a partre qui mon 1990bs

Dans l'origine, ces colonnes étaient, en Grèce comme ailleurs, des pierres brutes et grossières, plantées sur des frontières. Les progrès des arts et de l'idolatrie leur donnérent bientôt des formes régulières et agréables; on les surmonta d'une tête humaine,

pas round to temple

Lucien, Traité des Hommes qui ont vécu long-temps.

<sup>3</sup> Pausanias, Corinth., à la fin du livre.

qui était la figure d'une divinité; on les érigea, ainsi embellies, dans les villes, dans les temples. Une rue d'Athènes était bordée d'hermès: chaque maison avait à l'entrée extérieure plusieurs de ces hermès, que les jours de fête on couronnait de sleurs.

Mais ces innovations séduisantes ne furent pas adoptées par tous les Grecs; et le culte des pierres grossières et informes se maintint parmi eux dans le temps où la civilisation de ce peuple avait atteint un haut degré de perfection. La civilisation n'agit pas sur toutes les classes de la société; un culte ancien n'est jamais entièrement détruit par un culte nouveau, embelli ou perfectionné. Doit-on s'étonner si, pendant que les Calamis, les Myron, les Phidias enfantaient des chefsd'œuvre et des dieux, faisaient admirer, adorer même par une nation pleine de goût et de sensibilité, les productions sublimes de leurs ciseaux, on voyait encore le vulgaire, et principalement les habitans des campagnes, porter leurs hommages et rendre un culte régulier à des morceaux de rochers, à des pierres brutes et informes? Ce serait ne pas connaître l'empire de l'habitude sur la plupart des hommes, et leur zèle à suivreaveuglément la route frayée par leurs ancêtres.

Ces chefs-d'œuvre de sculpture, où l'art, pour ainsi dire, s'associant à la divinité, participait au culte qui lui était rendu, n'agissaient pas assez puissamment sur l'opinion et les vieilles habitudes des Grecs, pour leur faire négliger l'antique vénération qu'ils conservaient pour des pierres grossières.

Pausanias, en parlant d'une statue d'Hermès qu'on voyait dans la ville de Phares, en Achaïe, dit qu'elle était accompagnée d'une trentaine de grosses pierres carrées, dont chacune est honorée, dit-il, par les habitans, sous le nom de quelque divinité. Il ajoute que ce n'est pas fort surprenant; car anciennement les Grecs rendaient à des pierres toutes brutes, les mêmes honneurs qu'ils ont rendus depuis aux statues des dieux . Il dit ailleurs que les pierres les plus grossières sont les plus respectées, parce qu'elles sont les plus anciennes.

Lorsque la Grèce eut admis la théologie des Egyptiens, les fables et les noms de leurs divinités, elle appliqua ces fables et ces noms aux objets grossiers de son adoration. Ainsi, des pierres en forme de colonne ou de cippe, étaient adorées à Delphes sous le nom d'Apol-

Pamsanias , Phocide.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pausanias, Achaïe.

lon; à Argos, sous celui de Junon; à Thèbes, sous celui de Bacchus, et près de Corinthe, sous le nom de Diane Patroa; tout comme à Emesse, une pierre pyramidale reçut le nom d'Elagabale ou du soleil. De pareilles pierres étaient nommées, à Sicyone, Jupiter Melichius; à Mégare, Apollon Carinus; à Thespie, Cupidon; à Hiette, Hercule; à Paphos, Vénus, etc.

Les habitans de Delphes rendaient aussi les honneurs divins à une pierre située près de cette ville: « Elle est de moyenne grandeur, « dit Pausanias; on la frotte d'huile tous les « jours, et on l'enveloppe de laine crue les « jours de fêtes \*. »

Les anciens nommaient cette pierre bétyle ou abadir. Ce dernier nom appartenait aussi à des divinités pierres qu'adoraient les Carthaginois. On supposa dans la suite que cette pierre de Delphes était celle que Saturne avala, croyant avaler le corps de son fils Jupiter, et qu'il rendit bientôt après par l'effet d'un vomitif.

Les Grecs ne donnèrent à ces pierres ces différens noms, qu'après avoir admis les dieux des Orientaux; car, avant cette époque, elles

Pausanias, Phocide.

ne portaient que le nom générique d'hermès.

Les Romains adorèrent de pareilles pierres, et les nommèrent Terme, divinité des bornes ou des frontières. Virgile indique la forme, le volume et la destination de ces pierres limitantes, lorsque, peignant dans son dernier livre de l'Enéide, le combat singulier de Turnus et d'Enée, il dit:

Saxum antiquum, ingens, campo quod forte jacebat, Limes agro positus, litem ut discerneret arvis.

Et Juvénal indique le respect religieux qu'on portait à ces bornes divines, en nommant sacrée la pierre ou le rocher qui les constituait:

. Sacrum affodit medio de limite saxum 1.

Le seul trait qui compose la fable du dieu Terme, annonce qu'il résista à l'introduction des dieux nouvellement admis par les Romains. Lorsque Tarquin sit reconstruire le Capitole, et qu'il y fonda le temple de Jupiter, le dieu Terme, qui occupait la place, ne voulut point la céder à ce nouveau dieu, ni à aucun autre. Ovide célèbre dans ses vers cette glorieuse résistance, et Virgile qualisie ainsi ce dieu tenace:

. Capitoli immobile saxum.

<sup>&#</sup>x27; Juvenal., satir 16, v. 38, sale anasob is s

C'est ici une preuve de l'antériorité du fétichisme sur le sabéisme, et un exemple de l'attachement des peuples aux objets de leur antique adoration, ainsi que de leur répugnance pour toutes nouveautés en matière de culte.

Le dieu Terme était, comme les autres dieux dont je viens de parler, une pierre brute plantée sur des frontières. On lui rendait un culte, et sa fête, appelée Terminale, était célébrée le 22 janvier. Ovide, dans ses Fastes, en a décrit les cérémonies, et nous a conservé l'hymne qu'on adressait à cette divinité borne: j'en ai rapporté ailleurs un fragment.

Voilà des témoignages assez nombreux de l'existence de ces pierres monumentales limitantes et adorées chez les anciens. Je passe aux pierres de la même espèce qui existent encore parmi les modernes.

Les insulaires de Cozumel ou de Ste.- Croix adorent une pierre dressée, de dix pieds de haut, à laquelle ils donnent la forme d'une croix, forme qu'avaient les anciens Thoths de l'Egypte. Cette pierre cruciforme, suivant Oviédo, qui me fournit ces détails, est invoquée par les habitans pour en obtenir de la pluie.

<sup>&#</sup>x27; Voyez ci-dessus, chap. 10, p. 128.

Les anciens naturels de l'île de St.-Domingue adoraient plusieurs de ces pierres en forme de croix, qu'ils appelaient Zemez. Charlevoix, dans son Histoire de cette île, parle d'un cacique qui adorait trois pierres, dont l'une avait la vertu de faire croître la récolte, l'autre de procurer aux femmes enceintes un accouchement heureux, et la troisième de produire au besoin la pluie et le beau temps.

Le même écrivain, dans son Histoire de la Nouvelle-France, parle d'un rocher ou pierre dressée, placée au midi de la grande baie, que les sauvages adorent comme le dieu tutélaire de leur pays <sup>1</sup>.

J. Long a vu, dans ses voyages sur les bords du lac supérieur, un rocher élevé, que les Indiens-Chippeways appellent Kitchée-Manitoo, ou le Maître de la vie de l'homme. Ils y portent des offrandes, jettent du tabac et autres choses dans les eaux du lac, et l'adorent comme un dieu suprême 2. Mais ce rocher, d'après les dimensions que lui donne l'auteur de ce voyage, a été placé là par la nature, et non par la main des hommes; et on peut le mettre au rang de ces bétyles qui, suivant Sanchoniaton, furent fabriqués par Uranus.

Histoire de la Nouvelle-France, t. I, p. 447.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voyage de J. Long, p. 83 et 84.

Les Natchez, nation de la Louisiane, adorent une pierre conique. Cette forme rappelle celle des pierres adorées en Grèce et en Asie.

Si l'on se reporte en Europe, on y trouve en abondance des pierres de cette espèce : l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre, l'Ecosse, et sur-tout les îles Hébrides, en offrent de nombreux exemples. Il faudrait des volumes pour les détailler. Je me borne à indiquer les principaux écrivains qui se sont particulièrement attachés à les décrire. Stukeley a décrit ceux du comté d'Oxford et d'Overton-Temple; Pennant, ceux d'Ecosse; Bortasse, ceux de Cornouailles; Camden a parlé de plusieurs de ces monumens qui existent dans la Grande-Bretagne. Keysler, dans ses Antiquités septentrionales, a publié de savantes dissertations sur le même sujet. Williams Coxe a vu un grand nombre de ces monumens barbares en Suède, en Danemarck et en Norwège. On a des preuves que la plupart de ces pierres recevaient un culte. Ce dernier voyageur assure que dans une chronique d'Islande, intiti ée Kristni-Saga, on lit que les Islandais, avant qu'ils eussent embrassé le christianisme, allaient adorer, à Gilia, une pierre dans laquelle ils croyaient que résidait leur génie tutélaire. Olaüs Vormius a donné plusieurs

Magnus a parlé en détail de ces pierres érigées qui abondent en Suède. Il les qualifie d'obélisques, de colonnes et de pyramides. Suivant cet historien, les unes sont destinées à faire passer à la postérité la mémoire de quelques héros, des combats et des victoires; les autres sont des monumens sépulcraux ou des bornes de territoire. La plupart de ces écrivains ont joint à leur description, la gravure de ces obélisques grossiers.

Pococke a mesuré une de ces pierres, qu'il arencontrée près d'un village appelé Hannar, sur le chemin de Lunebourg à Hambourg; elle avait trente pieds de hauteur : c'est àpeu-près là le maximum de leur élévation. On sait que ces pierres étaient adorées avant que le christianisme fût admis dans les contrées septentrionales de l'Europe. Elles le sont encore dans celles où cette religion n'a pas encore pénétré. Aux exemples déja cités, je joindrai celui des Vandales, qui rendaient un culte à un monument de cette espèce, appelé Flintz, mot qui signifie pierre ou rocher; et celui des Lapons, qui adorent encore une pierre brute isolée, qu'ils nomment Storjunkare. Je prouverai ailleurs que les Français, long-temps après l'établissement

du christianisme parmi eux, ont rendu un culte à des pierres brutes.

Dans le Nord du continent de l'Europe, ces monumens, suivant William Coxe, sont nommés monumens celtiques, pictes, cambriens, gothiques, danois, saxons. Cette diversité, cette incertitude de noms donnés à ces pierres vénérées par les peuples du Nord, prouvent que leur dénomination primitive, celle qui caractérisait leur culte, a été, par le temps, effacée de la mémoire des hommes; ou qu'un peuple nouveau a succédé, dans cette partie du monde, à un peuple plus ancien, dont la langue et les usages sont restés dans l'oubli.

Il en est de même en France, où de pareils monumens se trouvent en quantité. Le père Rostrenen, sur-tout les savans la Sau-vagère et Caylus, en ont parlé avec détails et en ont donné la figure. J'ai trouvé dans des chartes du onzième ou douzième siècle, ces pierres indiquées sous les noms de Petra erecta, Saxum erectum, Terminus antiquus, et plus souvent sous celui de Petra fixa; d'où viennent les noms, très-nombreux dans notre nomenclature géographique, de pierrefixe, pierrefite, pierrefaite, et dans nos parties méridionales, de Pierre-fichade, etc.,

et j'ai la certitude que la plupart des bourgs; villages, territoires ainsi nommés, renferment une très-grande borne, ou longue pierre dressée. Celle que l'on voit dans le Bas-Poitou, près d'Aurillé, dont Caylus a donné la figure et la description, porte le nom de Pierre-debout. On en trouve ailleurs qui sont appelées pierre-longue, longuepierre, haute-borne, roche-cornue. A une lieue et demie de Tournay, entre les villages d'Hollain et de Rongy, on voit, au milieu de la campagne, une pierre brute, haute d'environ 15 pieds, large de 10, épaisse de deux, et enfoncée très-avant dans la terre: on la nomme la pierre Brunehaut. Cette dénomination, comme celles que je viens de citer, n'est ni originelle, ni indicative de la destination de ce monument ; elle appartient, ainsi que les précédentes, à une époque bien postérieure à son érection. A une trentaine de pas de cette pierre, se trouvent les restes d'une des chaussées dites de Brunehaut. Le chemin a donné évidemment son nom à la pierre qui l'avoisinait i und abtinoitale son anab

Legrand d'Aussy nous dit que ces obélisques grossiers, fort nombreux en Bretagne,

Recueil d'Antiquités romaines et gauloises trouvées dans la Flandre, par M. J. de Bast.

y sont nommés armenir qui, suivant lui, signifie pierre longue.

Toutes ces dénominations expriment l'état actuel de ces monumens, mais ne caractérisent point leur destination antique, ni leurs rapports avec le culte, rapports qu'une infinité de témoignages anciens et modernes rendent incontestables.

Destinées à fixer la ligne de démarcation des frontières, ces pierres, dont les grands avantages furent reconnus par les peuples limitrophes, devinrent l'objet de leur respect mutuel, et bientôt de leur adoration. Erigées en divinités, leur présence sur les frontières parut en sanctifier le terrain. Ce fut ce terrain sacré que l'on choisit pour être la sépulture des hommes distingués par leur vertu ou leur courage. Cet honneur, cette espèce d'apothéose décerné au mérite, le fut

Voyez son Mémoire sur les Sépultures, dans le t. Il des Mémoires de l'Institut, partie des Sciences morales, p. 545. Il doit la connaissance de cette dénomination au brave et savant Latour-d'Auvergne, qui nous apprend, dans ses Antiquités Gauloises, qu'arméné, en celtobreton, signifie montagne, hauteur, d'où, suivant lui, est venu le nom d'Arménie, pays fort montagneux. Il est certain que, dans plusieurs dialectes anciens, men, min, maen, signifient ce qui est élevé, ce qui domine, d'où certainement a été formé notre mot éminent.

bientôt à la puissance, ensuite à la richesse; ensin personne n'en sut privé, excepté les scélérats: c'est une vérité historique que j'établirai sur des preuves certaines. Les frontières devinrent un véritable cimetière, et les monumens sépulcraux qu'on y éleva furent semblables aux pierres limitantes et sacrées. Dans ces temps de barbarie, les hommes n'imaginèrent point de formes différentes pour honorer les dieux et les morts.

Dans ses voyages, le docteur Pallas a rencontré une infinité de tombes placées sur des frontières, et accompagnées d'une, de deux, et même de trois pierres longues érigées, dont quelques-unes étaient chargées de figures ou de caractères inconnus.

La politique éleva de pareils monumens pour transmettre à la postérité la mémoire des héros, de leurs exploits et des grands événemens. Dans des pays où les arts avaient fait des progrès, on grava sur ces pierres, encore brutes, des emblêmes, des inscriptions: ce qu'avait fait Sésostris, fut imité par plusieurs autres conquérans. Pallas rapporte plusieurs exemples de pierres sépulcrales chargées d'inscriptions ou de figures emblé-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voyage de Pallas, t. V, p. 11, 12; t. VI, p. 237, 238 et suiv.; t. VII, p. 238.

matiques. Borlase et Olais Magnus décricrivent plusieurs pierres grossières élevées en forme de colonne, existantes en Suède et en Angleterre, et chargées de figures ou d'inscriptions, dont quelques-unes sont assez récentes: elles attestent des victoires ou la mort de quelque brave.

On ne connaît en France qu'un seul monument de cette espèce qui soit inscrit; c'est celui qui existe entre Joinville et St.-Didier, dans le territoire du village de Fontaine, que les habitans du pays appellent la Haute-Borne. C'est une pierre longue, plate, rustique, et haute de 18 pieds, sur laquelle est une inscription où se lit le nom de Viromarus. Les caractères qui suivent ont exercé sans succès l'érudition de plusieurs savans <sup>1</sup>.

Ce que je viens d'exposer, m'induit naturellement à conclure que ces bornes, que ces pierres brutes, monumentales ou sépulcrales, inscrites ou muettes (car c'est par ces mots qu'on distinguait autrefois celles qui étaient chargées d'inscriptions de celles qui n'en portaient point); que ces pierres, disje, ont été l'origine des cippes, des colonnes monumentales et des obélisques, etc., qui figu-

voy. les Mémoires de l'Acad. des Inscript., vol. IX, p. 170 et suiv.; et Antiquités de Caylus, t. III, p. 424.

raient parmi les constructions fastueuses de l'Egypte, de la Grèce et de Rome.

J'y vois d'abord une conformité de destination; car, comme cela est connu, les cippes, les colonnes, les obélisques ont été, ainsi que les pierres brutes auxquelles je les compare, employés comme monumens politiques, sépulcrauxet religieux. J'y voisencore beaucoup de rapports dans les formes, ou plutôt je n'y vois de différence que celle qui se trouve entre les ouvrages de l'industrie et dugoût des peuples qui, favorisés par des circonstances heureuses, ont devancé leurs contemporains dans la carrière des sciences et des beauxarts, et ceux de l'industrie et du goût des nations qui sont restées dans leur barbarie originelle, ou qui commencent à peine à s'en débarrasser.

Il serait possible encore que l'attachement de certains peuples à leurs anciens usages, leur éloignement pour les nouveautés, les eussent portés à proscrire les embellissemens dans ces objets de la vénération publique. Une nation très-ancienne, et célèbre parmi nous, avait une loi qui défendait expressément, comme une action sacrilége, d'attenter à la grossièreté des monumens du culte. J'aurai bientôt occasion de la rapporter.

Cette loi ne fut point générale, et le peuple même qui la mit en vigueur, entraîné par l'exemple de ses voisins, la transgressa bientôt. Ainsi, malgré quelques obstacles particuliers, la civilisation et les arts relatifs aux constructions suivirent le cours de leurs progrès. Les monumens qui subsistent encore, tels que ces pierres dressées sur lesquelles les Tatars et les peuples du nord de l'Europe ont gravé des caractères emblématiques, des inscriptions, des figures d'hommes et d'animaux; tels que ces massifs de maconnerie en forme d'obélisque, dont Pallas a vu quelques exemples dans ses voyages 1, qu'on nomme en Angleterre Tours danoises, et dont la France offre un exemple trèsremarquable dans la Pile de S .- Marc, décrite par la Sauvagère , indiquent les degrés inter-

- · Notamment à Bolgari. Voy. t. I, p. 218.
- carré parfait, dont chaque côté est de douze pieds six pouces. Sa hauteur totale est de quatre-vingt-six pieds six pouces. Ce n'est pas le seul monument de ce genre qui existe en France: dans les environs de Sablenceaux est une semblable construction, nommée la Pile-Longue; elle est bâtie en moellon avec du ciment dur; chaque côté du plan de sa base a dix-huit pieds de longueur; sa hauteur totale est de soixante-quatorze pieds. Il existait de pareilles piles sur les frontières de la Touraine et du Poi-

médiaires que l'art a parcourus dans sa marche, pour faire passer ces monumens de l'état de barbarie à celui de perfection où l'ont porté les Egyptiens et les Grecs.

tou, et notamment une située presqu'au confluent de la Creuze et de la Vienne, au lieu nommé Port-de-Pile. (Voy. les Antiquités de la Sauvagère.)

## CHAPITRE XIII.

Des monumens monolithes, carrès ou cubiques, et autres semblables. Origine des autels et des trônes.

Ces monumens ont tant de rapport avec ceux qui font l'objet du chapitre précédent, que j'ai été long-temps induit à les ranger dans la mème classe; mais, considérant la différence de leurs formes, et l'usage très-distinct auquel ils ont été employés dans la suite, je me suis déterminé à les regarder comme une espèce particulière.

Ces pierres carrées ou d'une forme approchante, destinées, dans l'origine de leur institution, à marquer les frontières, ont eu dans divers pays un sort différent. Les unes sont restées simplement des objets d'adoration; d'autres furent destinées à recevoir les offrandes, les libations et le sang des victimes que les hommes y égorgeaient en l'honneur de la divinité; d'autres enfin devinrent des espèces de siéges sacrés, où de prétendus interprètes des dieux rendaient des oracles, et sur lesquels les souverains s'installaient pour recevoir leur inauguration. C'est sous ces différens rapports que je vais examiner ces monumens.

Quant à leur destination originelle, elle n'est pas douteuse, si l'on considère que ces pierres se trouvent encore pour la plupart sur des frontières, et ont porté, chez différens peuples, le nom de la divinité qui y présidait. Les hermès, nom générique des bornes chez les Grecs, étaient le plus souvent des pierres carrées. Pausanias, en parlant de ces figures adorées, nous les désigne sous cette forme. Lorsque les arts et l'idolatrie eurent fait des progrès parmi ces peuples, on les surmonta d'une tête humaine avec quelques attributs; ou plutôt, en les fabriquant de cette sorte, on conserva religieusement la forme carrée à la partie de la pierre qui supportait cette tête: c'était un hommage rendu à l'antique habitude, un sacrifice que faisait le bon goût à la superstition. Pausanias ne se borne pas à des exemples particuliers, qui prouvent que beaucoup d'hermès avaient la forme carrée; il généralise sa désignation, lorsque, parlant d'une figure d'Ammon, vue en Arcadie, il ajoute qu'elle est de figure carrée comme les hermes 1.

Le même auteur s'exprime plus positive-

Pausanias, Arcadie.

ment encore lorsque, décrivant la Messénie, il dit que sur la porte d'Ithome, à Mégapolis, ville d'Arcadie, on voit une statue de Mercure qui est dans le goût antique; « car, « ajoute-t-il, les Athéniens ont fait les her- « mès de figure carrée; et, à leur imitation, les « autres peuples de la Grèce ont donné cette « forme à toutes les statues d'hermès » 1.

Les Romains adoraient, comme les Grecs, des pierres carrées, dont la dénomination était synonyme d'hermès; ils y ajoutaient une épithète indicative de sa forme: ils les nommaient Mercurius quadratus, Mercure carré, ou simplement Deus quadratus; et sous ce dernier nom, ils comprenaient souvent le dieu Terme, qui présidait aux bornes, et qui en était une; ce qui contribue à établir l'affinité des pierres carrées avec les frontières, et celle de hermès ou Mercure, avec le dieu Terme.

Mercure, à cause de la forme de la pierre qui le représentait, fut aussi nommé quadriceps, quadrifrons, quadriformis, le dieu a quatre faces.

Ces pierres carrées reçurent plusieurs autres dénominations, suivant les pays et les temps; et, chez les Grecs, le nom spécial de

Pausanias, Messénie, chap. 33.

ces pierres fit souvent oublier le nom générique hermès. C'est ainsi que la pierre carrée, surmontée d'une tête à cornes de bélier, était adorée en Arcadie, comme je viens de le dire, sous le nom d'Ammon; une autre pierre, à Thespie, l'était sous celui de Cupidon.

Toutes les pierres carrées ne furent pas des divinités; mais plusieurs obtinrent un respect religieux et une mention dans les fables mythologiques. Telle était la pierre dite de Bonconseil, qui se voyait hors de la ville de Thèbes, parmi plusieurs monumens sacrés et sépulcraux. Ce fut, dit la Fable, Minerve qui la lança sur Hercule, lorsque, dans sa fureur, ce héros allait tuer Amphitryon : étourdi du coup, il s'endormit, et changea de résolution. Pausanias, qui nous fournit ces détails, ajoute que cette pierre, qu'il qualifie de miraculeuse, était au-dessous d'un autel dédié à Apollon spondius, ou le dieu qui préside aux traités, emploi qui est généralement attribué à Mercure, dieu des bornes 1.

Près de Mégare et du tombeau de Mégaréus, était une grosse pierre sur laquelle, dit Pausanias, Apollon déposa sa lyre. De pareilles pierres étaient placées près des tombeaux. On en voyait de toutes brutes près du tom-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pausanias, Bœotie.

beau d'Amphion. Elles étaient au nombre de trois près de celui de Mélanippe. Aux hermès grossiers, c'est-à dire aux pierres brutes, on substitua, dans la suite, près des tombeaux, des hermès façonnés par l'art, mais qui conservaient la figure carrée qui leur était originelle. Tel était l'hermès qui, avec une colonne chargée d'une épitaphe, accompagnait le tombeau de la sibylle Hérophile, qu'on voyait dans la Troade, du temps de Pausanias.

Le même auteur nous parle de deux pierres vénérées, posées l'une sur l'autre, qui se trouvaient en Arcadie, près du temple de Cérès. Elles étaient parfaitement jointes. On posait entre elles un écrit, contenant les rites et les cérémonies qui devaient s'observer lors de la solennité des grands mystères de cette déesse. C'était alors que l'on retirait cet écrit pour en faire usage; après la fête, on le replaçait entre ces deux pierres. « Ces pierres sont en si « grande vénération, dit Pausanias, que, dans « des affaires importantes, plusieurs person- « nes y jurent en mettant la main dessus » <sup>2</sup>.

Au rang des pierres carrées qui recevaient un culte, je dois placer la pierre noire adorée par les anciens et les modernes Arabes.

Pausanias, Phocide.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Pausanias, Arcadie.

On la nomme Brachtan. J'en parlerai plus en détail dans la suite 1.

Une autre pierre de forme pareille, mais de couleur blanche, est tout aussi respectueusement conservée dans la même ville; elle est renfermée dans un coffre de fer placé sous un dôme. On croit qu'elle porte l'empreinte

des pieds d'Abraham.

Les Arabes adoraient aussi une grosse pierre appelée Manah; ils lui offraient des sacrifices. On croit que c'est la même divinité que le Méni adoré par les Juifs, et dont parle le prophète Isaïe. Quoi qu'il en soit, cette dénomination rappelle celle d'une autre pierre très-vénérée chez les anciens Romains, et qu'ils nommaient Manalis. Festus nous apprend qu'elle était placée à Rome, hors la porte Capène, et près le temple de Mars. Les Romains, dans des temps de sécheresse, la promenaient en procession pour obtenir de la pluie 2. Nonius dit qu'on la transportait pour le même motif, et que cette cérémonie religieuse était nommée manale sacrum 3. Fulgence, d'après Labéon, qui avait composé quinze volumes sur les rites des

Voyez, ci-après, chap. 21.

Festus, au mot Manalis.

Nonius, au mot Manalis Lapis.

Etrusques et autres peuples, rapporte que l'on faisait mouvoir les pierres manales lorsque, dans les sacrifices, les fibres des victimes étaient trouvées d'une couleur jaunâtre. Il ajoute que ces pierres, qui sans doute étaient nombreuses, avaient la forme cylindrique, et que les anciens étaient en usage de les traîner le long des limites, lorsqu'ils avaient besoin de pluie <sup>1</sup>.

Toutes ces pierres carrées, ou de forme approchante, rappellent deux pierres pareilles, l'une qui se trouve dans l'île de Ceylan, et l'autre qu'a vu le major Symes, en se rendant dans la capitale de l'Empire des Birmans. Elles sont toutes deux inscrites sur leur face supérieure; toutes les deux ont la forme d'un autel moderne, et les inscriptions hiéroglyphiques dont elles sont chargées, passent dans l'un et l'autre pays pour l'empreinte du pied de Boudh, Pout ou Boudham, divinité qui a de très-grands rapports avec Mercure 2.

Ces pierres carrées, oblongues ou cylindriques, grossières ou travaillées, ne diffèrent point, pour la forme, des autels antiques; elles n'en diffèrent guère par le genre de

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Fulgentius, de prisco Sermone, au mot Manales. <sup>2</sup> Relation de l'ambassade anglaise dans le royaume d'Ava, par le major Symes. Voyez la note de la pag. 52.

culte qu'on leur rendait. On y déposait des offrandes; on y posait la main pour proférer un serment solennel, comme on faisait sur les autels. On en trouve près des tombeaux, et l'on sait que près des tombeaux étaient souvent des autels: c'était ceux que les Latins appelaient ara, parce qu'ils étaient spécialement consacrés aux dieux Lares, aux dieux Manes.

Ces pierres étaient les mêmes que celles appelées Abadir, Béthel. Les peuples cultivateurs et pasteurs y répandaient des sleurs, du lait et de l'huile, et quelquesois les enveloppaient de la toison de leurs troupeaux. Les autels des Hébreux étaient ointes d'aromates et d'huile. Les peuples chasseurs et guerriers, au lieu d'huile et de lait, y faisaient couler le sang des animaux qu'ils y égorgeaient, et même trop souvent celui des hommes.

Les différentes occupations auxquelles la nécessité de pourvoir à leur subsistance avait livré certains peuples, la nature du sol et du climat qui avait commandé ces oceupations diverses, transformèrent seules les pierres bétyles en autel de sacrifice.

Si l'on considère les autels antiques, on y Exode, chap. 29 et 30.

trouvera de nouvelles conformités avec ces pierres vénérées. Ces autels étaient, pour l'ordinaire, des parties de rocher que des accidens naturels ou que l'art avait détachées ou mises à découvert. On les transportait ensuite au lieu destiné au culte. Leur grossièreté ne nuisait point à la vénération qu'on leur portait. Les peuples alors, pour être attirés vers ces objets sacrés, n'avaient pas besoin qu'ils se présentassent sous des formes gracieuses et séduisantes; ces formes leur étaient inconnues. Même lorsque les arts furent, chez plusieurs nations, appelés à embellir les objets du culte, d'autres peuples les repoussèrent, et regardèrent leur admission dans les lieux saints comme une innovation dangereuse, une profanation. Nous avons un exemple bien marqué de cet attachement pour les vieilles pratiques, de cet éloignement pour les nouveautés, dans les lois imposées aux Hébreux. « Si vous faites un autel de pierre, dit « leur législateur, vous ne le bâtirez point de « pierres taillées ; car il sera souillé si vous « employez le ciseau » 1. in Jamilo ub se for

La même loi est renouvelée dans le Deutéronome: «Lorsque vous aurez passé le Jour-« dain... vous éleverez de grandes pierres que

<sup>1</sup> Exode, chap. 20, v. 25. 00 10 02 quito , 2602 1

« vous enduirez de chaux pour y pouvoir « écrire toutes les paroles de la loi que je vous « donne; vous éleverez ces pierres sur le « mont Hébal, et vous les enduirez de chaux; « vous dresserez là, au Seigneur votre Dieu, « un autel de pierre où le fer n'aura point « touché; qu'elles soient brutes et non polies. « Vous y écrirez distinctement les paroles de « la loi que je vous propose » 1.

Cette loi fut exactement mise à exécution par Josué. Il éleva un autel au Seigneur sur le mont Hébal, et, selon que Moïse l'avait ordonné, il construisit cet autel de pierres non polies, que le ciseau n'avait point touchées, et il écrivit sur les pierres la loi de Moïse 2.

Ces passages sont instructifs. Non-seulement ils nous montrent l'attachement des Hébreux pour les usages anciens; non-seulement ils constatent positivement l'usage de consacrer des pierres grossières de préférence aux pierres façonnées, et établissent la similitude qui se trouve entre ces autels et les pierres grossières que les autres peuples regardaient comme sacrées; mais encore ils nous décèlent le procédé employé pour écrire facilement sur les pierres monumentales et re-

Deutéronome, chap. 27, v. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8.

<sup>\*</sup> Josué, chap. 8, v. 30, 31 et 32.

ligieuses. Il est très-probable que les Hébreux devaient aux Egyptiens l'usage d'inscrire des lois sur des pierres; il est en conséquence très-probable que les Egyptiens, avant qu'ils eussent adopté la méthode plus pénible de graver sur la pierre, enduisaient leurs thoths de chaux, et traçaient leurs inscriptions hiéroglyphiques sur cet enduit.

Ces passages constatent encore l'usage antique d'élever des monumens religieux près des rivières et sur des montagnes frontières. C'est à l'entrée de la terre promise, près des rives du Jourdain, fleuve limitrophe, et sur le mont *Hébal*, que les Hébreux élèvent des pierres monumentales, et dressent un autel

au Seigneur.

La Bible nous offre plusieurs autres exemples d'autels placés sur des hauts lieux, sur des montagnes frontières. Les autels de Béthel, du mont Galaad, de Sichem et plusieurs autres en sont les preuves. Les Grecs aussi plaçaient leurs autels sur des montagnes et des frontières. Pausanias, dans ses voyages, en a vu plusieurs dans des lieux que la géographie nous indique comme des frontières; mais il s'exprime d'une manière trèspositive lorsque, parlant d'un autel de forme ronde, situé près d'un temple de Neptune en

Arcadie, sur le chemin qui conduit à Tégée, il dit que cet autel sépare le territoire de Mantinée de celui de Tegée .

L'abbé Fontenu, qui a composé une Dissertation sur les autels, regarde la pierre de Béthel comme le premier exemple des autels votifs, dont il y eut dans la suite un si grand nombre chez les Grecs et chez les Romains. Il croit que les pierres bétyles ont la même origine; ainsi, en assimilant les pierres bétyles à la pierre béthel, et regardant cette dernière comme l'origine des autels, il en résulte que les autels sont une dérivation des pierres carrées auxquelles on rendait un culte.

L'autorité de ce savant est d'un grand poids sur une matière qu'il a si curieusement approfondie. Je l'ai invoquée pour établir l'origine des autels, et je l'invoque encore pour confirmer mon opinion sur leur situation dans les lieux qui formaient les frontières. A propos de l'autel que Jacob fit élever avec Laban sur le mont de Galaad, où ils jurèrent ensemble une alliance éternelle, l'abbé Fontenu observe « que ce monument ramène à la plus « haute antiquité, l'usage observé dans la « suite, de placer aux extrémités des terres et

Pausanias, Arcadie, chap. 11.

« sur les frontières des Etats, ces autels et « ces bornes, qui dès-lors devenaient sacrés « et inviolables » 1.

Ces pierres carrées ou oblongues, objets de la vénération publique, eurent une autre destination; elles furent employées comme un siége consacré aux personnes éminentes en dignités civiles ou religieuses. J'en citerai quelques exemples.

A Mégare, et près du temple de Diane, était, suivant Pausanias, une pierre appelée Anacletra, sur laquelle les habitans de cette ville prétendaient que cette déesse vint s'asseoir, pour se reposer des fatigues que lui causait la recherche de sa fille Proserpine. Les femmes, ajoute notre auteur, pratiquent encore tous les ans je ne sais quelles cérémonies qui ont rapport à cette tradition.

A trois stades de Gythée, dit le même auteur, dans son Voyage en Laconie, on voit une grosse pierre toute brute. On dit qu'Oreste s'y étant assis, recouvra son bon sens; c'est pourquoi on a nommé cette roche, en langue dorique, Jupiter-Cappautas ou Dieu-Cappautas.

Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. V, Histoire, p. 18.

En décrivant la ville de Delphes, il parle d'une grosse pierre où la sibylle Hérophile, lorsqu'elle rendait ses oracles, avait coutume de s'asseoir.

En Elide, une pierre grossière, placée sur la cime du mont Sipyle, était nommée le trône de Pélops.

Une pierre, placée dans une vallée spacieuse, près des ruines d'une ville antique, servait à l'inauguration des ducs de Carinthie; et voici comment:

Un paysan, assis sur cette pierre, y reçoit le nouveau duc, lui rappelle, d'une manière très-piquante, les devoirs qu'il doit remplir, et lui donne une leçon bien faite pour rabaisser son orgueil. Le duc, alors, remplace le paysan sur la pierre, et, l'épée nue, il jure au peuple de gouverner avec justice. Il va ensuite à l'église; après quelques cérémonies, il revient, vêtu des habits de sa dignité, siéger sur la pierre, rend la justice, et y exerce les premiers actes de souveraineté.

Non loin d'Upsal, est une grande pierre brute et ronde, qui sert également à l'intronisation des rois de Suède. Elle est entourée de douze pierres cubiques moins grandes. Cette pierre est nommée morasten; c'est sur

<sup>&#</sup>x27; Joan. Boemius, de Moribus gentium, lib. 3, p. 244.

elle que siége d'abord le roi; c'est là qu'en présence de tous les grands du royaume, il est sacré par les évêques, et qu'il prête son serment au peuple 1.

Mallet, dans son Histoire de Danemarck, parle d'une pierre très-élevée, et placée au centre de douze autres qui le sont moins, et formant autour une espèce d'enceinte. C'était, dit-il, sur cette pierre centrale qu'était le siége où se plaçaient les rois, lors de leur couronnement. Le même auteur ajoute, à propos du poids énorme des rochers qui formaient ce monument, « que de tout temps « la superstition a imaginé qu'on ne pouvait « adorer la divinité qu'en faisant pour elle « des tours de force. » Il aurait pu dire aussi que de tout temps la politique, pour rendre ses institutions plus augustes et plus vénérables aux yeux des peuples, a emprunté les cérémonies de la religion.

C'était ainsi que, dans le champ de Rakosch, à 3 ou 4 milles de Pest, sur les bords du Danube, s'assemblait la nation hongroise pour élire son souverain et tenir ses diètes.

Les anciens rois d'Irlande étaient couronnés sur une pierre semblable, appelée lia-

<sup>·</sup> Olaüs Magnus, de Ritu gentium septent., lib. 1, cap. 18, et lib. 8, cap. 1.

fail, ou pierre fatale. Le nouveau roi s'y asseyait, et l'on prétend qu'alors cette pierre miraculeuse poussait des gémissemens. Suivant une ancienne prophétie, la race des Scots devait régner par-tout où cette pierre serait conservée. Ce fut sans doute pour en empêcher l'accomplissement qu'Edouard Ier, roi d'Angleterre, la fit enlever et déposer dans l'abbaye de Westminster, où on la voit encore enchâssée dans une caisse de bois.

Près de la petite ville de Rense, en Allemagne, située sur les bords du Rhin, et non loin de l'antique château de Marksberg, dont le nom indique sa position sur une frontière, est un monument où se tenaient les anciennes assemblées de la nation, et où se faisaient les élections des rois. Ce monument présente un édifice octogone à ciel ouvert, percé de huit arcades. On voit dans l'intérieur une longue pierre, sur laquelle on suppose que s'assevaient les électeurs. Un pilier massif, élevé au centre, était le trône du roi élu. Les historiens allemands rapportent qu'au quatorzième, et même au quinzième siècle, il fut tenu des assemblées politiques à l'imitation des anciens usages 1. C'est ici un nouvel

Voyage en Hollande et sur les frontières occidentales de l'Allemagne, traduit par Cantwel, t. II, p. 117.

exemple de l'usage de s'assembler, pour les affaires politiques, sur le terrain des frontières. La pierre en forme de pilier, qui servait aux intronisations, rappelle celle dont je viens de parler; et le bâtiment octogone qui l'entoure, bien moins ancien, paraît être l'ouvrage des Romains, et remplacer ici les enceintes de pierres brutes dont ces pierres monumentales étaient souvent environnées.

C'est ainsi que ces pierres grossières, destinées d'abord à servir de bornes, devinrent insensiblement, comme on vient de le voir, des autels ou des trônes.

## CHAPITRE XIV.

Des pierres entassées en forme conique et pyramidale, ou monticules factices, appelés MONCEAUX DE MERCURE, MOTTE, COMBLE, TOMBE, MONTJOYE, BARROWS, etc. Origine des Pyramides.

It est d'autres monumens grossiers qui, quoique différens par leur forme, sont tout aussi simples, et par conséquent aussi anciens que les monolithes dont je viens de parler. Ils eurent la même destination, et quelquefois le même nom. Ce sont ces pierres amoncelées en forme conique ou pyramidale, souvent recouvertes de terre ou de gazon, qu'on trouve encore dans toutes les parties du monde.

Sans doute les monumens de cette forme furent adoptés parce qu'ils représentaient exactement les montagnes adorées, ou parce que, dans les pays où ils se trouvent, il était plus commode d'entasser plusieurs pierres de médiocre grandeur, que d'arracher du sein des montagnes, des masses de rochers propres à être érigées; peut-être parce que ces masses ne s'y montraient point à découvert, ou qu'on manquait de moyens pour les extraire. Que

ce soit l'un ou plusieurs de ces motifs qui aient déterminé les hommes à élever de tels monumens, il est certain que leur origine est si enfoncée dans la nuit des temps, que l'histoire ne peut l'atteindre; il certain que l'usage en était général chez presque tous les peuples de la terre, dans l'ancien comme dans le nouveau monde; et ce qui est bien digne de remarque, ce sont ces pierres entassées, ainsi que les monolithes dont j'ai parlé, qui furent à-la-fois des dieux, des monumens politiques, et plus généralement des tombeaux.

La divinité dont le nom est appliqué à cette espèce de monument, est la même que celle qui était représentée par les monolithes grossiers dont il a été parlé : c'était Hermès chez les Grecs, et Mercure chez les Latins. Nous en avons la preuve dans les proverbes de Salomon. On y traite de folie l'action de ceux qui, par un motif pieux, ajoutaient une pierre au monceau de pierres consacrées. Le texte hébreu nomme ces amas de pierres marge-mah, expression qui rappelle les mots mark, marge, merck, qui ont servi à former le nom de Mercure. Ce qui confirme mes conjectures à cet égard, c'est que les rédacteurs de la Vulgate ont traduit ce mot hébreu par celui de Mercure: Sicut qui mittit lapidem in acervum

Mercurii 1. Ces rédacteurs regardaient donc ces espèces de monumens comme des Mercures, et le nom de ce dieu comme l'équivalent de celui de marge-mah. D'ailleurs, on sait qu'en hébreu marak, mark, signifiaient, comme marche, mark, merc, dans les anciennes langues de l'Europe, marque, signe, expression appliquée aux frontières et aux bornes.

« Dans les lieux où aboutissaient plusieurs « chemins, dit Pitiscus, les anciens dressaient « des monceaux de pierres appelés Thermulæ, « ou statues de Mercure, que chaque voya- « geur avait soin d'augmenter en y jetant une « pierre. C'est ce qui fait que ce dieu est sou- « vent appelé Lapidum congeries ( amas de « pierres); et c'est ce que nous apprend Dy- « dime, dans son Commentaire sur Homère: « Hos autem prætereuntes crebro jactu au- « gere, et acervos mercuriales appellare. Ces « monceaux sont augmentés par les passans « qui y jettent fréquemment des pierres, et « sont nommés les monceaux de Mercure » 2.

Cette espèce de culte rendu à ces amas de pierres, est encore en usage en Tatarie. Le docteur Pallas voyageant sur les bords de

Proverbes, chap. 26.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Dictionnaire de Pitiscus, au mot Lapis.

l'Abakan, et se trouvant sur la cime d'une montagne appelée Kouna, vit deux tombes ou monticules coniques entourés de pierres; les Tatars qui l'accompagnaient y déposèrent pieusement en passant, des rameaux et des pierres 1.

Cet usage, ridiculisé par Salomon, se conserve encore chez les Arabes modernes. Ils enterrent leurs morts dans des fosses sur lesquelles ils élèvent des pierres en forme de pyramide. Quand les voyageurs du pays passent devant ces amas de pierres, ils y couchent leur bâton, font une courte prière, et y déposent quelques pierres qui indiquent les vœux qu'ils ont formés pour le repos du défunt. <sup>2</sup>

John Barrow a vu le même usage établi chez les Hottentots. Les amis des morts s'empressent d'accroître le monceau de pierres qui couvresa sépulture, et la grandeur du monceau est la mesure des regrets de l'amitié. Je parlerai, dans la suite de ce chapitre, des monumens de cette espèce, que divers voyageurs ont observés dans cette extrémité de l'Afrique.

Au nord de l'Angleterre, un voyageur

<sup>·</sup> Voyage de Pallas, t. VI, p. 314.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Choix de Voyages modernes, par John Adam, t. II, p. 140.

passe rarement près de ces amoncellemens, sans y ajouter une pierre. Quand les montagnards de l'Ecosse demandent une grace à leurs maîtres, ils sinissent leurs placets par ces mots: et le suppliant ajoutera une pierre à votre tombeau.

Ainsi, le même usage s'est conservé chez les Tatars, les Arabes, les Hottentots et les Anglais, depuis une époque antérieure au temps du roi Salomon jusqu'à nos jours: tant cet usage a été universel, tant est grande la vertu conservatrice de l'habitude!

Selden a consacré un chapitre entier sur ces monumens religieux, intitulé de Mercurii Acervo (du Monceau de Mercure). Il cite plusieurs passages d'écrivains de l'antiquité, qui attestent l'existence de ces monceaux de pierres, et leur désignation par le nom divin d'Hermès ou de Mercure<sup>2</sup>. Ducange, qui définit ces monumens par un assemblage de pierres, leur donne le nom de Mercurius<sup>3</sup>.

Du temps de Scipion l'Africain, on adorait à Carthagène, en Espagne, un pareil monu-

L'esprit des Usages et des Coutumes des différens Peuples, t. III, p. 295.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Selden, de Diis Syris, de Mercurii Acervo, cap. 15, Syntag. 11.

<sup>3</sup> Glossaire de Ducange, au mot Mercurius.

ment. Tite-Live nous apprend que les habitans du pays le nommaient Mercure ou Mercure Teutates <sup>1</sup>. Ces deux mots, qui expriment en deux langues la même divinité, le Mercure des Latins, et le Thoth ou Theuth des Egyptiens, ne se trouvent pas réunis dans tous les exemplaires de Tite-Live. Cette réunion, contestée par quelques érudits, importe peu à mon sujet. Je pourrais, si elle est certaine, en induire l'identité de Mercure et de Thoth ou Theuth, déja suffisamment établie; mais mon objet est seulement ici de prouver que ces monumens étaient, ainsi que les monolithes, des divinités, et recevaient en conséquence un culte.

' Scipio in tumulum reversus quem Mercurium Teutatem appellant. (Tit. Liv., lib. 26.)

Il paraît que cette dénomination de Teutates on Theut, fut admise particulièrement par les Germains. Le nom de Deutsche, que les Allemands se donnent, en dérive évidemment, ainsi que les noms de Teutons, Tudesque. Plusieurs nations ont reçu le nom de leur principale divinité. Le dieu Tuiston, adoré par les Germains, a la même origine: ils l'appelaient aussi Tis ou Tuis, et les Gaulois Dis, qui, suivant César, était le Pluton de ces peuples, parce qu'il présidait sur les ames des morts, et avait en cela de grands rapports avec Mercure, conducteur des morts. Ce qui prouve ces dérivations, c'est qu'une forêt d'Allemagne, appelée par Tacite Saltus Teutoburgensis, est aujourd'hui nommée par les Allemands Duisbourg.

Cette conformité reconnue, je vais en découvrir une autre. On va voir que les pierres amoncelées ont, comme les monumens monolithes, servi à la politique; on en trouve les preuves les plus anciennes dans la Genèse.

Jacob, faisant alliance avec Laban, prit une pierre et l'érigea en monument. Il dit ensuite à ses frères: « Apportez des pierres; « et, en ayant ramassé plusieurs ensemble, « ils en firent un monceau. » Laban le nomma le Monceau du Témoin; et Jacob, le Monceau du Témoignage, exprimé par le mot Galaad, qui devint le nom de ce lieu.

Josué, ayant traversé le Jourdain avec l'arche sainte, voulut laisser un monument de son passage; il choisit un homme dans chacune des douze tribus, ordonna à chacun d'eux d'aller au milieu du fleuve, miraculeusement désséché, et d'en tirer une grosse pierre. Ces douze pierres furent transportées sur la rive, et, au lieu du campement, ils les entassèrent en monceau. Josué éleva ensuite un pareil monument, composé également de douze pierres, dans le lit même du Jourdain 2.

Les conquérans érigèrent de pareils monumens, dans le dessein d'éterniser leurs ex-

Genèse, chap. 31.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Josué, chap. 4.

ploits. Nous en avons un exemple certain dans l'Histoire d'Angleterre. Harold, ayant ravagé et conquis le pays de Galles, éleva plusieurs monceaux de pierres dans les lieux où il avait remporté des victoires. On y voyait des piliers, portant cette inscription: Hîc fuit victor Haroldus.

Mais ces entassemens de pierres ont été plus généralement employés aux sépultures. Il semble que tous les peuples de la terre se soient accordés pour donner cette forme aux tombeaux; car, depuis l'extrémité méridionale de l'Afrique jusqu'aux parties les plus septentrionales de l'Europe, dans l'ancien continent comme dans le nouveau, on trouve par-tout de nombreux exemples de ces monumens funéraires. Chez les nations où les arts n'avaient encore fait que peu de progrès, ces monumens étaient grossiers, formés seulement de grosses pierres entassées sans ordre, ou bien d'une élévation de terre mêlée de pierres, ou simplement de terre, de gazon; mais quelle que soit leur composition, ils conservent assez généralement la forme conique, la plus propre à leur conservation.

Les plus anciennes traditions historiques

<sup>&#</sup>x27; Camden et Joseph Strutt, Tableau des Mœurs des anciens Habitans de l'Angleterre, p. 148.

font mention de l'érection de pareils tombeaux. Sémiramis fit élever un monceau de terre sur la sépulture de son époux Ninus, fondateur de l'Empire des Assyriens 1.

Josué, après avoir fait périr sur une potence le roi de Haï, fit jeter son corps hors de la ville, et élever dessus un grand monceau de pierres, qui subsista long-temps 2.

Absalon, tué par les soldats de son père David, fut enterré dans la forêt d'Ephraïm, et on éleva sur son tombeau un monceau de pierres d'une grandeur extraordinaire 3.

Hérodote cite le tombeau d'Alyattes, roi de Sardes, et père de Crésus, comme un ouvrage supérieur aux monumens de cette espèce. « Le pourtour, dit-il, était composé-« de grandes pierres, et le reste de terre « amoncelée....: Cinq Termes placés au haut « du monument, subsistaient encore de mon « temps 4. » Ce tombeau avait cinq cent quatre - vingt - dix-huit toises deux pieds dix pouces de tour, et sa largeur était de deux cent quarante toises trois pieds 5.

eti Diodore de Sicile, liv. 2, chap. 1. 15

Josué, chap. 8, v. 29: de mol on eneixana

Rois, liv. 2, chap. 18, v. 17.

Hérodote , liv . 1.

Note sur le livre 2 d'Hérodote, traduction de Larcher, P. 434.

Cléarque, dans ses Érotiques, rapporte que Gygès sit ériger, à une semme qu'il avait beaucoup aimée, un tombeau semblable, mais si élevé, qu'en parcourant tout le pays en-deçà du Tmolus, montagne de Lydie, il pouvait être aperçu de tous côtés. Ce monceau sépulcral, que l'on croit être le même que celui d'Alyattes, existe encore, et le voyageur Chandler croit l'avoir reconnu dans l'Asie Mineure.

Plusieurs autres écrivains de l'antiquité parlent de ces monticules factices. Homère décrit ceux qui renfermaient les cendres des héros morts sous les murs de Troie. Pausanias a vu de son temps, dans la Phocide, le tombeau de Laïus, père d'Œdipe, et près de Sycyone, celui de Lycus, ainsi que plusieurs autres appartenans à des hommes moins célèbres : ils avaient la même forme. Virgile attribue aux Latins la coutume d'élever des monticules. Cette coutume existait donc avant Romulus et la fondation de Rome 2.

Mais tout ce qu'on pourrait recueillir sur l'existence de ces monumens, dans les écrits des anciens, ne donnerait qu'une idée insuffisante de leur nombre et de la généralité de

Note sur le livre 1er d'Hérodote, de Larcher, p. 369.

<sup>\*</sup> Enéid., lib. 11, v. 207.

leur usage. Les écrivains modernes qui s'en sont occupés, et sur-tout les écrivains voyageurs, ont ajouté aux connaissances fournies par l'antiquité, des connaissances nouvelles, des données plus nombreuses.

Parcourons rapidement le pays où ces monumens subsistent encore. Ils abondent dans les vastes régions de l'intérieur de l'Asie. Le docteur Pallas, qui a visité la Sibérie et la Tatarie, en a rencontré une quantité considérable. Presque tous se trouvent réunis dans les chaînes de montagnes limitantes, sur les bords des fleuves ou des rivières, et dans les pays incultes; et ces monticules sépulcraux, aujourd'hui presque tous fouillés par l'avidité des Tatars modernes, semblent avoir appartenuà des peuples très - anciens, dont la religion et les moeurs étaient différentes de celles des nations qui habitent maintenant ces contrées. Les dévastations journalières de ces tombeaux nationaux, leur composition, annoncent que des hordes étrangères et barbares ont succédé, dans ces pays, à des naturels qui avaient atteint un certain degré de civilisation. On ne viole point, on respecte les tombeaux de ses afeux.

Notre voyageur a vu des monticules de erre ou de pierre sur les rives du Volga, près de Brousiana, ainsi que sur la rivière de Samara, qui se jette dans ce fleuve et avoisine les Kosaques. Il en a vu près de Bouzoulouk, tout le long de l'ancienne frontière des Kirguis 1. das données plus nombreuses.

Il en est près d'Orembourg, qui ont été respectés, et où les habitans viennent faire des pélerinages comme dans un lieu sacré ?

Un grand nombre de ices monumens existent sur les bords de l'Oural ou de l'Iaik, fleuve frontière des Kirguis. Ces tombeaux, formés simplement de pierres entassées, se trouvent ordinairement réunis près des anciens metsched, lieux consacrés au culte, et où sont aussi les sépultures des hommes que ces peuples vénèrent comme des saints 3.

Si notre voyageur quitte les bords de l'Iaik pour parcourir ceux du Tobol, il rencontre sur cette rivière, autre limite du territoire des Kirguis, de nouveaux rassemblemens de tombes 4. Arrivé au hourg de Kourganskaïa, il apercoit un monument sépulcral d'une dimension extraordinaire. C'est un amoncellement de terre, en forme conique, de 1401

Voyage de Pallas, t. I, p. 331, 388.

2 Idem, t. II, p. 21, 39 et suiv.

<sup>3</sup> Tdem; t. II, p. 368; ert. III, p. 382. 7 9110/1

A Idem at III, p. 482; et tall, p. 54. oh no sare

aunes de circonférence, entouré de plusieurs autres tombes pareilles et moins considérables 1.

En s'avançant toujours sur les rives du même fleuve, il voit, à quelque distance de Souierskoï, une réunion de tombes semblables, entourées de vieux pins 2.

S'il abandonne les bords du Tobol, il ne rencontre plus de monticules funéraires; mais, arrivé sur ceux de l'Ischim, il s'en présente un grand nombre sur la rive occidentale, tandis qu'ils sont rares sur la rive opposée 3.

A Omsk, sur les bords de l'Irtisch, il retrouve la même abondance de tombes; elles
lui paraissent appartenir aux Tatars Barabini.
Plus loin, près de Krivoserskoï, il en voit un
grand nombre, formées de cailloux et de
morceaux de rocs transportés. Il aperçoit ensuite un monticule très - considérable, appelé
Gramat par les Kosaques: on croit que c'est la
tombe d'un grand personnage 4. Toujours longeant la rive droite de l'Irtisch, il aperçoit sur
la rive opposée, dans les landes des Kirguis, un

Voyage de Pallas, t. IV, p. 67, 68.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Idem, t. IV, p. 78.

<sup>3</sup> Idem, t. IV, p. 97, 100, 102, 103, 104.

<sup>1</sup> Idem , t. IV, p. 197.

assemblage de tombes, formées d'amoncellemens de pierres. Près de là est une montagne très-vénérée par ces peuples. Au-delà de Semipalatnaïa, il en est d'autres également composées de pierres entassées, et ayant la forme conique; elles sont presque toutes entourées de dalles de pierre.

Il vit sur la cime d'une montagne, à Krasnoïarskaïa, une énorme tombe, dans l'intérieur de laquelle on trouva, dit-on, 50 livres pesant d'or. Une autre montagne qui, suivant notre voyageur, cotoie la contrée des Kirguis, offre des tombes assez considérables, formées de blocs de quartz <sup>2</sup>.

Sur les rives de l'Iious et de l'Enisseï, et dans le pays montagneux qui sépare ces deux rivières, elles abondent, et sont composées d'amoncellemens de terre, entourés de gros morceaux de rochers plats. Plusieurs ont, à leur proximité, trois colonnes ou pierres dressées l'une à côté de l'autre <sup>3</sup>.

Les rives de l'Abakan offrent à notre voyageur une nouvelle abondance de monticules sépulcraux. Un terrain d'environ 400 toises d'étendue est tellement couvert de ces tombes,

<sup>1</sup> Voyage de Pallas, t. IV, p. 231, 232.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Idem, t. IV, p. 235 et 286.

<sup>3</sup> Idem, t. V, p. 11, 12.

qu'à peine existe-t-il entre elles un intervalle de deux toises. Elles présentent un carré construit en dalles, quelquefois revêtu d'un amoncellement de terre 1. Sur le même fleuve, un monticule de 4 toises de hauteur, entouré de dalles énormes, a 150 pas de circonférence. Presque toutes les tombes en monticule, qui se voyent sur les bords de l'Abakan, sont entourées de grosses dalles; et au lieu d'avoir un plan circulaire et la forme conique, elles ont le plan carré, et par conséquent la forme pyramidale. Plusieurs de ces monticules sont accompagnés de pierres longues et plates qui s'élèvent de terre, sur lesquelles se trouvent quelquefois des figures humaines, et même des caractères hiéroglyphiques ou des inscriptions en langue inconnue 2.

Sur les bords de l'Enisseï, ces tombes, formées par des amoncellemens, accompagnées on non d'une pierre sépulcrale, sont nommées Kourgani<sup>3</sup>.

Je ne finirais pas, si je voulais rappeler toutes les tombes que notre voyageur rencontre dans les différentes contrées habitées par les Tatares, Kosaques, Kirguis, Mongols, etc.

<sup>&#</sup>x27; Voyage de Pallas, t. V, p. 37, 45.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Idem, t. VI, p. 237, 238 et suiv.

<sup>3</sup> Idem, t. VI, p. 287.

Depuis le fond de la Sibérie, depuis les limites de la Chine jusqu'aux rives du Volga, jusqu'à la mer Caspienne, il aperçoit presqu'à chaque pas des rassemblemens de monticules sépulcraux, des cimetières encore respectés par quelques habitans, ou profanés par l'avarice de quelques autres; et ces monumens religieux ou funèbres gisent sur des terrains incultes, sur des montagnes ou sur les bords des rivières limitantes.

« On trouve un grand nombre de ces mo-« numens, dit le Chevalier, sur la côte d'A-« sie, en Grèce, en Sicile, etc. » 1. Morritt, en parlant de ces monticules, dit la même chose, et ajoute qu'il s'en rencontre aussi beaucoup en Thrace 2. C'est sur-tout dans l'antique Troade que se voyent plusieurs sépultures de cette forme : elles rappellent de grands souvenirs, des événemens et des héros célébrés par le prince des poètes. Leur existence actuelle rattache les temps héroïques au siècle présent, et confirme, en quelque sorte, des faits qui, embellis, exaltés par l'imagination féconde du divin Homère, paraissaient en être entièrement le fruit. Il est certain que les couleurs dont ce poète enlumina l'histoire, en

<sup>1</sup> Voyage de la Troade, par le Chevalier, t. II, p. 255

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Idem, t. III, p. 256.

déguisèrent les formes austères; mais la vérité, pour être enveloppée de mensonges, en existe-t-elle moins? Il faudrait donc conclure que l'expédition des croisades est une fable, parce que le Tasse lui a prêté des événemens merveilleux, et en a éclipsé l'affreuse nudité par de brillantes impostures.

C'est à établir la certitude des principaux événemens rapportés dans l'Iliade, que s'est attaché sur-tout le zélé et savant le Cheva-lier; ce fut l'unique but de ses recherches, de ses travaux, de ses longs voyages. Les monumens sépulcraux des guerriers morts au siége de Troie, étaient pour son dessein un objet important; il les a observés, décrits, et leur a même appliqué des dénominations qui semblent leur être convenables.

Le plus ancien de ces tombeaux est sans doute celui d'Aisyetes: il existait avant la guerre de Troie. Ce fut sur ce monticule factice que Polytes, fils de Priam, se plaça pour reconnaître le camp des Grecs. Il est situé près de la côte, entre la mer Egée et le ruisseau du Scamandre. Il a environ 100 pieds de haut, et 400 pas de contour à sa base. Les habitans actuels le nomment Udjek-Tépé. Udjek est le nom d'un village voisin; et Tépé ou Tapé exprime, dans la langue turque,

comme taph, taphitis exprimait dans celle des anciens Egyptiens, un tombeau en forme de monticule 1.

Directement sur les bords de la mer, sont des monticules semblables. On croit que l'un, situé près du cap de Troie, est celui de Pénéléus, et l'autre, celui d'Antiloque. A l'embouchure du Simois, est près du cap de Sigée, on voit deux autres tombeaux réunis, attribués à Achille et à Patrocle. Ces deux tombeaux présentent une figure conique, dont les sommets forment des angles très-obtus. Celui d'Achille a 10 pieds de hauteur sur 96 pieds de diamètre ; et celui de Patrocle, un peu plus élevé, a 16 pieds 8 pouces de haut, et le diamètre de sa base est de 93 pieds. Ces monumens sont appelés par les Grecs modernes, Dio Tépé, ou les deux tombeaux; enfin, sur les bords de l'Hellespont, sont les ruines du tombeau d'Ajax.

M. le Chevalier voit, dans un amoncellement de pierres, élevé près de la position de l'antique Troie, et sur les bords du Simoïs, le tombeau d'Hector, dont les cendres, suivant Pausanias, furent transportées à Thèbes. Plusieurs autres de la même forme, se trouvent dans l'intérieur des terres, et M. le

<sup>&#</sup>x27; Voyage de la Troade, t. II, p. 257.

En face du cap de Sigée, à l'extrémité de la Chersonnèse de Thrace, est un autre monticule couvert de gazon, qu'on présume avec vraisemblance être le tombeau de *Protésilas*. Sur le même continent et sur les bords de l'Hellespont, existe un semblable monument, que l'on croit avoir été érigé à la mémoire d'*Hécube*.

Ces monumens, notamment ceux qui sont sur le rivage de la mer, en conservant la figure originelle de leur espèce, portent un caractère de régularité, et offrent dans leur intérieur des constructions qui décèlent des progrès dans les arts. Au centre des tombeaux qui ont été fouillés, on a découvert de la maçonnerie. Celui d'Ajax, ouvert depuis long-temps, offre des ruines remarquables. « Un noyau de maçonnerie en occupait le « centre, dit le Chevalier, et s'élevait en « forme de pyramide depuis la base jusqu'au « sommet: autour de ce noyau, on avait élevé « des murailles en demi-cercle, dont la con-« vexité, tournée vers le centre du monu-« ment, formait une espèce de contrefort,

« et opposait une résistance à l'éboulement « des terres 1. »

Le centre du tombeau d'Achille, que sit souiller notre ambassadeur à Constantinople, contenait un roc vif, dans lequel était une excavation d'environ six pieds en carré, entourée d'un petit mur de pierres liées avec de la glaise. C'est dans cette excavation que sur rent trouvés des débris de vases dans le genre étrusque, du charbon de bois, des fragmens osseux, et les restes d'une statue de Minerve, en cuivre extrêmement oxidé, qui, jointe à son piédestal, avait 10 pouces de hauteur?

De pareils monumens sont très-communs en Grèce. Parmi ceux que Pausanias a décrits, il en est qui existent encore. Un monticule, situé sur la route qui conduisait d'Athènes à Phalère, a été reconnu pour le tombeau de l'amazone Antiope. M. Fauvel, peintre français, le fit ouvrir, y trouva des cendres, du charbon, et un vase étrusque de terre blanche, où l'on voyait quelques figures grossières exquisées en rouge. Le tombeau d'Augé, fille d'Alœus, violée par Hercule, était, suivant Pausanias, à Pergame, et présentait un monceau de terre environné d'un

Voyage de la Troade, t. II, p. 303.

<sup>-</sup> Idem, t. H, p. 317 et suiv.

épaulement de pierre. Ce monument se voit encore au même lieu: il est entouré et soutenu par une haute muraille de pierres énormes, taillées en pointe de diamant. A Cléone, on voit les deux tombeaux d'Eurytos et de Cléatus; et à Orchomènes, celui de Minyas. On pourrait citer plusieurs autres exemples qui attestent la solidité de cette forme de tombeaux, et l'exactitude de Pausanias.

Dans l'île de Candie, l'ancienne Crète, sur une des cimes du mont Ida, et sur un rocher très-escarpé, est un monument de la même espèce, qui paraît être de la plus haute antiquité. C'est un monceau de grosses pierres à moitié rongées par le temps, que les anciens appelaient et que les habitans du pays appellent encore le tombeau de Jupiter 2.

Plusieurs de ces monticules existent en Italie et dans le royaume de Naples, où ils portent le nom de Tumulus.

Si l'on se reporte vers le nord de l'Europe, on trouve des monumens de la même forme; ils abondent en Suède, en Danemarck, en Russie, en Pologne, en Allemagne, en Angleterre, en France, etc., tout autant qu'en

Voyage dans la Troade, t. III, p. 257. La note.

Histoire générale des Voyages dans l'Archipel, la Grèce et la Thrace, t. I, p. 167.

Asie. William Coxe en a vu deux réunis près de Cracovie. Keysler, dans son savant ouvrage sur les antiquités septentrionales, en a décrit plusieurs. On en remarque qui ne sont composés que d'un amas de rochers, comme ceux de Bulcke, dans le lieu appelé le cimetière de Wenden, et dans les Marches de Brandebourg, près de Furstenvald.

« J'en ai compté jusqu'à trente, entre Co« penhague et Rokshild, dit M. le Chevalier;
« et près de cette ville, au milieu du bois de
« Letrabourg, j'en ai observé un très-consi« dérable, qu'on dit être celui de Harold, le
« guerrier le plus fameux que le Danemarck
« ait vu naître. Ceux qui sont dans la plaine
« d'Upsal, près de la maison du célèbre Lin« næus, sont appelés par les Suédois, les Col« lines royales 2. En général, ces monumens
portent en Russie, en Danemarck et en Suède,
le nom des rois ou des généraux en l'honneur
desquels ils ont été élevés.

Ils sont très-nombreux en Angleterre, en Ecosse, en Irlande et dans les îles voisines. On les nomme karne, kairne, carnam, ce qui signifie amoncellement de pierres. Mais en Angleterre particulièrement, on les appelle

Antiquitates selectæ septentrionales et celticæ.

Voyage dans la Troade, t. II, p. 256.

barrows, dérivé de bar, qui, dans plusieurs langues, exprime à-la-fois une colline, une élévation, une frontière, un bord, une limite. Camden, dans sa Description d'Angleterre; Borlase, dans son ouvrage sur les Antiquités de Cornouailles; Etienne William, dans son Essai sur les barrows du même pays; Stukeley et plusieurs autres savans, ont publié des détails sur la forme, et leurs conjectures sur l'origine et la destination de ces monticules.

Je ne détaillerai point les nombreux monumens de cette espèce qu'on voit encore dans les Iles Britanniques; je dirai seulement que Rolle-rich-Stone, dans le comté d'Oxford, de tous les entassemens de rochers, est le plus considérable que l'on connaisse, et qu'au centre de la plupart de ceux qui ont été fouillés, on a découvert, ainsi que dans les tombeaux pareils de la Tatarie et de la Grèce, une cavité ronde ou quadrangulaire, dans laquelle sont ordinairement déposés des urnes, des cendres, du charbon, des fragmens d'os, et quelquefois des morceaux de fer oxidé.

Les barrows sont si multipliés dans ces pays, qu'on a pu facilement les diviser en cinq classes :

- 1.º Les barrows entourés d'une grande tranchée circulaire, au centre de laquelle est une petite élévation. Stukeley les appelle barrows druidiques.
- 2.º Les barrows ordinaires, d'une forme conique.
- 3.º Les barrows entourés d'un fossé et d'un banc de terre ou vallum, et qui sont le plus communément faits en forme de cloche bien arrondie.
- 4.° Les barrows oblongs, avec ou sans fossé. 5.° Les barrows oblongs, avec des pierres

rangées tout autour.

6.º Une espèce de barrows dont parle Stukeley, qui présentent la forme d'un fer à cheval : ils ne sont pas communs .

En Angleterre, comme dans le nord de l'Europe et dans la Tatarie, ces monticules se trouvent en certain nombre réunis dans le même lieu, et quelquefois placés sur la même ligne. Ailleurs, ils sont dans le voisinage de monumens grossiers d'une autre espèce. On en voit notamment près du célèbre monument appelé Stone-Henge?

<sup>2</sup> J'en parlerai dans le chapitre suivant. \*988810

Tableau des Mœurs, Usages, etc., des anciens Bretons, Anglo-Saxons, Danois et Normands, p. Joseph Strutt, p. 144.

L'origine de l'institution de ces monumens en Europe, remonte à une époque qui se perd dans le lointain imperceptible du passé: mais tous ne sont pas si anciens ; l'usage de les ériger comme monumens funéraires s'est toujours continué, et n'a cessé que depuis quelques siècles. Dans le septième siècle de notre ère vulgaire, en Irlande, on élevait encore de pareils monticules aux morts. Un des canons du concile d'Hibernie porte « Qu'an-« ciennement les rois seulement étaient in-« humés dans les temples, et que par cette « raison on nommait ces édifices basiliques « ou royales; car, ajoute-t-il, les cadavres « des autres hommes sont consummés par « le feu, ou enterrés sous des monceaux de « pierres » 1, and I stabampidgangobnamiola

Ducange cite des exemples bien plus récens de la continuité de l'usage d'élever des monceaux de pierres sur des tombeaux <sup>2</sup>. Ainsi, les monumens de cette espèce ne sont pas tous d'une haute antiquité.

Ces monumens abondent en France. L'abbé Lebœuf, dans son Traité des anciennes Sé-

· Glossaire, aux mots Mons Gaudii.

Nam cæteri homines sive igne, sive acervo laz pidum conditi sunt. (Capitula selecta canonum Hiberniæ, lib. 42, cap. 26. Spicileg. Acherii, t. I, p. 534.)

pultures, en rapporte plusieurs exemples. Il parle sur-tout de ceux qu'on voit dans la ci-devant province de la Marche.

Les environs d'Abbeville offrent une infinité de ces monticules factices, sur lesquels M. Traullé a donné, dans un ouvrage périodique, des détails curieux <sup>2</sup>.

Enfin, M. Legrand d'Aussy, dans un Mémoire sur les anciennes Sépultures, fournit de nouvelles preuves de la multiplicité de ces monticules en France<sup>3</sup>.

Des noms de tumulus, cumulus, que leur donnaient les Romains, les Français ont fait ceux de tombes, tombels, tombeaux, combes, combles, combelles, combeaux, qui se trouvent si fréquemment dans la nomenclature géographique de la France. On appelle aussi ces monticules funéraires motte, butte, noms qui ne sont pas moins multipliés. Mais une dénomination qui semble prouver que, dans ce pays, ces monumens n'étaient pas seulement destinés aux sepultures, qu'ils appartenaient aussi au culte, est celle de Mont-

Dissertations sur l'Etat civil et ecclésiastique de Paris, t. I.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Magasin Encyclopédique, t. IV.

<sup>3</sup> Mémoires de l'Institut national, t. II, partie des Sciences morales et politiques.

joie, la même que Montjou, Montjavoul, qui expriment Mont de Dieu ou Mont divin. Montjou et Montjoie sont les noms de plusieurs montagnes ou monticules naturels ou factices; ce dernier nom fut long-temps le cri de guerre des rois français. On y joignit les noms de Dieu, de la Vierge et des Saints, et notamment celui de saint Denis. Ducange cite plusieurs exemples pour prouver, contre l'opinion de quelques écrivains, que ce cri religieux et guerrier se rapporte à un monticule; et ces exemples sont décisifs 1.

Dans le Supplément à ce Glossaire, il est prouvé que Montjoie saint-Denis était le nom d'un château bâti sur un monticule, dans la forêt de Marly <sup>2</sup>.

Ces monticules factices étaient aussi élevés pour servir de bornes. L'auteur de l'Histoire

'Glossaire de Ducange, aux mots Mons Gaudii. On y trouve, entre autres citations, celle d'un vieux poëme manuscrit intitulé le Lusidaire, qui offre des détails sur la composition des Montjoies:

Tant iot pierres apportées, C'une montjoie y fut fondée.

On peut consulter encore la Dissertation XIe du même auteur, sur l'Histoire de saint Louis, p. 208 et suiv.

<sup>2</sup> Supplément au Glossaire de Ducange, par dom Carpentier, aux mots Mons Gaudii. du château d'Amboise, qui vivait à la fin du douzième siècle, dit que deux monticules qui se trouvent dans la paroisse de Sublaine, à quatre lieues de la Loire, ont été élevés en conséquence d'un traité fait entre Childéric, roi des Francs, et Alaric, roi des Goths, afin de déterminer les limites de leurs royaumes. L'auteur nomme ces monticules Globes 1.

On trouve encore de ces monumens en Italie, en Sicile, en Espagne et dans le Portugal. Il s'en érige encore en Arabie, comme je l'ai remarqué plus haut.

Il est remarquable de trouver l'usage de ces monticules sépulcraux à l'extrémité méridionale de l'Afrique.

Sparmann en a vu chez les Cafres et en plusieurs endroits. C'était des monceaux de pierres de trois à quatre, ou quatre pieds et demi de hauteur, de six, huit ou dix pieds de diamètre, qui étaient placés en ligne droite et parallèle. Il ajoute qu'il tient des colons, que ces alignemens de monceaux de pierres se prolongent fort avant dans le Nord, à travers des plaines incultes, où l'on

Duos globos terræ elevaverunt, quos utriusque regni fines constituerunt. (Spicilegium Acherii, t. III, p. 269.)

trouve un bien plus grand nombre de ces lignes parallèles 1.

John Barrow, voyageant chez les Hottentots, aperçut un de ces tombeaux formé de pierres amoncelées. Il demanda aux naturels du pays pourquoi quelques-uns de ces monticules étaient plus élevés et plus volumineux que d'autres; si c'était la richesse ou le pouvoir qui était la cause de cette différence. On lui répondit que le plus grand volume des monticules provenait de ce que le mort avait un plus grand nombre d'amis, qui, s'intéressant à sa mémoire, s'empressaient d'accroître ce monument funèbre en y apportant un plus grand nombre de pierres 2.

Ici on découvre le motif primitif de l'usage dont j'ai parlé, qui consistait à ajouter des pierres au monceau de Mercure. Un devoir de l'amitié devint, par la suite des temps une pratique religieuse.

Si l'on est surpris de trouver ces monticules à l'extrémité méridionale de l'Afrique, on doit l'être davantage d'apprendre qu'il

Voyage au Cap de Bonne-Espérance, t. III, p. 162 et suiv.

Voyage dans la partie méridionale de l'Afrique, en 1797, 1798, t. I, p. 191.

en est en Amérique. Le docteur Jefferson parle de ceux qui existent dans la Virginie, et de la grande vénération que leur portent les naturels <sup>1</sup>.

En considérant la composition, la forme et la destination la plus générale de ces monticules, on voit qu'ils ont de très grands rapports avec les pyramides d'Egypte. Elles n'en différent que par le perfectionnement que les Egyptiens, plus précoces que les autres nations dans les arts, ont apporté à leurs constructions. Leur forme est la même, ou en approche beaucoup; leur destination a le même objet; car aujourd'hui on ne doute plus que ces colosses étonnans n'aient été élevés pour satisfaire l'orgueil et contenir les cadavres des anciens souverains de l'Egypte. Ainsi les pyramides ne sont que des monticules perfectionnés, des monticules entièrement revêtus de maconnerie.

Ces pyramides d'Egypte n'ont pas été subitement imaginées pour être appliquées aux tombeaux; elles sont des copies perfectionnées d'anciens modèles; car il est de l'essence de l'industrie humaine d'imiter, d'agrandir, de perfectionner ce qui a déja existé, plutôt que de créer. Les Egyptiens n'ont donc fait,

Notes on the state of Virginie, p. 74 et 173.

dans la construction de leurs pyramides, qu'imiter, agrandir et perfectionner des monumens déja existans, consacrés aux sépultures.

Parmi les divers monumens dont je viens de parler, il en est plusieurs qui marquent les degrés intermédiaires que l'art a parcourus pour les faire parvenir, du terme de l'extrême barbarie, au dernier degré de perfectionnement; pour les faire passer de l'état où ils ne présentaient que des roches on des pierres entassées, que des terres amoncelées, à l'état où sont encore aujourd'hui les pyramides d'Egypte.

J'ai cité quelques exemples de ces monumens qui offraient des formes très-régulières; ceux de la Troade sont de ce nombre. Outre cette régularité, qui annonce quelques progrès dans les arts, on a remarqué, en Tatarie, dans la Troade et en Grèce, que les monticules qui avaient été fouillés, contenaient, dans leur centre, une construction plus ou moins régulière, en forme de caveau, où étaient déposées les cendres des morts, des urnes, des armes même, et des idoles de métal. La construction qu'on voit encore au centre du monticule du tombeau d'Ajax, et qui s'élève de la base jusqu'au

sommet, est considérable; elle offre des divisions régulières, et annonce encore des progrès dans l'art de bâtir, et une disposition croissante à embellir, à porter à leur perfection ces monumens sépulcraux.

Le monticule qui sert de tombeau à Augé, fille d'Aléus, qu'on voit encore à Pergame, indique de nouveaux progrès. Il est entouré d'un épaulement de grosses pierres, et soutenu par un mur dont les pierres sont? taillées à face de diamant. Il faut ranger dans cette classe plusieurs autres monticules de la Tatarie et de l'Angleterre, qui, comme il a été dit, sont également entourés de grosses pierres, et même de constructions. Le monument d'Alyates, roi de Sardes, et père de Crésus, outre son énorme grandeur et le soubassement formé de grosses pierres qui en soutenaient le pourtour, était décoré, à son sommet, de cinq figures de Termes qui existaient encore du temps d'Hérodote 1.

Pocoke dit avoir vu en Egypte et en Syrie plusieurs monticules à demi-revêtus de constructions, ou à demi-détruits, qui, dans cet état, laissaient voir le secret de leur formation, ainsi que le monticule naturel ou factice sur

ded monticule de rembeat

Hérodote, liv. 1,

lequel la maçonnerie était en partie appli-

quée 1.

A ces faits, qui marquent la marche progressive de l'art, veut-on joindre l'autorité d'un savant qui s'est exercé sur ces monticules sépulcraux? Voici ce qu'il en pense. « Les pyramides d'Egypte ne sont elles-« mêmes que des tombeaux de cette espèce, « perfectionnés, dans lesquels on a pratiqué « des galeries pour introduire les cadavres « des princes, et des chambres pour les con-« server » <sup>2</sup>.

J'observerai que la perfection de ces monumens ne dépendait pas des progrès du temps, mais de ceux de la civilisation et des arts; et comme la civilisation et les arts n'arrivaient pas instantanément au même degré dans tous les pays, il en résultait que ces mêmes monumens étaient grossiers et sans art chez certaines nations, tandis qu'ailleurs ils recevaient les caractères d'une construction régulière et perfectionnée. Ainsi, dans le même siècle où les Egyptiens élevaient à grands frais leurs pyramides superbes, les habitans du nord de l'Europe, pour former un monument destiné au même objet, et

Voyage de Richard Pocoke, t. I, chap. 6.

<sup>2</sup> Voyage dans la Troade, t. II, p. 259.

dont la forme était approchante, se contentaient d'amonceler des terres ou d'entasser grossièrement des pierres ou des rochers, comme le pratique encore l'Arabe et le sauvage Hottentot.

Élevés, vénérés, depuis les siècles les plus reculés jusqu'à nos jours, chez presque tous les peuples de la terre, comme monumens sacrés de Mercure, comme monumens politiques et sepulcraux; grossiers, et barbares comme les peuples qui les érigeaient; suivant chez d'autres les progrès de leur civilisation, et se perfectionnant successivement jusqu'au point où sont les pyramides d'Egypte: tel fut le sort des monticules factices, dont les restes sont si nombreux, et présentent encore des monumens précieux de l'histoire du genre humain.

ant obe a cértaines a steam, tandin qui difonns

to recevatent testenniques d'internet aus applicants

le montre sidele, qui les segricas eles acat le

indicated du la lacette pour lucides

and the meent destinal an income of the con-

Very age de Richard Propins I. I. chap.fc.

## CHAPITRE XV.

Des monumens composés de plusieurs pierres, dont les unes dressées en supportent d'autres posées horizon-talement, nommés FANS DE MERCURE, CROM-LECHS, ANTAS, PIERRES-LEVÉES, etc. Origine des niches, des sacella, des pierres plantées sur un plan circulaire ou carré long; origine des temples.

JE passe à des monumens moins simples, et par conséquent moins anciens, composés de plusieurs pierres grossières disposées de la manière suivante : deux ou un plus grand nombre de grandes pierres plantées en terre, supportent une ou plusieurs pierres longues, et quelquefois aplaties, posées sur les premières dans un sens horizontal.

Les plus simples de ces monumens ne sont composés que de trois pierres. Le savant rabin Nathan, qui vivait au quinzième siècle, en donne la description, et les nomme Fanum Mercolis, le Fan ou le monument sacré de Mercure. « Les pierres du Fan de Mercuré de Mercure. « Les pierres du Fan de Mercure étaient, dit-il, ainsi disposées : une « pierre, placée d'un côté, une seconde de « l'autre, supportaient une troisième posée

« sur les deux premières » 1. Un autre rabin, cité par Drusius, décrit de la même manière ce monument : ce sont aussi trois pierres dont deux en supportaient une ; et il nomme cet arrangement de pierres Mercure 2.

Ces monumens se trouvent en grand nombre dans plusieurs parties de l'Europe; mais ceux qui sont composés de trois, quatre et d'un plus grand nombre de pierres qui en supportent une ou plusieurs, ne le sont pas moins.

Keysler, Borlase, Stukeley, Camden et plusieurs autres écrivains ont donné la description et la gravure de ces espèces de monumens qu'on voit dans le nord de l'Europe et dans les différentes parties des lles Britanniques. Ils abondent sur-tout dans les lles Hébrides. William Coxe en a observé dans les lles Danoises. Un d'eux représente un roc informe, posé horizontalement sur quatre pierres. Pocoke en a vu en Saxe, près de Butehude, dont la pierre, posée horizontalement, avait huit pieds de long; elle était supportée

Lapides Fani Merkolis sic dispositi erant, ut unus hinc, alter illinc, tertius super utrumque collocaretur. (Selden, de Dîs Syris, etc., Syntagm. 2, cap. 15, de Mercurii acervo.)

Selden, idem, idem. Insistroqque, ortus!

par trois autres pierres qui s'élevaient de trois pieds au-dessus de terre; on nommait ce monument Willemswein 1.

En Angleterre, ils portent généralement le nom de Cromlech. En Portugal, où il s'en trouve plusieurs, ils sont nommés Antas. En France, on les appelle ordinairement Pierrelevée, et dans nos provinces méridionales, Pierre-levade. Quelques-uns reçoivent les nomsmerveilleux de Pierre de fée, ou Pierresdes-fades. Les Bas-Bretons les appellent Lichaven ou Leck-a-ven. Ce nom a des rapports avec le Cromlech des Anglais. Il paraît que la syllabe lech ou leck est le nom générique de ces monumens. Camden, qui en a décrit plusieurs, en nomme un, composé d'une lon gue pierre supportée par quatre piliers, Lhechy-gowres; et Bullet, dans son Dictionnaire celtique, nous apprend qu'en Bretagne et dans le Haut-Léon, le nom de Lech est donné à de grandes pierres plates un peu élevées de terre.

Voyage de Pocoke, t. VI, p. 463. Je pense que le nom de Willemswein donné à cet assemblage de pierres, offre une faute de copiste ou d'impression, et qu'il faut lire Willemstein, qui signifierait pierre de Guillaume: c'est l'usage, dans le Nord, de donner à ces monumens le nom des hommes auxquels ils sont consacrés.

Dans le comté de Kent, en Angleterre, est le Cromlech de Catergène, fils de Wortimer, roi des Bretons. Stow en a donné la description. C'est une grande pierre plate, posée sur trois autres qui sont debout et élevées à une telle hauteur, que les hommes peuvent facilement se placer dessous pour être à l'abri des orages. Borlase, dans ses Antiquités de Cornouailles, entre autres monumens de cette espèce qu'il décrit, nous en offre qui ont des variétés particulières. L'un présente une pierre ou rocher élevé horizontalement sur quatre pierres; un autre est composé de deux piles formées chacune de plusieurs assises de rochers informes; sur ces deux piles est élevée une roche dont la forme est un peu aplatie : on le nomme Hanging-Stone, ou le rocher suspendu.

Il existe plusieurs de ces monumens en France, et sur-tout dans les ci-devant provinces de Bretagne, du Poitou et du Quercy. Le plus renommé est celui qu'on appelle, aux environs de Poitiers, la Pierre-levée. Rabelais l'a rendu célèbre, et Caylus l'a mieux fait connaître par la description et la gravure qu'il en donne 1. On en voit un autre sur le chemin de Poitiers à Mirebeau; un troisième à Geay,

<sup>&#</sup>x27; Antiquités, t. IV, p. 171, 172, pl. 111.

sur la route de Saintes à Rochefort; mais le plus remarquable, le plus colossal des monumens de cette espèce qui soient en France, est sans doute celui qui se trouve dans le ci-devant Quercy, sur les bords du Lot, et près du lieu de Livernon. La pierre horizontale qui est supportée par deux autres, a trente-cinq pieds de long, vingt de large et trois d'épaisseur 1. Elle n'est surpassée que par celle d'un monument de la même espèce décrit par Keysler, et situé à Alberdorfs. La pierre horizontale supportée par cinq ou six autres, a trente-six pieds de longueur 2. Quelle force a pu, sans le secours de la mécanique, mouvoir, élever de telles masses? Il est probable que, pour faire parvenir à la hauteur où devait être placé un rocher de ce poids, les hommes avaient recours au plan incliné qu'ils formaient avec des troncs d'arbres ou du terrain accumulé jusqu'à la cime des piles, et qu'ils déblayaient ensuite. C'est aussi par ce moyen simple et facile que, suivant Diodore de Sicile, furent élevées et placées les pierres énormes employées à la construction des pyramides d'Egypte 3.

Description des principaux lieux de France, t. III, p. 13, la note.

<sup>\*</sup> Antiquitates selectæ septentrionales.

Diodore de Sicile, liv. 1, sect. 63.

La Bretagne contient sur-tout plusieurs de ces pierres-levées, dont la Sauvagère et Caylus ont donné la description et la gravure 1.

L'Espagne, et le Portugal, sur-tout, en présentent un grand nombre. Dans ce dernier pays, les plus renommées et les plus considérables se voyent au midi du Tage. A Pomerès, village près de Saradossa; à Freixo, près de Vimiero, et sur la grande route de Lisbonne, entre Riols et Montemaure, ces monumens y sont connus sous la dénomination d'Antas. Les pierres supportées sont trèsgrosses et très-élevées, et l'ensemble rappelle la figure d'un portique, d'où l'on croit que ce nom leur est venu.

Une addition faite à l'arrangement de ces pierres, leur donna un caractère nouveau. Le vide que formaient la pierre élevée et les deux pierres qui la supportaient, fut rempli par une large pierre. Tel est, dans le comté de Kent, en Angleterre, le monument de Catergène, fils de Wortimer, roi des Bretons. La pierre qui ferme l'ouverture de cette espèce de porte rustique, et celle qui est supportée par les autres, sont si larges que dix hommes, dit Stow, qui en donne la description,

<sup>·</sup> Caylus, Antiquités, t. VI, pl. 120.

peuvent se tenir de chaque côté de la pierre du milieu dans un temps d'orage ou de tempête, et s'y mettre à l'abri du vent et de la pluie.

Sur une montagne voisine de la petite ville de Langeac, est un monument grossier disposé de la même manière. Les bergers vont s'y mettre à l'abri du mauvais temps: il est nommé dans le pays, la Tuile des Fades ou des Fées.

J'ai dit que les monumens de cette forme étaient anciennement nommés Fanum Mercolis: je dois ajouter que ce mot fanum ne signifiait pas seulement un temple, mais qu'il exprimait encore un monument consacré à la divinité, quelles que fussent sa forme et sa grandeur, et quelquefois la divinité même; car il est certain que les pierres érigées dans les bois, sur les montagnes, et appelés Fana, ont constitué et donné leur nom à la divinité Faune.

Le concile de Leptines de l'an 743, en énumérant les pratiques superstitieuses, les restes du paganisme auxquels se livraient encore les chrétiens, nous donne la juste valeur du mot fanum. On y lit ce titre: De Ca-

Bretons, Anglo-Saxons, Danois, etc., p. 151.

sulis, id est fanis 1; des casules, c'est-à-dire des fans. Ainsi casula, qui signifie petite case, niche, était alors synonyme de fanum; et ce mot casula convient parfaitement à l'espèce de monument dont je viens de parler : il serait difficile de l'appliquer plus justement. Ainsi les monumens appelés en France pierre-levée, seraient les mêmes que ceux appelés autrefois Fanum-Mercurii. La dénomination de Mercure et celle de Fées, données à ces monumens, prouvent qu'ils ont été un objet de culte, ou au moins de superstition. Le tombeau de Catergène en Angleterre, qui a la même forme, est un exemple de l'emploi de ces monumens aux sépultures. Ainsi l'on voit qu'à cet égard ils sont en rapport avec les monumens dont j'ai parlé dans les chapitres précédens.

Ces monumens religieux et sépulcraux suivirent les arts dans leurs progrès. On leur donna de nouvelles extensions, des formes plus grandes, des dispositions plus appropriées au degré de la civilisation. On réunit, sur le même alignement, un grand nombre de pierres-levées, contiguës entre elles, et dont l'ensemble présentait une espèce de galerie ou de salle longue et couverte. Tel est

<sup>·</sup> Capitular. regum Franc., t. I, p. 150.

le monument qu'on voit près de Saumur, sur le chemin qui conduit à Montreuil-Bellay, et qu'on nomme la pierre-couverte: il a cinquante pieds de longueur sur seize de largeur, et s'élève de sept pieds au-dessus du sol. Tel est encore un autre monument semblable, mais plus petit, situé sur une ancienne route de Saumur à Doué, et sur une élévation qui la domine.

En Bretagne, sur les frontières des paroisses de Teil et d'Essé, dans le ci-devant évêché de Rennes, est une pareille galerie couverte, qu'on nomme la Roche aux Fées. Sa longueur est de cinquante-cinq pieds, et sa largeur de seize. Caylus l'a décrite, ainsi que la pierre couverte qui est près de Saumur, et a donné la gravure de l'une et de l'autre 1.

Ces monumens sont une dérivation de ceux qu'on nomme en France pierre – levée; comme eux, ils furent consacrés au culte, et paraissent avoir servi à abriter, contre l'intempérie des saisons, les prêtres qui y célébraient leurs cérémonies religieuses: en ce cas, ils seraient le prototype des temples.

D'autres monumens rustiques confirment mes conjectures, et présentent moins de difficultés; leur destination me semble si évi-

<sup>1</sup> Antiquités, t. VI, pl. 117 et 120.

dente, que je m'étonne qu'elle ait échappé à la sagacité des savans qui les ont décrits.

Jes veux parler de monumens composés d'un ou de plusieurs rangs de pierres lon-gues, plantées sur un plan circulaire, elliptique ou carré, supportant ou ne supportant point de longues pierres superposées horizontalement, et formant une enceinte au centre de laquelle est ordinairement une pierre isolée, et quelquefois plusieurs pierres disposées en forme de pierre-levée.

Ces monumens, abondans dans le nord de l'Europe, n'appartiennent pas uniquement à cette partie de la terre; on en voyait dans des pays où les lumières et la civilisation ont devancé d'un grand nombre de siècles celles des autres peuples, qui paraissaient remonter à une époque où les arts étaient peu connus, et qui s'y étaient conservés depuis.

Il existait un de ces monumens en Grèce, en Achaïe, et près de la ville de Pharès. C'est là que Pausanias vit un cercle composé d'une trentaine de pierres brutes, au milieu duquel s'élevait un Hermès ou Mercure; car, ainsi que je l'ai souvent remarqué, c'est toujours à ce Dieu que se rapportent les pierres monumentales, quelles que

soient leurs figures et leurs dispositions. Pausanias ajoute que toutes ces pierres environnantes étaient honorées par les habitans comme autant de divinités.

On remarque ici le passage de la barbarie et de la grossièreté du culte, aux premiers progrès des arts et de l'idolâtrie. L'Hermès placé au centre de cette enceinte de pierres brutes, représentait une pierre dressée, surmontée d'une tête humaine. C'était, du temps de Pausanias, et c'est encore aujourd'hui ainsi que sont figurés les Hermès. Cette figure devait appartenir à une civilisation avancée, tandis que les pierres grossières qui l'entouraient, tenaient à l'état primitif du culte.

Ailleurs, il en était tout autrement : la pierre qui occupait le centre du cercle conservait sa forme grossière, et un respect superstitieux en avait écarté le ciseau, tandis que les piliers qui l'entouraient, semblaient, par la richesse de leurs formes et de leur matière, faire valoir et rendre plus auguste l'objet grossier de la vénération du peuple. Telle était la pierre appelée Lat, que l'on voyait dans la ville de Soumenat, aux Indes. Elle s'élevait à la hauteur de cent verges, au milieur de cinquante-six piliers d'or massif. Mahomet, fils de Sebectegin, après avoir conquis

cette partie de l'Inde, brisa cette pierre de ses propres mains, et substitua le mahométisme au culte qu'on lui rendait 1.

La Suède, le Danemarck, la Norwège, etc., conservent encore un grand nombre de ces monumens grossiers et religieux. Pendant le cours de ses voyages dans ces parties de l'Europe, William Coxe en a observé et décrit plusieurs. Il vit dans une plaine, près de Runeby, province de Blekinge, plusieurs rangs de pierres placées debout, formant divers cercles. « Je comptai, dit-il, au moins « dix de ces cercles. Parmi ceux qui étaient « les mieux formés, j'en observai un de huit « pierres, dont le diamètre était de cinq pas. « Un autre, composé de dix pierres, avait « sept pas de diamètre. Le plus grand nom-« bre des pierres avait entre deux et quatre « pieds de hauteur ; la plus élevée de toutes « ne passait pas dix pieds. Il y a aussi, près « de Skillinge, à une poste de Carlscrona, « plusieurs monumens du même genre, sur « un rocher élevé, disposés en plusieurs « ovales et cercles. La plus grande partie est « de pierres brutes, et un petit nombre est « de pierres taillées, larges et plates; d'autres « ressemblent à des espèces de piliers ren-

Dictionnaire de la Fable, par Noël, au mot Lat.

« dus pointus par le bout, d'une manière « très-grossière. Au sommet du roc plu« sieurs rangs concentriques renferment un « espace d'environ dix pieds de diamètre, « au centre duquel sont deux pierres plates « de trois pieds de haut, placées sur les « côtés, et entre ces deux pierres on voit « un vieux tronc d'arbre à demi détruit. Il « me parut que c'était un chêne.... La plus « grande de ces pierres avait environ « douze pieds de haut. Au midi du même « village, il y a de pareils restes d'antiquités, « dont le plus élevé a dix-huit pieds; et nous « observames presque par-tout, en Suède, « de pareils monumens » 1.

Le même voyageur dit que dans les îles danoises, dans le Sleswick et le Holstein, ces cercles ne sont pas moins nombreux qu'en Suède: il cite, à ce propos, la description suivante, que donne, de l'un d'eux, le colonel Floyd.

« A trois ou quatre milles de Corsœr, à l'ex-« trémité d'un bois.... j'observai un des plus « parfaits de ces monumens. C'était un mon-« ticule de terre, au sommet duquel étaient « placés, à de petites distances, de grands

Voyage en Pologne, Russie, Suède, Danemarck, par Williams Coxe, t. IV, chap. 5.

« rochers coniques de granit, qui enfer-

« maient un espace ovale fort étendu. Dans

« le centre, et sur le point le plus élevé,

« une masse énorme et informe de granit

« était posée horizontalement sur quatre au-

« tres pierres presque enterrées. Au sommet

« d'un autre monticule voisin, était une

« autre grosse pierre placée de la même

« manière, sur quatre autres; j'y remarquai

« quelques restes de fossés » 1.

On voit dans ces descriptions, et notamment dans celle du colonel Floyd, plusieurs espèces de monumens combinés et réunis. Rangs circulaires, monticule et pierre-levée, assemblés, forment un seul et même monument, dont l'érection, à cause de cette combinaison d'espèces, me paraît appartenir à une époque assez récente, relativementaux autres monumens qui offrent plus de simplicité.

Dans son Histoire du Danemarck, M. Mallet indique plusieurs rangs circulaires, dont l'un, formé de douze pierres posées perpendiculairement, avait au centre une pierre plus élevée que les autres, où les anciens rois du pays se faisaient inaugurer 2. Olaüs Wor-

<sup>2</sup> Voyez ci-dessus, chapitre 13, p. 198.

Williams Coxe, Voyage en Pologne, Russie, etc. t. IV. chap. 5. Suede. 5 . quantage 1. IV.

mius, savant danois, avait, avant Mallet, donné de grands détails sur ces monumens antiques; et tous ceux dont il parle n'ont pas la forme circulaire ou elliptique: plusieurs présentent, dans leur plan, un carré long. Il en est ainsi de quelques-uns de ceux dont Keysler et Borlase ont publié la description

et la figure.

En Laponie, près du lac de Tornotresch, on voit un pareil assemblage de pierres plantées, au centre desquelles est une grande pierre que les habitans adorent encore sous le nom de Seyta. Les pierres qui forment l'enceinte passent pour la femme et les enfans de cette divinité. On trouve aussi chez la même nation, un dieu appelé Storjunkare, dont le simulacre est quelquefois une pierre brute isolée; mais souvent cette pierre divine est placée au centre de plusieurs autres, qui forment cercle autour d'elle, et qui, de même, sont regardées comme membres de la famille de ce dieu.

L'Allemagne offre quelques monumens de cette espèce, que Keysler a décrits. Pennant, dans son tour d'Ecosse, a donné le dessin d'un de ces rangs circulaires, qui se rapproche beaucoup de ceux que l'on voit dans le nord de l'Europe. Borlase en a fait graver plusieurs que l'on voit dans le comté de Cornouailles. Stukeley a donné la description de ceux de la Téte de Serpent, d'Overton-Temple et d'Aubery. Mais, de tous les monumens de cette espèce que ce savant a décrits, et dont il a cherché à deviner la destination, le plus célèbre, et celui qui mérite mieux de l'être, est sans contredit le Stone-Henge. Je m'y arrêterai, non pas tant à cause de sa renommée, de sa forme colossale, mais parce qu'il marque les premiers pas que les arts ont faits pour s'élancer de l'état de barbarie vers un état de perfection.

Le Stone-Henge est situé en Angleterre, province de Wiltshire, à une distance d'environ six milles de Salisbury, dans un pays montueux et aride. « C'est dans ce désert que « s'élève ce monument prodigieux, qu'on a « peine à regarder, dit William Coxe, comme « l'ouvrage des hommes, et qui a donné lieu « à beaucoup de conjectures. » Cet étonnant édifice est composé de quatre rangs circulaires et concentriques de piliers brutes accouplés. Ces piliers, larges de six pieds, et hauts de vingt à vingt-huit, supportent de longues pierres posées horizontalement, et fixées sur leur cime par des mortaises, comme le remarque Keysler,

Quelques savans ont pensé que c'était là un ouvrage des Romains. D'autres, avec plus de raison, l'ont regardé comme un monument druidique. C'est l'opinion du docteur Stukeley 1. Ce savant, ainsi que Borlase, y voyent un lieu consacré au culte, un temple des druides. Strutt, qui a, dit-il, fait des recherches nombreuses et des réflexions profondes sur ce monument, y voit un lieu d'assemblée publique, où se vidaient les affaires générales et particulières. Ces deux opinions peuvent être également fondées. Les lieux consacrés au culte l'étaient en même temps aux assemblées politiques. Les temples ont été des tribunaux. Ce double emploi des temples a été très-fréquent dans l'antiquité; il l'est encore aujourd'hui, à certains égards.

1. Inigo John, architecte anglais, composa, par ordre du roi Jacques Ier, un Traité sur ce monument, qu'il regarde comme un ouvrage des Romains. Le docteur Carlton, mécontent de cette opinion, publia, bientôt après, un ouvrage intitulé Chorea Giganteum, et prouva que cet édifice était de la même fabrique que ceux de cette espèce qu'on voit en Danemarck.

Le temps, qui dévore tout, n'a pas épargné le Stone-Henge: plusieurs pierres en étaient renversées; mais ces dégradations ne nuisaient point à l'effet qu'il produisait, lorsque, le 3 janvier 1797, une partie de ce qui restait s'écroula. C'est ce monument qui fait l'objet principal de la

dernière décoration de l'opéra d'Ossian.

J'ai avancé que ces monumens étaient les prototypes des temples : je vais convertir cette assertion en preuve.

Je demande d'abord quelle différence il existe entre ces sanctuaires rustiques, ces premiers essais de l'art, et les temples des Assyriens, des Perses, des Phéniciens et d'autres peuples orientaux. Leurs temples ne consistaient qu'en un enclos découvert, ou portion de terrain réservée et séparée de ce qui l'environnait 1. Quelle différence trouve-t-on entre ces enceintes circulaires, formées de piliers grossiers et dépourvues de toit, et ces temples grecs appelés Hypethres, élevés sur un plan circulaire, formés simplement d'un ou de plusieurs rangs de colonnes, et dépourvus de toit? La seule perfection du travail fait la différence. Les colonnes de ces temples grecs étaient couronnées d'un entablement; mais on voit également, dans le monument de Stone-Henge, et dans les pierres longues posées horizontalement sur la cime des piliers, une sorte d'entablement. Il est donc évident que le Stone-Henge offre, dans son ordonnance, les premiers progrès de l'art architectural.

Douzieme Mémoire sur les Phéniciens, par l'abbé Mignot. Mém. de l'Acad. des Inscript., t. XXXVIII, Mém. p. 35.

Or, voici comment je conçois la marche que cet art a suivie pour franchir l'espace immense qui se trouve entre les constructions les plus barbares et les constructions les plus perfectionnées.

Lorsque les cérémonies du culte furent devenues moins simples, eurent reçu plus d'extension; lorsque la cime des montagnes ou le centre des forêts parut insuffisant aux prêtres, ceux-ci imaginèrent une construction convenable aux nouveaux besoins. Ces constructions sans art offraient moins un abri contre l'intempérie de l'air, qu'un moyen de rendre plus auguste le sanctuaire, en le séparant d'une manière plus marquée, de la foule des adorateurs.

D'abord, une pierre longue ou carrée fut adorée isolément. On crut qu'elle communiquait au terrain environnant une partie de sa divinité. Pour préserver ce terrain sacré des profanations, on l'entoura d'une enceinte formée d'un rang de pierres plantées; on doubla, on quadrupla ces rangs. Ces pierres environnantes participèrent aussi à la divinité, comme le prouve le monument de Pharès en Achaïe, et ceux de la Laponie. Pour les honorer davantage, ou pour renchérir sur les monumens déja existans, on ajouta

sur la cime de ces pierres plantées, des pierres horizontales qui, les unissant entre elles, formaient un tout de plusieurs parties isolées: tel était le Stone-Henge.

Ailleurs, les progrès de l'architecture semblent s'être ouvert une route différente pour arriver à un but semblable. En France, les monumens de cette espèce qui nous restent, n'offrent point une rotonde, un plan circulaire, mais un plan carré long. Il en est de cette dernière forme en Allemagne, en Suède et en Angleterre. Olais Wormius, Keysler, Borlase, en ont rapporté plusieurs exemples. Mais les pierres élevées formant l'enceinte quadrangulaire, ne sont point unies par des pierres horizontales élevées sur leur cime en forme de toit, comme on le voit dans les monumens appelés galeries couvertes, dont il a été parlé; c'est un raffinement de l'art, un degré de perfection dont je ne connais des exemples qu'en France, et qui semble n'appartenir qu'aux Gaulois.

Ces monumens couverts ont à une des extrémités un vide qui forme l'entrée. Celui qu'on appelle la Roche-aux-Fées, et qui se voit dans le ci-devant évêché de Rennes, a des divisions intérieures : l'une représente une espèce de vestibule, et l'autre division le sanctuaire . Ainsi ces monumens nous offrent, d'une manière grossière, les formes des temples carrés longs, et paraissent en avoir été les modèles.

On trouverait facilement d'autres exemples de monumens de cette forme, qui se rapprocheraient davantage de la perfection des temples modernes : de même que dans l'espèce de temples en rotonde, on trouve des exemples qui semblent tenir le milieu entre le Stone-Henge et les temples circulaires des Grecs. Tel est l'édifice antique de Lantef, près de Pontrieux en Bretagne, qui sert aujourd'hui de vestibule à l'église paroissiale de ce village. Son plan circulaire présente une double enceinte de murailles concentriques: la première enceinte est percée de seize arcades de sept pieds de hauteur; au milieu de son élévation, est un cordon uni qui fait saillie dans le pourtour extérieur; ce cordon est surmonté d'une espèce de corniche, placée à la hauteur de vingt-cinq pieds au-dessus de

La seconde enceinte, également élevée, est percée de douze arcades. Ces deux enceintes laissent entre elles un corridor d'environ six pieds de largeur.

Antiquités de Caylus, t. VI, p. 388, et pl. 123.

Cet édifice est à ciel ouvert, et n'a jamais été convert ni voûté. Au centre est un if dont la hauteur et la grosseur sont extraordinaires. « Cette ancienne bâtisse, dit le savant « Caylus, paraît avoir été, dans son origine, « un des anciens temples gaulois: si l'on n'ad- « met point cette conjecture, je ne puis dire « à quel usage il était destiné » 1.

J'admets cette conjeture; car il est impossible d'attribuer raisonnablement à cet édifice une autre destination. J'y vois plusieurs rapports avec le Stone-Henge. L'un et l'autre monumens sont circulaires, sont à ciel ouvert, et ont plus d'une enceinte; l'un et l'autre ont des ouvertures multipliées à leur pour tour. Le Stone-Henge a celles que laisse l'intervalle de ses piliers; et le monument de Lantef a les ouvertures que laissent ses seize arcades. Toute la différence qui existe entre ces deux constructions, c'est que la première est formée de piliers brutes, tandis que l'autre offre des murailles en pierre de taille, avec quelques ornemens. Cet édifice maconné, les ornemens qui l'accompagnent, le plain-cintre des arcades dont il est percé, me font conjecturer qu'il appartient à l'époque où les arts s'introduisirent dans les Gaules,

Antiquités de Caylus, t. VI, p. 390, et planche 124.

et qu'il fut bâti vers le deuxième ou troisième siècle de notre ère vulgaire. On sait que les efforts des Romains ne parvinrent pas à détruire entièrement le culte des druides, puisqu'il subsista même long-temps après l'établissement du christianisme dans les Gaules.

D'après les preuves que je viens de réunir, quel homme instruit pourra douter que ces monumens celtiques, danois ou saxons, composés de rochers informes, de pierres grossières élevées sur un plan circulaire ou carré long, ne soient consacrés à la religion, ne soient le prototype de ces temples admirables dans leurs proportions, dans la distribution de leurs ornemens, auxquels la plupart des villes de l'Orient, de la Grèce et de Rome devaient. autrefois leur principal lustre? Les temples, comme la plupart des objets du culte, eurent certainement dans leur origine des formes simples et grossières. L'es premiers essais, dans ce genre de construction, ne fullent point des chefs-d'œuvre inils devaient correspondre aux moeurs sauvages et harbares des peuples; ils devaient être grossiers comme les monumens dont je viens de parler. Or, je le demande, peut-on imaginer, aux temples orientaux, grecs et romains, une origine plus vraisemblable, des commencemens qui leur conviennent mieux que ces ébauches grossières que nous ont laissées les Danois, les Saxons, les Celtes, etc. Il est difficile de trouver ailleurs une dérivation mieux établie, des rapports plus parfaits.

Les anciens habitans de la Grèce, les Pélasges, lorsqu'ils regurent la loi des colonies orientales, n'étaient pas plus avancés dans la carrière des arts, que ne l'étaient, au deuxième siècle de notre ère vulgaire, les peuples du nord de l'Europe; et plusieurs monumens de leur antique barbarie existaient encore en Grèce; même du temps de Pausanias. Ces habitans furent forcés de se mettre au niveau de la civilisation de leurs vainqueurs. Ce changement politique avant rompu les liens qui les attachaient à leur culte grossier à leurs vieilles habitudes, ils s'avancerent dans la route nouvelle qui leur était ouverte, la parcoururent avec rapidité; et, toujours perfectionnant ce qu'ils avaient d'abord imité, ils atteignirent les dernières limites du vrai beau.

Le nord de l'Europe n'éprouva point cette heureuse révolution. L'apreté du climat, la pauvreté et le courage des habitans, éloignèrent de leurs contrées les conquérans et la civilisation; ils conservèrent pendant longtemps leur indépendance et leur banbarie.

Ils ne furent qu'en partie, et fort tard, subjugués par des peuples plus éclairés qu'eux : en conséquence, ils n'éprouvèrent que fort tard les changemens et les bienfaits qui résultent de l'introduction des lumières, des arts et de la civilisation dans un pays barbare. Ce ne fut en effet que vers les premiers siècles de l'ère vulgaire, que les peuples septentrionaux virent les arts des Romains s'introduire parmi eux; qu'ils virent des temples bâtis régulièrement, et des dieux représentés sous des figures humaines. Ces nouveautés ne furent ni promptement, ni généralement adoptées, et la routine conserva encore son empire; car le culte des pierres brutes, quoique constamment repoussé, s'est maintenu, dans ces contrées, jusqu'à des temps très-rapprochés de notre siècle.

Tem occupation d'abord des pierres bienes Ethicis Sciou valapada Resissa di Camdein, et Millerhtwick d'Aliney, al aires birnis enn out

porici margari sume drès-lufèvement. Voici

and some sale and dame on a sale of the

Property and the control of the party of the control of the contro

## CHAPITRE XVI

Des pierres branlantes, et des rangs de pierre de Carnac.

Après avoir classé les pierres adorées d'après leurs différentes dispositions; après avoir indiqué quels étaient les monumens anciens et modernes auxquels chaque classe de ces pierres avait servi de type, il me reste à parler de deux autres dispositions de pierres qui font exception aux règles établies, dont il n'est guère facile d'expliquer le motif et la destination, et qui ne fournissent aucuns matériaux à l'histoire du progrès des arts.

Je m'occuperai d'abord des pierres branlantes. Strutt, d'après Borlase et Camden, et M. le Grand d'Aussy, d'après Strutt, en ont parlé l'un et l'autre très-brièvement. Voici

ce qu'en dit le premier :

« Les pierres branlantes sont composées

« de grandes pierres, mises les unes par-

« dessus les autres, dans un équilibre si juste,

» qu'elles pouvaient être remuées très-aisé-

« ment. Il en reste bien peu en Angleterre,

« et on ne sait à quel usage étaient destinés

« ces monumens anciens. Les uns ont dit

« qu'ils étaient consacrés à des cérémonies

« religieuses, et les autres les ont regardés

« comme des monumens funéraires » 1.

Si les monumens de cette espèce paraissent rares, c'est peut-être parce qu'ils ont été peu observés.

Ces pierres branlantes ne sont pas un jeu de la nature, un effet du hasard; elles ont été évidemment érigées par la main des hommes, et leur érection avait un motif. Outre celles qui se trouvent en Angleterre, il en est d'autres en France. La pierre de Livernon, dans le ci-devant Quercy, et dont j'ai déja parlé, a la faculté de se mouvoir à la moindre pulsation. Il suffit de la presser avec le pouce pour la mettre en mouvement.

Je connais deux autres pierres branlantes dans la ci-devant province d'Auvergne: l'une est sur une montagne, à l'est de la ville de Thiers, et sur le chemin qui conduit de cette ville à Vollore; c'est une pierre très-volumineuse, dont la forme approche du cube,

Tableau des Mœurs et Usages des Anglo-Saxons, des Danois, etc., par Joseph Strutt, t. I, p. 152.

posée en équilibre sur une autre pierre qui lui sert comme de piédestal. On la nomme la pierre qui branle.

L'autre pierre branlante se voit au sud, et à un quart de lieue de Rochefort, à quelque distance de la ferme dite chez Barra, et à l'extrémité d'un plateau qui domine le vallon dit le Cros. C'est une pierre informe, longue de vingt-deux pieds, haute de seize, et large d'environ huit. Elle est posée sur une autre pierre d'un volume moins considérable. Vue du côté où elle présente sa plus grande longueur, elle paraît solidement assise sur sa base; mais en la regardant dans un autre sens, le point de contact entre les deux pierres, beaucoup plus rétréci, fait croire qu'il serait facile de renverser et de précipiter cette masse au fond du vallon. On la met en mouvement en appuyant son épaule yers une de ses extrémités. Ses oscillations sont alors très-sensibles. Il est évident qu'on a fait éclater quelques parties de cette pierre, afin de la mettre en équilibre.

M. Baraillon, dans son Mémoire sur les ruines et les monumens d'une ancienne ville, appelée Toul, a vu sur les frontières du Berri et de l'Auvergne, une pierre posée en équilibre sur une autre qui lui sert de base. Il ajoute avoir connaissance de plusieurs autres monumens de cette espèce 1.

Je hasarde mes conjectures. Ces pierres étaient des bornes; il fallait distinguer la borne des pierres environnantes, lui donner un caractère particulier, qui empêchât de la confondre avec elles. On posa un rocher sur un autre. Le rocher superposé ne fut pas toujours si bien assis sur le rocher inférieur, qu'il n'éprouvât quelque mouvement lorsqu'on venait à le pousser. Le hasard fit que quelques pierres superposées éprouvaient, par la moindre pulsation, une oscillation très-sensible. Cette circonstance donna un nouvel intérêt à la pierre limitante. Des oscillations de cette pierre on tirait peut-être des augures, comme les Grecs et les Romains en tiraient de petites figures, de guirlandes de fleurs, des phallus qui, suspendus à des arbres ou à des colonnes, étaient mis en mouvement, et qu'ils nommaient oscillæ. Ensin on chercha à imiter, par le moyen de l'art, ce que le hasard avait produit; on chercha, pour tirer des augures, ou pour détourner les malheurs, de mettre ces pierres en

Mémoires de l'Institut de France, partie de Littérature et Beaux-Arts, t. V.

équilibre sur celles qui leur servaient de base. Voilà ma conjecture.

Je passe au monument de Carnac, dont la destination paraît aussi fort embarrassante à expliquer.

Sur la côte sud du Morbihan, près du bourg de Carnac, se voyent onze rangs de pierres plantées et alignées. Ces rangs parallèles sont diversement espacés; le plus grand intervalle qui se trouve entre eux est de six toises deux pieds, et le plus petit de deux toises. Les pierres du même alignement sont plantées à des distances inégales; elles s'éloignent l'une de l'autre de dix-huit à vingtcinq pieds. Il en est qui ne surpassent pas en hauteur les hornes ordinaires, tandis qu'aux extrémités elles s'élèvent jusqu'à la hauteur de dix-huit à vingt pieds. Elles sont brutes, et la plupart sont plantées de manière que la partie la plus aiguë est en bas, tandis que la partie la plus large forme le sommet. Ces onze rangs de pierres occupent une superficie de terrain longue de sept cent soixante toises, et large de quarante-sept. Ils avaient une étendue bien plus considérable; les traces qui indiquent leur prolongement, prouvent que la totalité de leur longueur était de

mille quatre cent quatre-vingt-dix toises 1.

On ne peut douter que ces pierres n'aient été disposées en alignement par la main des hommes. La difficulté est d'expliquer leur destination. La Sauvagère pense que le long espace qu'occupent ces onze rangées de pierres, était un camp romain. Caylus combat avec succès cette opinion : jamais camp romain ne fut ainsi hérissé de pierres. « Elles « donnent, ajoute-t-il, l'idée d'un culte bien « établi. » Je le crois; mais je ne pense pas, comme lui, que ces monumens de culte aient appartenu à des peuples étrangers, établis sur cette côte. Les Gaulois, et notamment les Bretons, comme les autres peuples qui n'étaient pas plus qu'eux avancés en civilisation, érigeaient des pierres pour honorer leurs dieux ou leurs morts. Les environs de Carnac, ainsi que les îles qui avoisinent la côte, en offrent de nombreux témoignages. Ce n'est donc que la disposition particulière des pierres de Carnac qui a pu faire penser à ce savant, qu'elles avaient été érigées par un autre peuple que les Gaulois. Mais pourquoi cette disposition appartiendrait-elle plutôt à un peuple étranger, qu'aux habitans de l'antique Armorique? Et quel est le peuple étran-

Antiquités de Caylus, t. VI, p. 381, et pl. 121.

ger auquel cette disposition est propre? Ces questions sont difficiles, mais nécessaires à résoudre pour appuyer l'opinion de Caylus. Il ne les a point résolues; ainsi son opinion reste sans fondement.

Je propose aussi mon opinion, et ne la donne que comme une conjecture. L'arrangement régulier de ces pierres annonce qu'elles ont été dressées dans le même temps, et pour des hommes morts à la même époque et par le même événement. Je crois donc que les pierres de Carnac sont des monumens sépulcraux élevés après une bataille, pour en perpétuer la mémoire et honorer celle des braves morts en cette occasion. Ce n'est pas le seul exemple de tombeaux anciens soumis à un alignement. M. le Chevalier a vu, en Angleterre, plusieurs barrows funèbres qui avaient cette disposition; et Sparmann observa chez les Cafres et chez les Hottentots, plusieurs alignemens parallèles fort longs, composés de rangs de monceaux de pierres diversement espacés 1.

J'ajouterai une observation qui a échappé aux savans qui ont disserté sur ce monument singulier. Il a donné son nom au bourg de

Voyage au Cap de Bonne-Espérance, par André Sparmann, t. III, p. 163.

Carnac, qui est voisin. Il est en conséquence plus ancien que ce bourg ou que sa dénomination. Le mot Carnac signifie évidemment assemblage de pierres, puisque, comme je l'ai déja remarqué, les monumens sépulcraux, composés de pierres amoncelées, étaient nommés en Irlande et en Ecosse, karne, kairne, carnan.

Ce rapport de nom fortisse ma conjecture, et me persuade que chacune des pierres de Carnac marque la sépulture d'un guerrier, et que les pierres les plus élevées, qui sont à une extrémité, indiquent celle des chefs. Cette opinion ne m'éloigne pas de celle de Caylus, qui pense que ces pierres étaient un objet de culte. On sait que les anciens rendaient un culte aux tombeaux, et que plusieurs modernes suivent cet exemple.

<sup>\*</sup> Voyez ci-devant, chapjtre 14, p. 122.

property of the second seasons of the deal

colling to the color strong points by a riching beauty color

his griegi busup a weit ada busyos edha so

to the property of the property of the first of

## CHAPITRE XVII.

Conformité du culte rendu aux pierres limitantes et monumentales, en différens temps et en différens pays.

It est inutile de s'appliquer ici à prouver que ces pierres recevaient un culte, qu'elles étaient des divinités: les Thoths de l'Egypte, les Bétyles ou Béthels de la Syrie, de la Palestine, les Hermès des Grecs, les Termes des Romains, ne laissent aucun doute à cet égard. Il ne s'agit ici que de rappeler la nature du culte qu'on leur rendit en différens temps et dans divers pays:

L'usage le plus général, en Orient, était de répandre de l'huile sur ces pierres. C'est pourquoi Sanchoniaton donne aux Bétyles le surnom de pierres ointes. Jacob oignit la pierre de Béthel, et les habitans de Delphes oignaient tous les jours la pierre Bétyle ou Abadir, adorée près de cette ville.

- « Quel était mon aveuglement, dit Ar-« nobe devenu chrétien, quand j'aperce-
- « vais une pierre dégouttante d'huile d'olive;
- « je l'invoquais, je lui adressais des louanges,

« des prières; je l'adorais comme une divi-« nité » I!

Apulée, Minutius Félix et plusieurs autres écrivains de l'antiquité, parlent de l'usage d'adorer et d'oindre ces pierres.

Les jours de fêtes on les couvrait de guirlandes et de couronnes de fleurs. Pausanias dit aussi que lors des solennités, la pierre Abadir de Delphes était enveloppée de laine crue ou de toisons de brebis 2.

Le président de Brosses dit, à propos de l'usage antique d'envelopper les pierres sacrées, « qu'elles rappellent les morceaux « de pierre ou de bois enveloppés de four-« rures, de coton ou de toile, que l'on trouve « dans les îles de l'Amérique et chez les « sauvages de la Louisiane, et qu'ils tien-« nent soigneusement cachés dans le sanc-« tuaire de leurs temples, au fond des « bois » 3. distord was a later money

En effet, les Natchez de la Louisiane en-

Arnob. advers. Gentes, lib. 1, p. 22.

Lorsque le culte des figures humaines eut succédé à celui des pierres brutes, on oignit les idoles, on les couronna de fleurs, on les enveloppa. Les hommes revêtus d'une grande autorité, pour acquérir un caractère divin, se firent oindre. L'antiquité offre plusieurs exemples de telles onctions.

3 Du culte des dieux fétiches, p. 124.

veloppent dans un grand nombre de peaux de chevreuils, une pierre conique qu'ils adorent.

Les Français adorèrent des pierres plusieurs siècles après l'établissement du christianisme parmi eux. Diverses lois civiles et religieuses attestent l'existence de ce culte.Un capitulaire de Charlemagne, et le concile de Leptine, de l'an 743, défendent les cérémonies superstitieuses qui se pratiquent auprès des pierres et auprès des Fans consacrés à Mereure et à Jupiter. Le concile de Nantes, cité par Reginon, fait la même défense. Il nous apprend que 'ces pierres étaient situées dans des lieux agrestes, et que le peuple, dupe des tromperies des démons, y apportait ses voeux et ses offrandes. Les conciles d'Arles, de Tours, le capitulaire d'Aix-la-Chapelle, de l'an 789, et plusieurs synodes, renouvellent ces prohibitions 1.

Ensin, ce culte a subsisté en France jusqu'à nos jours. Près des rives du Lot sont des pierres auxquelles les paysans rendaient un culte, dont les cérémonies étaient semblables

Tiv. 2, p. 342, 343. Burchard, lib. 10, cap. 9 et 10. Le Glossaire de Ducange, aux mots ad petram votum reddere.

à celles que pratiquaient les anciens. Ils les oignaient avec de l'huile, et les couvraient de fleurs.

Pour arrêter le cours de cette superstition, l'évêque de Cahors se vit obligé de faire détruire une de cespierres qui en était l'objet. La pierre-levée située dans le même pays, près de Livernon, reçoit aussi l'hommage de certains habitans. Ils croient qu'en y répandant des fleurs sans être aperçus, ils seront préservés ou guéris de la fièvre.

Ce n'est pas le seul exemple que l'on pourrait citer de la continuation de ce culte antique au sein même de la France; et les habitans de la Bretagne paraissent n'avoir, à
cet égard, rien à reprocher à ceux du Quercy. Voici comment s'exprime un écrivain
qui a donné tout récemment le tableau
statistique d'une partie de cette ci- devant
province: « Si nous trouvons au milieu de
« nos villages, sur nos chemins, à nos car« refours champêtres, tant d'arbres ornés
« de croix et de figures de saints; si nous
« avons tant de fontaines célèbres par leurs
« propriétés surnaturelles, et si nous affec-

Histoire du Quercy, par Cathala Couture; et Description des principaux lieux de France, t. III, p. 13 et 14.

« tons d'y pratiquer de petites grottes pour « y placer des vierges; si certaines pierres « encore reçoivent nos hommages, c'est que « nous avons conservé quelque chose de la « vénération qu'avaient nos pères pour les « pierres, les fontaines et les arbres » 1.

Le culte des bornes devenues sacrées, ne doit pas plus surprendre que le culte des temples: il en est qui sont adorées comme des divinités. Les Tschouvasches, qui habitent entre les fleuves du Volga et de l'Oural, nomment leurs temples ou leurs lieux consacrés, Kérémet. Ils en font une triple divinité; car, outre le dieu Thor qu'ils revèrent comme l'Être Suprême, ils adorent aussi Kérémet le père, Kérémet la mère et Kérémet le fils 2.

Si la généralité, et sur tout l'uniformité du culte de certaines espèces de pierres monumentales, dans des pays très-distans les uns des autres, a de quoi surpendre; s'il restait à cet égard quelques doutes, je les dissiperais en rapportant des pratiques religieuses maintenues depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, et qui se trouvent en vigueur

Recherches économiques et statistiques sur le département de la Loire-Inférieure, p. 429.

<sup>·</sup> Voyage de Pallas, t. I, p. 160 et suiv.

sur des points du globe diamétralement opposés. Il 19 sesuoires carious et di seson

Les anciens peuples de l'Europe, lors des éclipses de lune, croyaient qu'un dragon attaquait cet astre pour le dévorer. Afin d'empêcher ce malheur, ils poussaient de grands cris, encourageaient la lune à bien se défendre, par ces mots, vince, luna! et faisaient un bruit horrible avec des instrumens de plusieurs espèces. La même croyance, les mêmes pratiques subsistent encore au Japon, en Chine, dans le royaume de Siam et du Tunquin, dans l'Inde, en Tartarie, en Valachie, chez les Curdes, les Lapons et les Nègres de l'Afrique qui habitent les bords du Sénégal, et dans le Pérou 1.

Le même véhicule, le même moyen de communication qui a répandu sur une grande partie de la surface de la terre cette croyance, cette pratique superstitieuse, a pu y répandre aussi le culte des pierres brutes. Mais quel était le peuple chez lequel ces erreurs antiques ont pris naissance? Quelle était l'épo-

Voy. Traité des Superstitions de l'abbé Thiers, t. I, préface; le Glossaire de Ducange, aux mots vince, luna; Voyage à la Chine, par Hüttner, p. 46; Relation de l'Ambassade hollandaise en Chine, t. I, p. 318; Voyage de Pocoke, t. III, p. 461; Fragment d'un Voyage en Afrique, par Golberry, t. I, p. 123, etc., etc.

que où ce peuple en a infecté le genre humain? Ces questions curieuses et difficiles ne peuvent être résolues que par suite des nouvelles acquisitions que le temps procurera à l'histoire des peuples; elles sortent de mon sujet, je ne m'y arrête point.

grants cuts, encouragement la lune à bien se défendre, par cett nois, vince luna! et faissient un bruit i de ille avec des instruments plusieurs espèces. La mêmecroyance, les un acts pratiques subsistent encore au Japon en Chine, dans le royaume de Siam et da l'amquin, dans l'inde, en Tarante, en Vaiscine, chez les Cardes, les Lapons et les Pogres de l'Afrique qui habitant les bords du Senegal, et dans le Péron!

Le même véhicule, le même moyen de communication qui a repandu sur une grande partiade la surface de la terre cette croyance, cette pratique superstitieuse, a pu y répandre aussi le culte des pietres brutes. Mais quel était le peuple chez tequel ces erreurs antiques out pris missaure. Quelle était l'épotiques out pris missaure. Quelle était l'épo-

préface; le Glossaire de Dacauge, aux mots vince, ta I, voyage à la Chine nar Muitner, p. 46; Relation de l'Ambrétade hollandaise en Chine, t. I. p. 218; Voyage de Pocoke, t. III, p. 461; Fragment d'un Voyage en Afrique, par Golderry, t. I, p. 228; voyage en Afrique, par Golderry, t. I, p. 23, etc., etc.

81

des bornes, et borne lui-meme, il serably rou-

an de son humidie naissance ; et concencent

## CHAPITRE XVIII.

remplit a la-fois des emplo shelllans er hout-

Les pierres monumentales, sépulcrales et divines, quelle que soit leur forme, sont toutes placées sur des frontières, et n'étaient, dans leur origine, que des bornes.

homogène de Mereure et du dieu Terme.

On a vu que les montagnes adorées faisaient partie des frontières; on va voir que les pierres monumentales, sépulcrales et adorées y étaient aussi placées.

Je commence par le dieu Terme, qui fut constamment une pierre érigée sur les frontières des héritages et des territoires, dont la nature et la destination bien connues, bien attestées, ne laissant aucun doute, doivent servir de base aux raisonnemens que je ferai sur les autres pierres adorées comme lui. Cette divinité pierre, malgré les vicissitudes des religions anciennes, resta toujours ce qu'elle avait été; les honneurs divins qu'elle reçut ne firent jamais oublier son origine obscure: Terme, quoique dieu, ne cessa point d'être une borne.

Il n'en fut pas de même de Mercure, dieu

des bornes, et borne lui-même. Il sembla rougir de son humble naissance; et, tout en continuant ses fonctions de dieu des frontières,
il en réunit un grand nombre d'autres, et
remplit à-la-fois des emplois brillans et honteux, qui dérivèrent, comme je le prouverai
bientôt, de la diversité des institutions établies sur les frontières.

Hermès, chez les Grecs, était la divinité homogène de Mercure et du dieu Terme. Plusieurs exemples déja cités, prouvent que son nom signifiait borne, et que cette divinité n'était, comme Terme et Mercure, qu'une pierre limitante et adorée.

Les thoths ou theuths des Egyptiens, les thaouts des Phéniciens, les theut ou theutates des Celtes, étaient aussi des pierres ou des colonnes limitantes. Les Grecs ont toujours traduit le mot thoth par celui d'hermès. La pierre thoth et la pierre hermès furent l'une et l'autre chargées d'inscriptions concernant les sciences et les arts; l'une et l'autre furent adorées; l'une et l'autre n'étaient que des colonnes.

de Gebelin, Allégories orientales, Histoire de Mercure, p. 125, 126; et les Notes sur Lactance, de Falsa Religione, lib. 1, p. 113.

Lucien atteste que les colonnes inscrites étaient sur des frontières 1.

Il est probable que la pierre nommée béthel, érigée par Jacob, avait, dans l'origine,
la même destination; qu'elle était une borne
de frontière; car ce fut en sortant de son
pays, et en entrant dans la terre de Chanaan,
que ce patriarche la rencontra, la plaça debout et l'oignit. Lorsqu'on sort d'un pays et
qu'on entre dans un autre, on est sur une
frontière. D'ailleurs, l'espèce de culte que Jacob rendit à cette pierre, en y répandant de
l'huile, l'assimile aux pierres de borne qui
recevaient le même genre de culte. Apulée
place les pierres ointes sur des limites.<sup>2</sup>.

La Bible nous offre d'autres exemples de pierres dressées sur des frontières.

Le même Jacob, faisant alliance avec Laban, érigea un amoncellement de pierres qui fut nommé le *Monceau du témoignage*. Cet amoncellement était placé dans le lit du Jour, dain et sur une frontière; car ce fleuve formait la limite des Samaritains et des Amorréens.

Lucien, Traité des Hommes qui ont vécu long-temps.

Negant vidisse se, qui ibi fuere, unum saltem in finibus ejus, aut lapidem unctum, aut ramum corronatum. (Apul., Apologia, p. 504.)

Ce fut aussi sur la frontière du pays de Chanaan, et près des rives du Jourdain, que les enfans de Ruben, ceux de Gad, réunis à la demi-tribu de Manassé, en se rendant à Galaad, pays qui leur avait été promis par Moïse, élevèrent un monument de pierre, d'une grandeur colossale, que la Vulgate désigne sous le nom d'autel. Ce monument, à cause de sa ressemblance avec ceux qu'érigeaient les nations idolâtres, faillit causer une guerre entre ces tribus et leurs voisins 1.

La pierre monumentale qu'Hérodote dit avoir vue dans la Palestine de Syrie, et qu'il croit être une de celles que Sésostris éleva dans le cours de ses conquêtes, me semble, d'après l'indication de cet historien, avoir été placée sur une frontière. En effet, ces mots Palestine de Syrie désignent un lieu qui participe à l'un et à l'autre pays, à la Palestine et à la Syrie, et qui ne peut être qu'un pays intermédiaire, limitant ces deux régions.

Les pierres appelées bétyles eurent la même destination que celles de béthel. Leur nom semblable a la même signification, et exprime demeure de Dieu. On leur rendait le même culte en y répandant de l'huile. Les

Josué, chap. 22, od .q . signicals . . lugh) .

bétyles du mont Liban étaient sur une frontière; car cette montagne est la borne naturelle qui sépare la Palestine de la Syrie.

La pierre adorée dans le voisinage de Delphes, sous le nom d'Abadir ou de Bétyle, devait être placée sur une frontière, sur celle du territoire de cette ville, ou, ce qui est plus vraisemblable, Delphes était elle-même située sur une frontière, sur celle des Phocéens, dont elle est très-voisine. La célébrité de son oracle y attira un grand concours de dévots, et cette affluence religieuse aura donné naissance à cette ville : plusieurs autres doivent leur origine à la même cause. Quoi qu'il en soit, on rendait à cette pierre divine le même culte qu'aux pierres placées sur les frontières; on l'oignait tous les jours avec de l'huile. Elle avait de plus un grand rapport avec la pierre appelée Terme, puisqu'on leur donnait la même origine. Le Bétyle de Delphes et le Terme des Latins étaient, l'un et l'autre, cette pierre enveloppée de langes que Saturne, trompé, avala, croyant dévorer son des Grees, les Termes des Latin. La Jupiter Jaines des Crees, les Termes des Latin.

Les pierres monumentales furent également placées sur les frontières. Le Monceau du témoignage, les pierres ou colonnes éri-

Lactant., de Falsa Religione, lib. 1, p. 111, 112.

gées par Sésostris, les colonnes inscrites placées sur les frontières de la Perse, dont parle Lucien, en offrent des exemples.

L'abbé Anselme, dans sa Dissertation sur les monumens qui ont servi de mémoires aux premiers historiens, parle des pierres monumentales ou colonnes, et déclare qu'elles servaient à marquer les limites des héritages, des provinces et des Etats: « Témoin, ajoute- « t-il, la fameuse colonne que Thésée fit éri- « ger dans l'isthme de Corinthe, pour dis- « tinguer l'Ionie du Péloponnèse. Cyrus en « mit une sur les frontières de la Phrygie et « de la Lydie, et les Perses en firent autant « pour marquer le territoire de la ville de « Magnésie » \*.

Les pierres sépulcrales étaient également placées sur les frontières. J'en fournirai bientôt des preuves surabondantes ?.

Ainsi les Thoths des Ezytiens, les Thaouts des Phéniciens, les Theuts ou Theutates des Celtes, les Bétyles et les Béthels de la Palestine, de la Phénicie et de la Syrie, les Hermès des Grecs, les Termes des Latins, les Marcs, Mercs ou Mercure des Européens, toutes ces divinités se rapportent à une seule, à la divi-

Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. VI, p. 9.

Noyez, ci-après, chap. 20, p. 308.

nité des bornes; toutes se rapportent aux frontières où elles étaient placées, et la plupart même, comme il a été remarqué, en tirent leur dénomination. Le terrain inculte qui terminait, hermait, margeait ou marquait (pour me servir d'expressions dérivées des noms primitifs des frontières) les régions limitrophes, était un terrain consacré, puisqu'il était la résidence des divinités tutélaires des propriétés.

Voilà ce que la tradition des anciens m'a fourni sur la position de ces monumens. Voyons maintenant si ceux qui ont résisté aux ravages des temps gisent encore sur des frontières.

Keysler, dans ses Antiquités septentrionales, a donné la description, et a fait graver la figure de plusieurs espèces de monumens celtiques qui se trouvent dans le pays appelé les Marches de Brandebourg, et l'on se rappelle que le mot marche est synonyme de frontière. C'est dans le pays appelé les Vieilles Marches, et dans le canton de Neilingen,

Un jurisconsulte du 16° siècle emploie le verbe hermer, pour exprimer rester inculte; de crainte, dit-il, que leurs terres ne hermassent sans labourage ne culture, etc. (Des Fiess et de leur Origine, par Jean de Basmaison, p. 3.)

que, suivant le même auteur, se trouvent plusieurs espèces de ces pierres monumentales. Olaüs Magnus en a vu un grand nombre qui étaient chargées d'inscriptions, et qui s'élevaient sur les bords de la mer; c'est pourquoi il les nomme pierres littorales. Les bords de la mer, comme on l'a déja observé, tiennent lieu de frontières aux peuples maritimes: d'autres étaient situées sur des chemins, sur des carrefours, sur des montagnes, et ces lieux faisaient le plus ordinairement partie des frontières.

C'est aussi sur les bords de la mer et dans les îles voisines de la côte, que sont, en Bretagne, plusieurs monumens de la même espèce, dont j'ai déja parlé.

Le monument brute que Pocoke a vu entre Lunebourg et Hambourg, et dont il a été ci-dessus fait mention, se trouve sur les frontières de la Saxe. Les monumens de pierres accumulées, appelés motte, comble, etc., sur lesquels l'abbé Lebeuf a composé un Mémoire, se trouvent en nombre dans la province de la Marche, frontières antiques du Berry, de l'Auvergne et du Limosin. Il existe plusieurs de ces mottes, ainsi que des pierres-levées sur les frontières particulières

<sup>&#</sup>x27; Olaï Magni historice Breviarium, lib. 1, cap. 18.

de l'Auvergne et du Limosin. Le Mémoire de M. Baraillon, dont je parlerai bientôt, en est une preuve. De pareils monumens de diverses formes se trouvent sur la rive du Lot, qui séparait les Arvernes des Ruthéniens. La galerie couverte, appelée la Roche aux Fées, autre espèce de monument du même genre, gît encore aujourd'hui, suivant la Sauvagère et Caylus, sur les frontières des paroisses du Theil et d'Essé.

Les exemples sont nombreux, et le seraient bien davantage, si le petit nombre d'écrivains qui ont donné des détails sur ces monumens grossiers, n'eût pas négligé de parler de cette circonstance, et si les lieux où ils se trouvent eussent gardé leur ancien état de frontières.

Pour éviter la longueur d'une nomenclature sèche et fastidieuse, pour ne point fatiguer le lecteur par des preuves déja surabondantes, je me bornerai à citer le passage très-concluant d'un écrivain qui habitait un pays où les pierres monumentales sont encore très-nombreuses.

Olais Magnus, après avoir parlé des rochers ou pierres érigées en forme d'obélisque ou de pyramide rustique, qui abondent dans les contrées du Nord, prouve d'une manière positive leur situation sur des frontières, lorsqu'il dit : « C'est à la présence in-« dicative de ces pierres élevées qu'on s'en « rapporte pour déterminer l'étendue des « possessions anciennes, pour reconnaître « celles des provinces, des contrées, des com-« munautés et des autres propriétés apparte-« nantes tant aux nobles qu'aux plébéïens : ce « sont ces pierres qui, sans lois, sans procès, « sans jugemens, deviennent les juges su-« prêmes du pays. C'est un exemple à oppo-« ser à la conduite des autres nations, que « celui de ce peuple simple et grossier, chez « lequel des pierres ou des rochers élevés « sur des frontières tiennent lieu de tribunal « et de jurisprudence, tandis qu'ailleurs des « hommes, plus savans, plus civilisés, sont « obligés d'avoir recours à une infinité de « livres de droit » 1.

Cette preuve acquise, le gisement des pierres monumentales sur les frontières étant reconnu comme un usage généralement établi dans l'antiquité, on peut en induire des conséquences avantageuses à la science géographique et à l'histoire, et parvenir, d'après la situation de ces pierres existantes, à fixer

Olaüs Magnus, de Ritu Gentium septent., lib. 1, cap. 18.

es limites des anciens Etats; car aux endroits où se trouvent des pierres monumentales, là était une frontière.

S'il se rencontre souvent de pareils monumens sur les anciens chemins, c'est parce que les chemins communs étaient autrefois, comme je le prouverai bientôt, pris sur le terrain des frontières.

Je prouverai aussi qu'il existait sur les frontières, près des monumens grossiers consacrés au culte, des monumens sépulcraux dont les formes étaient pareilles, et qui reçurent également un culte; que là était le Forum, où se traitaient les affaires de nation à nation, et où se vidaient les discussions particulières; que là se faisaient les échanges entre les peuples voisins, et que là étaient ce qu'on appelle les foires et les marchés.

tion or forest raise at the dansates lieds than access difficulties of the environment access difficulties of the environment of the forest factorial environment of the sourcest deadli bear demonstrated and the besoins de octor réanien dans un nome lied of solit production aux arts et à la civiliant dins sentirent bientit d'un programme consider de programme considere de programme considere de programme d'un controlle de considere de programme considere de la considere de la considere de la considere de la leur politique de le considere de de la con

## CHAPITRE XIX.

Réunion de plusieurs institutions civiles et religieuses, hors de l'enceinte des villes, ou sur les frontières de leur territoire.

terrain des front

Avant d'exposer les preuves de la réunion de plusieurs institutions civiles et religieuses sur les frontières des grands territoires et des nations, je dois, pour préparer mes lecteurs à recevoir cette vérité nouvelle, leur prouver que ces mêmes institutions se trouvaient réunies hors de l'enceinte ou sur les limites du territoire des villes.

Lorsque, pour se mettre à l'abri des incursions des brigands, les individus d'une nation se furent rassemblés dans des lieux d'un accès difficile, qu'ils s'y furent retranchés, fortifiés; lorsque les principaux de cette nation y eurent établi leur demeure; lorsqu'enfin les besoins de cette réunion dans un même lieu eurent procuré aux arts et à la civilisation quelques progrès, les nouveaux citadins sentirent bientôt la nécessité de rapprocher d'eux les objets nécessaires à leur existence, à leur police, à leur culte: alors on vit

insensiblement les institutions utiles ou sacrées que contenaient les frontières, s'établir auprès des forteresses ou des cités, ou sur les frontières du territoire très-circonscrit de ces réunions d'habitans. Les dieux et les tombeaux, ou les pierres qui les représentaient; le Forum, c'est-à-dire le siège de la justice, et la place destinée aux échanges commerciaux, furent ensemble, pour la plus grande commodité des habitans, placés en dehors et près du lieu fortifié. C'est ainsi que, dans les premiers temps de Rome, le Forum, situé au bas de la montagne du Capitole, de l'unique forteresse des Romains, se trouvait, avant les accroissemens de cette ville, hors de son enceinte. C'est ainsi qu'à Athènes, l'aréopage, la rue où étaient placés les Hermès, la place publique, les temples nombreux qui l'entouraient, les lieux consacrés à la sépulture des citoyens illustres; enfin, toutes les institutions qui se trouvaient ordinairement réunies sur les frontières, furent établies hors de l'enceinte de la forteresse, et rassemblées dans le même quartier, appelé le Céramique 1.

On peut dire la même chose de Thèbes et de plusieurs autres villes de la Grèce.

Voyage du jeune Anacharsis: l'atlas où se trouve le plan de l'ancienne ville d'Athènes.

Le voisinage de la ville où les progrès de la civilisation et des arts étaient plus rapides que dans les campagnes, donna aux monumens religieux, sépulcraux, politiques, établis hors des murailles, un caractère de perfection qu'ils n'avaient pas sur les frontières. Ce que Lucien fait dire à Mercure, dans un de ses Dialogues, prouve à la-fois que les tombeaux étaient placés à l'entrée des villes, et qu'ils y avaient reçu un grand degré de perfectionnement, résultant de la réunion d'habitans qui les avoisinaient. « Vois-tu, « dit-il, à l'entrée des villes, ces colonnes, « ces pyramides? c'est là qu'ils déposent « les morts, qu'ils enferment précieusement « leurs cadayres » 1 ( cost ninsi co ) . 1 ( cost ninsi co )

Saint Jérôme témoigne que la justice se rendait à l'entrée des villes. « Les juges se « tenaient aux portes, dit-il; c'était là qu'ils « entendaient les habitans, ainsi que les cam- « pagnards qui avaient quelques démêlés enp « semble. . . On était sûr de trouver toujours « à la porte des villes, des témoins qui ser- « vaient à constater le jugement qui avait été « rendu, ou à assurer les conventions que les « particuliers avaient faites entre eux » 2.

Lucien, Dialogue des Dieux. Caron, liv. I.

<sup>\*</sup> Hieronim. in Zachar., cap. 8. 17 on maioun'l of mala

On lit dans la Genèse, dans le Deutéronome, dans le Livre de Ruth, des preuves de conventions conclues, de ventes terminées aux portes des villes \*.

« Les marchés où se vendaient toutes les « denrées et les autres choses nécessaires à « l'usage des citoyens, dit l'abbé Mignot, se « tenaient à la porte des villes. Le prophète « Elisée prédisant à Joram, roi d'Israël, le « retour de l'abondance dans Samarie, qui « était alors assiégée par les Syriens, lui dit « que la mesure de pure farine ne se vendra « qu'un statère ou un sicle, à la porte de cette « ville » <sup>2</sup>.

Ainsi, voilà toutes les institutions consacrées à l'utilité et à la vénération publique, réunies en un même lieu, près les portes des villes, comme elles l'étaient sur les limites des territoires, avant qu'il y eût des villes. Voilà les temples, les tombeaux, le lieu destiné à rendre la justice, les foires, les marchés placés aux extrémités de la ville, comme ils l'étaient aux extrémités du territoire, et les éta-

Vingtième Mémoire sur les Phéniciens, par l'abbé Mignot, Mém. de l'Acad. des Inscript., t. XL, Mém., p. 120.

Vingtième Mémoire sur les Phéniciens, par l'abbé Mignot. Acad. des Inscript., t. XL, Mém., p. 121.

blissemens du forum terræ ou de la frontière, transportés tous ensemble au forum urbis, ou aux portes de la ville. C'est ce lieu que les nations occidentales nommèrent Forum burgi, ou Foris burgum, duquel nom est dérivé, suivant la remarque d'un savant, notre mot faubourg, que l'on devrait prononcer forbourg.

Il est encore très-probable que le dehors, que le forum des villes fut placé sur les limites de leur territoire; car les villes avaient, aussi bien que les peuplades, leur territoire circonscrit. En acquérant de l'accroissement, leur enceinte a bien pu s'étendre jusque dans le voisinage de leurs limites; et, en ce cas, le forum ou le faubourg pourrait

avoir remplacé la frontière.

Quoi qu'il en soit, je prouverai qu'avant la construction des villes, une pareille réunion d'établissemens existait sur les frontières; que ces établissemens réunis y ont pris naissance, et qu'ils ont continué d'y exister, parce que toutes les nations n'imitèrent pas en même temps cet exemple, parce que toutes les peuplades n'eurent pas des villes, et parce qu'enfin les habitans des campagnes ne suivant

Dissertation sur le Vicus catolocensis, par l'abbé Lebeuf. Dissertat. sur l'Hist. de Paris, t. I, p. 18.

Je ne me suis point écarté de mon sujet par une digression inutile, lorsque j'ai cherché à établir que les lieux consacrés au culte, à la justice, aux sépultures, aux échanges, aux foires et aux marchés, étaient anciennement au dehors et auprès des villes: cette preuve rendra plus facile celle de la réunion de ces mêmes établissemens sur les frontières.

frontières.

La preuve de cette réunion d'établissemens éclairera une vérité nouvelle, dévoilera un dieu célèbre chez les anciens, et remarquable par la multiplicité de ses fonctions; elle nous fera connaître et la matière mise en œuvre par les poètes théologiens, et le mécanisme caché qu'ils employaient pour former une divinité.

rendit les besoins plus grands. I es peuplades diendirent leur territoire, Cette extension

eausa des querelles entre les voisins; on en

thuis and at see horder qui pabitent l'interieur

dell'Afrique a chiften présente des Africains

barbares est l'image fidele de l'état passé des

## CHAPITRE XX.

Du mythe ou de la fable de Mercure. Ses fonctions et ses attributions se rapportent aux institutions établies sur les frontières.

C'EST ici que je vais analyser, décomposer un dieu, le réduire à sa valeur primitive, le dépouiller des ornemens merveilleux et allégoriques dont les poètes et les prêtres ont enveloppé sa substance matérielle, ont caché son humble origine. Pour y parvenir, je dois récapituler et rassembler en un faisceau les preuves déja établies.

Les peuplades, dans leur état primitif, s'étaient choisi çà et là des cantons fertiles, convenables à leur existence, et éloignés les uns des autres. La population, en s'accroissant, rendit les besoins plus grands. Les peuplades étendirent leur territoire. Cette extension causa des querelles entre les voisins; on en vint aux armes. Il arriva ce qui arrive aujourd'hui entre les hordes qui habitent l'intérieur de l'Afrique; et l'état présent des Africains barbares est l'image fidèle de l'état passé des peuples policés, à l'époque où ils ne l'étaient

pas.

Les désastres occasionnés par ces querelles toujours renaissantes, firent sentir le besoin d'y mettre fin, en fixant d'une manière stable les points du terrain litigieux où chaque peuplade voisine devait s'étendre. Le terrain neutre et interstice fut partagé ou fixé par des bornes qui devaient arrêter ou constater les empiètemens à venir. Ces bornes plantées de loin en loin, et respectées par les peuples limitrophes comme les garans de leur convention, leur procurèrent les douceurs inappréciables de la paix. Dans la suite, ces bornes bienfaisantes furent adorées comme les divinités tutélaires des propriétés de chaque peuplade, comme les témoins sacrés du pacte des nations. On y adjoignit des monumens politiques et sépulcraux tout aussi grossiers; et le terrain sur lequel ils se trouvaient réunis n'en fut que plus révéré.

Ces monumens reçurent différentes formes, suivant la nature du sol; et ces différentes formes furent les prototypes des obélisques, des cippes, des pyramides, des autels, des temples, etc.

Le culte qu'on rendit à ces pierres était presque uniforme dans une grande étendue de la terre. Les noms qu'elles reçurent dans divers pays, attestent leur divinité, ou expriment les frontières sur lesquelles elles étaient élevées.

L'histoire témoigne que ces pierres adorées étaient élevées sur des frontières; et c'est sur des frontières que sont placées celles qui subsistent encore.

Lorsque j'ai parlé du forum qui se trouvait à l'entrée et au déhors des anciennes villes, c'est-à-dire du lieu consacré au culte, aux sépultures, à la justice, aux foires et marchés, j'ai supposé que ces institutions réunies avaient, précédemment à la construction des villes, existé réunies sur les frontières, et qu'elles y avaient été transférées pour la commodité des citadins: c'est cette supposition que je vais convertir en certitude. J'y parviendrai plus sûrement en comparant le mythe ou la fable de Mercure avec ces institutions, en prouvant que chacune d'elles correspond à chacune des attributions ou fonctions de ce dieu, en prouvant que ces institutions existaient réellement sur les limites des territoires des nations, de la même manière qu'elles existèrent depuis sur les limites des villes.

Puisque j'ai prouvé que le Thoth des Egyp-

tiens, le Thaout des Phéniciens, le Theut ou Theutates de certains peuples celtiques, le Marc, Merc ou Mercure de la Germanie et de certaines parties de la Gaule, l'Hermès des Grecs, le Terme des Latins, enfin le Mercure des Romains, étaient une seule et même divinité, je la désignerai sous le nom de Mercure, qui nous est plus familier.

Mercure était fils de Jupiter et de Maïa. Jupiter, suivant les plus habiles mythologues, est l'air ou l'atmosphère, comme l'était Uranus. Maïa est la terre, comme l'était Ghè. Ainsi la fable grecque et romaine de Mercure se rapporte très-bien à celle de Bétylus, racontée par Sanchoniaton i; ainsi les Grecs attribuaient à la pierre dite Mercure, la même origine que les Phéniciens attribuaient à la pierre dite Bétyle.

Mercure était dieu des frontières. Mercure naquit sur le mont Cylène. Les pierres de borne étaient principalement placées sur des montagnes, et sur des montagnes formant frontières, ainsi que je l'ai remarqué plusieurs fois; et la chaîne du mont Cylène forme exactement la frontière de l'Arcadie et de l'Achaïe.

Aussitôt après sa naissance, Mercure fut

Voyez ci-dessus, chap. 12, p. 160.

lavé par des nymphes, dans les eaux d'une triple fontaine appelée Tricrène. Cette fontaine, consacrée à Mercure, était, comme le dit Pausanias, une borne des Phénéates et des Stymphales 1.

Les noms égyptien, grec et celtique de ce dieu, signifient frontière et colonne terminale. Ce fut lui qui, suivant la fable, après les débordemens du Nil, enseigna aux Egyptiens la superficie de chaque propriété dont les eaux de ce sleuve avaient fait disparaître les limites. On voit que ce dieu remplissait alors les fonctions des bornes de pierre, hautes et solidement plantées qui, après l'écoulement des eaux, indiquaient à chacun son héritage; bornes sans lesquelles les diverses propriétés n'eussent pu se reconnaître. La fable lui donne pour attribut un coq et un chien; l'un, symbole de la vigilance, et l'autre de la surveillance. Ces symboles conviennent parfaitement à l'emploi du dieu des bornes, qui consistait à veiller sur l'héritage de chacun, et à défendre les limites contre les entreprises des envahisseurs.

Mercure était le dieu des négociations; il intervenait dans tous les traités de paix ou d'alliance. Cette attribution allégorique s'ex-

<sup>1</sup> Pausanias, Arcadie, chap. 16.

plique facilement. C'était sur les frontières que se faisaient les négociations, que se concluaient tous les traités. La méfiance réciproque des négociateurs, la sûreté et l'indépendance dont ils avaient besoin de jouir, pendant le cours de leurs opérations, rendaient indispensable le choix d'un terrain neutre. Les frontières offraient cet avantage aux nations limitrophes: elles en offraient un autre; ce terrain consacré, théâtre des négociations, rendait plus solennels les sermens qui les terminaient; et le dieu que l'on croyait présent, devenait en quelque sorte le garant des traités: souvent même ces traités étaient inscrits sur les pierres limitantes et adorées.

Cet usage, commandé par la prudence, par la nécessité, a si généralement été reçu, que depuis les temps les plus reculés jusqu'à la paix des Pyrénées, conclue sur les frontières de la France et de l'Espagne, dans l'île des Faisans, sur la Bidassoa, on pourrait en citer, si cela n'était superflu, des milliers d'exemples.

Mercure était le dieu de l'éloquence. Présidant aux négociations, il devait recevoir ce titre; car c'est sur-tout lorsque deux peuples débattent leurs intérêts, cachent leurs desseins, sous le prétexte de faire valoir leurs droits réciproques, que chaque négociateur déploie à l'envi toutes les ressources de cet art séducteur.

Mercure avait encore un droit à la qualification de dieu de l'éloquence. Non-seulement il réglait les querelles des nations, mais aussi celles des particuliers. La Fable dit qu'à lui fut d'abord déféré le jugement des trois déesses se disputant le prix de la beauté; mais les dieux voyant l'embarras de Mercure, renvoyèrent la décision de cette affaire au berger Paris. Je vais prouver que les querelles particulières se vidaient sur les frontières, et que là était le siége des plus anciens tribunaux.

Dans un temps où les institutions étaient rares, simples et sans subdivisions, il était naturel d'employer, pour vider les querelles particulières, le lieu destiné à terminer les querelles nationales.

J'ai déja dit que forum, ainsi que foris et foras, exprimait ce qui est au-delà, ce qui est extérieur: j'ajoute que de ces mots sont dérivés furt dans la langue tudesque, fors dans notre ancien langage et dans les dialectes méridionaux, et hors en français. J'ai dit aussi que de forum terræ, le dehors du territoire, est venu notre mot frontière: eh bien, ce mot forum, qui, dans son origine,

exprimait ce qui est dehors, ce qui termine, a également exprimé un lieu où se rend la justice, parce que la justice se rendait en dehors du territoire et sur les frontières; et le local, comme il y en a plusieurs exemples, a donné son nom à l'institution. Dans cette acception, ce mot forum a eu plusieurs dérivés français, qui sont tous relatifs à l'action de la justice. Forus, fors, qui signifient lois, coutumes municipales; fors, four, siége ou étendue d'une juridiction, au figuré fors ou tribunal de la conscience; furcæ, fourches patibulaires, colonnes ou piles élevées sur les limites d'une juridiction, d'un territoire, et où sont attachés les corps des criminels condamnés par la justice; enfin, les mots forclore, forclusion, forjurer, forfaits, forbanni, ou exclus du territoire, dont on a fait forban, et peut-être fourbe, ont la même origine.

On aperçoit un reste de la coutume de rendre la justice sur les frontières, dans ce qui se passait chez les Romains. Une propriété était-elle contestée, les parties, accompagnées du préteur, se transportaient sur le terrain litigieux; là, feignant d'en venir aux mains, chacune d'elles faisait valoir son droit, et le préteur adjugeait la pos-

session à celle des deux parties qu'il jugeait la mieux fondée <sup>1</sup>. Ainsi, si le placement des bornes formait l'objet de la contestation, c'était sur les limites que se plaidait et se jugeait l'affaire.

C'était sur les frontières de la Thessalie, de la Locride et de la Phocide, aux Thermopiles et dans le temple de Cérès, bâti au milieu d'une plaine près du fleuve Asopus, que tous les peuples confédérés de la Grèce tenaient deux fois par an leur assemblée générale, qu'ils nommaient l'assemblée des Amphictions. Cette assemblée, où les députés de chaque peuple prononçaient sur les intérêts généraux et particuliers de la Grèce, est nommée par Démosthène, le tribunal commun de tous les Grecs <sup>2</sup>.

Les Gaulois tenaient aussi leurs assemblées politiques, et rendaient la justice sur les frontières. César le témoigne d'une manière positive: « Tous les ans, dit-il, les druides « s'assemblent sur la frontière du pays Char- « train, que l'on croit être le centre des

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Recherches historiques sur les édits des préteurs, par M. Bouchaud, Mém. de l'Acad. des Inscript., t. XLI, p. 33.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Mémoire de M. de Valois, sur les Amphictions. Mém. de l'Acad. des Inscript., t. III, p. 191.

« Gaules; ils y siégent dans un lieu consa-« cré. C'est là que les personnes divisées « par des prétentions contraires, se ren-« dent de toutes parts pour obtenir une dé-« cision, et qu'elles se soumettent aux juge-

« mens que prononcent ces prêtres » 1.

L'usage de tenir l'assemblée nationale sur les frontières, s'est continué presque jusqu'à nos jours. Les champs de Mars et de Mai, des rois de France de la première et seconde race; les assemblées de Markberg, près la petite ville de Rense, en Allemagne, et sur les bords du Rhin; les diètes de la nation hongroise sur les bords du Danube, dans le champ appelé de Rakosch; et ces assemblées tenues en plain champ, où étaient élus les ducs de Carinthie, les rois de Suède et de Danemarck, les anciens rois d'Irlande, en sont la preuve 2.

Nous avions dans notre ancienne jurisprudence, des formes qui dérivent évidemment de l'antique usage de rendre la justice sur les frontières. Les assises, espèce de tribunal ambulant, avaient leur siége sur les frontières; les juges qui le composaient parcouraient les limites du territoire, allaient

<sup>1</sup> Commentaires de César, Guerre des Gaules, liv. 6.

<sup>·</sup> Voyez ci-dessus, chap. XIII, p. 198, 199.

de borne en borne, écoutaient et jugeaient les plaintes et réclamations des habitans, et assuraient, par cet acte solennel, la propriété et les droits du seigneur : c'est ce que prouvent les anciens procès – verbaux d'assises. « Les sénéchaux et nos baillis, « dit Philippe-le-Bel, dans une ordonnance « de l'an 1302, tiendront leurs assises dans « le circuit de leur sénéchaussée et de leur « bailliage, de deux mois en deux mois; à « la fin de chaque assise, ils indiqueront le « commencement de la suivante » 1.

Dans la suite, les juges tinrent leurs assises dans le chef-lieu; cela était plus commode, sur-tout lorsque l'arrondissement était vaste; mais l'usage de parcourir les limites se conserva dans les justices seigneuriales. J'ai vu des procès-verbaux d'assises, du dix-septième siècle, qui le prouvent.

Le Stone-Henge, dont il a été déja parlé, monument considérable de la religion druidique, situé sur un terrain aride, inculte, qui, à ce qu'il semble, faisait partie de la frontière du territoire de Salisbury,

Ordonnances du Louvre, t. I, p. 362. Chez les Anglais, les assises existaient depuis les temps les plus reculés; on les nomme lois de termes (law-terms). Cette dénomination indique l'usage de faire des lois sur les frontières.

remplissait, suivant Borlase, le double objet de temple et de tribunal. Joseph Strutt, qui assure avoir fait beaucoup de recherches à ce sujet, pense que le Stone-Henge était uniquement consacré à la justice . Ainsi un monument de frontière appartiendrait à-la-fois au culte et à la justice, comme l'étaient, suivant César, chez les anciens Gaulois, les frontières du pays Chartrain.

Au centre de la plupart des monumens grossiers, composés de plusieurs pierres, qu'on voit encore en Europe et ailleurs, se trouve souvent un siége en pierre, où se plaçait celui qui présidait les assemblées publiques, et qui rendait la justice. Ces siéges servaient aussi à l'inauguration des rois. J'en ai cité plusieurs exemples. Parmi les pierres de Carnac dont j'ai déja parlé, il en existe une au centre des derniers rangs, qui, suivant le brave Latour – d'Auvergne, présente une chaire grossièrement taillée dans un de ces énormes blocs <sup>2</sup>.

Ces lieux étaient le Forum, qui, des fron-

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Tableau des Mœurs des anciens Bretons, Anglo-Saxons, etc., p. J. Strutt, t. I, p. 30.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voyez ci-dessus, chap. 16, p. 264; et Origines Gauloises, par M. Latour-d'Auvergne, chap. 1, p. 23, la note.

tières, passa auprès des villes, et qui de fors de la terre devint le fors de la ville, le forbourg, aujourd'hui nommé faubourg.

Mercure inventa la lyre, créa plusieurs jeux sacrés, et institua les cérémonies religieuses.

Le son de la lyre, dans les jeux sacrés, se mêlait aux chants, aux danses et aux pompes religieuses; et les jeux sacrés les plus célèbres de la Grèce se tenaient sur des frontières. Olympie, ville située sur les bords de l'Alphée, fleuve frontière qui sépare le territoire de Pise de celui de Triphilie, est célèbre par son temple, et encore plus par les jeux dits olympiques.

Les jeux isthmiques, fondés par Thésée, avaient lieu dans l'isthme de Corinthe, à l'endroit même où ce héros plaça une colonne limitante qui marquait les frontières du Peloponnèse et de l'Ionie.

Les jeux néméens se célébraient sur la frontière de l'Argolide et de la Corinthie.

On trouve encore en France quelques traces de l'usage antique de célébrer des fêtes et jeux publics sur des frontières. Près de Metz, dont le nom latin signifie borne, était un terrain inculte, indépendant, et qui conserva long-temps les pré-

rogatives des frontières. Ce terrain, placé sur la rivière de la Saille, est nommé le champ de la Saille. Voici ce qu'en dit l'ancien chroniqueur de cette ville:

Auprès de Saille y avoit un champ,
Où seigneurs, bourgeois et marchands
Et toute la communauté
Faisoient grande solennité,
Parce que parmi passoit Saille,
Étoit nommé le Champ à Saille,
Dont nul n'en étoit possessant,
Mais étoit commun à tout passant.

On trouverait facilement en France plusieurs exemples pareils.

Quant à la qualification d'instituteur des cérémonies religieuses, donnée à Mercure, elle provient de ce que les lieux consacrés, les plus anciens temples se trouvaient également sur des frontières. Pausanias parlant du territoire des Phénéates, dit que la borne qui les sépare des Achéens, du côté d'Egire, est un temple de Diane <sup>2</sup>.

Le même auteur dit que le tombeau d'Anchise est au bas de la montagne du même nom, et qu'on y voit les restes d'un temple dédié à Vénus: il ajoute que cette montagne d'Anchise sépare le territoire des Manti-

Histoire de Metz, t. I, p. 38.

<sup>2</sup> Pausanias, Arcadie, lib. 8, chap. 15.

néens de celui des Orchoméniens <sup>1</sup>. Sur une autre montagne du voisinage, placée sur la même frontière, est un temple de Diane Hymnia; il est commun à ces deux peuples <sup>2</sup>.

Un autel rond et un temple de Neptune se trouvent sur la frontière qui sépare le pays de Mantinée de celui de Tégée.

C'est sur les frontières des Bœates qu'était un lieu consacré à Apollon, et que ces peuples nommaient Epidelium. A quelques stades de ce lieu, et sur la même frontière, était la ville d'Epideure, autrement nommée Liméra 4. Cette ville, célèbre par le culte qu'on rendait à Esculape, dieu de la médecine, fut formée sans doute par le grand concours des peuples qui s'y rendaient pour obtenir la santé.

Le temple de Mercure Cyllénien était bâti sur le mont Cyllène, dont la chaîne sépare l'Achaïe de l'Arcadie. Le même Pausanias, en déplorant la ruine des temples grecs incendiés par les Perses, dit: « On voit encore « sur les frontières des Haliartiens, des tem-« ples à demi brûlés » <sup>5</sup>.

- Pausanias, Arcadie, liv. 8, chap. 12.
- · Pausanias, idem, id.
- <sup>3</sup> Pausanias, liv. 8, chap. 11.
- \* Pausanias, Laconie, liv. 3, chap. 23.
  - Pausanias, Phocide, liv. 10, chap. 35.

L'ouvrage de Pausanias offre un bien plus grand nombre de témoignages de l'existence des temples sur des frontières, en Grèce; mais il serait ennuyeux et superflu de le citer encore. J'en rapporterai bientôt plusieurs autres exemples, lorsque je parlerai de la situation des tombéaux sur les terrains limitans: on verra que ceuxci sont très-souvent avoisinés d'autels, de temples et autres objets sacrés. D'ailleurs, il est évident que le culte se célébrait sur les frontières, puisque les pierres de bornes qui s'y trouvaient étaient adorées comme des divinités.

J'ajouterai qu'il existait une telle affinité entre les frontières et les lieux consacrés à la religion, que ces deux objets portaient une même dénomination chez les Romains. Limen, qui signifie frontière, exprimait aussi un lieu sacré, un temple. Virgile a dit: Religiosa deorum limina. Plusieurs autres écrivains latins ont employé le même mot pour exprimer la même chose. Le mot terminus, qui signifie aussi frontière, a de même quelquefois signifié temple.

Les chrétiens n'ont pas dédaigné ces expressions, pour indiquer le lieu consacré à leur culte; et les écrivains des premiers siècles de leur ère ont souvent employé les mots de termini, et sur-tout de limina sanctorum, pour désigner les lieux de prière,

qu'on a depuis nommés églises 1.

Mercure était chargé de conduire les ames des morts aux enfers. C'est pourquoi on le représentait quelquefois avec un flambeau, destiné à le guider dans le séjour des ténébres. Cette fonction, qui devait continuellement occuper Mercure, lui a été attribuée, parce que les morts étaient enterrés sur les frontières, près des lieux consacrés à ce dieu.

Lorsque les hommes eurent adopté l'usage de diviniser les héros et les rois, ils placèrent leurs sépultures dans des lieux éloignés des habitations, sur un terrain vierge, et dont l'état primitif n'avait point été altéré par l'instrument de l'agriculteur. Le terrain qui formait le dehors des territoires, celui des frontières, remplissait ces conditions. On éleva sur leurs cendres des monumens semblables à ceux qu'on érigeait pour marquer les limites; car, comme je l'ai déja dit, les hommes appliquaient la même forme aux monumens sépulcraux et aux objets du culte; et les dieux ressemblèrent souvent aux tombeaux. C'était diviniser un homme, c'était lui décerner l'a-Glossaire de Ducange, aux mots terminus et limen.

pothéose, que de donner à son monument funéraire les formes des monumens divins.

On voit comment la divinité Mercure dut être la protectrice des morts, et pourquoi, lorsque le dogme de l'immortalité de l'ame fut adopté, ce dieu tutélaire conduisait les ames dans le séjour des morts.

Ce privilége, d'être enterré dans un lieu sacré, ne fut d'abord accordé qu'aux personnes distinguées par leurs vertus, leurs grandes actions, et enfin par leur pouvoir. On l'étendit bientôt sur le commun des hommes; mais on s'attacha du moins à priver les scélérats de cet honneur, et à exclure leur cadavre du lieu où séjournaient les ames vertueuses et saintes.

Pour juger les morts qui devaient y être admis, les Egyptiens avaient établi un tribunal, composé de plusieurs juges. Là, chacun, en vertu d'une loi expresse, avait le droit d'accuser le mort, et de rappeler toutes les actions répréhensibles de sa vie. Diodore de Sicile donne, sur ce tribunal et les formalités qui s'y pratiquaient, des instructions précieuses, que je rapporterai ailleurs 1.

Son récit prouve qu'il existait en Egypte un lieu destiné aux sépultures; que ce lieu était sacré; que les corps des scélérats en étaient

Voyez ci-après, chap. 26. 1 sonstall sichatell

exclus, et que, pour y être admis, il fallait que le mort fût soumis à une procédure et à un jugement qui l'en déclarât digne.

Ce lieu de sépulture, qu'Homère nomme la Prairie des Bienheureux, est connu. Des monumens durables et nombreux attestent sa position. C'est là où gisent encore les fameuses pyramides, qui ne sont elles-mêmes que des tombeaux fastueux. Ce lieu de sépulture, cette vaste plaine où s'élèvent ces masses énormes, et où se voyent une infinité de tombeaux, était placé sur la frontière de l'Egypte. Ce fait, attesté par l'état présent des lieux, l'est encore d'une manière positive par l'historien Hérodote. « De l'autre côté, dit-il, l'Egypte « est bornée, vers la Lybie, par une chaîne « de montagnes de pierre couverte de sable, « sur laquelle on a bâti les pyramides. Elle « s'étend le long de l'Egypte, etc. » 1.

Cette chaîne de montagnes arides était donc la frontière qui séparait l'Egypte de la Lybie; et si les pyramides étaient bâties sur cette chaîne, les pyramides étaient sur la frontière. C'est aussi sur cette frontière, et le long de ces mêmes montagnes de la Lybie, que se trouvent la vaste plaine des Momies, le labyrinthe et les pyramides de Sacara.

<sup>1</sup> Hérodote, Euterpe, liv. 2, p. 7.

Ainsi, c'est sur une frontière aride que furent érigés les tombeaux du peuple le plus ancien dont l'histoire nous ait conservé le souvenir, et dont les usages ont servi de modèles à tant de nations.

On trouve dans le même pays, un autre exemple de la position des tombeaux sur des frontières. Diodore de Sicile nous apprend qu'à l'endroit où se termine la Haute-Egypte, et comme nce l'Ethiopie, dans la petite île appelée Phile, formée par les eaux du Nil, et située entre les montagnes et les rochers qui séparent ces deux pays, existait, suivant l'opinion générale, le tombeau d'Osiris. Cette île était nommée le Champ sacré; les prêtres seuls avaient le droit d'y pénétrer, y célébraient des mystères, et se lamentaient en prononçant le nom du dieu. Tous les peuples de la Thébaïde, ajoute Diodore de Sicile, regardent comme inviolable le serment prononcé sur les rochers de Phile et sur le tombeau d'Osiris 1. The Man and ivery

Les peuples qui habitaient des îles ou des côtes de la mer, en consacraient souvent le rivage aux sépultures, comme j'en rapporterai plusieurs exemples. Mais ils préféraient quelquesois enterrer les morts, et sur-tout

Diodore de Sicile, liv. 1, sect. 1.

les morts illustres, dans quelques îles voisines des côtes; et ces îles, séparées du territoire, tenaient lieu de frontières.

Comme ces îles étaient incultes et peu fréquentées, et que l'on n'y abordait que lors des cérémonies funèbres ou de quelque fête religieuse, elles n'en inspiraient que plus de vénération. Telle était l'île de Leucé ou l'île Blanche, située dans le Pont-Euxin, et près de l'embouchure du Borysthène ou du Dnieper. C'était là qu'Achille avait son temple et son tombeau. « C'est dans cette île, « consacrée aux héros, que leurs ombres, « selon la croyance du pays, font leur de- « meure avec celle d'Achille, dans certaine « vallée où Jupiter place les ames des hommes « célèbres qui ont bien vécu » <sup>1</sup>.

Telle était à-peu-près, sur la côte de la Bretagne, la petite île de Sain, qu'on croyait le séjour des ames bienheureuses des Bretons, où s'opéraient plusieurs prodiges, et où était un temple desservi par neuf vierges appelées Barigènes?

Ces îles, consacrées au séjour des morts, étaient aussi nommées Macarées. Les Grecs,

Le Périple de l'Euxin, par le président de Brosses. Mém. de l'Acad. des Inscript., t. XXXV, p. 528.

Pomponius Mela, lib. 3, cap. 6.

pour exprimer le dégoût de la vie et leur découragement à en supporter les maux, disaient que le bonheur n'était pour eux que dans les îles Macarées 1.

Un cimetière dans une île voisine et déserte, devint, grace au génie exagérateur des Grecs, un pays d'enchantement. Ecoutons Hésiode, et nous verrons la métamorphose.

« Après l'extinction de la troisième race, « dit-il, Jupiter en forma une quatrième, « meilleure et plus juste, la divine race des « héros, qu'on nomme demi-dieux, et qui se « firent autrefois un grand nom sur la terre. » Il parle ensuite de leur mort dans les combats, et ajoute: « Jupiter les sépara des mor- « tels, et leur marqua, pour séjour, les der- « nières limites de la terre. Libres de soins, « ils habitent des Iles Fortunées près des pro- « fondeurs de l'Océan » 2.

En dépouillant ce récit du merveilleux qui en obscurcit la vérité, il résulte que les héros ou les hommes puissans obtinrent, sur les autres hommes, l'avantage d'être enterrés dans des lieux sacrés; que ces lieux étaient situés hors du territoire, sur l'extrême fron-

Alcyphron, Mœurs des Grecs, lettre 8.

<sup>·</sup> Hésiode, Théogonie.

tière, ou sur les dernières limites de la terre, ou dans des îles de l'Océan, voisines des côtes, comme l'était l'île sacrée de Leucé.

L'Océan était aussi le nom que les Egyptiens donnaient au Nil, sans doute parce qu'il bornait anciennement l'Egypte du côté de l'Occident; il fallait franchir ce fleuve pour atteindre le lieu des sépultures, situé sur la rive occidentale, à l'extrémité du territoire, et près des montagnes qui séparent l'Egypte de la Lybie. C'est le lieu qu'Homère appelle Prairie des Bienheureux. Voilà sur quel fond de vérité les Grecs ont édifié leurs fables des Enfers, des Champs-Elysées.

Les Grecs embrassèrent les idées chimériques d'Hésiède; et les îles consacrées aux sépultures furent transformées en lieux de délices, en demeures célestes, en Iles des Bienheureux. « Cenx qui ont vécu exempts « d'impiété, dit le poète Pindare, se sont « frayés une route vers le palais de Chronos, « dans l'Ile du Bonheur, où il s'asseoit avec « Rhéa, sur un trône élevé, ayant auprès « de lui Rhadamanthe, qui l'aide à rendre la « justice » 1,20

La célèbre inscription de Regilla, que M. Visconti a savamment expliquée, porte

<sup>·</sup> Pindar., Olymp. 2, 127, 138.

aussi qu'elle sera reçue dans l'Île des Bienheureux, où règne Chronos 1.

« Ce mythe, peu connu, dit M. Millin, est « représenté sur une peinture du tombeau de « Nasons, où l'on voit Chronos assis sur un « trône élevé, comme le dit Pindare, et ayant « près de lui Rhéa, son épouse. Il soulève de « la main gauche son voile, geste qui se re-« marque très-ordinairement sur ses images; « il tient, de la main droite, un sceptre court, « symbole de son office de juge. Mercure lui « présente une ame, exempte d'injustice, qui « a droit d'entrer dans le Séjour des Bienheu-« reux » <sup>2</sup>.

Voilà l'abus des allégories; voilà comment les poètes grecs ont travesti avec succès la vérité simple en mensonges brillans. Le mode de leurs fables consistait à spiritualiser la matière, et à appliquer à l'ame ce qui apparnait au corps <sup>3</sup>.

Visconti, Iscrizioni triopee. epigram. 11, 9.

2 Millin, Monumens antiques et inédits, t. I, p. 221.

3 On pourrait donner la position géographique de ces différens Séjours des Bienheureux. Le Champ sacré, où était le tombeau d'Osiris, était dans l'île de Phile, sur les frontières de la Haute-Egypte. Les Prairies des Bienheureux étaient à l'occident du Nil, dans les plaines marécageuses qui sont au bas des montagnes de la Lybie. Un autre Séjour des Bienheureux, dont parle Homère au 4° liv. de l'Odyssée, est, suivant Strabon (liv. 3), situé

Mais revenons aux frontières et aux tombeaux qui s'y trouvent.

Si, parmi les tombeaux placés sur les frontières de l'Egypte, on ne trouve plus aujourd'hui ces pierres brutes, dressées debout ou entassées, si communes dans les pays où les lumières se sont tardivement introduites, on en sent la cause : la civilisation et la culture des arts furent, en Egypte, très-précoces, par rapport aux autres peuples; on y perfectionna de bonne heure ces monumens grossiers; on les transforma en obélisques, en pyramides.

L'usage de se faire enterrer sur les frontières, a existé chez le peuple juif: l'exemple de Josué en est une preuve. Ce chef des Hébreux fut enterré sur le mont Ephraïm, et sur les confins d'un territoire qu'il avait acquis: in finibus possessionis suæ 1.

La chaîne du mont Liban, montagne frontière de la Phénicie et de la Palestine, contient encore une grande quantité d'anciens

sur les frontières de l'Espagne. J'ai donné la position des îles fortunées de Leucé et de Sain; il faut joindre ici l'île de Thulé, qu'on croit être l'Islande, et dont Lucien se moque dans son Histoire véritable. Elle était aussi nommée Ile des Bienheureux.

Josué, chap. 24, v. 30.

monumens religieux et sépulcraux. Le fleuve Eleuthère, qui prend sa source dans cette montagne, et qui porte maintenant le nom de Nahr-Kibir ou rivière des Sépulcres, indique les tombeaux nombreux qui y sont situés. On y voit en effet plusieurs grottes formées par la nature, ou creusées et façonnées par l'art, qui furent consacrées à la religion ou aux sépultures. Sur cette même chaîne de montagnes frontières, et autrefois divinisées, se trouvent encore plusieurs monumens rustiques en pierre, qui sans doute sont les mêmes que ceux observés par les voyageurs de l'antiquité, et lesquels ils nommaient bétyles.

Pausanias, en parcourant la Grèce, a vu des tombeaux sur plusieurs montagnes ou sur les bords de plusieurs rivières qui servaient de limites aux différens peuples de ce pays. A propos de la ville d'Hérée, en Arcadie, il parle du fleuve d'Erymanthe. « Les « Arcadiens, dit-il, assurent que ce fleuve « est limitrophe entre les Héréens et les « Eléens; mais ceux-ci prétendent que le « tombeau de Coræbus est leur véritable

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cinquième Mémoire de l'abbé Mignot, sur les Phéniciens. Mém. de l'Acad. des Inscript., t. XXXIV. Mém., p. 228 et suiv.

« borne. » Il ajoute que l'épitaphe de ce héros, qui le premier remporta le prix de la victoire aux jeux olympiques, annonce qu'il fut enterré sur les frontières de l'Elide; ce qui semble appuyer la prétention des Eléens <sup>1</sup>.

Ainsi le tombeau d'un héros éléen fut placé sur la frontière des Eléens; et la victoire de ce héros étant une époque notable en chronologie, il en résulte que, lors de cette victoire, ou de la première olympiade, c'est-à-dire 776 ans avant notre ère vulgaire, l'usage d'enterrer les morts sur les frontières était encore en vigueur parmi les Grecs.

Le même écrivain rapporte une tradition qu'il tenait des habitans de Larisse, d'après laquelle le tombeau d'Orphée était placé près de la ville de Libethra, sur le mont Olympe, et précisément sur la frontière de la Macédoine <sup>2</sup>.

Les Grecs et les Romains mettaient une grande importance à être enterrés suivant les formes prescrites. Diodore de Sicile nous apprend que les Grecs imitaient les Egyptiens, et faisaient subir un jugement aux morts avant de les déclarer dignes d'être ad-

<sup>1</sup> Pausanias, Arcadie, chap. 26.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Pausanias, Béotie, chap. 30.

mis dans le terrain consacré aux sépultures. Les scélérats en étaient également bannis; et ce lieu sacré, comme j'en ai donné plusieurs exemples, dans les temps anciens, était établi sur les frontières.

Chez les Romains, les enfans morts avant de naître n'éprouvaient ni cette exclusion flétrissante, ni la faveur d'être admis dans le lieu saint: leurs corps étaient, comme l'exprime Virgile, enterrés sur les bords des frontières, sur la première limite.

Infantumque animæ flentes in limine primo '.

Ce sont ces bords, cette limite première, qu'on a appelés limbes, où séjournent, dit-on, les ames des enfans. On a déja remarqué que limbes signifiait bord et frontière 2.

Virgile, en parlant des différentes manières employées par les Latins, pour donner la sépulture à leurs morts, après une sanglante bataille qu'ils soutinrent contre les Troïens, dit: Les uns dressent un grand nombre de bûchers, et y font consumer les cadavres; d'autres les transportent sur le terrain de la

Eneid., lib. 6.

<sup>2</sup> Voyez ci-dessus, p. 125.

frontière, les y enfouissent, et puis se retirent dans leur ville 1.

Les tombeaux des Romains, et notamment les tombeaux publics, étaient placés sur les bords des chemins. La voie Apia était célèbre par le grand nombre de sépultures qui la bordaient.

Cicéron cite une loi des Douze-Tables qui défend d'enterrer les morts dans les villes. Il rapporte ensuite l'opinion de Platon, qui ne veut pas qu'on emploie à la sépulture un champ cultivé, ou qui puisse l'être; mais que l'on prenne pour cela un terrrain tel qu'il puisse servir aux morts sans nuire aux vivans <sup>2</sup>. Cette opinion se rapporte à l'usage antique de placer les tombeaux sur des frontières incultes.

Si l'on porte ses regards vers des contrées dont l'histoire est moins connue, vers des peuples dont les faits sont moins célèbres parmi nous que ceux des Grecs et des Ro-

> Nec minus et misert diversa in parte Latini Innumeras struxere pyras, et corpora partim Multa viram terræ infodiunt, avectaque partim Finitimos tollunt in agros, urbique remittunt.

> > ENEID., lib. 11.

Urbique remittunt paraît une des nombreuses additions faites par les copistes de Virgile.

2 Cicer., de Legibus, lib. 2.

mains, et dont les mœurs sont différentes, on retrouve l'usage de placer sur des frontières les tombeaux, et sur-tout ceux des hommes dont le culte a consacré la mémoire. Cet usage existe encore chez quelques peuples de l'Asie, dont la civilisation retardée ou stagnante, n'a point encore dénaturé les institutions primitives. Pallas, dans la relation de son voyage, nous en donne plusieurs exemples.

Ce savant voyageur a, dans les diverses parties de la Tatarie et de la Sibérie, observé et décrit un grand nombre de tombeaux, et leur gisement est toujours sur un terrain inculte, près des bords des fleuves, des rivières et des grandes chaînes de montagnes, limites naturelles et constantes des peuples de l'antiquité; et ces fleuves, ces chaînes de montagnes, pour la plupart, servent encore de frontières aux différentes nations.

C'est sur la rivière de Samará, frontière des Kosaques et des Kirguis, qu'il rencontre de loin en loin des réunions de tombeaux . Quelques-uns même, notamment ceux qui sont près d'Orembourg, reçoivent un culte.

Les habitans y viennent en pélerinage comme dans un lieu sacré 1.

Ils sont en abondance sur les bords du fleuve de l'Iaïk ou de l'Oural, qui est encore la limite des Tatars Kirguis: là aussi ils sont réunis aux objets du culte, ou on font partie. « Les Kirguis, dit notre voyageur, enterrent « leurs morts de préférence dans le voisinage « des anciens metscheds, auprès des sépul- « tures des personnes qu'ils vénèrent comme « des saints, et dans les places où il y a beau- « coup d'anciennes tombes » 2.

Les metscheds sont des espèces de temples ou enceintes sacrées. Pallas cite plusieurs autres exemples de l'union des tombeaux aux

objets du culte.

S'il quitte les bords de l'Oural pour longer ceux du Tobol, il remarque une pareille quantité de tombeaux, dont quelques - uns ont des formes colossales; et il nous apprend lui-même que cette rivière du Tobol forme la frontière des Kirguis <sup>3</sup>.

Si, laissant les rives limitantes du Tobol, il traverse l'intérieur des terres, les tombeaux cessent de se montrer; mais ils reparaissent en

<sup>2</sup> Idem, t. II, p. 308.

<sup>1</sup> Voyage de Pallas, t. II, p. 21.

<sup>3</sup> Idem, t. III, p. 482; t. IV, p. 54, 67, 68, 78.

abondance lorsqu'il atteint les bords de l'Ischim. Il remarque alors qu'ils y sont communément rassemblés dans des landes élevées et sèches; qu'ils abondent sur la rive occidentale, tandis qu'ils sont rares sur la rive opposée 1.

Les bords de l'Irtisch lui présentent une nouvelle abondance de tombeaux. Ceux qu'il voit près d'Omsk lui paraissent appartenir aux Tatars Barabinis; et ce fleuve, comme le précédent, sert de limite aux Kirguis 2.

Une montagne appelée Kameni-Monaster, offre plusieurs tombes considérables formées de blocs de quartz amoncelés. Notre voyageur nous apprend que cette montagne est une frontière; qu'elle côtoie la contrée des Kirguis 3.

En suivant le cours de l'Iious, de l'Eniseï, de l'Abakank, il en rencontre en quantité : près de ce dernier fleuve, un terrain de quatre cents toises en est couvert 4. Il voit sur les bords de ce même fleuve, et sur ceux de plusieurs autres, un grand nombre de pareils cimetières.

<sup>1</sup> Voyage de Pallas, t. IV, p. 97, 100, 102, 103, 104.

<sup>2</sup> Id., t. IV, p. 197.

<sup>3</sup> Id., t. IV, p. 231 et 233.

<sup>4</sup> Id., t. V, p. 37, 45, 381, 391.

Je passe sur une infinité d'autres monumens décrits par notre savant voyageur, et qu'il recontre toujours sur les bords des fleuves, des rivières, et sur de longues chaînes de montagnes, pour m'arrêter sur les détails qu'il donne des ruines et de la multitude des monumens sé pulcraux qu'il a vus dans la langue de terre qui sépare deux rivières dites le grand et le petit Oussen. « Ces ruines, dit-« il, sont nommées par les Kosaques Alexan-« der-Ouguei, le Trésor d'Alexandre. Je « crois cependant, ajoute-t-il, qu'on doit « attribuer les plus grandes tombes et les pier-« res sépulcrales taillées en figures humaines, « non pas à des Nogaïs, mais à d'autres peu-« ples qui menaient une vie errante. Ce qu'il « y a d'étonnant, c'est que des gens accoutu-« més à une demeure stable, aient pu choisir « des landes aussi arides pour y former une « habitation, tandis que le vaste pays qui « avoisine l'Iaïk, leur offrait des contrées « bien plus favorables » 1.

C'est parce que ce choix est étonnant, c'est parce que cette préférence pour un lieu aride et ingrat, sur un lieu fertile et arrosé par un grand fleuve, est extraordinaire, que je suis porté à croire que ce terrain, couvert de

<sup>1</sup> Voyage de Pallas, t. VI, p. 127, 129.

raines et de tombeaux, était destiné, non à l'habitation des vivans, mais à celle des morts. Pallas a lui-même remarqué que les tombeaux qu'il a rencontrés dans diverses parties de l'Asie, étaient situés dans des lieux arides et incultes, dans des landes; qu'ils étaient loin des habitations des hommes, et au dehors des territoires et des lieux cultivés. Ce serait donc ici une exception à la règle générale? les anciens, contre leur usage, habiteraient donc près des tombeaux? J'aime mieux croire que les ruines d'édifices qui ont fait prendre le change à notre savant voyageur, et dont la situation au milieu d'un désert a produit son étonnement, étaient des ruines de bâtimens consacrés au culte, qui très-souvent se trouvaient réunis aux sépultures. Il nous en fournit plusieurs exemples; et même, à l'occasion des tombeaux d'Oussen, dont il est question, il nous apprend qu'ils sont, pour les peuples voisins, un objet de vénération. « On vient du Volga, dit-il, « faire des pélerinages vers les tombes d'Ous-« sen » 1.

C'est ainsi qu'en Egypte les habitans occupaient les rives fécondes du Nil, tandis qu'ils plaçaient leurs tombeaux dans un lieu désert,

<sup>&#</sup>x27; Voyage de Pallas, t. VI, p. 135.

le long des montagnes limitantes de la Lybie, et qu'ils y étaient de même un objet de culte.

Les bords du Danube présentent les mêmes objets. On y voit un grand nombre de tombeaux en forme de monticule, dont les plus élevés ont trente pieds de haut 1; et ce sleuve a servi et sert encore de limites à plusieurs peuples. Sur les frontières de la Sibérie et de la Tatarie Chinoise, au-dessus de la vallée de Kiachta, est une montagne appelée Burgultei. Dans le traité que les Russes conclurent, en 1728, avec les Chinois, pour fixer les limites des deux Etats, ils mirent cette montagne de leur côté; mais les Chinois revinrent bientôt sur cette disposition; ils demandèrent et obtinrent la cession de cette montagne. L'unique motif qu'ils firent valoir en cette occurrence, fut que leurs ancêtres, mis au rang des dieux; étaient enterrés sur le sommet 2. January 291 mog . Juos a

Voilà des tombeaux sur des frontières, et des tombeaux d'hommes divinisés,

Dans le royaume de Népaul, situé au sud

<sup>1</sup> Cursus Danubii, p. 88.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Nouvelles Découvertes des Russes, entre l'Asie et l'Amérique, par Coxe. Hist. de la Conquête de la Sibérie, p. 278. Voy. aussi Voyage de Pallas, t. V, p. 236.

des Etats du Grand-Lama, est la montagne de Simbi, à un mille et au nord de la ville de Cat'hmandu. « Elle contient, dit l'auteur « de la Relation sur le royaume de Népaul, « les tombeaux des divers Lamas Thibétains, « et de quelques autres principaux person-« nages de la même nation. Ces monumens « sont de diverses formes. Il y en a deux ou « trois qui s'élèvent en pyramide, et sont « couverts d'ornemens; aussi les distingue-« t-on de très-loin. Des pierres qu'on voit au-« près, portent beaucoup de caractères, qui « ne sont probablement que les épitaphes des « personnages dont les cendres reposent en « ce lieu. »

« Les Népauliens regardent la montagne « de Simbi comme sacrée, et s'imaginent « qu'elle est particulièrement protégée par « leurs idoles, etc. » 1.

Cette montagne, qui forme une très-longue chaîne, était frontière des Etats du Népaul et de ceux du Grand-Lama: car comment se persuader que les Thibétains eus-

Description du royaume de Népaul, par le père Joseph, missionnaire catholique, rédigée par John Shore, membre de la société de Calcutta, qui se trouve à la suite de la Description géographique de l'Indostan, par le major Rennell, t. III, p. 278.

sent placé les objets révérés de leur culte, les tombeaux de leurs saints, dans un lieu étranger, sur une montagne dépendante d'un Etat voisin? Cela est contre la vraisemblance; et, malgré la proximité où est la ville de Cat'hmandu, de la montagne de Simbi, je suis fondé à regarder cette montagne sacrée comme une ancienne frontière du Thibet.

Voilà donc encore un exemple de tombeaux placés sur une montagne frontière, sur une montagne sacrée, où se trouvent des idoles: voilà encore un exemple des objets du culte réunis aux sépultures sur une frontière.

Je ne doute pas, d'après cela, que le fameux temple de Nagorkote, bâti sur les
montagnes frontières du Panjab, comme l'exprime positivement le major Rennell, un de
monumens les plus antiques du culte des
Indous, détruit vers l'an 1008, par le fanatique et féroce Mahmood, ne fût accompagné
de tombeaux 1.

La circonstance du gisement des tombeaux sur les frontières étant sans intérêt pour les voyageurs, ils ne s'en sont point

Description géographique de l'Indostan, par le major Rennell, t. I, p. 48.

occupés. On peut cependant, par le moyen de la géographie, obvier à ce défaut, lorsqu'il s'agit d'un pays très – connu; mais, pour les régions sur lesquelles on n'a que peu de détails, la chose est très – difficile. Par exemple, les dernières relations des voyages en Chine font souvent mention de montagnes pittoresquement ombragées, où se voyent à travers les rameaux verdoyans qui les couronnent, un grand nombre de tombeaux réunis, objets du culte et de la vénération des habitans.

La relation de l'ambassade du lord Macartney dans cet empire, annonce cependant que les Chinois préfèrent toujours pour leurs cimetières, les endroits où la terre n'est pas propre à la culture, parce qu'alors ces lieux doivent nécessairement rester plus tranquilles. Cette préférence est conforme à l'usage des peuples qui enterrent leurs morts dans des terrains déserts et incultes.

« Thunberg, en voyageant au Japon, a « vu dans le voisinage des hameaux, dit-il, et « de tous les endroits habités, particulière-« ment sur les hauteurs et auprès des che-« mins, un grand nombre de pierres sépul-« crales debout et chargées d'une multitude « de figures, avec des lettres dorées. Quel« ques-unes sont brutes et sans la moindre « sculpture. J'appris que l'on dresse une « pierre semblable à chaque inhumation » 1.

On voit bien ici une conformité entre les usages de ces peuples et des autres nations de l'Asie et de l'Europe; on y voit le respect pour les morts poussé jusqu'à l'adoration; on y voit, comme ailleurs, des tombeaux placés hors des villes, sur des chemins, sur des hauteurs, qui servent le plus ordinairement à limiter les territoires; on y voit que ces tombeaux ont une forme pareille, et, ce qui est le plus remarquable, sont représentés par une pierre brute, circonstance qui les assimille à ceux dont nous avons fait mention; mais rien n'indique positivement qu'ils soient placés sur des frontières, si ce n'est les rapports qui existent entre les monumens chinois et japonais, et ceux des autres peuples. Il n'en est pas de même en Europe: nous avons la certitude que plusieurs monumens sépuleraux, ainsi que les monumens religieux qui les avoisinent, sont précisément situés sur des limites de territoire qu de région.

C'est sur les frontières de l'Ecosse et de l'Angleterre que se voyent encore plu-

<sup>·</sup> Voyage de Thunberg au Japon , t. III , p. 414.

sieurs monumens religieux et sép ulcraux qui appartiennent à des temps fort reculés. Tel est, par exemple, le cimetière de Penrith, où se voit la Fosse du Géant, espèce d'enceinte carrée, formée de pierres brutes, dont deux piliers, qui ont onze à douze pieds de hauteur, offrent des restes d'une ancienne ciselure. Tel est encore, sur la même frontière et sur la cime d'une montagne qui domine le village de Trelkeld, un monument druidique, composé de trentesept pierres rangées circulairement, et formant une enceinte de quatre-vingt-quatre pieds de diamètre, dont l'intérieur offre un amas de pierres de figure oblongue. Ce monument paraît renfermer une sépulture.

J'ai employé un chapitre entier à prouver que les monumens grossiers, formés de pierres brutes de diverses formes, étaient placés sur des frontières; je ne rappelle ce que j'ai dit dans ce chapitre, que pour observer que la plupart de ces monumens consacrés au culte, à la politique, l'étaient aussi aux sépultures, et que les uns et les autres avaient des formes pareilles. Si l'histoire atteste que ces pierres, de formes différentes, avaient la religion et la politique pour objet, l'histoire nous prouve en même temps, ainsi que les découvertes

faites par des fouilles, que plusieurs de ces mêmes monumens étaient des tombeaux. Je dois donc en conclure que ces tombeaux étaient situés sur des frontières.

En France, nous avons de cette vérité une preuve sans réplique.

Montfaucon parle de tombeaux trouvés à Cocherel, en Normandie. Les objets qu'on y découvrit annoncent qu'ils existaient depuis les temps les plus reculés, et qu'alors le peuple de ce pays ne différait point des sauvages 1. Ces tombeaux étaient sur une frontière. Cocherel est situé sur la rive droite de l'Eure. Cette rivière formait limites. Ce qui le prouve, c'est que sur la même rivière, à peu de distance de Cocherel, est un lieu appelé Fains, en latin Fines, qui, comme on le sait, désigne toujours une frontière.

Civaux, et ses six à sept mille tombeaux, étaient placés sur la frontière du Poitou. Une colonne milliaire, récemment découverte, m'en donne la preuve : elle a été trouvée près de Chauvigny, bourg à peu de distance de Civaux, et qui, comme ce lieu, est situé sur le bord de la Vienne, qui était la limite orien-

Antiquités expliquées, t. V, p. 194. On trouva dans ces tombeaux des haches de pierre, et de ces os pointus que les sauvages emploient pour armer leurs flèches.

tale du Poitou. L'inscription de cette colonne porte que de Poitiers aux frontières, la distance est de onze milles; et onze milles romains font, en effet, la distance de cette ville à Chauvigny, ou aux bords de la Vienne. Ainsi, la découverte de cette colonne, près des bords de cette rivière, et la distance qui est exprimée dans son inscription, s'accordent à prouver que la Vienne était l'ancienne limite du Poitou, et que les tombeaux nombreux qui existent à Civaux, à Chauvigny et à Cenon, étant sur ses bords, se trouvaient placés aussi sur une frontière.

Mémoires sur les Antiquités du Poitou, par L. M. Siauve, an 12. L'impression de mon ouvrage étant trop avancée lorsque j'ai eu connaissance de celui-ci, je renvoie aux additions placées à la fin de ce volume, quelques notions utiles à mon système, que me fournit le travail de M. Siauve. La sagacité, l'érudition et le zèle que montre cet auteur pour la science, m'enhardissent à lui faire ici une observation qui intéresse mon sujet. L'inscription dont je viens de parler, et qu'il a découverte, porte: Fin. XI, qu'il interprète limono fines undecim. Je suis jusque-là de son avis; mais je ne puis l'être lorsqu'il ajoute: leugas seu undecimum milliarium. « De « Poitiers aux confins, onzième milliaire ou onze lieues « gauloises. »

Les milles romains seraient donc égaux aux lieues gauloises. Chauvigni serait donc à onze lieues de Poitiers, et la frontière ou bien la colonne milliaire aurait été transportée de fort loin; ce qui n'est pas présumable. On a découvert depuis un temps immémorial, dans un village de l'Auxois; en Bourgogne, appelé Quarrées-les-Tombes (Parrochia de Quadratis), plus de deux mille tombeaux, composés chacun d'une pierre de cinq à six pieds de long. Ces tombeaux n'ont aucune marque de christianisme, et paraissent très-anciens. Le lieu où ils se trouvent est précisément situé sur la frontière de la contrée appelée le Morvan.

Parce que la plupart de ces tombeaux ont été trouvés vides, quelques savans ont pensé que là était une grande fabrique de monumens sépulcraux; comme s'il y eut jamais des fabriques de cette espèce aussi considérables. Ils sont vides en France, par la même raison que le sont la plupart des sépultures de l'Egypte, de la Tatarie et d'autres pays. Ils sont

Danville (Notice de l'Ancienne Gaule, préface, p. 11, 12 et 13) nous apprend que le mille romain est de 756 toises, et la lieue gauloise de 1,134; ce qui met beaucoup de différence entre ces mesures. Or, si l'on multiplie 756 par 11, nombre porté dans l'inscription, on aura à-peu-près quatre lienes, qui est la distance reconnue de Poitiers à Chauvigny; l'inscription sera d'accord avec les localités, et on ne pourra plus douter que Chauvigny et la rivière de Vienne, sur les bords de laquelle ce bourg est bâti, ne soient la frontière.

<sup>&</sup>quot; Mém. de l'Acad. des Inscript., t. III, p. 253.

vides, parce qu'ils ont été violés, fouillés par les barbares du Nord, dans l'espoir d'y trouver des richesses, qu'on était en usage d'y renfermer avec les morts; et il est probable que cet espoir était un des principaux motifs de leurs fréquentes irruptions dans les Gaules.

Dans l'antiquité, les héros furent confondus avec les dieux, et leurs tombeaux avec les objets du culte. Toujours les lieux destinés aux ensevelissemens des morts furent des lieux saints, des terrains sacrés, aussi vénérés que les temples auxquels ils étaient réunis; coutume qui s'observe encore parmi nous. Temple et tombeau étaient synonymes chez les Grecs, et s'exprimaient par le même mot. C'est de ce respect religieux pour les morts qu'est dérivé le culte des manes.

Je terminerai cet article, déja trop long, par quelques exemples qui prouveront que les monumens du culte étaient à-la-fois réunis aux monumens sépulcraux; que les uns et les autres étaient placés sur des frontières, et que la plupart étaient dédiés à Mercure.

Dans la dernière histoire d'Alsace, on trouve la description du mont Donon. Sur la cime de cette montagne est une plateforme d'environ une demi-lieue de longueur.

On y voit d'abord les ruines d'un temple carré long, composé de très-grosses pierres. Une inscription a prouvé qu'il était dédié à Mercure. Plus loin est une colonne haute de vingt-neuf pieds, composée de trois gros tronçons posés les uns sur les autres; puis les restes d'un second temple semblable au premier; ensin ceux d'un troisième. Au sommet de la montagne est une pierre ovale de quinze pieds de hauteur, qui pouvait bien être un objet d'adoration; et ce qui le ferait croire, c'est que, lorsque les Romains eurent porté leurs arts dans les Gaules, ils élevèrent sur cette roche un temple aussi consacré à Mercure, dont on voit encore les pierres, et c'est autour de ce rocher qu'étaient plusieurs simulacres de Mercure. Il existait encore au commencement du dix-huitième siècle, quatorze statues de ce dieu, qui depuis ont été mutilées et renversées.

Au milieu de tous ces monumens et de plusieurs autres consacrés à Mercure, il existe un grand nombre de sépultures. « On a « aussi trouvé sur cette plaine, ajoute la « même histoire, et sur-tout sous le pied de « la colonne, plusieurs urnes; ce qui semble « confirmer l'opinion de ceux qui disent que « le mont Donon était le Panthéon des pays

« circonvoisins, et le lieu de la sépulture des « grands » 1.

Cette montagne, où se trouvaient réunis tant de monumens religieux et sépulcraux, était et fut long-temps une montagne frontière de l'Alsace; elle séparait cette province de la principauté de Salm.

La même histoire fait mention du comté de Dabo, auquel confine le mont Donon, et qui se trouve placé entre l'Alsace et la Lorraine. « Les sommets et les vallées de ce pays « frontière offraient et offrent, dit l'auteur, « des statues mutilées de Mercure et des « restes de petits temples qui lui étaient con-« sacrés. Au haut d'un mont très-escarpé et « très-sauvage, que les habitans nomment « le petit Man.... était autrefois la statue de « Sylvain, qui paraissait y tenir lieu du dieu « Terme. A trois quarts de lieue de Dabo « on voyait un amas de sépultures anciennes, « rempli de sarcophages et de pierres funé- « raires » <sup>2</sup>.

Enfin, tout le long de la frontière qui sépare l'Alsace de la Lorraine, on ne trouve

Histoire d'Alsace, par l'abbé Grandidier, t. I, liv. 2, p. 95 et suiv.

<sup>2</sup> Idem , liv. 2, p. 101 et suiv.

que des restes de temples, de pierres votives consacrées à Mercure, et une infinité de tombeaux. On voit que les Romains, en introduisant dans les Gaules leurs arts, les formes de leur culte, leurs temples, leurs idoles, leurs tombeaux, ne firent point oublier aux Gaulois l'usage antique d'élever ces divers monumens sur des frontières. Le lieu consacré par l'habitude et la religion, continua à remplir le même objet; et les monumens du culte des Celtes, les pierres brutes sépulcrales ou religieuses, n'éprouvèrent que le changement apporté par les mœurs des Romains. La pierre grossière, convertie en idole, en sarcophage, se rapporta toujours à la même divinité, à Mercure, et resta placée sur des frontières.

Un autre exemple constate que sur les frontières se trouvaient réunis, non-seulement les monumens du culte et des sépultures, mais aussi les institutions juridiques et commerciales.

La ci-devant province de la Marche, dont le nom désigne son antique destination, et qui formait une large frontière entre les provinces du Berri, du Limosin et de l'Auvergne, abonde en monumens celtiques de toute espèce. L'abbé Lebeuf avait déja parlé de plusieurs monticules factices ou amoncellemens appelés Motte, anciens tombeaux qui se trouvent élevés sur le terrain de cette frontière antique; de ceux que l'on voit encore près du lieu appelé la Tour d'Austrile, près de Droulles, à trois lieues de Gueret, et près du château de Dognon. Il en est plusieurs autres qu'il n'a pas connus. M. Baraillon, dans son savant Mémoire sur la montagne de Toul, vient d'ajouter de nouvelles preuves à celles que j'ai déja produites sur la réunion de plusieurs institutions civiles et religieuses dans un même lieu, et sur des frontières.

La montagne de Toul se trouve positivement près les limites du Berri et de l'Auvergne, et sur les bords de la Marche. Des lieux voisins, nommés Bord, Bornet, établiraient suffisamment ce fait, quand même la géographie ne le constaterait pas.

Cette montagne présente les ruines d'une vaste forteresse, formée par trois enceintes de murailles bâties de grosses pierres superposées, et qui ne furent liées par aucun ciment ni mortier. Sur la cime est une borne ou pierre dressée, d'environ cinq pieds de hauteur; non loin de cette borne est une

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Traité des anciennes Sépultures. Dissertation historique sur l'Histoire ecclésiastique et civile de Paris, etc., par l'abbé Lebeuf, t. I, p. 224.

énorme pierre posée en équilibre sur une autre qui lui sert de base. Ce monument grossier est de l'espèce de ceux qui sont connus sous le nom de pierres branlantes, dont j'ai déja parlé.

Au pied de la montagne sont des pierres d'une grosseur considérable, auxquelles la main de l'art a donné quelque façon. On les nomme les pierres d'Ep nell ou d'Epinelle, sans doute à cause des épines qui abondaient dans ce terrain inculte. La plus volumineuse a quatorze mètres de longueur, cinq de haut et quatre de large. Un autre monument rappelle ceux qu'on nomme en France pierre-levée. La pierre supérieure se rapproche de la forme pyramidale; elle est supportée par deux autres; de manière que l'on peut facilement passer dessous.

Le mont Bar-Lot, éloigné d'une demiheure de chemin de la montagne de Toul, offre encore plusieurs monumens religieux et sépulcraux, dont les pierres portent le nom de Jo-Mathr 1. Quelques-unes de ces

Jo-mathr paraît être le même que jo-machr, qui signifierait le dieu Mercure; car io ou jo, comme je l'ai

Bar-lot peut se traduire par ces mots, lieu de fronlières. Bar a la même valeur que bord en islandais; il signifie frontières, et lot exprime le mot lieu.

pierres disposées en enceinte à-peu-près circulaire, ont fait juger à M. Baraillon qu'elles formaient un sanctuaire. Leur nature et leur couleur lui ont démontré qu'elles n'appartenaient point au sol où elles se trouvent, mais qu'elles ont été péniblement transportées d'un autre canton sur cette montagne.

D'après différentes notions recueillies sur les lieux et dans l'histoire, le même auteur voit, dans la montagne de Toul, un terrain consacré aux sacrifices, à un culte particulier, et même un lieu destiné aux jugemens que les druides rendaient sur les frontières, et où ils célébraient aussi les cérémonies religieuses.

Il aurait pu ajouter que ce lieu était destiné au commerce, puisque lui - même en donne une preuve certaine, en disant qu'une mesure de blé en usage dans le pays, porte encore le nom de mesure touloise.

Il aurait pu ajouter que ce lieu était notamment consacré aux sépultures, comme il le dit lui-même dans une autre partie de son Mémoire.

Dans une enceinte qui se trouve parmi celles de la forteresse, enceinte qui, quoique déja dit, est, chez un grand nombre de nations, le nom générique de Dieu.

fort rétrécie, est encore trop grande par rapport à la population actuelle du village de Toul, il a rémarqué quatre rangées de nombreux tombeaux, dont il en est de très-anciens, d'autres qui sont du temps des Romains, comme le prouvent les inscriptions Diis manibus, Diis superis; d'autres ensin semblent appartenir aux premières époques du christianisme, comme l'indiquent les croix et la figure de l'Ascia.

Toujours sur la même frontière, au nord de Toul, et à une demi-heure de chemin des pierres de Jo-Mathr, sur le terrain de Gou-By et sur les bords escarpés de la petite Creuse, se voyent les ruines de deux tourelles, éloignées l'une de l'autre de trente-deux mètres: au pied de chacune existe un fossé taillé dans le roc vif, et au-dessous d'elles une grotte appelée la Maison-des-Fées.

A une forte lieue de la montagne de Toul, dans la paroisse de Bord-St.-Georges, et au bas d'une éminence appelée la Roche-de-

Mémoire sur les Ruines et les Monumens d'une ancienne ville appelée aujourd'hui Toul, par le cit. Baraillon, membre associé de l'Institut. Mém. de l'Institut national, partie de Littérature et Beaux-Arts, t. V, p. 229.

Beaume, on a découvert les ruines d'un vaste édifice, divisé en petits compartimens ou cases destinés à recevoir des tombeaux. On y a trouvé plusieurs ossemens humains, et deux squelettes bien conservés. Cet édifice, consacré aux sépultures, rappelle les hypogées des Grecs, et les catacombes des Romains. Le vestibule présentait un autel. Dans un trou circulaire qui paraissait au milieu de la pierre qui servait de table, on remarqua, au moment de la découverte, des charbons, des cendres, des débris d'ossemens noircis et à demi-brûlés, un fragment d'humerus, et divers instrumens de fer.

A vingt toises de ce monument est un puits dont les paremens sont en pierres de taille très-unies, et dont la forme présente un cône renversé. Près de là est un pont antique de trois arcades, qui devait conduire au mon ument sépulcral. Un autre puits, dans la mê m forme que le premier, mais qui est comblé, porte le nom de Puits-des-Fades ou de Fées. Sept bassins pavés sont appelés les Creux-des-Fades.

Sur la cime de la Roche - de - Beaume on voit plusieurs masses de rocher ou monumens celtiques: on y remarque deux apparences d'empreintes de pieds humains; l'une est atttribuée au pied de St.-Martial, et l'autre à celui de la Reine des Fées 1.

Par-tout, sur cette frontière, on voit les monumens religieux confondus avec les monumens sépulcraux; tout comme sur les montagnes limitantes des Vosges, on retrouve le Panthéon des pays circonvoisins. La Tatarie, la Chine, l'Inde, la Grèce, l'Egypte, etc., ont également réuni sur des frontières les morts et les dieux; c'est pourquoi Mercure, qui y présidait, fut qualifié de protecteur et de conducteur des ames des morts aux enfers.

Mercure était le dieu du commerce et des marchands. Cette attribution lui vient de ce que les foires et les marchés se tenaient sur les frontières. Cette vérité, facile à établir, a été sentie par le savant Court de Gebelin. « Sur les frontières de deux ou plusieurs « peuples, on choisissait, dit-il, le lieu le « plus favorable pour le commerce; il deve- « nait comme la capitale, le point d'union, « le centre de tous ces peuples. Là était tou- « jours un temple consacré à la divinité tuté- « laire du lieu; là, dans le temps marqué, « chaque année, et ce qui tombait toujours

Description des principaux lieux de France, t. V, p. 66.

« au temps de la fête du dieu, se rassem-« blaient tous ces peuples pour le commerce : « c'était tout à-la-fois un temps de foire, de « pélerinage, de fêtes et de danses, etc. » 1.

C'était sur la frontière de la Thessalie et de la Locride, aux Thermopyles, que, pendant l'assemblée célèbre des Amphictyons, se tenaient, deux fois l'an, des foires et des marchés qui y attiraient un grand concours de

marchands et d'autres personnes 2.

Festus nous apprend que le nom de Mercure dérive du mot marchandise, à mercibus est dictus. Cet auteur latin, dans cette définition, s'est approché de la vérité, mais ne l'a pasatteinte. Mercure et Merces ne dérivent pas l'un de l'autre; ils sont les fils du même père; ils doivent tous deux leur origine aux mot mark, merc ou marche, qui signifient frontière; d'où sont venus les mots merces, mercatura ou mercura<sup>3</sup>, mercor, mercator, etc.; et les mots français marché, marchand, marchandise, commerce, mercerie,

<sup>·</sup> Court de Gebelin, Allégories Orientales, Histoire de Saturne. Monde primitif, p. 73.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Mémoire de Levalois, sur l'Assemblée des Amphictyons. Mém. de l'Acad. des Inscript., t. III, p. 191 et suiv.

<sup>3</sup> Glossaire de Ducange, au mot Mercura.

poids de marc; ainsi que des mots margein, bargene, marché, est venu le vieux mot français barguinier; tout comme du mot forum, qui, dans sa signification primitive, exprimait une frontière, est dérivé le mot foire.

Ces explications simples prouvent l'analogie qui existe entre les mots mercure, marché, foire et frontière, noms qu'on a donnés aux échanges qui s'opéraient sur les frontières, au local où ils se faisaient, et au dieu qui y présidait.

On sent pourquoi les échanges s'opéraient sur des frontières, de préférence à d'autres lieux. La méfiance naturelle qui devait exister entre des peuplades barbares, voisines et souvent ennemies, leur faisait une nécessité de choisir, pour la liberté du commerce, la sûreté des commerçans et des marchandises, un lieu indépendant, situé hors des territoires. Les frontières étaient l'unique terrain où ces peuplades pouvaient sans crainte opérer leurs échanges; et la sainteté du lieu en imposait d'ailleurs aux gens de mauvaise foi.

On voit encore dans plusieurs pays de l'Europe, les lieux consacrés au culte avoisiner ceux qui le sont au commerce, et les fêtes religieuses coïncider avec les foires. Il

est probable que la plupart de nos foires champêtres se tiennent sur des lieux qui étaient ou qui sont encore des frontières. J'en pourrais citer plusieurs exemples. Je me bornerai aux suivans, qui conservent tous les caractères de l'antiquité, et confirment entièrement mon opinion.

Novogorod, avant la découverte du passage de l'Inde par le cap de Bonne-Espérance, était le marché le plus fréquenté de l'Europe et de l'Asie; et cette ville gît sur la

frontière de Moscovie.

C'est près de Semipalati, sur la frontière formée par le cours de l'Irtisch, et au-delà de ce fleuve, qu'est établi un marché, où se fait un commerce d'échange entre les marchands russes et tatars, et autres marchands asiatiques qui y viennent en caravane 1.

Près de la forteresse d'Oustkaménogorsk, la dernière et la plus méridionale place de la limite, vers la lande chinoise Soongarienne, au-delà de l'Irtisch, est un marché où se fait aussi le commerce d'échange avec les caravanes asiatiques et les Kirguis <sup>2</sup>.

C'est précisément sur les limites de la Mongolie et de la Chine, sur la rivière de l'Ar-

Voyage de Pallas, t. IV, p. 218.

Idem, t. IV, p. 290.

goun, qui forme la ligne de démarcation, et près du poste de Zouroukhaitou, bâti sur ses bords, que se fait un commerce d'échange

entre les Russes et les Merguensis 1.

C'est sur les frontières de la Sibérie que les Russes et les Chinois échangent leurs marchandises; c'est là le lieu destiné à leurs opérations commerciales. Pour les faciliter, l'une et l'autre nation a, depuis quelques années, bâti deux places de commerce. Celle des Chinois est nommée Maimatschin, et celle des Russes Kiachta: elles sont situées près du désert des Mongols. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces frontières sont marquées, du côté des Russes comme du côté des Chinois, par des amas de pierres de forme pyramidale, et qui ressemblent parfaitement à ces monumens appelés par les anciens Monceaux de Mercure 2.

Mercure présidait aux négociations amoureuses. Lui-même avait eu plusieurs aventures, remplissait ordinairement le rôle d'entremetteur, et servait aux exploits galans des divinités du ciel. Il était le patron

Voyage de Pallas, t. VI, p. 376.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Nouvelles Découvertes des Russes. Histoire de la Conquête de la Sibérie, par William Coxe, partie 2, chap. 3, p. 278.

de ceux ou de celles qui se livrent à ce commerce, dont le nom, qui est en français une injure grossière, rappelle celui de ce dieu.

Il est tout simple que sur les frontières, point central où affluaient les peuples voisins, attirés par leur religion, par les fêtes et par le commerce, devaient se rendre les femmes livrées à la prostitution. C'est toujours là où se trouve un grand concours de monde, que règnent plus facilement la licence et le désordre. Ce qui se passe aujourd'hui dans les fêtes et les foires, est l'image de ce qui s'y passait autrefois. C'était sur les carrefours et les chemins que se tenaient le plus ordinairement les femmes livrées à la prostitution, pour y exercer leur honteux commerce; et les chemins communs ou grands chemins étaient pratiqués sur les frontières, comme je le prouverai bientôt.

Nous avons une preuve très-ancienne de cette prostitution sur les chemins et les frontières. On lit dans la Genèse que Thamar, veuve d'Onan, apprenant que Judas, son beau-père, allait à Thamnas, fut se placer dans un carrefour où il devait passer. Judas voyant cette femme sur son chemin, couverte d'un voile, ne la reconnut point, la prit

pour une prostituée, marchanda ses faveurs et les obtint 1.

Si l'on recherche la position de Thamnas, on voit que ce lieu est placé près de la frontière de la tribu de Dan. Or, pour passer de la tribu de Juda à celle de Dan, il fallait longer la frontière, et au moins la traverser. Il y a donc des probabilités que le carrefour où se placa Thamar, pour attendre son beaupère, se trouvait sur cette frontière.

Sur les frontières de la Thessalie, de la Phocide et de la Locride, était un lieu célèbre dans l'histoire de la Grèce antique, appelé Thermopyles. Là, dans une plaine près du fleuve Asopus, on voyait un terrain consacré au culte, et un temple de Cérès; là se tenaient, deux fois par an, les assemblées générales de tous les peuples de la Grèce, appelées Assemblées des Amphictyons; là aussi étaient établis, pendant ces assemblées solennelles, des foires et des marchés qui attiraient un grand concours de Grecs et d'étrangers. Sur cette frontière, près du temple de Cérès, et pendant la tenue de ces assemblées politiques et de ces foires, se rendaient, suivant Dion Chrysostôme, des hommes infâmes, de ces courtiers de débau-

Genèse, chap. 38.

ches, qui y conduisaient par troupes de malheureuses victimes destinées à assouvir la brutalité des jeunes gens 1.

Voici les institutions du culte, de la politique, du commerce, et la prostitution, réunies au même lieu, sur une frontière.

Il est certain que les femmes publiques se tenaient ordinairement sur les carrefours, sur les chemins; et de là leur ont été appliqués les noms de femmes de chemins, femmes de champs, que leur donnent plusieurs pièces historiques de l'histoire de France 2. Sur les frontières, au milieu des étrangers qui y affluaient, elles pouvaient librement, à l'abri des lois et des regards des habitans de leur pays, se livrer à leur débauche vénale.

Mercure était le dieu des voyageurs et présidait aux chemins; c'est pourquoi il fut nommé par les Grecs Enodius, et par les Latins Vialis.

Dans l'état primitif des sociétés, chaque peuplade laissait entre son territoire, comme je l'ai dit plusieurs fois, une certaine étendue

<sup>2</sup> Voyez le Glossaire de Carpentier, aux mots cheminus 2, et clausuræ.

Dion Chrysostôme, Harangue 77°; et Mémoire de M. de Valois sur les Assemblées des Amphictyons. Mém. de l'Acad. des Inscript., t. III, p. 191 et suiv.

de terrain, qui formait la frontière. On sent bien que, dans cet état de choses, les chemins communs, les routes publiques ne traversaient aucun territoire, n'empiétaient sur aucune propriété; mais que les routes pratiquées sur le terrain inculte des frontières pouvaient l'être impunément et sans nuire à la propriété de personne. D'ailleurs, les institutions nombreuses qui s'y trouvaient établies, les monumens du culte et de sépulture, les fêtes, les actes publics et particuliers, et surtout le commerce, y attirant une affluence continuelle, c'était là que devaient nécessairement se trouver les chemins; c'était le but où tendaient tous les voyageurs, qui, trouvant de loin en loin, sur ces frontières, des bornes ou pierres consacrées à Mercure, se mettaient sous la sauve-garde de ce dieu.

C'est pourquoi du mot forum, ancien nom des frontières, est dérivé le mot forain, qui signifie étranger, voyageur; est dérivé le mot carrefour, qui indique l'endroit où plusieurs chemins aboutissent; et le mot four ou forum qui le compose, prouve la situation de ces chemins sur des frontières. C'était en effet sur les carrefours que se trouvaient les monumens de Mercure. C'était sur les carrefours que les anciens plaçaient leurs tom-

beaux, comme le dit Varron <sup>1</sup>. C'était aussi sur les carrefours que les anciens dressaient des monumens sacrés <sup>2</sup>; qu'ils célébraient les fêtes compilates en l'honneur des Lares ou des Pénates, dieux conservateurs du territoire, nommés à cet égard Lares viales, Lares compilates, Lares des chemins, Lares des carrefours; Lares rurales, Lares des champs. Lorsqu'on eut bâti des villes, on les y transporta pour veiller à leur conservation; on les nomma alors Lares urbani, Lares des villes.

Je suis convaincu que ces dieux Lares n'étaient, dans le principe, que les pierres monumentales adorées sur les frontières. Ce qui
me le fait croire, c'est qu'outre leur position
sur les carrefours, ils avaient une grande affinité avec Mercure, dont la Fable dit qu'ils
étaient fils. Plusieurs mythologues racontent
même que ce dieu était un des premiers
parmi les Lares. Ce qui me le fait croire, c'est
que lar, en plusieurs anciens dialectes, signifie marge, ce qui excède, bord, frontière, rivage; et qu'ara, autel, qui a servi à

Varron, de Lingua Latina, lib. 5.

<sup>\*</sup> Ubi ædiculæ consecrantur patentes, dit un inter-

composer ce mot, ne signifiait anciennement qu'une pierre brute, un rocher.

Du mot marche, frontière, sont dérivés les mots marcheur, marcher, qui signifient voyageur, voyager, ou, comme on le disait en vieux français, aller par les marches. Ainsi, d'après ces dérivés, chemin était synonyme de frontière; et c'est une chose fort commune de voir les vieux chemins servir de limites aux territoires. On sait que les féodistes les mettaient souvent au rang des confins immuables.

Varron parle des chemins qui se trouvaient sur les limites des territoires: il nous apprend qu'ils étaient fort battus. Il croit que c'est à cause de cette circonstance que ces chemins furent nommés Terminus. Scaliger, qui commente ce passage, combat cette opinion; et ce qu'il dit prouve qu'il existait des chemins sur les frontières: il cite même une loi des Douze-Tables, qui fixe à cinq pieds la largeur que doivent avoir les chemins qui se trouvent entre les limites de deux héritages.

Mercure était le dieu des voleurs. Pour prouver l'excellence de son adresse dans l'art

<sup>&#</sup>x27; Varron, de Linguâ Latinâ, lib. 4, p. 9. Scaligeri Conjectanea, p. 13.

de la filouterie, les Grecs imaginèrent de dire que, le même jour de sa naissance, il vola le sceptre de Jupiter, le marteau de Vulcain, le trident de Neptune, l'épée de Mars, les flèches et les bœufs d'Apollon, et la ceinture de Vénus. Il était convenable de supposer à un voleur dieu, des exploits merveilleux et bien supérieurs à ceux des voleurs hommes.

Pour expliquer cette partie de la fable de Mercure, il suffit de rappeler les diverses institutions établies sur les frontières, et le grand nombre d'individus qu'elles devaient y attirer; il suffit de dire que là régnait une confusion, un désordre favorable aux voleurs; que là étaient les grandes routes, les voyageurs et les marchandises; que là se trouvait leur proie, et que c'était là qu'ils devaient accourir de toute part pour s'en emparer.

Une autre circonstance favorisait le séjour des voleurs sur les frontières: elles étaient consacrées par le culte; et l'on sait que dans les religions anciennes, et même dans les modernes, les lieux sacrés offrirent long-temps aux criminels poursuivis un asile inviolable. Le dieu les mettait à l'abri des lois, et autorisait leur délit en assurant son impunité. On voit maintenant quels furent les élés

mens simples de la fable de Mercure, qui donne à ce dieu le titre de patron et de protecteur des voleurs.

Mercure était l'inventeur des lettres; il forma les langues, donna de la régularité aux dialectes grossiers qui étaient en usage; inventa les premiers principes de l'astronomie. Enfin, il n'est point de sciences divines et humaines qu'il n'ait découvertes ou enseignées.

Ces brillantes attributions ont une origine aussi simple que celle des autres dont j'ai parlé. Elles dérivent également des frontières et des monumens qui y étaient élevés. Les pierres ou colonnes monumentales qui servaient de bornes, offrirent le premier dépôt des connaissances humaines, et furent pour ainsi dire la bibliothèque la plus antique des nations, parce que c'était sur ces colonnes terminales que l'on gravait toutes les découvertes faites dans les sciences et dans les arts, les lois, les grands événemens, les principes politiques, moraux et religieux. On voyait les philosophes, les savans, les historiens, les princes, les législateurs venir consulter ces inscriptions, et y puiser les principes de leur doctrine ou des règles de conduite. C'est pourquoi la Fable, considérant Osiris comme

un roi, dit que Mercure était son conseiller.

Mercure inventa l'astronomie. D'après un passage de Manethon, cette invention s'explique par l'inscription des découvertes astronomiques sur des colonnes. « Thoth (ou « le Mercure égyptien) avait, dit-il, trouvé « ou inventé des colonnes sur lesquelles il « avait ordonné que l'on gravât les décrets « des astres » 1. Voilà la gravure des découvertes astronomiques sur les colonnes de . Thoth ou de Mercure, clairement attestée. Un autre passage de Sanchoniaton, dit que Thoth tira le portrait des dieux pour en faire les caractères sacrés des lettres 2.

Les dieux ne pouvaient être que les astres, dont le culte fut très-ancien en Egypte. Tirer le portrait de ces dieux astres, c'était représenter, par des signes graphiques et caractéristiques, le soleil, la lune, les planètes, les signes du zodiaque, etc. Ces signes servirent à former des lettres, et devinrent les premiers hiéroglyphes ou caractères sacrés.

Ces caractères hiéroglyphiques, sous des figures d'animaux, jadis fétiches des Egyptiens, comme le pense le président de

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cité par Court de Gebelin, Allégories Orientales, Histoire de Mercure, p. 141.

<sup>2</sup> Eusèbe, Præparat. evangel., lib. 1, cap. 9.

Brosses 1, représentèrent les astres, leur cours annuel, et formèrent le plus ancien des calendriers comme la plus ancienne des écritures. Ces figures étaient même les seuls caractères qui existassent, lorsque les Phéniciens rendirent ces inscriptions portatives, en inventant des caractères plus simplifiés, tracés sur le papyrus, dont on forma des volumes; mais avant cette découverte, que les Egyptiens adoptèrent dans la suite, c'était sur les thoths, sur les rochers ou pierres monumentales, et dans l'intérieur des cavernes sacrées, des adytes ou lieux secrets des temples, qu'ils gravaient leurs découvertes dans les sciences 2.

La découverte des Phéniciens étant admise en Egypte, on y transcrivit, sur des volumes, les inscriptions dont étaient chargées les pierres monumentales ou les thoths. Ces volumes ou rouleaux s'élevaient au nombre de plus de trente mille, que l'on conservait religieuse-

- Du Culte des dieux fétiches.
- Phænices primi, famæ si creditur, ausi
  Mansuram rudibus vocem signare figuris:
  Nondum flumineas Memphis contexere biblos
  Noverat; et saxis tantum, volucresque feræque,
  Sculptaque servabant magicas animalia linguas.
  PHARSAL., lib. 3.

ment dans les temples. Clément d'Alexandrie parle d'une procession que faisaient, encore de son temps, les prêtres égyptiens, dans laquelle ils portaient fort religieusement quarante - deux de ces volumes attribués à Thoth ou à Mercure. Ces livres, qui étaient copiés sur les inscriptions des pierres appelées thoth, contenaient, suivant le même écrivain, des hymnes en l'honneur des dieux, des instructions pour les rois, pour les prêtres, des élémens d'astronomie et de cosmographie, le rituel et le cérémonial. Six de ces livres renfermaient des principes de médecine, des notions sur la construction du corps, sur les maladies, sur les instrumens et les remèdes 1. Ces ouvrages présumés de Thoth, portèrent le nom de ce prétendu auteur. Mais, suivant le génie allégorique des Orientaux, qui tendait à tout personnisser, les Egyptiens imaginèrent deux divinités Thoth. Celle qui consistait dans les colonnes de pierre, chargées d'hiéroglyphes ou de caractères sacrés, constituait l'ancien Thoth, ou Thoth le père: il existait, dit-on, avant le déluge. Le Thoth qui consistait dans les livres où avaient été transcrites les inscriptions des

<sup>1</sup> Clément d'Alexand. Stromat, liv. 6.

colonnes, était Thoth le fils: c'est le sens du passage de Manethon, cité par Eusèbe 1.

On voit, par le dénombrement des différentes matières des livres sacrés de Thoth, qu'ils contenaient des principes sur toutes les sciences et les arts alors en vigueur; et on ne doit pas être surpris de ce que dit la Fable, qui nous représente Thoth, père ou fils, Hermès ou Mercure, comme l'inventeur des lettres, des sciences et des arts. Aussi ces thoths pierres ou ces thoths livres étaientils consultés par les savans et les philosophes, même par ceux de la Grèce. « Si vous me pro-« posez quelques questions douteuses, dit « Jamblique, nous les résoudrons devant « les colonnes d'Hermès, lesquelles Platon e et avant lui Pythagore, consultait, et où « ils puisèrent les élémens de leur doc-« trine » 2.

Ces inscriptions étaient également gravées sur les thoths et dans les temples. Galien dit que toutes les découvertes dans les arts qui avaient obtenu l'approbation des savans, étaient inscrites, sans nom d'auteur, sur les colonnes et dans les adytes ou lieux secrets consacrés au culte; de là vient que l'on a attri-

Præparat. evangel., lib. 1, cap. 9.

<sup>2</sup> Jamblichus, de Mysteriis, cap. 2.

bué à Mercure un si grand nombre d'écrits 1.

Les fastes de l'histoire étaient également consignés sur les colonnes terminales. Lucien, dans son Traité sur les hommes qui ont vécu long-temps, discutant sur l'âge de Cyrus l'ancien, roi des Perses, et voulant prouver que ce prince vécut jusqu'à l'âge de cent ans, et mourut de chagrin en apprenant que son fils Cambyse avait fait périr le plus grand nombre de ceux qui avaient eu part à son amitié; Lucien, dis-je, pour offrir la preuve de ces faits, invoque le témoignage des bornes et des colonnes limitantes, qui se trouvaient, dit-il, sur les frontières qui séparent l'Empire des Perses de celui des Macédoniens <sup>2</sup>.

Dion Chrysostôme rapporte qu'un prêtre égyptien disait que dans l'ancien temps, l'histoire d'Egypte avait été gravée sur les colonnes et sur les murailles des temples; que

Galenus, contrà Julianum, lib. 1, cap. 1. Notæ in

Jamblichum, p. 182.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> OEuvres de Lucien, t. IV, p. 349. Son dernier traducteur semble ignorer l'usage général de ces colonnes limitantes et inscrites. Voici la note qu'il ajoute à ce passage: « Ces bornes étaient vraisemblablement des « colonnes qui servaient à marquer les limites, et sur les- « quelles on avait gravé le récit abrégé des différens évé- » nemens. Je n'ai rien trouvé de précis sur ces bornes. »

plusieurs faits inscrits sur ces colonnes, paraissaient incroyables, parce que l'ignorance et l'inertie des hommes en avaient laissé altérer les caractères.

On gravait aussi les lois sur ces colonnes en pierre. Un passage du Deutéronome déja cité, prouve que les Israélites, sans doute à l'imitation des Egyptiens, écrivaient leurs lois sur des pierres brutes, qu'ils appelaient autels. Ce même passage nous instruit du procédé employé pour exécuter ces inscriptions. On enduisait la pierre de mastic ou de chaux, et on écrivait sur cet enduit 2.

L'abbé Anselme, à propos des monumens qui ont servi aux premiers historiens, n'oublie point de parler des colonnes limitantes sur lesquelles les anciens inscrivaient tout ce qui pouvait contribuer au progrès des connaissances humaines.

« On écrivait sur ces colonnes, dit-il, les « lois et les coutumes des pays, et l'on ne voit « que Lycurgue qui ne voulut pas se sou-« mettre à cet usage, pour contraindre les « Lacédémoniens à les apprendre par cœur. « On y écrivait les traités et les alliances; et,

Egidii Menagii Observationes in Diogenis Laertii, lib. 1, sect. 90, p. 52.

<sup>2</sup> Voyez ci-dessus, chap. 13, p. 192, 193.

« au rapport de Thucydide, c'était une pra-« tique généralement établie dans les plaines « d'Olympe, dans l'Isthme, dans l'Attique et « par-tout ailleurs. Dans l'île de Crète, on « voyait écrits sur des colonnes les rites qu'ob-« servaient les Corybantes pour célébrer les « fêtes de Cybèle; et Diodore de Sicile parle « d'une colonne érigée en l'honneur d'Isis et « d'Osiris, avec une inscription en lettres « sacrées des Egyptiens. Ainsi l'histoire an-« cienne se lisait par-tout en caractères dura-« bles. Les noms de ces restes antiques se « sont conservés, et on les a toujours connus « par tradition » <sup>1</sup>.

Suivant Platon, les inscriptions que portaient les Hermès, chez les Grecs, contenaient aussi des principes de morale et de philosophie. Il dit qu'en voyageant dans l'Attique, si l'on se donnait la peine de lire toutes les inscriptions en vers élégiaques, gravées sur les hermès ou les pierres carrées dressées le long des grandes routes, on pourrait faire un cours de morale. Il ajoute que ces inscriptions contenaient les élémens de la philosophie et des préceptes de sagesse.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Seconde Dissertation sur les monumens qui ont servi de mémoires aux premiers historiens, par l'abbé Anselme. (Mém. de l'Acad, des Inscript., t. VI, p. 9 et 10.)

Les Orientaux ne sont pas les seuls peuples qui aient consigné les événemens politiques sur des pierres limitantes.

Les Romains étaient dans le même usage; mais leurs inscriptions présentaient plus rarement que chez les Grecs, des préceptes de philosophie et de morale: elles contenaient des faits historiques, et, le plus souvent, des objets de pure utilité. Les inscriptions de leurs bornes offraient quelquefois la donation d'un fonds, dont la surface y était spécifiée. Une pierre élevée sur les limites des Génois et des Véituriens, portait une table de bronze, où était inscrite la sentence rendue l'an 637 de Rome, sous le consulat de L. Cœcilius Métellus et de Quintus Mutius Scœvola, qui fixait les limites du territoire de ces deux peuples 1.

Les Celtes, les Anglo-Saxons, les peuples du Nord, lorsqu'ils eurent acquis la connaissance des lettres, adoptèrent aussi l'usage d'inscrire sur des pierres ou des colonnes rustiques, les principaux événemens de leur

La table de bronze qui contenait cette sentence, fut déterrée dans le territoire de Gênes, en 1506. (Second Mémoire sur l'autorité et l'usage des Inscriptions, par M. Bouchaud. Mém. de l'Institut national, Sciences merales et politiques, t. V, p. 159.)

histoire. Borlase et Olaüs Magnus en rapportent des exemples. Ces inscriptions attestent quelques victoires éclatantes, la mort de quelques braves; mais ne contiennent ni principes de philosophie et de morale, ni découvertes dans les sciences; parce que chez des peuples ignorans et guerriers, le courage est la seule science, son succès la seule gloire, la force et la puissance la seule règle de morale.

C'est par ces inscriptions religieuses, scientifiques, morales, politiques, historiques, dont étaient chargées les pierres limitantes, appelées thoth ou hermès, que s'explique cette partie de la fable de Mercure, qui attribue à cette divinité l'invention des lettres, des sciences et des arts.

Si le génie de la langue allégorique des Orientaux pouvait sans effort animer, diviniser même une pierre brute; si l'imagination des peuples pouvait se prêter à cette métamorphose choquante, à plus forte raison cette langue pouvait assurer, et cette imagination pouvait croire que les inscriptions gravées sur ces pierres érigées en dieu, étaient l'ouvrage de ce même dieu.

Les principaux traits de la fable de Thoth, d'Hermès ou de Mercure; les élémens qui constituent cette divinité, se rapportent par-

faitement aux pierres limitantes, aux frontières et aux différentes institutions religieuses ou civiles qu'on y avait établies.

Mercure est le dieu des frontières, parce que les pierres limitantes qu'on adorait sous son nom, y sont placées. Il présidait aux négociations politiques, aux grandes assemblées, aux cérémonies religieuses, aux jeux sacrés, parce que toutes ces institutions se trouvaient réunies sur les frontières. Il était le dieu des foires et des marchés, et par conséquent des marchands, des voyageurs qui s'y rendent; des voleurs et des courtiers de prostitution qui les fréquentent, et des chemins qui y conduisent, parce que les foires et les marchés étaient établis sur les frontières. Il conduisait les ames des morts aux enfers, parce que les tombeaux étaient sur les frontières. Enfin, il avait inventé les lettres, les arts, les sciences, parce que les pierres placées sur les frontières offraient le plus ancien dépôt des connaissances humaines, et que les inscriptions dont elles étaient chargées contenaient, comme je l'ai prouvé, des principes de tous les arts et de toutes les sciences.

Voilà Mercure tout entier; voilà sa fable toute entière; voilà son origine découverte sur les frontières. Frontière et borne sont les mots de l'énigme mythologique la plus difficile à expliquer, et indiquent le seul cadre où, sans effort et sans vide, puissent se caser les fonctions nombreuses et incohérentes de Mercure. C'est en vain qu'on chercherait à lui appliquer d'autres systèmes interprétatifs; jamais on ne pourra, avec autant de justesse, faire correspondre vers un seul objet, l'ensemble des élémens disparates qui constituent cette divinité.

Quelle que soit l'évidence des preuves que j'ai fournies pour arriver à ce résultat nou-veau, je prévois une objection, et je vais y répondre.

« Mercure, pourra-t-on m'objecter, est le « nom d'une planète. N'est-ce pas cette pla-« nète, plutôt que la pierre limitante, qui a « été l'origine de cette divinité? »

J'oppose à cette objection le principe que j'ai établi au commencement de cet ouvrage; et je réponds que le fétichisme est d'une institution plus ancienne que le sabéisme; que le culte des pierres a existé antérieurement au culte des astres; que ces pierres adorées avaient un nom avant que les révolutions des planètes fussent observées et connues; et que par conséquent les

planètes, moins anciennement connues, n'ont pu fournir leurs noms à des pierres adorées, qui l'étaient avant les planètes.

Celle que nous nommons Mercure, les Grecs l'appelaient Hermès, les Egyptiens Thoth. Ces Hermès et ces Thoths étaient incontestablement des pierres ou des colonnes limitantes. Doit-on en conclure que c'est cette planète qui a fourni son nom, qui a communiqué sa divinité à ces pierres Thoths ou Hermès? Cette conclusion choquerait toutes les idées reçues; et Mercure étant absolument une divinité identique aux Hermès et aux Thoths, dut avoir un sort pareil.

Le nom de Mercure a été donné non-seulement à une planète, mais encore à un jour de la semaine, à un des métaux, à un ouvrage périodique, à un homme qui exerce un commerce infâme. Pourrait-on en conclure que c'est le jour de la semaine, l'ouvrage périodique, l'homme au commerce infâme, qui ont donné ce nom à la planète, ou à l'objet adoré sous le même nom? Ce serait une absurdité, parce que c'est toujours les institutions récentes qui empruntent leurs dénominations des institutions plus anciennes.

D'ailleurs, comment pourrait-on appliquer la fable de Mercure à la planète de ce nom?

Quels rapports, je le demande, peut-on trouver entre cette planète et les chemins, les morts, les marchands, les voleurs, les prostituées, les négociations et les sciences?

Je dois ici répéter ce que j'ai déja exprimé, en parlant des fétiches artificiels des planètes.

« Ces planètes ayant, comme le soleil, un « cours réglé, furent, ainsi que cet astre, « considérées comme des divinités. Il fallut « leur donner des noms. Chaque nation de « l'Orient, à cause de la diversité des langues, « exprimait le mot générique dieu par un « nom différent. On choisit les noms des fé-« tiches les plus célèbres parmi ces nations, « et on les appliqua aux nouvelles divinités: « ainsi ces planètes reçurent les dénomina-« tions des fétiches déja adorés. De quelle « autre qualification eût-on pu honorer ces « divinités célestes, si ce n'est de celles que « portaient des divinités existantes sur la « terre, et qui étaient seules capables d'ins-« pirer un sentiment religieux » 1?

Aussi les anciens distinguèrent-ils deux Mercures: l'un était la pierre fétiche qu'ils nommèrent Mercure terrestre; l'autre était la planète qu'ils nommèrent Mercure céleste.

<sup>&#</sup>x27; Voyez ci-dessus, chap. VII, p. 89.

Je ne suis pas le premier qui ait manifesté cette opinion : le président de Brosses cite plusieurs faits qui prouvent que les noms des dieux fétiches ont passé aux dieux célestes. « Une pierre carrée, dit-il, fut nommée As-« tartée ou Vénus-Uranie, c'est-à-dire, « Vénus-Céleste. Aglibel, ou le dieu rond « (Agli-Baal rotundus dominus ), pierre « ronde en forme de cône, était la divinité « des fétichistes d'Emesse, tandis que les sa-« béistes de Palmire adoraient le soleil sous « le même nom, comme nous le voyons sur « un marbre de cette superbe ville, où l'on a « représenté deux figures du soleil, avec « l'inscription grecque Aglibel et Malache-« bel, dieux du pays » '. Ainsi une pierre carrée a donné son nom à la planète de Vénus, et une pierre ronde au dieu Soleil.

Je reviendrai dans la suite sur Mercure; on verra quelle métamorphose firent subir à la pierre fétiche qui constituait sa divinité, les progrès des cultes et des arts d'imitation.

Du Culte des dieux fétiches, p. 122, 124.

## CHAPITRE XXI.

De quelques autres divinités auxquelles les pierres limitantes ont donné naissance, et notamment de la divinité Vénus et de son culte.

On a vu que les divinités identiques Thoth, Hermès, Terme, Mercure, n'étaient pas les seules dont les noms furent appliqués aux pierres limitantes; que plusieurs pierres en forme de pyramide, de cône, de cube ou de colonne, étaient adorées sous les noms d'autres divinités. A quelle cause doit-on attribuer cette diversité de noms appliqués à des dieux homogènes, si ce n'est à la diversité des langues de chaque nation, à leur manière d'exprimer la même chose par un mot différent?

Des dénominations ont suffi souvent pour composer des divinités.

Si le nom d'un objet adoré dans un pays, était introduit dans un autre où ce même objet était adoré sous un nom différent, il devenait alors une nouvelle divinité. C'est ainsi que les Grecs, grands recollecteurs de dieux étrangers, eurent plusieurs divinités de la

mer, plusieurs du soleil et de la lune, etc. Quelques nations affectionnant plus particu-lièrement une certaine dénomination divine, l'appliquaient indistinctement aux objets de son culte. C'est pourquoi il y eut des pierres qui portèrent, dans certains pays, les noms de Jupiter, d'Apollon; dans d'autres ceux de Junon, de Cupidon; et dans plusieurs autres celui d'Hercule, dont les colonnes fameuses, existant en plusieurs lieux de la terre, me portent à croire que ce dieu de la force, avant d'être pris pour l'emblème du soleil, a été une ancienne divinité des bornes.

De tels exemples, peu nombreux, ne présentent qu'une faible exception à la règle générale, et prouvent que la divinité Mercure a prévalu sur toutes les autres, a éclipsé ses concurrens, et a maintenu son autorité sur les frontières, et sur les institutions variées qui y furent établies.

Il est cependant une divinité qui a longtemps rivalisé avec Mercure, et qui, sous un nom différent, avait des rapports très-marqués avec ce dieu: comme lui, elle n'était

J'ai cité plusieurs faits qui le prouvent, p. 158, 159. J'ajouterai qu'il n'y a pas loin de fanum Hercolis à fanum Mercolis, d'une pierre limitante consacrée à Hercule, à celle qui l'est à Mercure.

qu'une pierre; comme lui, elle a donné son nom à une planète; et comme lui elle a joué un rôle brillant dans la mythologie des Grecs, qui lui ont fait subir la métamorphose la plus heureuse. Le culte dont elle fut honorée doit paraître fort étrange à nos yeux. Cette considération et ses rapports avec Mercure me déterminent à chercher son origine, la cause de sa métamorphose, et le motif de sa fable. J'ai promis d'ailleurs, au commencement de cet ouvrage, en parlant de la planète de Vénus, de prouver que cette divinité ne différait de Mercure ni par la forme ni par la matière; qu'elle n'était, comme lui, qu'une espèce de fétiche artificiel: je vais remplir ma promesse. The orticle accorde and maisrobs

Armé du flambeau de l'austère vérité, je vais dévoiler des mensonges chéris, dépouiller Vénus de tous les ornemens que les Grecs lui ont généreusement prodigués, mettre au jour sa nudité originelle, nudité bien différente de celle que Praxitèle offrit aux yeux des Cnidiens enchantés.

Fuyez donc, colombes lascives et caressantes, troupes volages des Ris et des Amours; tombez, ceinture des Graces, célebrée par le pinceau du divin Homère; disparaissez, souris voluptueux, formes pures, élégantes, enchanteresses, beautés parfaites, douces illusions, séduisantes chimères, enfans de l'imagination féconde des poètes et des statuaires : la vérité s'avance, et le nuage brillant qui cachait la naissance de la mère des Amours, va se dissiper, et ne laisser voir dans cette divinité qu'une pierre brute, qu'une borne grossière.

C'est dans la Chaldée, en Assyrie, que semble avoir pris naissance le culte de cette divinité; il se répandit en Arménie, dans l'Inde, en Syrie, en Phénicie, en Egypte, en Grèce et ailleurs.

Une pierre brute constituait cette divinité. Maxime de Tyr dit que les anciens Arabes adoraient une grosse pierre carrée; Clément d'Alexandrie parle d'une pareille pierre, et Suidas en donne les dimensions. Elle est carrée; sa hauteur est de quatre pieds, et sa largeur de deux. Eutymius Zygabenus donne le nom de Vénus à une semblable pierre. Il dit que si on l'observe avec attention, on y voit quelques traits qui paraissent annoncer la tête de la Vénus que les Ismaélites adoraient autrefois. Cette dernière pierre, appelée Brachtan, reçut des Arabes un culte qui, quoique altéré par le mahométisme, n'a pas encore cessé d'exister. Le catéchisme

des Sarrasins prononce anathème contre ceux qui adoreront une grande pierre qui est à la Mecque, et qui représente Vénus <sup>1</sup>. Les Arabes musulmans l'adorent encore aujour-d'hui, et la nomment, à cause de sa couleur noire, Hadjer'ul-esswed. Elle est placée à un des angles contigus à la porte du sanctuaire de la Mecque, appelé Kéabé. Les pélerins qui abondent dans cette ville sainte ne manquent jamais de venir l'adorer; ils croyent que la parole de Dieu existe en elle <sup>2</sup>.

Une autre pierre de forme pareille, mais de couleur blanche, est conservée respectueusement au même lieu, dans un coffre de fer, sous un dôme <sup>3</sup>. On y voit aussi quelques traits qui, suivant la commune opinion, sont les restes de l'empreinte des pieds d'Abraham.

On voyait en Syrie et en Arabie plusieurs autres pierres qui étaient autant de divinités. Je ne m'y arrêterai point. Il me suffit que divers écrivains de l'antiquité et du moyen

<sup>&#</sup>x27; Selden, de Dîs Syris, cap. 4, de Venere Syriacâ, p. 216, 217. Dictionn. de Bayle, art. Agar, note K.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Tableau général de l'Empire Ottoman, par d'Ohsson, t. III, p. 73, 74.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Voyage dans l'île de Chypre, la Syrie, etc., par l'abbé Mariti, t. II, p. 235.

âge s'accordent à donner à quelques-unes de ces pierres le titre de Vénus; et je passe au culte qu'on rendait en ces pays à cette déesse ou à ces pierres.

Une pierre carrée ou longue, quoiqu'elle soit érigée en divinité, n'a point de sexe; aussi les écrivains de l'antiquité qui ont parlé de ces Vénus asiatiques, furent-ils long-temps incertains sur la question de savoir si elles étaient dieux ou déesses.

La Vénus de Syrie était en conséquence considérée comme ayant les deux sexes; et lorsqu'on célébrait ses mystères, les hommes prenaient les vêtemens des femmes, et les femmes ceux des hommes. Les prêtres de cette déesse, en Assyrie, remplissaient ordinairement les fonctions de leur ministère avec des habits de femmes: cet usage était fort ancien; car Moïse voulant prémunir les Israélites contre les cultes du pays, leur défend ces travestissemens. La plupart des Grecs déclarèrent Vénus du sexe féminin, et les Romains adoptèrent cette décision.

Une des principales cérémonies du culte de cette divinité, celle qui lui a valu chez les Grecs les titres de Reine de la Beauté, de Déesse des Amours et de la Volupté, con-

Deutéronome, chap. 22, v. 5.

sistait dans une prostitution religieuse; et l'on consacrait le prix de cette prostitution à la divinité et à l'entretien de son culte.

Ces cérémonies étaient en vigueur dans le pays de Chanaan, avant que les Israélites y entrassent : Moïse en prévint son peuple, afin qu'il ne s'abandonnat point à de telles abominations. « Il n'y aura point, dit-il, de « femmes prostituées parmi les filles d'Israël, « ni de fornicateurs parmi les enfans d'Israël. « Vous n'offrirez point, dans la maison du « Seigneur votre Dieu, la récompense de la

« prostituée, ni le prix du chien » 1.

On voit, par ce précepte, que ce n'était pas seulement les filles, mais aussi les jeunes garçons qui se livraient à cette infâme dévotion. Malgré ces défenses, les Israélites forniquèrent, comme les peuples chez lesquels ils étaient établis, et furent de fervens adorateurs de Vénus. Aza, roi de Juda, chassa du pays de sa domination les ministres de ce culte infame; Josaphat, son fils, en extermina un grand nombre. Ces exemples produisirent peu d'effet; car les prostitutions recommencèrent, et le temple même du Seigneur en fut le théâtre.

« Josias, dit l'auteur du quatrième Livre

Deutéronome, chap. 23, v. 17, 18.

« des Rois, abattit les cabanes des efféminés « qui étaient dans la maison du Seigneur, « pour lesquels il y avait des femmes qui tra-« vaillaient à faire des tentes en l'honneur « d'Astéra » 1.

Astéra, Astaré ou Aseroth était la Vénus des Sidoniens. Il paraît que les filles et les garçons venaient, à un certain jour de fête, construire des cabanes ou des tentes dans le temple même du Seigneur, et s'y livraient dévotement aux caresses des étrangers qui payaient leurs faveurs.

A Biblos, on offrait à la même déesse de pareils sacrifices. Les femmes de cette ville devaient se prostituer ou couper leurs cheveux; celles qui étaient jalouses de garder leur chevelure devaient, pendant un jour entier, se prostituer aux étrangers, et le profit qui résultait de cet acte de religion était employé aux frais des sacrifices. Les mêmes pratiques religieuses et obscènes avaient lieu dans le temple d'Héliopolis en Phénicie; dans celui des Aphaques, situé sur le mont Liban, entre Biblos et Héliopolis. C'était un usage général en Phénicie, dit saint Augustin; toutes les filles se prostituaient en cérémonie avant d'être mariées,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Rois, liv. 4, chap. 23, v. 7.

A Babylone, selon Hérodote et Strabon, toutes les femmes étaient obligées de venir, une fois dans leur vie, livrer leurs charmes au premier venu dans le temple de la déesse. Mylitta; car les Assyriens donnaient ce nom à Vénus. Les femmes riches pouvaient seules s'exempter de cette formalité, en se faisant porter dans des litières jusqu'à l'entrée du temple. Les autres y arrivaient couronnées de fleurs, s'exposaient aux regards, et attendaient avec impatience le choix des étrangers qui circulaient sous les portiques et les allées d'arbres dont le temple était environné. Ces jeunes filles ne pouvaient ni repousser les caresses, ni la somme, tant modique fût-elle, de ceux qui les avaient choisies, et elles ne devaient rentrer dans leurs maisons qu'après avoir complètement satisfait à la loi. Les belles ne séjournaient guère dans le temple; les laides y attendaient jusqu'à deux ou trois années 1.

Les filles de la Lydie, suivant Elien et Hérodote; celles d'Arménie, suivant Strabon; et celles de Naucratis, en Egypte, suivant

<sup>&#</sup>x27; Hérodote, Clio, liv. 1, sect. 199.

Hérodote, faisaient à leurs déesses le même sacrifice.

Justin, en rapportant les causes de la fondation de Carthage, dit qu'Elissa, après que son frère Pygmalion, roi de Tyr, eut fait assassiner son mari Acerbus, fuyant Tyr et ce frère qu'elle avait en horreur, aborda avec plusieurs Tyriens dans l'île de Chypre. Elle débarquait au moment où les jeunes Cypriotes, envoyées par leurs parens au bord de la mer, se présentaient aux étrangers, et leur offraient la jouissance de leurs charmes pour gagner leur dot.

Elissa fit choix de quatre-vingts de ces galantes Cypriotes, les embarqua sur ses vaisseaux, et les unit aux jeunes Tyriens qui l'accompagnaient. Du fruit de ces mariages, elle espérait peupler une ville qu'elle se proposait de bâtir. Elle débarqua en Afrique, et fonda Carthage.

Les jeunes Tyriens et les Cypriotes leurs épouses, premiers habitans de cette ville, si fameuse depuis, pour avoir abandonné leur pays, n'avaient pas renoncé à ses usages: celui qui obligeait les jeunes filles d'aller sacrifier à Vénus les prémices de leur jeunesse, y fut mis en vigueur.

Non loin de la nouvelle ville était, sur les

bords de la mer, un lieu consacré à Vénus: il fut appelé Sicca Veneria. Là étaient dressées des tentes où les jeunes Carthaginoises venaient, sous les auspices de la déesse, se livrer religieusement aux caresses brutales des voyageurs, et l'argent qu'elles recueillaient de la vente de leur virginité servait à les marier.

Cette cérémonie religieuse était nommée par les Hébreux, et sans doute par les peuples voisins, succoth benoth, mots que l'on interprète par les tentes des filles. Quelques savans pensent que succoth signifie tente, et benoth la divinité ou la pierre honorée par ces prostitutions. Quoi qu'il en soit, il paraît certain que benoth est l'origine du nom Vénus.

vains, le B changé en V: ainsi, de Benoth on a fait Venoth; on sait que le thêta final est souvent prononcé comme le sigma. Suidas appelle Vénus, Benos; et dans l'inscription d'une médaille de Julia Augusta, femme de Septime Sévère, le nom de Vénus est écrit Venos. Ainsi il est absurde de dire que Vénus dérive de Venire ou de Venustas, comme je l'ai lu quelque part; c'est plutôt Venustas, un des attributs de la déesse de la beauté, qui dérive de Vénus. Il est généralement reconnu que lorsque deux mots qui expriment la même chose ont des rapports de consonnance, ils dérivent nécessairement l'un de l'autre. D'ailleurs, l'opinion que j'émets ici est

Entre plusieurs raisons qui me font croire cette origine bien fondée, je me bornerai à dire que ces mots succoth benoth, employés par le texte hébreu, ont été, dans Ptolomée et dans Valère Maxime, lorsque ces auteurs parlent du lieu que les Carthaginois consacrèrent au culte de Venus, traduits par ceux-ci: Sicca Veneria.

Il est très-probable que ce mot benoth, venu de la Syrie ou de la Phénicie, est passé à Carthage avec quelque altération, et de là s'est établi dans la grande Grèce et dans l'Etrurie, où il a été prononcé Vénus.

Telles furent les prostitutions religieuses de jeunes filles, et je dirai même de jeunes garçons, qui méritèrent à cette déesse le titre de Mère des Amours, des Graces et de la Volupté. Je vais maintenant rechercher la cause de la fable grecque qui la fait naître de la mer ou de l'écume de ses eaux.

Les Phéniciens transportèrent, de leur pays dans les îles de la Grèce, le culte de Vénus. Ce transport ne pouvait s'opérer que par mer: ce fut donc les eaux de la mer qui produisirent aux Grecs Vénus et son culte.

celle de Selden, d'Elias Schedius, de l'abbé Mignot, et de plusieurs autres sav ans dans les langues orientales.

L'imagination des poètes s'empara de ce fait simple pour l'orner de descriptions allégoriques, de mensonges brillans; ils la peignirent sortant de la mer, où elle était soutenue par une grande conque marine, environnée de Tritons, de Néréides, des Amours, des Ris et des Graces, et tenant sa chevelure d'une main, qu'elle comprime de l'autre pour en faire écouler l'onde amère.

Transportée par les Phéniciens, longtemps avant la fondation de Carthage, à Paphos dans l'île de Chypre, quelle fut cette déesse de la beauté? sous quelle forme l'y adora-t-on? Elle s'y montra telle qu'elle était en Assyrie. Maxime de Tyr nous apprend qu'elle n'était qu'une pierre blanche, de forme pyramidale, semblable aux pierres adorées en Phénicie, près desquelles les jeunes filles célébraient le succoth benoth ou le Sicoa Veneria. Du temps de Tacite, elle n'était encore qu'une pierre. « Elle n'a rien, « dit-il, de la figure humaine, et sa forme est « celle d'une borne pyramidale. » Plusieurs autres écrivains de l'antiquité rendent le même témoignage 1.

Les monumens numismatiques s'accor-

Maxime de Tyr, Dissertation 38. Tacite, Hist., liv. 2, chap. 3.

dent avec ces écrivains. Les médailles de Paphos et de Sardes représentent la mère des Graces et de la Beauté, sous la forme d'une borne.

Ce qui prouve encore l'identité de la Vénus des Assyriens, des Phéniciens et de celle des Grecs, c'est que ces derniers lui rendaient un culte semblable. A Cythère, à Gnide, à Samos, à Corinthe, à Amathonte, ainsi qu'à Paphos et ailleurs, les jeunes Grecques venaient sacrifier à la déesse, avant leur mariage, les prémices de leurs charmes.

Hérodote, après avoir décrit au long la cérémonie du sacrifice que les jeunes Baby-loniennes faisaient de leur virginité, ajoute: « Une coutume à-peu-près semblable s'ob- « serve en quelques endroits de l'île de Chy- « pre » ...

C'est à un certain Dexicréonte qu'on attribue l'abolition des prostitutions religieuses à Samos.

On sait, d'ailleurs, que les ministres du culte de Vénus étaient des femmes, qui à cette fonction joignaient le métier de courtisanes; on sait aussi que les Grecs montraient souvent plus de dévotion pour les prêtresses que pour la divinité.

Hérodote, liv. 1, Clio, sect. 199.

Ces prostitutions, dans le principe, n'avaient pour but que d'appaiser la Déesse des Amours, et de se préserver, par un sacrifice une fois fait, des désordres où les desirs impétueux entraînent la jeunesse. Plusieurs écrivains de l'antiquité assurent qu'après s'être soumises à cette épreuve, les femmes vivaient très-chastement; mais l'usage était trop voisin de l'abus, pour qu'elles ne s'y laissassent point entraîner. Quelques peuples, quelques sectes firent dégénérer une offrande religieuse en débauche; et les passions effrénées, autorisées par le culte, se portèrent aux excès du plus crapuleux libertinage. Les mystères de la Vénus populaire, et ceux de Cotyttis ou Cotytto, divinité du même genre; ces assemblées nocturnes, où des personnes des deux sexes, après avoir éteint les flambeaux, se livraient indistinctement à la fougue de leurs desirs; assemblées dont l'existence est attestée par plusieurs écrivains de l'antiquité, et qui subsistent encore dans quelques parties de la Syrie, de la Perse et de l'Inde, sont les preuves de la dégradation et des suites funestes de l'usage antique des prostitutions religieuses 1.

Ces assemblées nocturnes, et les fornications confuses qui s'y commettaient, ont été reprochées aux premiers

La divinité Vénus, telle qu'on la représentait et qu'on l'adorait en Phénicie et en Assyrie, à Paphos, etc., existe encore dans

chrétiens, à la secte des adamites, et, avec plus de raison, aux sectateurs de *Prodicus*, ainsi qu'à un trèsgrand nombre de sectaires. Le pape Grégoire IX, dans une lettre qu'il écrit à Henri, empereur d'Allemagne, parle d'une assemblée d'hérétiques qui, après avoir éteint les chandelles, se livraient à la luxure la plus honteuse. (Thesaurus Anecdotorum, t. I, p. 952.)

« Les Nézeires ou Nazaréins forment une secte par« ticulière dans la Syrie, et vivent dispersés parmi les
» mahométans, les druses et les chrétiens. Ils adorent
» Dieu, et croient en Jésus-Christ, comme prophète, élu
» pour instruire les hommes, et leur donner la loi. Ils
» adressent indifféremment leurs prières aux apôtres, à la
» vierge et aux anciens prophètes. Ils pratiquent le bap» tème d'immersion; ils célèbrent la nativité, l'ascension
» de Jésus-Christ, et quelques autres fêtes instituées parmi
» nous. Ils en ont une singulière, qu'ils appellent du nom
» de la Matrice. On les voit, dans cette solennité, sa» luer les femmes avec un saint respect, se prosterner
» devant elles, et embrasser affectueusement leurs ge» noux. De là vient qu'on les nomme Adorateurs de la
» Matrice.

« Le libertinage est érigé en maxime parmi les Né-« zeires. Entre autres dépravations, ils admettent la plu-« ralité des femmes. Le jour de la circoncision, qui com-« mence leur année, on rassemble toutes les femmes dans « la salle du sacrifice; on ferme les fenêtres, et l'on éteint « les lumières; viennent ensuite les hommes, et chacun « d'eux prend, au hasard, la première femme qui lui « tombe sous la main, sans s'inquiéter de la connaître. l'Inde. Le culte en est le même; la déesse a la même forme: c'est une pierre noire et pyramidale. Voici ce que nous en apprend un voyageur moderne.

« On peut juger que la Vénus de Paphos, « qui, selon Tacite, ne ressemble à aucune « figure humaine, tirait sa source de l'ado-« ration qu'on rendait, dans les Indes, à une « certaine idole qui, s'élevant orbiculaire-« ment d'une large base, vient se terminer

"Cette abomination se renouvelle plusieurs fois l'année, "et particulièrement à la fête de la Matrice, en mémoire de la création de l'homme et de la femme. Il est d'usage que le chef de la loi y assiste avec son épouse, obligée, comme toute autre, de se confondre dans la foule.

"On croit que les Nézeires sont les restes des anciens hérétiques hébionistes... Cette nation est connue en Syrie sous la dénomination de Cirsundre, conçue et formée de l'action d'éteindre les lumières. » (Voyage dans l'île de Chypre, la Syrie et la Palestine, par l'abbé Mariti, t. II, p. 62.)

Les Jésides, qui habitent les montagnes du Singiar, près des bords du Tigre, sont d'origine Kurde, et étrangers aux religions chrétienne et mahométane. Ils achètent, de leur chef, une place en paradis, et lui permettent de coucher avec leurs femmes; ils ne prient ni ne jeûnent; ils n'ont ni livres ni temples. Ils adorent le diable, qu'ils appellent Monseigneur (Sielebi). « On m'a dit qu'ils « avaient, dans le Kurdistan, un émir ou papa, auprès « duquel ils se rendent un certain jour de l'année, avec « leur famille. Après un grand festin, et dès que la nuit

« en pointe. On a coutume, particulièrement « sur les bords du Gange, de lui présenter « les vierges avant de les livrer à leur mari. « Ces idoles sont les copies de celle qui est « adorée par les Gentils, sous le nom de « Jaggernaut. C'est une grande pierre noire « pyramidale, qu'ils prétendent être tombée « du ciel, et s'être miraculeusement présentée « d'elle-même au lieu où est le temple qu'on « lui a consacré. Cette pierre est le symbole « du pouvoir qui préside à la génération uni-

Le même culte existait en Amérique, dans le Pérou. Garcilasso rapporte que chez les habitans de quelques provinces de Colla, l'usage de prostituer les filles avant leur mariage était en vigueur. Les Incas l'abolirent;

« est venue, on éteint les lumières, et hommes et femmes « se mêlent confusément. » (Voyage de Constantinople à Bassora, en 1781, par le Tigre et l'Euphrate, par Sestini, p. 136, 139.)

Une secte d'Indiens pratique la même cérémonie, qu'ils nomment le sacrifice du Chati. Les brames, confondus avec les parias, se réunissent pour manger les mets les plus sales, et affectent, dans ce festin, la malpropreté la plus dégouttante. Tous les convives s'enivrent, et s'abandonnent ensuite à tous les excès de la plus infâme débauche. (Voyez le Voyage au pays de Bambout, suivi d'Observations sur les castes indiennes.)

Voyage aux Indes Orientales, par Henri Grosse.

mais leur puissance étant détruite, ces peuples rétablirent cette prostitution religieuse, qui avait pour eux deux puissans attraits, l'ancienneté et le plaisir.

Je pourrais citer plusieurs autres exemples de ce culte; mais ils n'ajouteraient rien aux preuves que je me suis proposé d'établir.

Lorsqu'on eut transporté le nom de cette pierre divine à la planète que nous appelons Vénus, les peuples eurent deux Vénus exposées à leur adoration; l'une, qui était la pierre, fut nommée Vénus Terrestre; ce fut celle qui porta aussi le nom de Populaire, et qui présidait aux prostitutions religieuses; l'autre, qui était la planète, reçut la dénomination de Vénus Céleste ou Vénus-Uranie. La même distinction de surnom et de divinité eut lieu à l'égard de Mercure, d'après les mêmes causes.

Cette conformité de destination n'est pas

Je ne puis cependant me dispenser de citer ce passage du premier voyage de Cook autour du monde, qui prouve que cet usage s'est étendu jusque dans des parties de la terre fort éloignées de l'ancien continent. Notre voyageur raconte qu'à Otaïti, les habitans de cette île célèbrèrent, le 14 mai 1769, une fête pareille à celles dont je viens de parler. « Les Indiens, dit-il, après avoir vu nos cérémomies religieuses dans la matinée, jugèrent à propos de nous montrer les leurs qui étaient très-différentes. Un

la seule. Ces deux divinités ayant une même origine et dérivant l'une et l'autre d'une pierre adorée, on désigna les planètes qui portèrent leur nom, par un caractère pareil; l'une et l'autre, comme il a été déja observé, furent marquées d'un tau 1.

L'intérêt que m'a présenté l'histoire des pierres limitantes, la nouveauté du sujet, et les découvertes qui en sont résultées, ont peut-être trop arrêté ma marche; il est temps de la poursuivre avec plus de rapidité, et de passer à d'autres objets.

" jeune homme de près de six pieds, et une jeune fille
d'onze à douze ans, sacrifièrent à Vénus devant nous,
et devant un grand nombre de naturels du pays, sans
paraître attacher aucune idée d'indécence à leur action,
et ne s'y livrant au contraire, à ce qu'il nous semblait,
que pour se conformer aux usages du pays. Parmi les
spectateurs, il y avait plusieurs femmes d'un rang distingué, et, en particulier, Obéréa (reine d'Otaïti), qui,
à proprement parler, présidait la cérémonie, car elle
donnait à la jeune fille des instructions sur la manière
dont elle devait jouer son rôle; mais, quoique la fille fût
jeune, elle n'en avait pas besoin.

Voyez ci-devant, p. 91 et suiv.

## CHAPITRE XXII.

Des fétiches artificiels extraits des forêts sacrées.

Ces fétiches étant, par leur substance, bien moins durables que les pierres dont je viens de parler, offrirent en conséquence moins de prise au respect que l'homme accorde à l'ancienneté, et ne laissèrent point à la superstition le temps de leur donner une aussi grande illustration. Cependant ces fétiches ont tenu un rang distingué dans les institutions religieuses de l'antiquité, ont rempli souvent les mêmes fonctions que les pierres adorées, et ont contribué, pour leur part, à l'établissement de l'idolâtrie.

Plusieurs peuples rendirent un culte à des troncs d'arbres, à des souches, à des pieux, à des planches et à d'autres morceaux de bois informes, extraits des forêts sacrées. Dans les temps où les arts d'imitation étaient arrivés en Grèce et à Rome à leur plus haut point de gloire, ces objets grossiers, par respect pour les habitudes antiques, furent conservés et religieusement vénérés dans certaines contrées, tandis que dans d'autres, les dieux

dont ils portaient les noms, étaient adorés sous des figures humaines.

Un tronc d'arbre, sans aucun travail, constituait à Cithéron la divinité de Junon Thespienne. A Samos, la même déesse était une planche. C'est à propos de cette divinité que Callimaque, cité par Eusèbe, dans sa Préparation évangélique, dit que dans les premiers temps, les hommes ignoraient l'art de faire des simulacres; que Junon était représentée par un morceau de bois grossièrement raboté. Le même auteur atteste que la Minerve consacrée par Danaüs dans la ville de Linde, était d'une matière et d'une forme pareilles.

La Diane Oréenne de l'île d'Eubée, figurait sous la forme d'un morceau de bois. Cette même déesse, si célèbre par le culte qu'on lui rendait à Ephèse, n'avait anciennement, suivant Pline, pour tout simulacre, qu'une souche de vigne; et, selon d'autres, un tronc d'orme apporté par les Amazones: à Icare, elle n'était pas autrement représentée.

Latone, à Délos, était un morceau de bois grossier. Du temps de Tertulien, la Pallas, à Athènes, la Cérès, à Paros, étaient adorées chacune sous la forme d'une croix, composée de deux pièces de bois.

Castor et Pollux, divinités originaires du signe du zodiaque appelé les Gémeaux, étaient figurés, à Sparte, par deux poutres parallèles, traversées par deux autres près de leurs extrémités. Plutarque, dans son Traité de l'Amour fraternel, nous apprend que ce symbole antique était nommé docanes.

Tous les anciens, dit Clément d'Alexandrie, n'érigèrent que des poteaux de bois ou des colonnes de pierre à leurs dieux. Lorsque ces simulacres grossiers étaient polis, on les nommait choanes; et, dans la suite, lorsqu'on les transforma en figures humaines, ils reçurent le nom de bretés.

Les souches, les troncs d'arbres, remplissaient quelquefois le même objet que les pierres dressées appelées thoth, hermès, etc.; c'est-à-dire qu'ils servaient de bornes, et étaient adorés sous ce rapport.

En Egypte, les thoths étaient souvent en bois, et figuraient une croix, dont le caractère tau est l'image. Nous en avons un exemple dans le thoth sur lequel Moïse plaça le fétiche préservatif appelé le serpent d'airain. Ezéchias, roi de Juda, qui détruisit les pierres adorées sur les hauts lieux, et abattit les

Nombres, chap. 2, v. 8.

bois sacrés, n'épargna point le serpent d'airain; et, le considérant comme un objet d'idolatrie, il le renversa.

Les Egyptiens avaient aussi de pareils thoths, surmontés d'un serpent. On en voit un sur l'obélisque de Latran, que Kircher a fait graver 2.

La Pallas d'Athènes, et la Cérès de Paros, qui, comme je l'ai dit, avaient chacune la forme d'une croix, sont encore des exemples.

Lorsque ces thoths étaient en bois, la pièce transversale de ces thoths eruciformes recevait les inscriptions relatives aux sciences et aux arts. Ils avaient quelquefois deux ou trois traverses en bois, contenaient ainsi un grand nombre d'inscriptions; et représentaient ces croix simples, doubles, triples, que l'on voit si fréquemment dans les monumens antiques de l'Egypte.

Les thoths cruciformes, chargés d'inscriptions, subsistent encore en Tatarie.

Chez les Toungousses-Bouriats, peuples qui habitent près des frontières de la Chine et de la Sibérie, M. Pallas a vu, à côté d'une source minérale, de longs poteaux dressés, garnis chacun de deux traverses sur les-

<sup>1</sup> Rois, liv. 4, chap. 18, v. 4.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Kircher, Sphinx Mystagoga, p. 60.

quelles étaient inscrites des pierres en lan-

gue tangoute 1.

Les Romains honoraient comme une divinité, un tronc de bois dont on avait enleyé l'écorce; et le dieu des bornes ou le dieu Terme était, chez eux, comme chez les Egyptiens et les Grecs, indifféremment en pierre ou en bois <sup>2</sup>.

Les Coralles, peuples de la Scythie ou de la Thrace, adoraient, suivant Valérius Flaccus,

une grande colonne 3.

Le dieu Irminsul ou Ermensul, principale divinité des Saxons, était, suivant Lemoine Witikind, une colonne de bois; et, suivant Adam de Brême, un tronc d'arbre extrêmement élevé.

Les Gaulois avaient également pour divinités, des troncs d'arbres dont l'art n'avait point altéré la forme primitive 4.

' Voyage de Pallas, t. VI, p. 44.

2 Ovide, dans ses Fastes, liv. 2, dit:

Termine, sive lapis, sive es desertus in agro Stipes, ab antiquis tu quoque nomen habes.

C'est aussi ce que témoigne Lactance ( de Falsa Religione, lib. 1, p. 122.)

Valer. Flac., lib.6, cap. 5.

4 · · · · Simulacra mæsta deorum
Arte carent, cæsisque extant informia truncis.
PHΔRSAL., lib. 3, v. 412.

Les Basques employaient des troncs d'arbres pour marquer leurs limites, et leur donnaient le nom de *Marchola*. Ce nom se rapprochant de celui de *Mercure*, prouve que ces troncs limitans recevaient un culte 1.

Ces souches, ces planches, ces poutres, ces colonnes de bois simples ou cruciformes, enfin ces troncs d'arbres adorés, provenaient des forêts ou des arbres sacrés. Pour le prouver, je dois appliquer d'abord ici le raisonnement que j'ai employé à l'égard des pierres divines extraites des montagnes sacrées.

Il est très-vraisemblable que des peuples peu civilisés aient extrait, des forêts sacrées, des parties qu'ils devaient adorer : cette extraction est conforme à leur génie et à la marche ordinaire de l'esprit humain. Il est tout naturel de croire que les peuples qui destinaient des fragmens d'arbres à être adorés, dussent préférer, afin de leur donner un caractère divin, de les extraire des forêts sacrées, plutôt que des forêts qui ne l'étaient pas; car, dans ces temps de barbarie, c'était l'opinion plutôt que la forme qui faisait les dieux.

La mythologie et l'histoire nous fournis-

Voyez le Dictionnaire celtique de Bullet, au mot

sent quelques exemples de pareilles extractions. Le nom d'Asarah, divinité égyptienne que le roi Josias fit brûler, est traduit, dans la Vulgate, par ces mots: idolum ex luco a idole extraite d'un bois sacré.

Pausanias parle d'un arbre sacré situé sur le mont Cythéron, que les Corinthiens, par ordre d'un oracle, adorèrent sous le nom de Bacchus. Il ajoute que ces peuples tirèrent du bois de cet arbre sacré de quoi faire deux statues de Bacchus, qui, de son temps, étaient encore en grande vénération sur la place publique de Corinthe.

Les Argonautes construisirent leur navire Argo avec du bois extrait de la forêt sacrée de Dodone, ou seulement un chêne de cette forêt formait le mât, ou servait à composer la poupe ou la proue. Quoi qu'il en soit, il se trouvait dans ce navire une partie du bois extrait de cette forêt divine; et c'est cette partie sacrée qui rendait des oracles.

Le président de Brosses, dans sa Dissertation sur l'oracle de Dodone, trouve cette extraction invraisemblable. Il se fonde sur le respect religieux que les Grecs portaient aux arbres de cette forêt; sur ce qu'il était défendu d'en extraire la moindre branche, et sur le miracle opéré à l'occasion d'un brigand d'Illyrie, qui, s'étant avisé de vouloir faire couper des chênes de Dodone, fut réprimandé par un oiseau qui lui reprocha son sacrilége.

Je conviens qu'une telle action, faite dans un esprit d'irrévérence et de mépris pour la religion, doit être regardée comme une profanation; mais une pareille extraction, opérée dans des vues religieuses, et du consentement des ministres du culte, ne me paraît point invraisemblable, et sur-tout en faveur du navire Argo, construit, suivant Apollonius, par les ordres même de Minerve, qui devait être monté par des héros, et même par quelques demi-dieux; car Hercule était du nombre de ceux qui s'y embarquèrent. D'ailleurs, une pareille extraction, mentionnée dans le poëme des Argonautes, n'y est point du tout présentée comme une profanation.

Ces navigateurs, retenus plusieurs jours par la tempête sur le rivage des Dolions, résolurent, pour calmer la fureur des vents, d'offrir un sacrifice à la mère des dieux, sur le sommet de la montagne de Dindyme.

Cette montagne divine était couronnée d'arbres sacrés, parmi lesquels se trouvait

Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. XXXV, p. 101.

un vieux cep de vigne d'une grosseur prodigieuse. On le coupa pour en faire un simulacre de la déesse. Argus le tailla sur-lechamp, et le plaça sur une cime escarpée. Là on lui offrit un sacrifice, en invoquant l'auguste mère des dieux, la déesse de Dindyme 1.

Voilà encore un tronc d'arbre adoré comme une divinité; car certainement il n'avait aucune forme humaine; Argus le tailla trop rapidement pour cela. Voilà un nouvel exemple d'extraction faite dans une forêt sacrée pour adorer l'objet extrait. Le tronc d'une vigne devient un déesse, parce qu'il est provenu d'une montagne que les peuples regardaient comme la déesse elle-même.

J'opposerai à l'opinion du président des Brosses, celle du savant Pelloutier, qui semble avoir pressenti le système que j'établis.

« Quand un arbre consacré mourait, dit-« il, ou de vieillesse ou par quelque accident, » il ne perdait pas pour cela le privilége d'être « le symbole de la divinité. On en ôtait l'é-« corce, on le taillait en pyramide ou en co-« lonne, afin qu'il durât plus long-temps; et « on lui rendait, sous cette nouvelle forme, « les mêmes honneurs qu'auparavant.

Après avoir cité plusieurs exemples, il

Apollonius , Argon., lib. T.l. edles des Celtes .

ajoute : « Il y a lieu de croire que les dévots « emportaient dans leurs maisons les bran-« ches qui tombaient des arbres consacrés, « et qu'ils en faisaient l'objet de leur culte « religieux, quand une maladie ou quel-« qu'autre obstacle les empêchait d'aller faire « leurs prières au pied de l'arbre même. On « ne peut guère exprimer autrement ce qu'on « rapporte des Cariens, qui adoraient, en « place de Diane, une pièce de bois qui n'é-« tait pas même polie, et des Romains qui « vénéraient un gros bâton dont on avait ôté « l'écorce. Les branches du bois sacré étaient « des espèces de reliques, auxquelles on at-« tribuait la même vertu qu'au corps et au « tronc d'arbre dont elles étaient détachées ; « de la même manière que les catholiques « romains, vénèrent non-seulement divers « membres d'un saint, mais encore ses che-« veux, ses habits, etc.; en un mot, tout ce « qu'ils croient lui avoir appartenu, et tout « ce qui a touché son corps » 1.

Il existe plusieurs autres exemples d'extractions faites d'objets sacrés et volumineux, dans le dessein d'en mettre les portions plus à la portée des adorateurs. Telle fut, à Jérusalem, la charpente en bois de cyprès de

Histoire des Celtes, liv. 4, p. 218.

ANTÉRIEURS A L'IDOLATRIE.

l'édifice que sainte Hélène sit, dit-on, élever sur le tombeau de Jésus-Christ. Lorsque le roi d'Espagne le sit réparer, les dévots s'empressèrent de tirer du bois de cette vieille charpente pour en faire des chapelets.

· Voyage de Pococke, t. III, p. 44.

## CHAPITRE XXIII.

Des fétiches artificiels, symboles des eaux.

La nature de cette partie du fétichisme naturel ne semble guère susceptible de fournir des matériaux à l'idolâtrie. Cependant, quoique l'intervalle qui se trouve entre des eaux courantes ou stagnantes et une figure humaine paraisse immense, il a été rempli par l'effet de l'imagination féconde des zélés adorateurs, et des progrès de la superstition. Des objets si éloignés en apparence ont été rapprochés. Voici de quelle manière.

L'eau des fontaines, des rivières, des lacs et des mers adorés, n'a pu en être extraite que par le moyen d'un vase; et c'est le vase qui est devenu leur symbole. C'est le contenant, dont l'idolâtrie s'est emparé pour représenter convenablement le contenu. Ce vase fut donc le symbole sacré des eaux; mais il ne fut pas le seul. Les serpens et les navires furent aussi des fétiches symboliques des divinités aquatiques.

Les urnes, les cruches, les hydries, furent

célèbres dans la mythologie, à cause des eaux sacrées qu'elles servaient à transporter.

« Dans les fêtes religieuses, dit Plutarque, « les Egyptiens portent toujours en pompe « un vase plein d'eau du Nil, en l'honneur « du dieu de ce fleuve » .

Les Egyptiens déifièrent ce vase, et en sirent le dieu Canope, qui, dans l'origine, n'était qu'une cruche ou hydrie. C'est cette hydrie que les anciens astronomes ont placée sur la sigure du serpent, qui désigne la constellation dite le serpentaire ou l'hydre.

Isis, considérée comme principe humide ou comme la lune qui amène la pluie, fait déborder le Nil, et féconde l'Egypte, était représentée sous ce rapport par une cruche. et adorée sous cette forme. Apulée, en décrivant la magnifique procession célébrée à Alexandrie en l'honneur de cette déesse, parle de cette cruche. « C'était une petite « urne d'or travaillée avec beaucoup d'art, « ronde par le fond; on y voyait gravés les « merveilleux hiéroglyphes des Egyptiens. « Son orifice, qui n'était pas fort élevé, s'é-« tendait d'un côté, et formait un long tuyau. « Elle avait une anse fort grande, qu'entor-« tillait jusqu'en haut un aspic, dont le cou · Plutarque, Traité d'Isis et d'Osiris.

« garni d'écailles, s'élevait en se cour-« bant » 1.

Plusieurs monumens antiques nous présentent cette cruche d'Isis.

Le signe du zodiaque qui symbolise les pluies de l'hiver, le Verseau, est un vase penché d'où l'eau s'écoule; c'est l'homogène de la cruche d'Isis. Les urnes ont été longtemps les symboles sacrés des fleuves, des rivières et des fontaines.

Le serpent, dont la marche ondulée est l'image du cours sinueux des rivières, fut encore un symbole des eaux. Les Grecs avaient, dans leur mythologie, un serpent aquatique appelé hydre. C'est l'hydre qui vivait dans les marais voisins de Lerne, en Argolide, dont Hercule triompha. Son nom signifie eau; figuré comme constellation, ce serpent supporte le vase appelé hydrie. Ces deux figures réunies présentent un double symbole des eaux <sup>2</sup>.

Le navire, autre symbole du même objet, semble plus particulièrement appartenir aux grands fleuves et à la mer. Les Egyptiens consacraient un navire à Isis, d'après les

Apul., Metamorph., lib. 11.

h. 459.

mêmes motifs qu'ils lui consacraient une cruche. Tous les ans, lorsqu'on célébrait à Alexandrie la fête de cette déesse, un navire de bois de citronnier, artistement construit, sur lequelétaient peints de tous côtés des hiéroglyphes égyptiens, était abandonné par les prêtres au gré des vents, chargé d'offrandes et de vœux que le peuple adressait à cette déesse.

Plusieurs autres nations qui habitaient sur les bords des sleuves ou des mers, ont consacré des navires à la même divinité. Les Romains étaient de ce nombre. Mais ce qui doit surprendre, c'est de trouver chez les Germains le culte d'Isis, et cette déesse adorée sous la forme d'un navire. Les Suèves, dit Tacite, adoraient Isis sous la figure d'un vaisseau liburnien; ce qui prouve, ajoutet-il, que ce culte y avait été transporté de l'étranger.

Il est plus remarquable encore de voir les pratiques de ce culte conservées chez les Germains devenus chrétiens.

Au douzième siècle, dans la ville de Linden, les tisserands, autorisés par les magistrats, allaient dans une forêt voisine, y coupaient du bois, en fabriquaient un navire,

<sup>1</sup> Tacit., de Situ et Moribus Germanice.

lui adaptaient des roues, le trainaient dans différentes villes, à Aix-la-Chapelle, à Utrecht, où il était pourvu de voiles et de drapeaux; enfin, on le trainait à Tongres. Cette cérémonie se faisait avec pompe. Un peuple immense de tous sexes suivait la marche en chantant, et des femmes à demi-nues venaient former autour du navire des danses qui ne se terminaient qu'au milieu de la nuit.

Ainsi des vases, des serpens et des navires, furent les principaux symboles des eaux. On verra, lorsque l'usage des figures humaines fut introduit dans le culte, comment ces symboles furent employés.

' Chronic. abbatiæ sancti Trudonis, lib. 12. Spicilegium Acherii, t. II, p. 705.

## CHAPITRE XXIV.

Du culte des morts. Déification des héros, des rois, etc.

Sous la dénomination de fétiches naturels, j'ai compris les astres, les montagnes, les forêts, les eaux: sous celle de fétiches artificiels, j'ai compris leurs images, leurs signes, leurs extraits et leurs symboles. Jusqu'ici ces divinités naturelles ou artificielles n'ont rien de l'humanité. On les considéra d'abord comme des espèces de talismans, de préservatifs, doués d'une vertu occulte et surnaturelle: ensuite on crut qu'elles étaient un souffle, un esprit, ou que des génies invisibles pénétraient ces différentes substances adorées, et que, cachés en elles, ils produisaient des merveilles. Telle était l'idée que l'homme des premières sociétés avait pu concevoir de la divinité; telle est celle qu'en ont les nations que nous nommons sauvages; mais on ne trouve, dans ces conceptions, rien qui indique l'espèce humaine, ses habitudes, ses sens ni sa figure.

On a vu jusqu'ici les images du soleil et de

la lune représentées par un cercle, un croissant; on a vu des symboles de constellations, de planètes, de pierres brutes, longues, carrées, groupées ensemble, entassées; des troncs d'arbres, des souches, des planches, des vases, des serpens, des navires. Les formes de tous ces fétiches sont fort éloignées de celles de l'homme. Quel fut le mobile qui rapprocha des objets si distans, qui, malgré leur différence, leur appliqua, en partie ou en totalité, une même figure, celle du corps humain?

Par quel moyen la superstition est-elle parvenue à opérer une métamorphose aussi étrange? Comment l'homme est-il arrivé à un degré d'audace tel que de donner ses dimensions, sa substance débile, sa constitution périssable, et, avec elles, ses sens, ses habitudes, ses passions, à l'Etre suprême, infini, éternel, inconcevable à notre imagination bornée, qui crée, qui régit, qui embrasse et pénètre l'univers, dont nous ne pouvons calculer l'immensité? Quelles circonstances singulières ont porté l'homme à rapetisser à ce point la grandeur incommensurable de la divinité, et à vouloir s'égaler à elle en lui prêtant sa propre figure?

Des traditions mensongères et respectées

ont fait Dieu même l'auteur de cet étrange abus; et ce respect qu'inspiraient d'antiques mensonges, subjuguant la raison des hommes, a suspendu trop souvent dans leurs progrès les connaissances qui mènent à la découverte de la vérité. Je franchirai facilement cet obstacle, et je résoudrai la question de la manière la plus conforme à la raison et à la marche ordinaire de l'esprit humain.

Un nouveau culte, que j'ai indiqué au commencement de cet ouvrage, et dont j'ai annoncé les motifs, en s'amalgamant à ceux que je viens de décrire, va devenir l'agent unique de cette révolution étonnante dans

les religions du monde.

Ce culte transformateur qui, en créant l'idolâtrie, humanisa la divinité, est le culte des morts. Voici comment il dut s'établir

parmi les hommes.

Dans les sociétés primitives, l'événement qui devait causer la plus forte impression parmi les individus, était la mort de leurs semblables. Cette impression devenait plus vive, plus profonde, plus durable, en raison du degré d'estime, de considération et d'amitié que celui dont on regrettait la perte avait su inspirer.

Voyez autour de ce cadavre pâle, refroidi,

immobile, une troupe éplorée: c'est celui d'un père, unique soutien de sa famille; c'est celui d'un fils chéri, moissonné à la fleur de son âge; ce sont les restes inanimés d'une amante, d'une épouse adorée, ou d'une mère tendre.... Quelles émotions sublimes et déchirantes! On voudrait éluder les lois de la nature, et ravir à la corruption ces restes dont les traits rappellent encore un être respecté, chéri; et ce desir fait rechercher, fait découvrir l'art des embaumemens. On voudrait conserver et transmettre à la postérité les bienfaits, les actions mémorables de celui que l'on regrette, et on compose un récit historique de sa vie; là commence l'usage des éloges funèbres.

Mais l'usage d'embaumer les morts et de faire solennellement leur apologie, ne fut point général. On livra au feu ou à la terre le corps du défunt, pour que sa dissolution fût plus prompte. Alors ces cendres furent conservées précieusement; le lieu de la sépulture fut signalé par une éminence, et les regrets des vivans vinrent souvent payer aux morts le tribut de leurs larmes. Là, c'est cette veuve inconsolable; elle presse encore contre son sein l'urne insensible qui contient les cendres de son époux. Ici c'est

une fille qui vient déposer, sur la tombe de ses parens, quelques objets de parure, des fleurs, des tresses de ses cheveux.

Parmi ces hommes de la nature, chez qui les liens du sang sont d'autant plus forts que leur civilisation est moins avancée, on voit des époux, nourrissant leur douleur, venir pendant plusieurs années, à diverses époques, arroser, le père, de ses larmes, et la mère, de son lait, la tombe d'un enfant chéri.

Plusieurs peuples regardèrent les tombeaux comme les objets les plus chers de leur pays. Si quelques événemens les en éloignaient, ils n'aspiraient à y rentrer que pour se rapprocher de ces objets vénérés, et leur rendre les hommages accoutumés. Ils craignaient moins la mort que la privation de reposer auprès des tombeaux de leurs pères. Ainsi, chez eux, l'amour de la patrie se confondait avec la tendresse respectueuse qu'ils portaient aux cendres de ceux qui leur avaient donné l'être.

En conséquence de ce respect, on déposa dans les tombeaux les objets que les morts avaient les plus affectionnés pendant leur vie; leurs bijoux, leurs armes, leurs chiens, leurs chevaux. On porta plus loin encore cet hommage rendu à la mémoire du défunt, et l'attachement qu'on voulait lui témoigner fut porté jusqu'à la cruauté.

Plusieurs peuples se déchirèrent, se mirent en sang, se mutilèrent des membres, pour attester leurs regrets. Solon ne défendit aux Athéniens de s'égratigner le visage qu'aux enterremens des morts qui ne seraient pas leurs parens.

Les Romains donnaient la mort à plusieurs animaux, se déchiraient les joues, ou s'arrachaient les cheveux. A Otaïti, le premier personnage du deuil porte un gros bâton armé d'une dent de goulu de mer; et, dans un transport de fureur que sa douleur semble inspirer, il court sur les hommes qu'il rencontre, et les blesse dangereusement. Suétone dit qu'à la mort de Germanicus, les Romains démolirent les temples, renversèrent les autels des dieux, chassèrent les pénates des maisons, et jetèrent les petits enfans à la voirie.

Quelques amis, quelques parens, transportés par la douleur, voulurent partager le sort de celui qu'ils regrettaient, et ne point s'en séparer; ils s'immolèrent eux mêmes sur son tombeau.

Ce dévouement exagéré, cette affection délirante eut des suites funestes à l'humanité.

On crut que de pareilles victimes honoraient la mémoire du mort : les prêtres favorisèrent cette opinion cruelle, et en sirent une loi.

Achille, suivant Homère, égorgea des chevaux, des bœufs, des moutons et douze jeunes Troïens, et les plaça sur le bûcher

aux obsèques de Patrocle 1.

Au Darien et à la Nouvelle-Grenade, les sauvages enterrent, avec leur mère, les enfans à la mamelle. Les insulaires des Philippines égorgeaient un homme à la mort d'une personne riche. Dans le pays des Guojas, et chez la plupart des Nègres, on étrangle des esclaves, après les avoir nourris quelque temps de mets délicats. A Loanda, le nombre des victimes est proportionné au rang et aux richesses du défunt. On entasse les cadavres sur le lieu de sa sépulture.

Chez les Romains, plusieurs gladiateurs étaient ordonnés pour se battre et s'entr'égorger devant le bûcher funèbre. Ils nom-

mèrent ce massacre jeux funéraires.

Les veuves du Malabar et de quelques autres contrées de l'Inde, se brûlent sur le bûcher de leur époux. Les Américains, à la mort de leurs caciques, sacrifiaient des esclaves et des femmes. Lorsqu'un chef de l'île

<sup>1</sup> Iliade, liv. 23, v. 175.

de Bissao meurt, on étrangle trente de ses femmes et ses esclaves les plus fidèles. C'est ainsi que, pour honorer les morts, on égorgeait les vivans.

On déposa des vivres dans le cercueil des morts. Cet usage annonce, ainsi que ceux dont je viens de parler, l'impression profonde que causait la cessation de l'existence, et l'opinion où l'on était que le défunt pouvait encore conserver quelque sentiment, quelques besoins; mais il n'indique point le dogme de l'immortalité de l'ame, ni la croyance d'une autre vie. Les usages suivans annoncent positivement la croyance à ce dogme.

Une Livonienne met sur la tombe de son mari du fil et une aiguille: elle aurait honte s'il paraissait dans l'autre monde avec des habits déchirés. Les paysans de Courlande donnent de l'argent aux morts, afin qu'ils ne soient pas misérables en l'autre vie. Les Tonquinois placent dans la bouche des personnes riches, des pièces d'or et d'argent, d'après le même motif. Les Egyptiens plaçaient également une pièce d'or sous la langue des morts, afin qu'ils pussent payer leur passage dans l'autre monde.

<sup>1</sup> Voyez, sur ces différens usages, l'Esprit des Usages

Les Gaulois brûlaient les corps et jetaient des lettres dans le bûcher, persuadés que les morts pourraient les lire ou les transmettre à leur adresse. La mort fut regardée, chez plusieurs nations, comme un passage d'une vie à l'autre: c'est encore l'opinion de la plupart des naturels de l'Amérique Septentrionale.

Les guerriers, les chefs des nations qui avaient rendu de grands services à leur pays, mené le peuple à la victoire, et s'étaient fait redouter de leurs voisins, recevaient à leur mort, des honneurs proportionnés à l'estime qu'on leur portait. On leur consacrait, dans un lieu choisi, des sépultures plus apparentes; on instituait des fêtes funèbres en leur honneur. Le temps, qui donne aux grands événemens une teinte de merveilleux, qui ne conserve des actions humaines que ce qu'elles ont d'admirable, et qui, comme le prisme, nous montre dans le lointain les objets revêtus des plus brillantes couleurs; le temps ne faisait qu'accroître la gloire et la renommée de ces braves.

Le respect qu'inspirait leur mémoire, se reportait naturellement vers le lieu qui conet des Coutumes des différens peuples, t. III, liv. 18, chap. 1, 2, 3. tenait leurs cendres. Ce lieu était révéré; on n'en approchait que rarement et avec respect; on craignait de le profaner.

Placés loin des regards et des communications, toujours hors du territoire, sur des montagnes peu accessibles, dans des îles inhabitées, ou sur les bords ombragés de quelque rivière, ces lieux consacrés à la dernière demeure des héros, firent naître les fables de ces jardins délicieux, retraites des ames vertueuses, où régnait un printemps éternel; de ces îles fortunées, habitées par des héros et des demi-dieux ; de ces Champs-Elysées ou sacrés, séjour des bienheureux, où, pour prix de leurs bonnes actions, ils goûtent un bonheur éternel et sans mélange. C'est ainsi que l'imagination poétique des Grecs transforma un cimetière éloigné des lieux habités, en un paradis terrestre.

Ces lieux devinrent, comme je l'ai déja dit, un sanctuaire, et ceux dont les cendres y reposaient furent honorés comme dieux.

Des rois qui n'avaient pour toute prérogative que leur puissance, ambitionnèrent et obtinrent l'honneur de partager la gloire et le dernier séjour des héros, et de jouir pendant leur vie de l'espérance d'être dieux après leur mort. L'exemple une fois donné, fut imité par tous les rois: ainsi l'on confondit la vertu avec la puissance; et les honneurs décernés à la première, furent reportés sans discernement à la seconde.

Cet abus en amena un autre plus révoltant encore. La vanité des souverains, la flatterie des courtisans, firent penser que celui qui devait être dieu après sa mort, pouvait bien être regardé comme tel pendant sa vie. On n'attendit pas, comme auparavant, que le temps eût effacé de la mémoire des peuples les actions humaines et même criminelles des rois: il leur suffisait de l'être pour devenir dieux; ils le furent de leur vivant.

Les Egyptiens, accoutumés à déifier leurs souverains, les regardaient pendant leur vie comme des dieux. C'est ce que nous dit formellement Diodore de Sicile. « L'autorité « souveraine, ajoute-t-il, que la Providence a « donnée aux rois sur leurs peuples, et le pou- « voir de répandre toutes sortes de bienfaits, « leur paraît être un caractère de la divi- « nité » <sup>1</sup>.

Une inscription récemment découverte à Rosette, en Egypte, contient un décret des prêtres de ce pays, qui érige en dieu, pen-

Diodore de Sicile, liv. 1, sect. 11, p. 191 de la traduction de Terrasson.

dant son vivant, Ptolémée Epiphane, le cinquième des Ptolémée qui régnèrent en Egypte après la mort d'Alexandre. Ce décret porte que ce roi sera adoré comme le sont les anciens dieux du pays; règle les cérémonies religieuses qui doivent être observées près des images de ce roi, ainsi que les fêtes, les solennités qu'on doit célébrer en son honneur.

Le culte des rois vivans, sur tout dans des temps où les lumières avaient fait des progrès, ne fut pas toujours de longue durée; leur divinité disparaissait souvent avec la vie, et quelquefois même avec la puissance. Plusieurs, pour satisfaire un moment de vanité, et se repaître des hommages d'une multitude aveugle, souillèrent leur mémoire, et devinrent, après leur mort, la risée des sages et de la postérité. C'est ainsi qu'Alexandre, qu'on nomme le Grand, ternit sa gloire pour n'avoir pas, entraîné qu'il était par un orgueil puérile et absurde, sévi contre Apelle, qui représenta sa figure armée de la foudre de Jupiter. Antigonus, un de ses successeurs au trône de Macédoine, fut plus sage; comme

Eclaircissement de l'inscription trouvée à Rosette, par M. Ameilhon, membre de l'Institut national de France, imprimé par ordre de l'Institut, an 11.

il s'entendit qualifier de fils du Soleil et de Dieu, dans un poëme composé par un certain Hermodote, il dit : Celui qui vide tous les jours ma garde-robe, sait bien le contraire.

L'orgueil est souvent plus fort que la raison, plus fort même que la crainte d'être ridiculisé. Plusieurs rois imitèrent ceux d'Egypte. Les souverains de Perse et autres potentats de l'Orient, les empereurs romains, et notamment Auguste, si vanté par de làches et habiles écrivains, se firent adorer par la sottise, par la bassesse, et mépriser par la raison.

Voilà des hommes divinisés après et avant leur mort. Voyons comment ce culte amena l'idolàtrie.

L'Egypte, sur tout autre pays, me fournira les exemples dont j'ai besoin pour arriver à ce but. Je remonte à l'époque où les hommes, jaloux de conserver les corps des personnes chéries ou vénérées que la mort venait de leur enlever, cherchèrent à éluder les lois de la nature, et à les sauver d'un anéantissement total.

Ils dûrent d'abord lui opposer les contraires, chercher à détourner les exhalaisons putrides des cadavres par des plantes odorantes et des parfums : après plusieurs essais, ils parvinrent à perfectionner l'art des embaumemens.

Lorsque cet usage fut généralement adopté, plusieurs familles riches renfermèrent dans un lieu particulier tous les morts qui leur appartenaient. « Plusieurs Egyptiens, dit Dio« dore de Sicile, ayant conservé, par le « moyen de l'embaumement, toute leur race « dans des lieux faits exprès, trouvent une « consolation inexprimable à voir leurs an« cêtres dans la même attitude et avec la même « physionomie que s'ils étaient vivans » 1.

L'amour-propre, qui se mêle souvent aux affections les plus louables, qui les fortifie, et qui quelquefois les remplace, contribua beaucoup à la vénération que l'on portait aux tombeaux.

Un fils, méditant sous les voûtes sépulcrales où se trouvaient réunis les corps de ses parens, sentait son existence s'agrandir; il semblait s'entourer de sa famille antique, faire rétrograder les siècles écoulés, et, joignant dans son imagination le passé au présent, attacher son existence à celle de ses ancêtres; puis, remarquant la place que son corps devait occuper un jour dans cet asyle

Diodore de Sicile, liv. 1, sect. 2, p. 194-

de mort, il songeait aux hommages qu'à son tour viendrait lui rendre sa génération future. Il avait étendu son existence dans le passé; il la prolongeait ensuite dans le vague des temps à venir.

On se persuada facilement qu'il restait après la mort quelques portions invisibles de l'existence, un souffle, un esprit, une ame, qui était sensible aux honneurs qu'on rendait aux cadavres; que ces ames conservaient les habitudes des corps vivans; qu'elles pouvaient éprouver des besoins : c'est pourquoi on leur portait des alimens, on plaçait dans leurs tombeaux des objets précieux et chéris; on leur faisait des sacrifices, des libations, et l'on pensait qu'elles s'abreuvaient du sang des victimes. Cette opinion fut reçue dans différens pays : les morts furent consultés comme des oracles; on les évoquait pour obtenir des réponses. De là naquit le dogme de l'immortalité de l'ame; et l'opinion que les ames des morts étaient des espèces de divinités.

Les Egyptiens rendaient de très-grands honneurs aux morts, mais ne les adoraient point généralement comme dieux. Les peuples qui imitèrent les Egyptiens, furent plus loin que leur modèle. Les Grecs, et même les Romains, considérèrent les morts comme des

divinités, et les honorèrent en conséquence. Des autels furent dressés près des tombeaux; on leur fit des sacrifices, on les pria, on les adora sous les noms de Lemures, de Manes, de Larves. On célébra des fêtes en leur honneur; on crut entendre des cris perçans sortir de leurs tombeaux, et voir leurs fantômes apparaître. On crut aussi que les ames des hommes qui avaient été privés de la sépulture, n'étaient point admises dans le séjour qui leur était réservé, et ne jouissaient d'aucun repos; que les ames des scélérats, après avoir été purgées par des tourmens expiatoires, jouissaient d'une félicité éternelle, et devenaient égales aux dieux. Cicéron dit formellement qu'on doit regarder les morts comme des dieux 1.

Ce grand respect pour les morts, qui assimilait leur ame à la divinité, fut une des causes secondaires de l'idolâtrie: voici quelles

furent ses causes premières.

On lit dans le livre de la Sagesse, attribué au roi Salomon, que c'est la vanité des hommes qui a introduit le culte des idoles. « C'est pour-« quoi, ajoute-t-il, on en verra bientôt la fin » 2.

Hos letho datos divos habento. (Cicer., de Legi-

L'événement a prouvé qu'à cet égard Salomon n'était pas prophète.

«Un père affligé de la mort précipitée de «son fils, en fit faire une image, et adora «comme un dieu celui qui depuis peu était «mort comme un homme. Il lui établit, par-«mi ses serviteurs, un culte et des sacrifices. «Le temps vint corroborer cette coutume «criminelle, et l'erreur fut observée comme « une loi. »

« Les images furent adorées par le com-« mandement des princes. Les peuples ne « pouvant rendre des honneurs à leurs souve-« rains qui se trouvaient à une grande dis-« tance d'eux, en firent faire des représen-« tations, auxquelles ils rendirent les mêmes « hommages qu'ils auraient rendus aux sou-« verains, s'ils eussent été présens. »

« Le talent des statuaires rehaussa le culte « aux yeux de la multitude, qui, ravie de la « beauté de leurs ouvrages, prit pour un dieu « l'image de celui qu'elle avait naguère ho-« noré comme un homme. Voilà l'origine de « l'erreur. Des sentimens affectueux pour « leurs parens, un attachem ent servile pour « leurs rois, ont porté les hommes à décerner « à du bois, à des pierres sculptées, des hon-« neurs qui n'appartiennent) qu'à la divi-« nité » 1.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Sagesse de Salomon, chap. 14.

Voilà bien les motifs généraux de l'idolàtrie: mais il en est certainement de particuliers, dont l'auteur du livre de la Sagesse ne
parle point; car l'attachement d'un père pour
la mémoire d'un fils moissonné dans un âge
tendre, l'orgueil des souverains et l'attachement servile des peuples pour eux, ne les ont
pas soudainement portés à représenter au
naturel les objets de leur affection, à inventer les arts d'imitation, la peinture et la
sculpture. Voici donc par quelle gradation
il est présumable que cette invention fut
amenée.

Lorsque les Egyptiens avaient fait embaumer un corps mort, ce corps embaumé, ou cette momie, était placé dans une caisse en bois: « Ils font faire, dit Hérodote, un étui de « forme humaine, et y renferment le corps » 1. On a conservé jusqu'à nos jours ces caisses de momies; elles n'ont de forme humaine que la tête.

D'où vient l'usage de figurer une tête humaine sur les caisses de momies? Etait-ce pour les caractériser, pour indiquer l'objet qu'elles contenaient; ou plutôt, comme on posait la plupart de ces caisses debout contre un mur, était-ce pour marquer la place

Hérodote, Euterpe, sect. 86,

de la tête, et éviter par-là que le corps ne fût placé à contre-sens, les pieds en haut; ou bien afin que la face de la tête, figurée sur cette caisse, servît à indiquer le devant du corps embaumé, et empêchât qu'on ne se méprît sur sa véritable position? On sait que les anciens observaient avec scrupule la manière dont ils devaient placer les cadavres dans les tombeaux. Ce dernier motif me semblerait le plus vraisemblable; et je verrais dans cette tête figurée sur la caisse des momies, le premier pas que firent les hommes vers les arts d'imitation, si je n'avais trouvé que cet usage n'est qu'une imitation approximative, et que c'est un peuple voisin des Egyptiens, et plus ancien qu'eux, qui en a fourni le modèle.

Les Ethiopiens, auxquels les Egyptiens doivent une partie de leurs institutions civiles et religieuses, embaumaient leurs morts, les enveloppaient d'une substance transparente et fusible, et en formaient une colonne qui garantissait la momie du contact de l'air, sans dérober aucunement les formes du corps aux yeux des spectateurs. Hérodote dit que le cadavre étant desséché et embaumé, on l'enduit de plâtre, qu'on peint de manière qu'il ressemble à la personne lorsqu'elle était,

vivante; qu'après cette opération on le renferme dans une colonne creuse et transparente de verre fossile, aisé à mettre en œuvre, et qui se tire abondamment des mines du pays. On aperçoit le mort à travers cette colonne, au milieu de laquelle il est placé. Il n'exhale aucune mauvaise odeur, et n'a rien de désagréable <sup>1</sup>.

On croit que ce prétendu verre n'est autre chose qu'un sel fossile transparent, abondant en Ethiopie, et qui se durcit à l'air. Diodore de Sicile cite, à ce propos, Ctésias qui, critiquant Hérodote, dit que les momies des riches Ethiopiens étaient revêtues d'une lame d'or, laquelle offrait les formes et la ressemblance du mort, et que cette figure d'or était vue à travers l'enveloppe de verre qu'on avait coulée tout autour. Ces figures, dans les familles moins riches, étaient en argent, et chez les pauvres, en argile.

Qu'importe à mon sujet que la matière coulée autour du corps mort fût de verre ou de sel; il ne sagit ici que du procédé préparatoire que les Ethiopiens, qui étaient les aînés des Egyptiens en matière d'arts et de religion, employaient pour donner à ces corps une forme agréable à la vue. Qu'importe à

<sup>1</sup> Hérodote, Thalie, sect. 24.

mon sujet que les cadavres fussent recouverts d'un enduit, d'une lame d'or, d'argent, ou d'une couclie d'argile; c'est la façon donnée à ces diverses matières qui m'intéresse. L'enduit appliqué sur les corps morts reçoit les couleurs de la nature vivante. L'on donne à l'or, à l'argent et à l'argile, les formes et le relief des figures humaines: voilà bien les élémens des arts d'imitation, de la peinture et de la sculpture; et les hommes furent amenés à ces découvertes par le desir d'honorer les morts.

Ces cadavres ainsi encaissés dans une colonne transparente, recevaient un culte de leurs parens. Cette colonne, dit Hérodote, reste un an entier dans la maison des plus proches parens du mort. Pendant ce tempslà ils lui offrent des victimes et les prémices de toutes choses <sup>1</sup>.

Les Egyptiens, qui ont beaucoup emprunté des Ethiopiens, cherchèrent à imiter cet usage; mais leur pays manquant de la substance transparente, ils y substituèrent une enveloppe de bois, sur laquelle ils sculptèrent un tête humaine.

C'est sous cette forme qu'on honora les morts, les héros; qu'on leur rendit une es-

<sup>1</sup> Hérodote, Thalie, sect. 24.

pèce de culte; et bientôt ce fut aussi sous cette même forme qu'on adora les dieux.

Suivant Diodore de Sicile, on vénérait, dans l'île secrée de Phile, formée par les eaux du Nil, sur les frontières de l'Egypte et de l'Ethiopie, un tombeau qu'on disait être celui d'Osiris, divinité suprême de ce pays. Sans doute c'était le tombeau de quelque personnage illustre, de quelque roi très-anciennement divinisé, et qui sut, en conséquence, placé dans l'île de Phile, appelée le Champ sacré, lieu privilégié, où les prêtres seuls avaient droit de pénétrer. C'est ainsi que sur les montagnes de l'île de Crète, était un ancien tombeau qu'on crut être celui de Jupiter, parce qu'on ignorait le nom de celui qui y était inhumé. Tous les peuples ont attribué à des êtres surnaturels, les monumens dont le nom des personnes par qui ou pour qui ils étaient érigés ne leur était pas connu.

Sans doute aussi que ce prétendu corps d'Osiris était embaumé avec beaucoup d'art, puisqu'il servait de modèle aux momies les plus précieusement fabriquées.

« Il y a en Egypte certaines personnes que « la loi a chargées des embaumemens, et qui « en font profession. Quand on leur apporte « un corps , ils montrent aux porteurs des « modèles de morts en bois, peints au na-« turel. Le plus recherché de ces modèles « représente, à ce qu'ils disent, celui dont « je me fais scrupule de dire ici le nom » <sup>1</sup>.

Ce nom divin, qu'Hérodote, par dévotion, n'ose prononcer, est celui d'Osiris. Diodore de Sicile a parlé de son tombeau; et Athénagoras dit que non-seulement les Egyptiens montrent la sépulture d'Osiris, mais aussi son corps embaumé <sup>2</sup>. C'était l'image de ce corps que ceux qui faisaient les embaumemens montraient comme un modèle.

Il est prouvé par une infinité de monumens, qu'Osiris était représenté sous la forme d'une caisse de momie, n'ayant d'humain que la tête.

Dans la suite, on ajouta des bras à cette idole, afin de lui faire tenir les attributs et les symboles qui la caractérisaient.

Voilà les premiers essais des arts d'imitation, et les premiers pas de l'homme vers l'idolâtrie: voilà des images fabriquées à l'occasion des morts; des caisses de momies, avec une tête humaine, offertes comme la figure d'un dieu, du dieu Osiris.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Hérodote, Euterpe, sect. 86.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Athenagoræ Legatio pro Christianis, sect. 25, p. 115.

On conçoit que la dévotion des peuples dut multiplier ces espèces d'idoles; que les rois, divinisés et placés par les prêtres au même rang qu'Osiris, et auxquels on rendait les mêmes honneurs divins, commandèrent aux peuples qui habitaient loin d'eux, de faire sculpter, comme le dit le Livre de la Sagesse, des représentations de ces mêmes idoles, afin qu'on leur rendit un culte.

Maintenant la carrière de l'idolâtrie et des arts d'imitation est ouverte: suivons les hommes dans les progrès qu'ils y firent, et observons quels changemens cette nouveauté fit éprouver à tous les objets du culte.

Suivant l'inscription de Rosette, que j'ai citée plus haut, le collége des prêtres d'Egypte ordonne, en divinisant le roi Ptolémée Epiphane, qu'il sera adoré comme l'étaient les anciens dieux.

## CHAPITRE XXV.

Des changemens opérés dans tous les objets du culte, par l'introduction des figures humaines. Progrès de l'idolâtrie.

To us les fétiches artificiels éprouvèrent les effets de cette innovation. Les images du soleil et de la lune, presque tous les signes du zodiaque, ceux des planètes, les extraits, les symboles des montagnes, des forêts, des eaux, reçurent plus ou moins les formes humaines.

On figura dans le cercle qui représentait le soleil, une face d'homme, et son profil dans le croissant de la lune.

Parmi les signes du zodiaque, les Gémeaux, qui n'étaient dans l'origine représentés que par deux lignes parallèles, unies
vers leurs extrémités par deux autres lignes
horizontales, parurent sous la forme de deux
enfans égaux en grandeur, qui se tiennent
par les mains ou s'entrelacent avec leurs bras.
On en fit les deux amis, les deux divinités
Castor et Pollux.

Le signe des Epis fut converti en une jeune

fille, vierge et mère, portant un enfant, symbole de la fécondité, et tenant d'une main une faucille et des épis. On en fit la Vierge mère, la Vierge sainte, appelée par les Grecs Cérès, déesse des moissons.

La Balance, qui marquait l'équinoxe de l'automne, fut représentée par une femme qui portait des balances; et ce fut chez les Grecs Thémis, déesse de la Justice.

Le Verseau, symbole des pluies de l'hiver, qui dans l'origine était figuré par un vase renversé d'où s'écoulait de l'eau, devint chez les Grecs un vieillard barbu, tenant une urne d'où l'eau s'écoule. Il fut Aristée, fils d'Appollon et de la nymphe Cyrène. Les Egyptiens, qui rendaient un culte au signe du Verseau, sous la forme d'un vase appelé le dieu Canope, conservèrent cette forme déja consacrée, et se contentèrent de la surmonter d'une tête humaine.

Le Sagittaire, signifié par une flèche, symbole de la décroissance rapide des jours en automne, fut représenté par un centaure lançant une flèche, c'est-à-dire par une figure moitié cheval moitié homme. La partie humaine était un effet du nouvel usage adopté de personnifier les symboles; et la partie chevaline marquait la rapidité de la décrois-

sance des jours. De cette figure les poëtes ont composé le centaure Chiron, plusieurs autres centaures, et leurs fables.

Le Taureau, dans plusieurs monumens antiques, est représenté avec une tête humaine. l'est très-probable que c'est cette figure monstrueuse qui a servi de texte à la fable du Minotaure.

Le Bouc, qui se trouve dans la division du signe du Taureau, fut figuré, chez les Egyptiens, par un homme avec les cornes, les jambes et les pieds d'une chèvre; ils en firent leur dieu Pan. Les Grecs le représentèrent dans le zodiaque sous la figure d'un homme tenant une chèvre et un chevreau; ils en firent la chèvre Amalthée, femme de Pan, et d'autres divinités subalternes.

Le Lion reçut, non dans les zodiaques, mais dans d'autres monumens civils et religieux, la tête d'une femme, ou plutôt celle d'un homme. Ainsi composée, cette figure fut nommée Sphinx.

Les planètes furent toutes représentées avec des figures humaines, portant à la main le signe ou le symbole qui les caractérisait auparavant.

Les pierres fétiches, les bornes adorées sentirent aussi l'influence de cette révolution religieuse. Des têtes humaines furent établies sur ces pierres. On en plaça en Egypte sur les Thoths, même sur les colonnes des temples. Pococke a vu des colonnes ainsi décorées dans le temple de l'île de Phile, dans la Haute-Egypte; et Vivant Denon a donné la gravure de plusieurs monumens semblables 1.

Les Grecs, grands amateurs des nouveautés religieuses, et imitateurs empressés des pratiques égyptiennes, imitèrent celles-ci. Ils placèrent sur les pierres limitantes, longues ou carrées, qu'ils nommaient Hermès, des têtes humaines qui représentaient les divinités étrangères; ils adjoignirent les noms de ces différentes divinités au mot Hermès, dénomination générique de la pierre sacrée sur laquelle ces têtes étaient posées.

Ainsi, lorsqu'ils eurent surmonté un Hermès d'une tête de Vénus, qu'ils nommaient Aphrodite, cette figure ainsi composée fut appelée Hermaphrodite. Si la tête était celle d'Hercule, qu'ils nommaient Eracle, on appela l'idole entière Hermeracle. Si c'était une tête de Minerve qui portait chez eux le nom d'Athènes, on en forma la divinité Hermathènes. Enfin, par l'effet du même mémathènes.

du Voyage de Richard Pococke, t. I, p. 356; et l'atlas du Voyage de Vivant Denon.

lange des Hermès et des têtes des divinités grecques, on composa Hermeros ou Hermès-Amour, Hermapollon ou Hermès-Apollon; enfin il y eut des Hermosiris, des Hermharpocrate, des Hermammon, etc.

Cette combinaison de deux divinités réunies s'introduisit jusque dans la religion des Germains, qui eurent leur Hermode ou Hermodin, leur Hermensul.

Dans ces divinités composées, que les artistes nomment encore Hermès ou Terme, on distingue bien clairement deux noms: l'un, Hermès, est celui de la divinité générique; l'autre, qui lui est adjoint, est celui de la divinité spéciale. Il en résulte bien évidemment qu'Hermès n'était, dans l'origine, qu'une pierre longue ou carrée, une pierre de borne, et que ce nom, avant que les Orientaux eussent introduit en Grèce les noms nouveaux de leurs divinités, était devenu l'équivalent du mot dieu; car ces noms Hermapollon, Hermeracle, Hermeros, etc., ne peuvent signifier que le dieu Apollon, le dieu Hercule, le dieu Amour.

Mais Hermès, qui servit à la composition de ces divers dieux ou déesses, ne cessa pas pour cela d'être un dieu particulier. C'est ainsi que l'unité qui sert à composer les nom-

bres, ne laisse pas que d'être toujours un nombre; et Thoth, Hermès ou Mercure restèrent toujours une divinité particulière, qui eut des fonctions, des attributions, et un culte

qui lui était propre.

Les troncs d'arbres, les souches, les colonnes de bois, adorés, eurent le même sort que ces pierres, et furent comme elles surmontés d'une tête humaine : c'était de cette matière qu'étaient formées ordinairement les divinités Pan et Priape, etc.

Ces divinités, avant d'être décorées d'une tête d'homme, étaient des troncs d'arbres auxquels on ajustait le symbole le plus énergique de la fécondité : voici quelle fut l'ori-

gine de ces dieux indécens.

Deux constellations de la division du zodiaque, où le soleil entrait à l'équinoxe du printemps, fournirent le type de ce symbole. Ces deux constellations, figurées par un bouc et par un taureau, animaux très-ardens à propager leur espèce, furent considérées comme les emblêmes du soleil, qui au printemps régénère la nature, et eurent des images vivantes adorées en Egypte. Le Bouc ou Pan fut adoré à Mendès et à Chemmis; le Taureau, sous le nom d'Apis, Menevis et Bacis, le fut dans plusieurs villes de l'Egypte. Les

images des parties génitales de ces deux animaux, symboles du soleil régénérateur de la nature, appelées Phallus, furent honorées comme des objets sacrés, comme des fétiches qui procuraient l'abondance, la fertilité des terres, et en éloignaient les accidens contraires. C'est pourquoi on les adjoignit à des troncs d'arbres, dans les forêts, dans les vergers, dans les jardins, etc. Le Phallus attaché aux arbres des forêts, fit qualifier le tronc qui le portait de divinité Pan. Ceux des vergers, des jardins et des vignes, chargés du même symbole, devinrent la divinité Priape. D'autres troncs d'arbres qui, ainsi que les pierres, servaient de bornes aux territoires, aux héritages particuliers, décorés du Phallus, reçurent le nom de Mercure Casmillus, de Mercure au membre érigé, et on confondit souvent ces derniers avec Priape 1.

Tous ces troncs à Phallus, surmontés d'une tête d'homme, dont les traits et les accessoires indiquaient leur origine, constituèrent des divinités qui jouèrent un rôle distingué dans les fables religieuses des anciens.

L'origine détaillée de Pan et de Priape, ainsi que l'histoire du culte du Phallus, seront la matière d'un ouvrage particulier.

Nous avons un exemple de ces premiers essais de l'art, et des premiers pas vers l'idolâtrie, dans le trait suivant.

Dans l'île d'Owhyhée, une des Sandwich, est, près de l'habitation du roi et sur les bords de la mer, un Moraï, lieu consacré à-la-fois aux sépultures et à la religion. « Ce Moraï, « dit un voyageur moderne, était le mieux « tenu que nous eussions rencontré; il était « orné de plusieurs statues ou idoles taillées « dans de gros troncs d'arbres, et imitant « grossièrement la forme humaine, mais « aussi gigantesque et aussi ridicule que l'on « peut se l'imaginer » r.

Je dois faire remarquer ce que j'ai souvent observé en parlant de l'ancien continent, que le même local sert ici au culte et aux sépultures; que ce local est voisin de la mer, dont les bords ont toujours, pour les insulaires, tenu lieu de frontières, et que ces premières ébauches de l'art du statuaire se trouvent dans l'asile des morts.

Les symboles des eaux subirent la même loi; la cruche adorée en Egypte, sous le nom de Canope, fut, comme je l'ai déja dit, surmontée d'une tête humaine.

Voyage à l'Océan Pacifique, par George Vancouver, t. IV, p. 245.

Le serpent ou l'hydre, image du courant sinueux des rivières, fut ennobli par une tête d'homme, et devint l'Agathodemon ou le bon démon.

Les Navires, autres symboles des eaux, eurent leur figure humaine. J'ai dit que le navire Argo avait à sa proue, ou à sa poupe, une pièce de bois extraite de la forêt sacrée de Dodone, et que cette pièce conservait les vertus des arbres dont elle était extraite, et rendait des oracles. Les navires consacrés offrirent à sa place une figure d'homme, qui constitua les divinités appelées Pataiques ou Patèques, auxquelles les Phéniciens, grands navigateurs, rendaient un culte assidu, et qu'ils considéraient comme les dieux tutélaires des vaisseaux et des nautonniers.

Tels furent les commencemens de l'idolàtrie. Dès que l'homme eut fait les premiers pas dans cette carrière, il ne lui en coûta guère de la parcourir entièrement. Dès qu'il eut décoré de têtes humaines les différens objets adorés, il fut naturellement amené à les représenter sous la figure entière d'un homme; mais il n'y arriva que par gradation.

Ces colonnes limitantes, de pierre ou de bois, qui d'abord n'eurent d'humain que la tête, furent bientôt représentées avec des pieds, tandis que le reste de la figure conservait la forme d'un simple pilastre. Plusieurs monumens antiques nous ont conservé la figure de ces Hermès. La cruche appelée Canope, surmontée d'une tête, eut aussi, dans la suite, deux pieds d'homme.

On renchérit encore sur la façon de ces hermès. On plaça quelquefois, vers le milieu de leur hauteur, la figure du sexe; on leur donna la moitié du corps humain, tandis que la partie inférieure restait en forme de pilastre. Ce sont ces espèces d'hermès que les artistes nomment, fort improprement, figures en gaîne.

Ayant représenté ces hermès avec un demi-corps d'homme, on ne put se dispenser de leur ajouter des bras, qui leur servirent à tenir les symboles, les signes, les attributs qui caractérisaient leur divinité, lesquels, avant cette dernière addition, on appendait à l'hermès.

Il restait peu de chose à faire pour que la métamorphose fût complète: elle le devint; et le statuaire, autorisé par le culte, dans ses nouvelles productions, fit disparaître de ces idoles tout ce qu'elles conservaient de leur origine barbare, et présenta les dieux sous la figure entière d'un homme. Le soleil fut figuré par un beau et jeune blondin, à tête rayonnante, traîné dans les airs sur un char attelé de chevaux ; la lune, par une femme couronnée du croissant; les sleuves, par des vieillards appuyés sur un vase renversé; les rivières, les fontaines, par de belles femmes dans la même attitude. Le dieu des airs fut représenté par un homme vigoureux, tenant la foudre en main; le dieu des mers par un homme armé d'un trident, instrument de pêche: enfin, les astres, les élémens, les accidens de la nature, ceux de la vie humaine, toutes les affections de l'humanité furent divinisés, et représentés sous la forme d'un vieillard, d'un homme fait, d'un enfant ou d'une

Il ne faut pas croire que tous les objets sacrés éprouvèrent cette métamorphose: une nouveauté en religion ne détruit point les anciennes habitudes. L'institution des hermès à tête humaine, ne changea rien à la plupart des troncs d'arbres, des pierres brutes et autres objets grossiers, que leur antiquité rendait vénérables. On fabriqua de nouveaux dieux à figure humaine, et on laissa subsister les anciens.

De même l'usage nouveau de représenter les dieux sous la figure entière d'un homme, n'empêcha point les différentes espèces d'hermès de se maintenir, et de former même une divinité particulière; car c'est sous cette forme que le dieu Hermès ou Mercure, ou Terme, fut, depuis l'introduction des figures humaines, constamment représenté sur les frontières, sur les chemins, dans les forum, et à l'entrée des temples et des maisons. La divinité Priape fut aussi presque toujours, depuis la même époque, représentée en Hermès, et n'obtint que rarement l'honneur de paraître sous la figure entière d'un homme.

Ce changement arrivé dans la plupart des religions anciennes, cette manie de représenter les dieux sous des figures humaines, ne furent point adoptés par tous les peuples: les Syriens et les Phéniciens ne représentèrent le soleil ni la lune par aucune figure; ils pensaient avec raison que ces dieux étant vus de tout le monde, il était inutile de les représenter par des images 1.

Les Perses avaient en horreur les représentations des dieux sous des figures humaines : ils ne les adoptèrent jamais. Xercès, conformément à ces principes, détruisit dans

Lucien, Traité de la Déesse de Syrie.

son expédition en Grèce, toutes les statues

qu'il rencontra sur son passage 1.

Le législateur des Hébreux proscrit de la manière la plus expresse, l'usage de représenter la divinité sous des formes mortelles. « Vous ne ferez point d'idoles, lit-on dans le « Lévitique; vous ne dresserez point d'images « taillées, ni de statues, et ne mettrez point « de pierres peintes en votre pays pour vous y « prosterner devant. » Les prophètes Isaïe et Jérémie se récrièrent avec chaleur contre l'usage des idoles, introduit dans Israël.

Le même éloignement pour les idoles à figure humaine, se retrouve chez les Germains et chez les Celtes; et ce ne fut que fort tard, comme je l'ai déja observé, que l'idolàtrie fut, par les Romains, introduite chez ces peuples.

Les Romains mêmes, si servilement imitateurs des pratiques religieuses des Grecs, repoussèrent dans son origine le culte des images. « Numa, dit Plutarque, leur défen-« dit d'attribuer à Dieu aucune forme « d'homme ni de bête; et il n'y avait parmi « eux aucune statue ni image de la divinité. « Pendant les cent soixante-dix premières

<sup>2</sup> Hérodote, Uranie.

« années, ils ne placèrent dans les temples « et dans les chapelles qu'ils bâtissaient, au-« cune figure de Dieu. Ils regardaient comme « une impiété de représenter par des objets « méprisables ce qu'il y a de plus parfait, et « croyaient qu'on ne pouvait atteindre à « Dieu que par la pensée » 1.

Les premiers chrétiens résistèrent pendant plusieurs siècles à cette contagion générale; ils proscrivirent les images. Saint Paul dit aux Athéniens: « Dieu n'est point « honoré par des ouvrages faits de la main des « hommes; il n'a besoin de personne, lui qui « donne la vie à tous les êtres » - ?.

Les plus anciens Pères de l'Eglise, Lactance, Tertulien, Arnobe, Minutius Félix, Origène, etc., professèrent la même doctrine, et traitèrent le culte des images d'impiété et de folie. Le concile d'Elvire, en Espagne, tenu vers la fin du troisième siècle, défend les peintures sur les murailles des églises, de peur que le dieu qu'on adore ne s'y trouve représenté 3.

Il y eut même parmi les chrétiens des

wenx sucune statue ni image de la divinité.

Plutarque, Vie de Numa 2 1000 auf 1000 100

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Actes des Apôtres, chap. 17, v. 25.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Histoire ecclésiastique de Fleury, liv. 9, t. H, p. 543.

personnes recommandables par leur sainteté, qui poussèrent leur aversion pour les images jusqu'à détruire publiquement celles qui représentaient le dieu qu'elles adoraient. Voici un fragment de la lettre écrite par saint Epiphane, vers la fin du quatrième siècle, à Jean de Jérusalem.

« Je sais que l'on murmure contre moi de « ce que, lorsque nous allions au saint lieu « appelé Béthel, pour y célébrer la collecte « avec vous, étant arrivé au village d'Ana-« blatha, et ayant vu, en passant, une lampe « allumée, je demandai quel lieu c'était. J'ap-« pris que c'était une église, et j'y entrai pour « prier. Je trouvai une draperie attachée à la « porte de cette église, où était peinte une « image de Jésus-Christ, ou de quelque saint; « car je ne me souviens pas bien de ce qu'elle « représentait. Ayant donc vu l'image d'un « homme exposée dans l'église de Jésus-« Christ, contre l'autorité de l'Ecriture, je « déchirai la draperie, et je conseillai à ceux « qui gardaient ce lieu, d'en envelopper à l'a-« venir le corps mort de quelque pauvre pour « l'enterrer.

« Je vous prie, ajoute le même saint, de « défendre aux prêtres de ce lieu d'exposer « à l'avenir des draperies de la sorte, qui sont « contre notre religion; car il est digne de « vous d'ôter ce scandale » 1.

La religion chrétienne, née au milieu du paganisme, fut forcée d'en contracter plusieurs habitudes. On peut facilement changer les dogmes religieux d'un peuple; mais il n'en est pas de même des pratiques : le vulgaire y tient fortement. Les prêtres chrétiens furent donc obligés de soumettre leur religion à la routine, de christianiser une grande partie du culte ancien, et de substituer aux figures des dieux et des déesses, celles de Dieu, de la Vierge et des Saints. Cette condescendance occasionna de longues et vives querelles dans l'Eglise. Les évêques français et l'empereur Charlemagne l'improuvèrent. Ce ne fut que vers la fin du huitième sicècle, que le culte de images fut introduit en France.

Je sortirais de mon sujet, si j'entrais à cet égard dans de plus longs détails. J'en sortirais aussi si je parlais de la perfection que la peinture et la sculpture acquirent par l'introduction des figures humaines dans le culte. Je dirai seulement que ces arts d'imitation seraient, sans elle, peut-être restés dans un état de barbarie, ou entièrement inconnus.

Histoire ecclésiastique de Fleury, liv. 19, p. 633.

## CHAPITRE XXVI.

Des fables mythologiques : elles proviennent du culte des morts.

La plupart des mythologues semblent s'accorder à dire qu'à une certaine époque, les prêtres de l'antiquité se sont réunis pour se concerter sur la composition des fables religieuses; que, d'un commun accord, ils ont dit : « Pour acquérir la vénération des peu-« ples, nos dogmes ne doivent être ni trop « simples, ni trop connus. Qu'un voile mys-« térieux et impénétrable aux yeux du vul-«gaire, en les cachant, les rende plus au-« gustes et plus saints : gardons pour nous la « vérité, qu'elle soit notre secret, et alimen-« tons l'esprit du peuple de mensonges mer-« veilleux, dont il est avide; composons des « fables allégoriques sur tous les dieux ; que le « peuple soit contraint à les croire ; il les « croira. Nous ne découvrirons une partie ou « la totalité de notre secret, de nos mystères, « qu'à des hommes incapables de les divul-« guer, et que nous aurons jugés tels d'après « de longues et pénibles épreuves. »

Tout ce que je mets ici dans la bouche des prêtres, a pu être pensé, car cela a été fait, mais n'a point été concerté par un petit nombre d'hommes, ni exécuté sur un même plan, dans un même temps, dans un seul pays; cet ordre de choses a été graduellement amené par diverses circonstances ou par la nécessité.

Il semblerait, à entendre plusieurs écrivains anciens, et même modernes, qu'une connaissance parfaite des lois de la nature, que la sagesse la plus profonde, ont présidé aux compositions des fables allégoriques; qu'elles renferment, sous une enveloppe adroitement tissue, un sens caché, dont la sublimité surpasse de beaucoup le degré de connaissances auquel nous avons atteint.

Un examen approfondi de la plupart de ces compositions mythologiques, m'en a donné une idée différente. J'avoue que plusieurs d'entre elles sont des allégories assez justes de la marche ordinaire de la nature, mais qu'elles ne cachent que des vérités communes et à la portée de tous les esprits. Plusieurs autres sont dépourvues de justesse; et le voile mystérieux qui couvre ces vérités, bien ou mal traduites en allégories, offre des actions extravagantes, désordonnées ou criminelles, et le plus souvent des absurdités monstrueuses.

Ensin, il est d'autres fables qui ne peuvent être des allégories, et ne présentent que des contes grossiers, ridicules, et fort souvent d'une obscénité révoltante.

Si ces compositions mythologiques ne sont point l'ouvrage d'une réunion d'hommes instruits; si elles n'ont point été concertées; si elles sont plutôt le résultat des circonstances, de la nécessité, que celui d'une volonté réfléchie, d'une mûre délibération, je dois rechercher quelles furent ces circonstances, quelle fut cette nécessité.

Je rappellerai d'abord ce principe, que l'homme, strictement parlant, n'invente point. Les œuvres qu'on nomme ses inventions, quand elles ne proviennent pas du hasard, ne sont que des imitations modifiées, étendues, perfectionnées de ce qui existait déja: toujours la nature ou l'art ont fourni le modèle. Il en fut de même des institutions humaines. La nature, ou les affections qu'elle fit naître, en fournit les élémens, que la civilisation ensuite organisa.

Ainsi on n'imagina point, on ne composa point simultanément les fables ou les légendes des dieux; on ne les exposa point brusquement au peuple pour en faire un objet de sa croyance. Ce procédé, contraire à la marche ordinaire de l'esprit humain, aurait été sans succès.

Il est donc présumable qu'avant ces compositions fabuleuses, il exista une institution à-peu-près semblable, qui les a autorisées, et qui a préparé le peuple à les admettre.

Cette institution première faisait partie des cérémonies funèbres. Voici comment.

En parlant du culte des morts, j'ai peint les regrets violens qu'excitait dans une peuplade, dans une famille, le trépas d'un homme chéri ou vénéré. J'ai dit que ces regrets firent naître le desir de conserver ce qui restait de sa personne, firent rechercher et découvrir l'art des embaumemens. J'ai ajouté que ces mêmes regrets firent aussi desirer de proclamer et de transmettre à la postérité le récit des bienfaits, des actions mémorables du mort, qui justifiaient les larmes de ses parens, deses amis 1.

A ce desir, qui fut facilement accompli, se mêlait celui de procurer aux morts une sépulture honorable. L'amour-propre le fortifiait; car les honneurs rendus aux morts rejaillissent sur les vivans qui les décernent.

J'ai parlé de ces réunions de sépultures privilégiées, situées dans des lieux choisis, loin de la demeure des hommes, dans des

Voyez ci-dessus, p. 409, 410.

îles désertes, sur le sommet des montagnes, ou sur le terrain inhabité des frontières.

Ces lieux, sanctifiés par les corps des héros qui y reposaient, et qu'on a nommés Champs Sacrés, Iles Fortunées, Séjour des Bien-heureux, Champs Elyséens, etc., avant d'avoir dégénéré en simples cimetières, étaient l'objet de l'ambition des familles et des individus; chacun aspiraità l'honneur d'y être inhumé, parce que cette inhumation était une espèce d'apothéose. Ce fut sans doute pour juger le droit de chaque défunt, sur ce lieu de sépulture, que les Egyptiens établirent ce tribunal fameux, où les actions des vivans étaient jugées après leur mort.

Voici ce que rapporte à cet égard Diodore de Sicile :

« Les parens du mort fixent le jour des ob-« sèques, et conduisent le cercueil sur les « bords du lac de son nom. Arrivent les juges « au nombre de plus de quarante; ils se pla-« cent et forment un demi-cercle au-delà du « lac. On approche de ses bords un bateau, « que tiennent prêt ceux qui sont chargés de « cette cérémonie, et sur lequel est un nau-« tonnier, que les Egyptiens nomment en leur « langue Charon. Aussi dit-on qu'Orphée, « ayant remarqué cet usage dans son voyage « en Egypte, en prit occasion d'imaginer la « fable des enfers, en imitant une partie de « ces cérémonies, et y en ajoutant d'autres « de son invention.

« Avant de placer le cercueil sur le bateau, « la loi permet à chacun de l'accuser. Si l'on « prouve qu'il a mal vécu, les juges le con« damnent, et il est exclu du lieu de sa sépul« ture. S'il paraît qu'il a été accusé injuste« ment, on punit sévèrement l'accusateur.
« S'il ne se présente personne pour l'accuser, « ou si celui qui l'a fait est reconnu pour un « calomniateur, les parens se dépouillent des « marques de leur douleur, et font l'éloge du « mort.

« Ils s'étendent sur la manière dont il a « été élevé et instruit depuis son enfance, sur « sa piété, sa justice, sa tempérance et ses « autres vertus, depuis qu'il est parvenu à « l'âge viril; et ils prient les dieux des enfers « de l'admettre dans la demeure des gens « pieux <sup>1</sup>. Le peuple applaudit et glorifie le « mort, qui doit passer toute l'éternité dans « les enfers avec les bienheureux » <sup>2</sup>.

Diodore de Sicile, t. I, p. 107 et suiv.

Euphante a traduit la prière récitée en cette occasion, et Porphyre nous l'a transmise dans son Traité de l'Abstinence, liv.4.

Le même auteur ajoute que les morts exclus de la sépulture, pour crime ou pour dettes, restent dans leurs maisons, et que par la suite on parvient à réintégrer leur mémoire, parce que leurs petits-enfans étant devenus riches, payent leurs dettes, et les font absoudre.

Voilà la vérité découverte; voilà la fable du Jugement des ames après leur mort, de Charon, de sa Barque fatale, des Enfers et du Séjour des Bienheureux, fabriquée par le poëte Orphée, et entièrement dévoilée par l'historien que je viens de citer 1.

ragnifier, à diviniser les choses les plus communes, à substituer les chimères de leur imagination à la simple réalité; écoutons encore Diodore de Sicile. « Les prêtres « d'Egypte disent qu'Orphée, en introduisant les peines « des méchans dans les enfers, et en admettant les Prairies « des Bienheureux, n'avait fait qu'imiter ce qui se pra- « tiquait aux funérailles des Egyptiens. » Il cite ensuite ce passage de l'Odyssée d'Homère, où ce poète parle des ames des morts: « Elles traversèrent l'Océan, passèrent près « de Leucade, entrèrent, par la porte du Soleil, dans « le pays des Songes, et bientôt elles arrivèrent dans « la prairie d'Asphodèle, où habitent les ames qui « sont les images des morts. »

Ce convoi funèbre, si poétiquement dénaturé, si religieusement travesti par le poëte, est ainsi réduit à l'exacte vérité par l'historien. « Le poëte donne le nom d'Océan « au fleuve, parce que les Egyptiens appelaient ainsi le Mais ce n'est point ici mon objet; je ne dois m'occuper que de l'usage de faire, à la mort de chaque individu, son éloge funèbre et l'historique de sa vie entière. Ce fait est nettement attesté par Diodore de Sicile, qui nous apprend en même temps qu'un pareil usage était pratiqué par les Grecs, avec cette différence qu'ils faisaient l'éloge de la naissance et de la noblesse des morts, tandis que les Egyptiens, qui étaient tous également nobles, ne parlaient point de cette circonstance.

Cicéron dit aussi que les Grecs, lors des funérailles, donnaient un banquet funèbre où assistaient les parens couronnés de fleurs.

"Nil. Il entend par les portes du Soleil, la ville d'Hé"liopolis. Il pense que la prairie et la demeure feinte des
"morts, est le lieu qui borde le marais Achérusia, près
"de Memphis, où il y a de très-belles prairies, des ma"rais, et des campagnes de Lotos. C'est en suivant les
"traces d'Orphée, qu'il dit que les morts habitent ces
"lieux, puisque c'est là que se font sur-tout les plus
"magnifiques funérailles des Egyptiens, et qu'on n'y dé"pose les cadavres qu'après qu'ils ont passé le fleuve et
"le lac Achérusien."

L'imagination de ces poëtes théologiens, qui transforment des cimetières en champs élyséens, peut être comparée à celle de Don Quichotte, qui convertit un moulin à vent en un géant, un misérable barbier de village en un magicien, et un plat à barbe en l'armet de Mambrin. C'était pendant la durée de ce repas que l'on prononçait l'éloge du défunt, lorsqu'il y avait, ajoute-t-il, matière à louer; car c'était un crime de mentir en ces occasions.

Les Romains adoptèrent cette coutume. Lorsqu'une personne de considération était morte, son fils, ou quelqu'un de ses proches, prononçait publiquement sur la tribune aux harangues, son éloge funèbre. Cicéron atteste l'existence de cet usage, et ajoute que les éloges des personnes distinguées se chantaient avec accompagnement de flûte; ce qu'on appelait lamentation, nom que L. Gracchus donna aux chants funèbres <sup>2</sup>.

Les éloges funèbres étaient si prodigués à Rome, qu'on disait ordinairement, par imprécation: Que tu ne sois pas même loué dans ton festin funèbre!

Cet usage a été fort répandu; il existe encore dans plusieurs parties de l'Europe et chez plusieurs nations de l'Amérique.

Plus anciennement, les éloges du mort étaient chantés. On composait des hymnes dont les vers et les chants gravaient plus facilement dans la mémoire les événemens qu'ils retraçaient; aussi ces hymnes sont-ils

<sup>1</sup> Cicer., de Legibus, lib. 2.

<sup>2</sup> Idem, ibid.

mis au rang des plus anciens monumens de l'histoire.

Les plus anciennes pièces de ce genre dont il soit fait mention, sont celles d'Olen de Lycie, poëte et devin à Délos, qui vivait bien avant Homère, Pamphus et Orphée. Il composa plusieurs hymnes en l'honneur de certaines vierges qui, députées par les nations hyperboréennes pour porter des offrandes au temple de Délos, moururent dans cette ville, et furent inhumées dans un tombeau sur lequel les jeunes personnes des deux sexes étaient obligées, avant leur mariage, de faire hommage d'une partie de leur chevelure, qu'elles y déposaient. L'hymne qu'Olen composa pour une de ces vierges appelée Achæia, se chantait encore du temps d'Hérodote et de Pausanias 1.

Les hymnes chantés par les Grecs en l'honneur des morts, s'appelaient Trènes. Pindare en avait composé plusieurs; il ne nous en reste aucune. Les Grecs, dit Lucien, faisaient venir, pendant les obsèques, un homme savant qui récitait des lamentations sur la mort du défunt. Quelques peuples, dit le même

Hérodote, Melpomène, liv. 4. Pausanias, Béotie, liv. 9, cap. 27; et notes du traducteur d'Hérodote, t. III, p. 443 et suiv.

ANTERIEURS A L'IDOLATRIE. auteur, ont institué des jeux funèbres dans lesquels ils prononcent les éloges des morts sur leurs tombeaux. « Il semble qu'on veuille, « ajoute-t-il, les défendre, et rendre témoi-« gnage de leurs vertus auprès des juges in-« fernaux » 1.

Denys d'Halicarnasse parle des vers appelés les Hymnes de la patrie, que l'on chantait à la louange des grands hommes morts pour sa défense; il nous apprend que c'était une pratique établie à Athènes et à Rome, dans les triomphes et dans les funérailles 2.

En Arcadie, on instruisait les enfans même à chanter les lois de la patrie et les louanges des héros 3.

Il n'était point d'événement remarquable, dans une nation ancienne, qui ne fournit matière à des poésies chantées: les sauvages actuels observent la même pratique; ils ont leurs chants de guerre, de victoire, de départ et de mort.

Les exemples que j'ai cités prouvent que,

<sup>1</sup> Lucien , Traité du Deuil.

Dionys. Halicarnas., lib. 1.

<sup>3</sup> Discours sur les Monumens qui ont suppléé au défaut de l'Ecriture, et servi de Mémoires aux premiers historiens, par l'abbé Anselme. Mém. de l'Acad. des Inscript., t. IV, p. 389, 390.

des la plus haute antiquité, on faisait, lors des funérailles, des éloges en prose et en vers, parlés et chantés; mais il paraît que les compositions poétiques étaient spécialement destinées à chanter la gloire des héros, à faire passer leur mémoire et le récit de leurs exploits à la postérité. Ces chants, où l'hyperbole n'était pas ménagée, où les poëtes avaient usé du privilége antique d'embellir les faits, et de les exagérer, transmis de génération en génération, furent recueillis lorsque l'art d'écrire s'établit, et formèrent les plus anciens élémens de la fable et de l'histoire.

Ces hymnes, ces chants héroïques, ces éloges funèbres, composés pour des héros, pour des demi-dieux, firent naître l'idée, ou firent sentir la nécessité d'en composer de pareils pour les dieux du ciel, et devinrent les modèles des fables mythologiques.

Elles furent les modèles, et non les copies des fables mythologiques, parce que cellesci portent tous les caractères de l'humanité, et décèlent leur source; parce que si l'on eût commencé par composer les fables des dieux avant celles des héros, on ne leur eût pas appliqué des actions humaines; on n'eût pas raconté que les divinités naissaient, étaient alaitées, buvaient, mangeaient, dormaient,

entraient en fureur, étaient vindicatives, amoureuses, cruelles, et jalouses des honneurs; on n'eût pas parlé, dans ces fables, de leurs voyages, de leurs combats, de leurs défaites, ou de leurs victoires, et de plusieurs crimes qu'on leur attribue. Toutes ces actions, tous ces besoins appartiennent à l'homme; et les idées que le fétichisme et le sabéisme pouvaient fournir de la divinité, n'ont aucun rapport avec de pareils faits.

Quelles que soient les extravagances qu'on puisse prêter à l'imagination des anciens poëtes, on ne peut supposer qu'ils eussent, de leur propre mouvement, créé tant de contes absurdes, si l'exemple des fables héroïques ne les eût pas autorisés. Jamais ils n'auraient osé publier que le soleil, sous le nom d'Apollon, fut chassé du ciel, et réduit à l'état de berger; que le soleil ou l'atmosphère, sous le nom de Jupiter, fut un être très-libertin; qu'une épée ou une lance, appeléeMars, fut un dieu cruel et galant, qui versa le sang, et eut une aventure scandaleuse avec Vénus; qu'une pierre brute, dite Vénus, eut les plus beaux yeux du monde, fut d'une beauté accomplie; que cette pierre, déesse des Graces et des Amours, eut des aventures galantes avec les dieux, et même avec les hommes;

qu'une autre pierre, appelée Mercure, sut àla-sois un voleur, un messager, un proxénète, et l'inventeur de toutes les sciences et de tous les arts. Toutes ces absurdités, et mille autres qui abondent dans les sables mythologiques, n'auraient pu entrer dans la tête des anciens poëtes, si les hymnes et les éloges des hommes puissans, des héros, ne leur eussent pas servi de modèles. D'ailleurs, la réalité existe avant la siction; et la réalité existait dans les actions des hommes, dont les sables mythologiques ne sont qu'une imitation exagérée.

Mais voici ce qui prouve encore que les fables mythologiques dérivent des éloges et des hymnes faits en l'honneur des morts:

« La mythologie, dit un savant, n'était « autre chose que l'histoire ou le récit des « actions des morts , comme son nom même « l'indique ; le grec mythos étant dérivé du « mot égyptien muth , c'est-à-dire mort ; « terme qui se trouve de même dans la lan- « gue chananéenne. Philon de Biblos traduit « l'expression mouth , qu'il trouve dans le « texte de Sanchoniaton , par Thanatos ou « Pluton , traduction qui nous indique un « rap port formel entre les deux langues égyp- « tienne et phénicienne. Horace semble s'être

« plu à rendre en latin l'idée attachée au mot « grec mythologie, par la version purement « littérale fabulæ manes, les fables des morts.

« Ainsi la simple origine du terme mytho-« logique, en donne à-la-fois la véritable si-« gnification, montre sous quelle face la my-« thologie doit être considérée, et enseigne « la meilleure méthode de l'expliquer » 1.

Le président de Brosses établit ici le principe, mais n'en suit pas les conséquences; montre la route qu'on doit tenir pour expliquer l'origine des fables mythologiques, mais ne s'y engage point: il avait un autre sujet à traiter.

Il est reconnu que, dès les premières époques des sociétés, l'usage de célébrer la mémoire des morts par des compositions en vers ou en prose, était établi; on sait que les Romains célébraient par des hymnes et des fêtes la mémoire de leurs fondateurs Romulus et Rémus, avant d'avoir adopté les fables des dieux; fables qui ne furent reçues chez eux que du temps des Tarquins.

Parce qu'on avait adressé des prières aux héros, aux chefs des nations, pendant leur vie,

Du Culte des dieux fétiches, ou Parallèle de l'ancienne Religion de l'Egypte avec la Religion actuelle, par le président de Brosses, p. 8 et 9.

on continua à leur en adresser après leur mort, persuadé qu'il restait dans leurs tombeaux une partie de leur existence; et lorsqu'on eut appliqué le culte des héros aux dieux du ciel, on adressa de même à ceux-ci des prières. Les parfums, les chants, la musique, les danses, les jeux, la chair des animaux, avaient flatté leurs sens pendant leur vie: après leur mort, on fit, dans la même opinion, fumer l'encens sur leurs tombeaux; on y exécuta des chants, des danses, des jeux; on y sacrifia des animaux, et on leur en offrit la chair. Les mêmes cérémonies furent ensuite, et par imitation, appliquées aux dieux du ciel. De même, les éloges qui avaient flatté la vanité des héros pendant leur vie, leur furent continués après leur mort, et, par la même cause, appliqués ensuite aux divinités célestes.

Le culte des astres ou des dieux du ciel ne devait pas être inférieur à celui des hommes divinisés. Les honneurs qu'on rendait à ces derniers auraient pu effacer ceux que recevaient les premiers, et anéantir le sabéisme : afin d'obvier à cet accident, les prêtres sentirent la nécessité d'employer, pour célébrer les fêtes des dieux célestes, des formes au moins pareilles à celles qu'on employait dans les fêtes des héros.

Les légendes, qui contenaient la vie des héros, ces hymnes où se trouvait l'éloge de leurs actions, flattaient l'imagination du peuple, et augmentaient sa dévotion. Il fallut donc appliquer ce cérémonial au culte des astres; et les prêtres leur composèrent des légendes et des hymnes, dans lesquels ils supposèrent que ces dieux-astres avaient vécu, étaient morts, et avaient eu des aventures merveilleuses. Si, dans ces compositions, les légendes des héros servirent de canevas, le cours des astres, leur influence sur les élémens, sur la nature entière, fournirent le dessin et la broderie.

Sanchoniaton fait mention du prêtre qui le premier, chez les Phéniciens, composa les fables des dieux du ciel. Après avoir parlé de ces divinités, il dit: « Ce sont ces objets « que le fils de Thabion, le premier hyéro- « phante, tourna en allégories, et qu'il laissa, « après y avoir joint des idées physiques et « des phénomènes naturels, à ceux qui célé- « braient les orgies, et aux prophètes qui pré- « sidaient aux mystères. Ceux-ci cherchant « à exciter l'étonnement et l'admiration des « mortels, transmirent fidèlement ces choses « à leurs successeurs et à leurs initiés » 1. On

<sup>1</sup> Second Fragment de Sanchoniaton, traduit du grec

voit par cette ressource employée, le besoin de raviver le culte des astres affaibli par un culte rival.

Ainsi, le Ciel ou Uranus, fut l'époux de la Terre; Cybèle, qui était une montagne, et dont le culte remontait aux premières institutions religieuses, devint, à cause de son ancienneté, la mère des dieux. Saturne, qui était aussi une montagne, eut pour femme une autre montagne appelée Rhéa.

Un culte commença-t-il à être établi dans un canton, avant de se propager chez une nation entière; les poëtes dirent que le dieu de ce culte avait pris naissance dans ce canton.

Le culte de quelques dieux nouvellement introduits dans un pays, s'opposa-t-il à la propagation de celui des anciens dieux du pays; les poëtes, fabricateurs de fables, exprimèrent cette opposition par la castration de ces dieux du vieux temps; c'est pourquoi ils ont dit que Saturne mutila son père Uranus, et que Jupiter fit la même opération à son père Saturne.

Le Soleil, qui eut autant de noms qu'il y eut de nations qui l'adorèrent, épousa la Lune, qui, par les mêmes causes, eut aussi plusieurs de Philon de Biblos, et cité par Eusèbe, Préparation évangélique, liv.1, chap. 10. dénominations, et ces dénominations différentes de mêmes objets divins, occasionnèrent autant de divinités.

Un culte nouvellement introduit était-il mal accueilli par les habitans, et la nouvelle divinité était-elle repoussée, ce qui a dû arriver souvent, ce mauvais accueil fournissait une nouvelle matière aux fables; le poëte disait que le dieu avait été chassé ou obligé de fuir, et de se réfugier ailleurs.

Dans des pays où les habitans étaient fortement attachés à leurs anciens dieux fétiches, aux montagnes, aux pierres, etc., l'introduction du culte des dieux-astres, ou du sabéisme, a dû éprouver de grandes difficultés, causer des troubles, et même des guerres sanglantes. Les poëtes alors créèrent la fable des Géans et des Titans, fils de la Terre, comme l'étaient les montagnes, combattant contre les dieux du ciel, contre le culte des astres. Toujours les événemens d'un culte nouveau, et ceux qu'éprouvent les prêtres qui l'introduisent, deviennent dans les fables les événemens des dieux. Le style figuré des Orientaux se prêtait d'ailleurs à ces fictions, et les rendait moins extraordinaires au commun des hommes.

Non-seulement le cours des astres, la suc-

cession des saisons, les divers accidens de la nature; non-seulement les événemens qu'éprouvèrent les cultes nouveaux, et ceux qui les introduisirent, mais encore les propriétés merveilleuses qu'on supposait aux divinités, les maladies pour lesquelles on les invoquait, les malheurs particuliers qu'ils avaient, croyait-on, la vertu de détourner, les symboles ou les attributs qui les caractérisaient, les cérémonies particulières qu'on célébrait en leur honneur, servirent de texte aux fables différentes qu'on leur composa dans les hymnes ou les légendes, qui recueillies lorsque l'art d'écrire fut connu, formèrent l'ensemble monstrueux de la mythologie.

Telle fut l'origine des théogonies, des my-

thes de chaque divinité.

Le culte des hommes déifiés eut une grande influence sur le culte en général. La liturgie, toutes les parties du cérémonial religieux, furent empruntées du culte rendu aux morts; car les fêtes, les pratiques, les sacrifices que l'on célébrait pour les morts distingués, pour les héros, ne différaient point de ceux dont on croyaithonorer les dieux du ciel: les mêmes formes étaient employées pour prier, pour chanter les louanges des uns et des autres 1.

<sup>1</sup> Horace exprime la conformité de culte rendu aux

Tout en effet, dans les cérémonies religieuses, se rapporte aux passions, aux faiblesses humaines, et les dieux y sont toujours traités comme des hommes. Les prières, les postures humiliantes, les supplications, les louanges, les présens, les offrandes; tout ce qu'on emploie dans les palais des rois pour flatter leur orgueil, calmer leur colère, solliciter leur justice inactive, pour la corrompre, pour se les rendre favorables, fut employé auprès des dieux du ciel.

C'est cette influence du culte des morts sur le culte des dieux célestes; c'est la confusion qu'elle apporta dans le système théologique des anciens, qui fit croire à Evhémère de Messine, que tous les anciens dieux n'étaient que des hommes, que des rois divinisés; opinion que Plutarque regarde comme absurde et sans fondement, « et dont l'audace a semé, « dit-il, l'impiété dans tout l'univers » 1; opinion renouvelée de nos jours par quelques savans, et notamment par Fourmont et l'abbé Banier, mais qui aujourd'hui n'a plus de partisans parmi les hommes instruits.

manes et aux dieux du ciel, par ce vers:

Carmine Di superi placantur, carmine manes:

(EPISTOL. I, liv. II, v. 38.)

<sup>1</sup> Traité d'Isis et d'Osiris.

## CHAPITRE XXVII.

Des mystères: ils doivent leur origine au culte des morts.

J'AI parlé de ces lieux privilégiés consacrés aux sépultures, situés hors des territoires, loin des regards des mortels, sur les cimes désertes des hautes montagnes ou dans des îles inhabitées, dernier séjour des héros, des hommes illustres : j'ai dit que la vénération qu'inspirait leur mémoire, transmise et accrue de siècle en siècle, avait communiqué à ces lieux où ils étaient inhumés, un caractère de sainteté qui leur valut les qualifications de Champs Sacrés ou Champs Elyséens, d'Iles Fortunées, de Séjour des Bienheureux, etc. Ces qualifications divines une fois adoptées, disposèrent les esprits à donner une plus grande extension à l'idée qu'elles présentaient. L'imagination ardente des Orientaux ainsi préparée, abandonna la réalité pour embrasser des chimères qui y avaient des rapports.

Ces lieux ne furent plus un cimetière vénéré à cause des cendres illustres qui y étaient déposées; ils devinrent pour le vulgaire un pays idéal, enchanté, où les ames des justes erraient délicieusement sous des bosquets toujours verts, dans des prairies émaillées de fleurs sans cesse renaissantes, et sous un ciel toujours pur respiraient un air embaumé, rafraîchi par les zéphyrs, jouissaient d'un printemps éternel, et recevaient dans le séjour divin le prix de leurs bonnes actions.

Tel était le tableau imaginaire que faisaient anciennement les poëtes, devins ou prêtres, de la dernière demeure des héros; et tel est le penchant naturel de l'homme pour le merveilleux, qu'il crut facilement que des cadavres enterrés dans un lieu saint, y conservaient une portion de leur existence passée; que cette portion d'existence, infiniment pure, était d'une nature surnaturelle, d'une substance déliée qui, conservant la figure, la sensibilité et les organes des corps vivans, n'en avait cependant point la matière, l'opacité, le poids, les besoins ni les infirmités; il crut que ces esprits fantastiques, ces ames, ces ombres, ces manes, doués d'une sagesse profonde, d'une raison sublime, ne différaient guère de la divinité, et pouvaient lire facilement dans l'avenir les destinées des hommes.

A côté de ce séjour fortuné qu'habitaient ces êtres merveilleux, les mêmes poëtes plaçaient un lieu de souffrances où les ames des hommes pervers expiaient, après leur mort, leurs mauvaises actions.

Pourquoi s'étonnerait-on de ce que l'imagination des Grecs se prêtait à cette métamorphose; de ce qu'ils considéraient un cimetière comme un lieu de délices et d'enchantement, et le terrain qui était au- delà comme
un séjour de tourmens? Ne croy aient-ils pas
fermement que la cime glacée du mont
Olympe était le palais de tous les dieux, et
que là se tenait ordinairement la cour céleste? Si les dieux du ciel se contentaient de
ce séjour froid, aride et nébuleux, les héros,
les demi-dieux, les ames des morts enfin pouvaient bien être logées parmi des tombeaux.

Dès que le sabéisme ou le culte des astres fut institué, il exista des colléges de prêtres. Pour être admis dans cette congrégation religieuse, pour se rendre digne de partager les honneurs et autres avantages du sacerdoce, le candidat était soumis à des études longues, à des épreuves pénibles, et n'obtenait son admission qu'après avoir prouvé suffisamment sa capacité et sa discrétion. L'instruction qu'exigeait la connaissance de cette reli-

gion savante, faisait une nécessité de ce long apprentissage; et l'esprit de corps, inhérent à toute réunion d'individus, en faisait une loi. C'était successivement et en le faisant monter de grade en grade, qu'on révélait à l'initié quelques parties nouvelles du secret de la religion; enfin, parvenu au grade le plus éminent, il apprenait qu'elle avait pour base unique les révolutions célestes, et que les dieux étaient des astres. C'était là le mot de l'énigme, que les grands-prêtres ne confiaient que fort tard à un petit nombre d'initiés très-éprouvés. Ces initiations, ces épreuves, ce secret, constituèrent dans les premiers temps du sabéisme, ce qu'on appelle mystères.

Mais lorsque le culte des morts eut amené une nouvelle doctrine; lorsque les prètres eurent persuadé aux hommes qu'une portion d'eux-mêmes leur survivait; lorsque le dogme de l'immortalité de l'ame fut établi, et par suite celui des châtimens et des récompenses futures, le sacerdoce saisit cette circonstance pour accroître sa puissance et son ascendant sur les esprits. Il offrit aux méchans des moyens d'expier, dans ce monde, des crimes dont ils devaient être punis dans l'autre; des moyens de dissiper leurs craintes sur l'ave-

nir, et de les fortifier dans l'espérance de jouir, après leur mort, du bonheur ineffable réservé aux ames des justes.

Il fallait prouver la vérité du dogme des châtimens et des récompenses futures, et en même temps réunir à cette preuve le moyen expiatoire; il fallait faire sentir matériellement et la preuve et l'expiation, frapper fortementles sens et l'imagination des hommes par le tableau des accidens différens qui attendaient les ames des bons et des méchans après leur mort.

Pour atteindre ce but, les prêtres alors donnèrent aux cérémonies des mystères une extension et une forme nouvelle, appropriée à ces motifs nouveaux. Ils imaginèrent un spectacle offert à l'initié, et où il devait jouer un rôle très-actif. Ce spectacle offrait d'abord les tourmens de l'enfer, et on les faisait ressentir à l'initié en proportion de la gravité de ses crimes. Après en avoir été complètement purgé, on lui procurait un état de repos et de bonheur qui était l'image des jouissances des bienheureux dans l'autre monde. On faisait considérer l'initiation comme une mort véritable; et les peines et les plaisirs qu'y ressentait l'initié, étaient l'image du sort qui attendait tous les hommes au sortir de la vie.

Des lieux secrets, des souterrains appelés adytes, pratiqués sous les temples; un vaste enclos voisin, souvent arrosé par une rivière et ombragé par un bocage sacré, étaient les différens théâtres où l'on promenait l'initié. La mécanique et la physique fournissaient leurs nombreuses ressources aux illusions qu'on lui faisait éprouver.

On y dévoilait, mais graduellement, quelques secrets religieux pour le commun des initiés: ce n'était la qu'un objet accessoire; le principal était les préparations, les tourmens expiatoires, et le tableau du séjour des

bienheureux.

Des jeûnes rigoureux, l'abstinence des viandes, l'observation scrupuleuse d'un état de chasteté, la confession de ses crimes , les ablutions purificatives, ou une espèce de baptême administré par immersion ou par injection, étaient les préludes de l'initiation.

Cette dernière cérémonie se pratiquait, à Eleusis, par immersion, et c'était dans les eaux sacrées de la petite rivière d'Ilissus qu'on plongeait l'initié. Dans les mystères d'Isis, on

Les initiés aux mystères de Samotrace se confessaient, et le prêtre qui recevait leur confession était nomme koes. Voyez ce mot dans Hésychius.

versait de l'eau sur la tête. « Après que je me « fus lavé, dit Apulée, et que le prêtre eut « fait les prières pour obtenir mon pardon « des dieux, il versa de l'eau sur moi, et me « purifia. »

« Le prêtre me commanda tout haut, ajou-« te-t-il ensuite, de jeûner pendant dix jours, « de m'abstenir de vin et de chair d'ani-« maux » 1.

Dans les mystères de Mithra, les prêtres faisaient sur le front des initiés le signe du Tau ou de la Croix <sup>2</sup>.

' Apulée, Métamorphoses, liv. 11.

ces cérémonies subsistaient dans les antiques religions, avant que les chrétiens les adoptassent. Tertulien le
témoigne en disant que, dans leurs mystères, les idolâtres
emploient les cérémonies même des sacremens divins; qu'ils
administrent le baptême aux initiés, et assurent que cette
cérémonie efface les péchés; que les sectateurs du dieu
Mithra sont en usage de faire un signe de croix sur leur
front; qu'ils célèbrent l'oblation du pain; qu'ils croient
à la résurrection, et que ceux qui sont victimes de leur
attachement à leur religion, obtiennent la couronne du
martyre. Tertulien parle aussi de la ressemblance des rits
institués par Numa, avec ceux des chrétiens. (De
Præscriptione heretic., cap. 40.)

Saint Justin rapporte à-peu-près les mêmes faits: il dit que, dans les mystères de Mithra, on emploie la consécration du pain et du vin, la distribution du pain et du calice. (Saint Justin, Apol. 11, p. 98, édit. 1615.)

Ces deux Pères de l'Église ne sont point du tout embar-

Les mystères de Mithra, dieu soleil des Perses, étaient les plus pénibles, les plus dangereux. On y purifiait l'initié dans trois élémens, l'eau, l'air et le feu, et souvent il perdait la vie au milieu de ces épreuves.

L'ensemble de ces mystères offrait l'image de la mort, celle des tourmens que subissent les hommes en punition de leurs crimes, et ensuite le tableau des delices du séjour des bienheureux. « L'initiation dans les mystères,

rassés pour expliquer la cause de cette étonnante ressemblance; ils disent l'un et l'autre que c'est le diable qui, instruit d'avance de l'établissement du christianisme, et des cérémonies de cette religion, les inspira aux païens afin de rivaliser avec Dieu, et de nuire au culte des chrétiens. (Voyez aussi les Mémoires d'Anquetil sur les livres zend. Mém. de l'Acad. des Inscript., t. 28, p. 237.)

Dom Antoine de Solis ayant raconté que le baptême, la confession, la communion, les jubilés, les processions, les encensemens, et jusqu'au nom de Pape, donné au chef des sacrificateurs, existaient chez les Mexicains avant l'arrivée des chrétiens en Amérique, assure aussi que le diable était l'auteur de ces inventions. (Histoire de la Conquête du Mexique, liv. 3.)

Les Chinois ont des idoles tout-à-fait ressemblantes aux figures de la vierge Marie. L'auteur de la Relation de l'Ambassade anglaise dit, à ce propos, que le missionnaire Prémore pensait, en considérant les pratiques des sectaires de Fo, que c'était un tour que le diable avait voulu jouer aux jésuites. (Voyage dans l'intérieur de la Chine, du lord Macartney, t. II, p. 305.)

« dit Apulée, est le simulacre d'une mort vo-« lontaire et du salut de l'ame. » Le même, parlant de son initiation, dit: « Je fus con-« duit aux portes du trépas, et je posai le « pied jusque sur l'entrée du palais de Pro-« serpine » <sup>1</sup>.

Un ancien, d'après Strobée, s'exprime plus formellement encore. « L'ame éprouve, à la « mort, les mêmes passions qu'elle ressent « dans les initiations; les mots même répon- « dent aux mots, comme les choses répon- « dent aux choses: mourir ou être initié, s'ex- « prime par des termes semblables » 2.

Le corps exténué, les organes affaiblis par les jeûnes, disposaient l'initié aux illusions dont l'artifice des prètres allait l'entourer, et lui ôtaient la faculté de raisonner, et de distinguer la réalité d'avec le prestige.

« Ce n'est d'abord qu'erreurs et incertitu-« des, que courses laborieuses, que marches « pénibles et effrayantes à travers les ténè-« bres épaisses de la nuit. Arrivé aux confins « de la mort, de l'initiation, tout se présente « sous un aspect terrible ; ce n'est qu'hor-« reur, que tremblement, craintes, frayeurs.

<sup>1</sup> Apulée, Métamorphoses, liv. 11.

<sup>\*</sup> Recherches sur les Initiations anciennes.

« Une diversité surprenante de spectacles « mystérieux s'offre à la vue; la lumière et « les ténèbres affectent alternativement ses « sens, et mille autres choses extraordinaires « se présentent » ¹. Pléthon parle de fantômes qu'on faisait paraître sous la figure de chiens, ou de plusieurs autres spectres et figures monstrueuses ².

Virgile, dans son livre VIe, qui offre un tableau précieux des initiations, fait mugir la terre, ébranler les cimes des forêts, apparaître, au milieu des ombres, des chiens qui aboient. Claudien semble avoir peint les horreurs des initiations dans ce tableau: « Déja « s'ébranlent et chancellent à mes yeux les « bases de ce temple, dont la voûte, par de « brillantes clartés, annonce la présence d'un « dieu. Un horrible fracas se fait entendre « au sein de la terre; les autels des enfans de « Cécrops retentissent de mugissemens sourds, « et les torches sacrées d'Eleusis étincellent « dans les airs. Les serpens de Triptolème « ont sifflé, etc. » 3.

A ces scènes ténébreuses, bruyantes et terribles, qui remplissaient l'ame de l'initié de

Dion Chrisostôme.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Scolies sur les oracles imaginaires de Zoroastre.

<sup>3</sup> Claudian., de Raptu Proserpinæ, lib. 1, v. 7.

trouble et d'effroi, succédaient subitement un jour pur et brillant, et le spectacle de scènes riantes et champêtres. « Une lumière mira-« culeuse et divine frappe les yeux ; des plai-« nes brillantes, des prés émaillés de fleurs « se découvrent de toutes parts ; des hymnes « et des chœurs de musique enchantent les « oreilles. Les doctrines sublimes de la science « sacrée y font le sujet des entretiens. Des vi-« sions saintes et respectables tiennent les « sens dans l'admiration ; l'initié est rendu « parfait; désormais libre, il n'est plus as-« servi à aucune contrainte. Couronné et « triomphant, il se promène par les régions « des bienheureux, et converse avec des « hommes saints et vertueux » 1.

« Je revins, dit Apulée, passant par tous « les élémens; je vis, au milieu de la nuit, le « soleil brillant d'une lumière très-vive; j'ar-« rivai en la présence des dieux du ciel et des « enfers, et je les adorai de très-près » <sup>2</sup>.

Claudien parle des Champs-Elysées et du séjour réservé aux bienheureux dans l'autre monde, comme d'un lieu consacré aux sépultures, et nous ramène à ce que j'ai déja exprimé.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Fragment de Strobée.

<sup>\*</sup> Apulée , Métamorph. , liv. 11.

« Ce séjour de la mort n'est pas celui de la « tristesse : la joie règne parmi ces habitans « des tombeaux ; ils se livrent aux plaisirs de « la table, et l'on y voit les manes, couron-« nés de fleurs, s'égayer au milieu d'un fes-« tin agréable; des accords mélodieux reten-« tissent dans ce lieu de ténèbres et de si-« lence » 1.

Virgile a peint ainsi ce changement de scène. « Ils arrivèrent dans ces contrées déli-« cieuses, dans ces bocages fortunés, où les « ames pieuses goûtent une félicité tran-« quille. Un air pur, une douce lumière ren-« dent ces campagnes riantes ; ceux qui les « habitent ont leur soleil et leurs astres. Les « uns montrent, sur le gazon, leur souplesse « dans les exercices du corps, et s'amusent à « lutter sur le sable ; les autres frappent la « terre en cadence, et forment entre eux des « danses et des chœurs de musique.... D'au-« tres ombres, couchées sur des lits de gazon, « passent le temps en d'agréables festins, et « chantent en chœur des cantiques de joie. « Dans un bois de lauriers odoriférans, où

Pallida lætatur regio, gentesque sepultæ
Luxuriant, epulisque vacant genialibus umbræ.
Grata coronati peragunt convivia manes.
Rumpunt insoliti tenebrosa silentia cantus.
De Raptu Proserpinæ.

« l'Eridan forme divers canaux avant de cou« ler sur la terre, là sont les guerriers qui
« ont prodigué leur sang pour la défense de
« leur patrie; les prêtres dévoués au culte
« des dieux pendant leur vie; les poëtes reli« gieux qui ont chanté des vers dignes d'A« pollon; ceux qui ont contribué au bonheur
« de la société par l'invention des arts; enfin
« tous ceux qui, par leurs bienfaits, ont mé« rité de vivre dans la mémoire des hommes:
« toutes ces ombres ont la tête ceinte d'un
« bandeau aussi blanc que la neige » 1.

Tels étaient les tableaux de ténèbres et d'horreurs, de lumière et de félicité que, dans les mystères, on présentait successivement aux sens de l'initié. Les formalités de l'initiation, les épreuves, les cérémonies qu'on y observait, différaient suivant la divinité et les lieux où elle était adorée. En général, les mystère soffraient à-la-fois la révélation de quelques secrets religieux, un moyen d'expiation, et des motifs de crainte et d'espérance pour la vie future, dont ces représentations mystérieuses offraient l'image.

Je n'entrerai pas dans de plus grands détails à cet égard : plusieurs savans distingués ont traité avant moi ce sujet ; j'y renvoie les

<sup>1</sup> Virgil, Eneid., lib. 6, v. 637.

lecteurs 1. Mon unique objet était de faire connaître l'origine et les motifs de cette institution religieuse, d'en donner une légère idée, et de prouver sur-tout qu'elle dérivait directement du culte des morts: car il est certain que si ce culte n'eût pas existé; si les fables des Iles des Bienheureux, des Prairies sacrées, des Champs Elysées, etc., quien sont les conséquences, n'eussent pas été imaginées, les mystères auxquels ces fables servaient de bases n'auraient jamais eu lieu.

Quant à l'origine de la fable des enfers, du séjour des ames bienheureuses, et du lieu de tourmens réservé aux ames des criminels, ainsi que de certaines cérémonies pratiquées dans les mystères, Diodore de Sicile dit formellement que cette origine est due au terrain sacré des cimetières, et aux cérémonies employées lors des obsèques <sup>2</sup>.

« Orphée, en introduisant les peines des

L'abbé Terrasson, dans son roman de Sethos, a donné des détails précieux sur les mystères de l'Egypte. On en trouve aussi dans Court de Gebelin, et dans les Mémoires pour servir à l'Histoire de la Religion secrète des anciens Peuples, par Sainte-Croix. On peut consulter aussi avec fruit l'Histoire critique des Mystères de l'Antiquité, et les Recherches sur les Initiations anciennes et modernes, par l'abbé R...

<sup>2</sup> Voyez, chap. 26, p. 453, 454.

« méchans dans les enfers, et en admettant « les prairies des bienheureux, n'avait fait « qu'imiter ce qui se pratiquait aux funérailles « des Egyptiens... Homère, suivant les traces « d'Orphée, dit que les morts habitent ces « lieux, puisque c'est là que se font la plu-« part des funérailles des Egyptiens, et sur-« tout les plus magnifiques, et qu'on n'y dé-« pose les cadavres qu'après qu'ils ont passé « le lac Achérusien » !.

Les premiers chrétiens eurent leurs mystères, et n'y admirent que ceux qui s'y étaient préparés par des épreuves, des purifications et des jeunes. Lors de leur célébration, le prêtre chrétien, à l'exemple du prêtre païen, s'écriait : Qu'on écarte les profanes, qu'on ferme les portes! les mystères vont commencer. Comme les initiés païens, les initiés chrétiens avaient un signe pour se reconnaître, des formules particulières et mystérieuses, et un secret à garder. « On cachait les mystères, « dit l'abbé Fleury, non-seulement aux in-« fidèles, mais aux catéchumènes; non-seule-« ment on ne les célébrait pas devant eux, mais « on n'osait pas même leur raconter ce qui « s'y passait, ni prononcer en leur présence « les paroles solennelles, ni même parler de

Voyez ci-dessus la note des pages 453 et 454.

« la nature du sacrement, etc.» <sup>1</sup>. Les catéchumènes, ou aspirans à l'initiation du christianisme, étaient, comme les disciples de Pythagore, divisés en auditeurs et compétens, ou illuminés.

Lorsque toute une nation fut initiée aux mystères du christianisme, il ne dut plus y en avoir; ou plutôt les mystères, connus de tout le monde, ne furent plus un secret, quoique quelques cérémonies en aient conservé le nom 2.1

Néanmoins les mystères, dans l'acception stricte que les anciens donnaient à ce mot, se maintinrent encore parmi les chrétiens. Les chevaliers du Temple puisèrent en Orient ces cérémonies secrètes, les adoptèrent et les transmirent en Europe, où il se forma des sociétés mystérieuses, qui reçurent une grande consistance en Ecosse sous le nom de Francs-Maçons, et de là se propagèrent dans toute l'Europe.

Ces sociétés n'étaient et ne sont composées que deséculiers. Mais voici un exemple fourni par des moines catholiques, où l'on voit toutes

Mœurs des Chrétiens, chap. 15.

Un docteur en théologie, appelé de Vallemont, a composé, en 1710, un gros livre intitulé du Secret des Mystères, où se trouvent plusieurs faits curieux sur les mystères des premiers chrétiens.

les formes des mystères de l'antiquité bien conservées, et appliquées à la religion chrétienne. Je veux parler de ce qu'on appelait en Irlande le Purgatoire de St.-Patrice. Le lieu de ce purgatoire était situé dans la province d'Ulster, à deux lieues de Dungall, et dans une petite île qui s'elevait au milieu d'un lac appelé Derg. Les Irlandais nomment cette île Ellanu-Frugadory, ou l'Ile du Purgatoire. Là était une caverne profonde, où se célébraient les mystères. Les jeunes, les ablutions, la confession, les scènes terrifiantes, l'image offerte à l'initié des peines du purgatoire ou de l'enfer, formaient le premier acte. A des épreuves longues, effrayantes et douloureuses, succédait le tableau riant du séjour des bienheureux. On y introduisait l'initié, qui, comparant son état présent aux peines qu'il venait de subir, se croyait ravi dans le ciel.

Sous le règne du roi Jacques, ces mystères, où une extrême crédulité venait s'alimenter dans les bras de l'imposture, furent abolis, les moines chassés; et leur habitation et la caverne mystérieuse furent détruites. Mais les religieux espagnols et portugais ont rétabli, en divers lieux, des purgatoires de St.-Patrice, qui subsistent encore.

Si je ne craignais pas de m'écarter de mon sujet, je

Telles furent les institutions produites par le culte des morts et des héros: les idoles, l'art du statuaire, les fables mythologiques, la doctrine de l'immortalité de l'ame, et par suite celle des châtimens et des récompenses dans une autre vie; enfin les mystères qui offraient à-la-fois un moyen de purification et l'image de ces mêmes châtimens, de ces mêmes récompenses.

J'ai remonté à la source de toutes les institutions religieuses; je les ai suivies pas à pas dans leur progrès; j'ai montré leur filiation, les altérations, les accroissemens qu'elles ont éprouvés dans différens temps, chez différens peuples: il ne me reste plus, pour compléter cet ouvrage, qu'à indiquer la place qu'elles doivent occuper dans l'ordre des temps, et à réunir en un seul faisceau tous les faits dont j'ai donné la preuve.

citerais tous les détails des cérémonies de ces mystères, et je les puiserais dans un ouvrage intitulé: « Histoire de « la vie et du purgatoire de Saint-Patrice, par Fran- « çois Bouillon, franciscain, » où se trouve la description des épreuves terribles que subissaient les dévots et courageux initiés, et du lieu de délices où ils étaient ensuite transportés, et où ils avaient les avant-goûts de la gloire des bienheureux. On peut consulter aussi Recherches sur l'Irlande, p. 263 et suiv.

## CHAPITRE XXVIII.

Résumé chronologique des faits contenus dans cet ouvrage.

Le soleil, la lune, les montagnes, les fleuves, les rivières, les forêts, tous objets que j'ai qualifiés de fétiches naturels, furent les premières divinités des hommes, et appartiennent au premier âge des religions.

Les extraits ou les images de ces mêmes objets, les pierres limitantes de diverses formes, dont chacune d'elles était indifféremment une borne, un dieu, un tombeau, un monument civil, et qui, réunies sur le large terrain des frontières, le transformèrent en lieu saint, à-la-fois consacré au culte, aux sépultures, aux assemblées politiques, et par suite aux plaisirs et au commerce; ces mêmes pierres, diversement disposées, furent l'origine des obélisques, des pyramides, des temples, des autels et des trônes. Les troncs d'arbres furent également considérés comme des bornes et des dieux. Des eaux extraites des fleuves, des rivières ou des fontaines sacrés, et transportées dans des vases qui devinrent sacrés à leur tour; une massue, une épée,

une lance, et d'autres objets que j'ai nommés fétiches artificiels, doivent être classés dans

le second age des religions.

Les progrès de l'agriculture faisant sentir le besoin de diviser le temps, d'indiquer les saisons convenables aux divers travaux des champs, on divisa le cours annuel du soleil en douze parties, et cette division fut fournie par les douze phases de la lune. La différence qui se trouve entre la durée du cours annuel du soleil et celle des douze phases de la lune, fit bientôt reconnaître combien cette méthode était défectueuse et insuffisante pour marquer les époques des travaux des champs. On en chercha une autre. On inventa le zodiaque, espèce de calendrier mécanique qui représentait l'année, divisée comme avant en douze parties, et dont les divisions correspondaient à d'autres formées idéalement dans la partie du ciel que le soleil semble parcourir dans une année, et que les groupes d'étoiles remplissaient et déterminaient. Dans ces douze divisions du zodiaque mécanique, on plaça des signes pour les distinguer et les reconnaître. Cessignes étaient des symboles indicatifs des principaux accidens du soleil dans sa course, et des travaux de la campagne. Les noms de ces douze signes furent appliqués aux groupes d'étoiles qui leur correspondaient dans la division céleste. Presque toutes ces divisions identifiées avec le soleil déja adoré, furent bientôt des divinités elles-mêmes.

La précession des équinoxes qu'on n'avait pu prévoir, apporta quelques changemens dans le zodiagne. On fut forcé de déplacer quelques signes. L'habitude d'observer le ciel fit découvrir le cours réglé de quelques planètes. On les considéra comme des divinités solaires. Ces découvertes, gravées sur des pierres limitantes ou monumentales déja adorées, valurent à ces dernières le titre de divinités savantes et inventrices; et les pierres appelées Thoth, Hermès, Mercure, furent regardées comme des dieux qui avaient inventé les langues, les arts et les sciences. Les savans consultèrent ce premier dépôt des connaissances humaines, et leurs livres n'en furent d'abord que des extraits : ces connaissances acquises établirent la religion astronomique, appelée le sabéisme, et fixent le troisième âge des religions.

Des guerriers, des législateurs, des savans avaient rendu des services éclatans à leur patrie. Leurs tombeaux vénérés par la reconnaissance, situés dans des lieux privilé-

giés et loin des regards de la multitude, devinrent dans la suite des temps un objet de culte, et le terrain où ils étaient placés un champ sacré, le séjour des ames des bienheureux. On crut qu'une portion de la divinité avait animé leurs corps. Des rois prétendirent à cet honneur. Les arts cherchèrent à préserver leurs corps morts d'une destruction totale. On offrit à la vénération publique leurs corps embaumés; on en offrit la figure ou celle de la caisse qui les contenait, ainsi que le récit des actions louables qui leur méritaient les hommages de la postérité. De là les figures humaines adorées, les hymnes, les éloges et les jeux funèbres qui, répétés à chaque fête anniversaire, donnèrent lieu à plusieurs cérémonies religieuses. Ce fut le quatrième age des religions.

Le culte des dieux du ciel ou des dieuxastres ne devait pas être inférieur au culte des morts. On leur appliqua toutes les cérémonies observées dans les palais des rois pendant leur vie, et sur leur tombeau après leur mort; d'où est venue la grande conformité entre les honneurs rendus aux rois morts ou vivans, et ceux qu'on rendait aux dieux.

On appliqua aussi au culte des dieux du ciel, les hymnes et les éloges funèbres que

490 DES CULTES ANTER. A L'IDOLATRIE.

l'on chantait ou récitait pour honorer la mémoire des héros ou des rois. De là les fables mythologiques des dieux. Ces institutions déterminèrent le cinquième âge des religions.

Les cendres des héros avaient sanctifié le lieu de leur sépulture: on en fit la demeure des bienheureux; mais comme les corps des scélérats en étaient bannis, on imagina que le lieu voisin où ils restaient déposés, était un lieu de châtiment et de peines. Ces idées servirent de texte à la fable des Enfers et des Champs-Elysées, et aux représentations des mystères de l'antiquité, dont l'initiation offrait à-la-fois un moyen expiatoire, et l'image de ce qu'on croyait devoir arriver à chaque individu après sa mort. Ce fut là le sixième âge des religions, et le dernier de la carrière que je me suis proposé de parcourir.

Voilà le précis des causes et de la filiation de chaque institution religieuse dont j'ai donné les preuves dans cet ouvrage.

Si la route que j'ai suivie m'a égarée; si ce n'est point celle qui mène à la vérité, j'aurai du moins marqué l'écueil où j'ai échoué, et indiqué à ceux qui, après moi, marcheront vers le même but, le danger qu'ils doivent éviter.

# TABLE

Des Chapitres contenus dans ce volume.

the same of the sa
CHAPITRE PREMIER. Notions préliminaires. p. 1
CHAP. II. Définition de l'idolâtrie, du fétichisme, du
sabéisme et de l'héroïsme. Epoques relatives et indé-
terminées de l'institution de ces trois derniers cultes. 17
CHAP. III. Des principaux objets du fétichisme naturel;
du culte des montagnes.
CHAP. IV. Du culte des forêts et des arbres. 40
CHAP. V. Du culte des eaux, des fleuves, des rivières,
des lacs, des fontaines, de la mer. 56
CHAP. VI. Du fétichisme artificiel. 68
CHAP. VII. Des fétiches artificiels des astres; de
l'origine du zodiaque, de ses signes et de ceux des
-aplanètes and I estamon , inample luminal asses 71
CHAP. VIII. Des fétiches artificiels extraits des mon-
tagnes adorées. Des frontières, de leur largeur, de
leur dénomination.
CHAP. IX. Les principales montagnes adorées faisaient
partie des frontières.
CHAP. X. Quels furent les fétiches artificiels extraits

des montagnes adorées: preuves de cette extraction.

128

CHAP. XI. Les noms des pierres limitantes et adorées dérivent des noms des frontières.

CHAP. XII. Des monumens monolithes; des bornes ou colonnes grossières, isolées ou accouplées, appelées Thoths, Hermès, Termes, Béthels, Bétyles, etc. Origine des cippes, des colonnes et des obélisques.

p. 157

CHAP. XIII. Des monumens monolithes, carrés ou eubiques, et autres semblables. Origine des autels et des trônes.

CHAP. XIV. Des pierres entassées en forme conique et pyramidale, ou monticules factices, appelés Monceaux de Mercure, Motte, Comble, Tombe, Montjone, Barrows, etc. Origine des Pyramides.

CHAP. XV. Des monumens composés de plusieurs pierres, dont les unes dressées en supportent d'autres posées horizontalement, nommés FANS DE MERCURE, CROMLECHS, ANTAS, PIERRES-LEVÉES, etc. Origine des niches, des sacella, des pierres plantées sur un plan circulaire ou carré long; origine des temples.

CHAP. XVI. Des pierres branlantes, et des rangs de pierre de Carnac.

DES CHAPITRES. 495
CHAP. XVII. Conformité du culte rendu aux pierres
limitantes et monumentales, en différens temps et
en différens pays. 1
CHAP. XVIII. Les pierres monumentales, sépulcrales
et divines, quelle que soit leur forme, sont toutes pla-
cees sur des frontières, et n'étaient, dans leur origine,
que des bornes.
CHAP. XIX. Réunion de plusieurs institutions civiles
et religieuses, hors de l'enceinte des villes, ou sur
les frontières de leur territoire. p. 286
CHAP. XX. Du mythe ou de la fable de Mercure. Ses
fonctions et ses attributions se rapportent aux insti-
tutions établies sur les frontières. 292
CHAP. XXI. De quelques autres divinités auxquelles les
pierres limitantes ont donné naissance, et notam-
ment de la divinité Vénus et de son culte. 371
CHAP. XXII. Des fétiches artificiels extraits des forêts
sacrées. 391
CHAP. XXIII. Des fétiches artificiels symboles des
eaux. 402
CHAP. XXIV. Du culte des morts. Déification des
héros, des rois, etc. 407
CHAP. XXV. Des changemens opérés dans tous les
objets du culte, par l'introduction des figures hu-
maines. Progrès de l'idolâtrie. 431

494 TABLE DES CHAPITRES.
CHAP. XXVI. Des fables mythologiques : elles pro
viennent du culte des morts.
CHAP. XXVII. Des mystères: ils doivent leur origin
au culte des morts.
CHAP. XXVIII. Résumé chronologique des faits con-
tenus dans cet ouvrage. 480
the destroyers will be and Blowness and Single Super-
harry MIX. Romina de plusicura institutions sixiles
et religiousce, bors de l'enselute des villes, au sur
Fin de la Table des Chapitres.
hise. XX. Da neptie on de la lable da Maranto. Ses
-ibutions et sus attributions se apportent aus te socitatel :
402 andions state of the senting of
Surke NXE De quelques entires divinités auxquelles les
plares limited to open dannian descende, estendant-
ment do la dividati a care et de em culto 37 :
DANE, XXII. Des fetiches artificiels extraits des forchs
196 and the House and the second of the second second
have XXIII. Dos fefiches actificiels aymboles des.
COA mies l'administrationent : commes F aus miniment
Caren MAIV. Da culte des mosts. Défication des
distribution of the color of th
Light WN Vir Descellungument operes dans tous les
abjeta du culte a per l'introduction des figures bu-
The state of the distribution of the state o

# TABLE RAISONNÉE

Article some DES mon deliver

es sous le nom de Beryles, qui est, fils d'

# MATIÈRES PRINCIPALES.

TENERRUM Serjour des bianheureux dans l'autre monde,

the des Bientheumeux, the du Konheur, 3r4, 3r5, 45t, 468. Teblere que les poètes fant de ce shour, 460, Le sijour des

de Level, de Sain, de Macareas, 340, Mes Formados, 343.

A BADIR ou Bétyle. Voyez ce mot.

Page 151.

AGATHODÉMON, serpent à tête humaine Son origine, 439.

ALLEGORIES: leurs abus, 315.

AMALTHEE: son origine, 433. Monthly contribute solvening

ANCIEN. Ce qui est simple est plus ancien que ce qui est com-

ARGO, navire des Argonautes, 398, 439.

ARBRES: leur culte, 40. Les Siamois se pendent par dévotion à un arbre adoré, 52.

ASSEMBLEES NOCTURNES: leur dissolution, 385, 386.

AUTELS: leur origine, 184, 190. Les autels des Hébreux sont des pierres brutes; Moïse défend de les tailler, 192, 193. On les enduit de ciment, et on écrit dessus les lois du pays, 193. Faisant les fonctions de bornes, 278.

B.

BALANCE: dans l'état primitif du zodiaque, ce signe marquait l'équinoxe d'automne. Justesse de ce symbole, 80. On lui adjoint une figure de femme appelée Thémis, 432.

BAPTÈME: espèce de baptème en usage dans les mystères, 473, 474.

BARROWS, nom des monticules sépulcraux en Angleterre, 223. Classés par espèces, 224.

BÉLIER: signe du zodiaque. Le soleil entrait dans ce signe à l'équinoxe du printemps, avant d'entrer, à la même époque

de l'année, dans celui des Poissons, 77, 78. Motif de ce symbole, 80.

BETHEL, pierre érigée par Jacob et ointe par lui, 163. Adorée, 164. Placée sur une frontière, 277.

BÉTYLE ou Béthel, nom des pierres adorées, 155. Personnissées sous le nom de Betylus, qui est fils d'Uranus ou du Ciel, et de Ghè ou de la Terre, 160, 161. Bétyles du mont Liban, etc., 166. Faisant les fonctions de bornes, 278, 279.

BIENHEUREUX: séjour des bienheureux dans l'autre monde, appelé Prairie des Bienheureux, 310, 314. Champ sacré, 311. Ile de Leucé, de Sain, de Macarées, 312. Iles Fortunées, 313. Ile des Bienheureux, Ile du Bonheur, 314, 315, 451, 468. Tableau que les poëtes font de ce séjour, 469. Le séjour des bienheureux est représenté dans les mystères, 478, 479, 480, 481.

Bornes: nécessité de les établir, 128, 129. Leur origine, 130. Leur dénomination, 131. Elles sont extraites des montagnes saintes, 131 et suiv. Grand respect des anciens pour les bornes, 136. (Voyez Pierres.) Les pierres monumentales, sépulcrales et divines, n'étaient, dans leur origine, que des bornes, 275. Les bornes sont l'origine de la divinité Mercure, 366, 367.

Bouc: origine du dieu Pan, 433. Une de ses parties sert

à former Priape, 436, 437.

BOUDH ou BOUDHAN, divinité siamoise qui a beaucoup de rapport avec Mercure; son arbre, 52. Pierre où l'on dit qu'est l'empreinte de son pied, 198.

BRACHTAN, pierre adorce à la Mecque, 188, 189, 374

Faisant les forctions de bornes apl.

CALENDRIERS: leur origine, 87.

CARNAC: ses pierres, 264. Motif de leur érection, 265.

CANOPE: ce dieu est une cruche, 403. On lui adjoint une tête humaine, 432, 438. On lui donne des pieds, 440.

CASSIUS: plusieurs montagnes adorées sous ce nom; elles se

trouvent sur des frontières, 126.

CASTOR et POLLUX, divinités qui doivent leur origine au signe du zodiaque appelé les Gémeaux; sous quelle forme adorées à Sparte, 78, 393.

CERES: origine de cette divinité, 86. Représentée sous la

forme d'une croix de bois, 392. Appelée Vierge mère, Vierge sainte, 432.

CHAMP SACRÉ, Champs Elsycens. Voyez Bienheureux (sé-

jour des ).

CHARON, nautonnier des enfers; origine de sa fable, 451.

CHIRON, centaure; son origine, 432, 433.

CHRÉTIENS: les premiers chrétiens condamnent le culte des images et détruisent celle de leur dieu, 444, 445. Plusieurs cérémonies de leur culte ressemblent à celles des religions de l'antiquité, 473, 474. Comment les écrivains chrétiens se tirent de cette difficulté, 474, 475. Les mystères des premiers chrétiens, 482, 483, 484.

CIMETIÈRE transformé par les poëtes grecs en un lieu divin où séjournent les ames des bienheureux, 313, 416, 468, 469. Cimetière des Tatars, 321; du Thibet, 327; des Chinois, 326, 329; de l'Angleterre, 331; de Cocherelle, 332; de Civaux, 332; de Quarrés-les-Tombes, 334. Les cimetières sont des lieux saints, 335.

CIVAUX: son cimetière est sur la frontière du Poitou, 333. COCHEREL: son cimetière est sur une frontière, 332.

Colonnes de pierre. Voyez Pierres, Thoth, Hermès, etc.; quelle fut leur origine, 180, 181.

Confession en usage dans les mystères de Samotrace, 473. Croix: plusieurs divinités sont représentées sous la forme d'une croix, 392, 393. Croix portant des inscriptions, 394. Les initiés aux mystères de Mithra font le signe de la croix, 474.

CRUCHE d'ISIS, 403.

CULTES: il en est trois principaux; le Fétichisme, le Sabéisme et le culte des Morts ou des Héros, 18. Le culte rendu aux dieux du ciel est une imitation de celui qu'on rendait aux héros, 462.

CYBÉLE, montagne dont on a fait une déesse, 33, 126.

#### tab. d mythologiques provi

DABO, pays frontière de l'Alsace et de la Lorraine; ses monumens sépulcraux, 337.

DIABLE, est une ressource à plusieurs écrivains catholiques, pour expliquer la ressemblance de plusieurs cérémonies du christianisme et de celles des païens, 474, 475.

DIANE est un morceau de bois, 392

DIEUX SAUVEURS, qualification de trois signes du zodiaque, qui ont successivement marqué l'équinoxe du printemps, 83.

DIVINITÉS antiques fétiches, 18. Sabéistes, 21. Héroiques, 25. Les montagnes sont des divinités, et non des symboles, 31, 32. DODONE, forêt sacrée, 44, 45. Bois qui en est extrait, 397, 398.

Donon, montagne d'Alsace, située sur une frontière, dont la cime offre plusieurs monumens religieux et sépulcraux. 335, 336. Appelée Panthéon des pays voisins, 336, 337.

#### E.

EAUX: Culte des eaux en général, 56. Il subsiste encore, 62. Symboles des eaux, 402.

ELOGES FUNEBRES : sont l'origine des fables mythologiques,

451, 452, 454, 455.

EMBAUMEMENS des morts, 420, 428, 429.

ENFERS, voyez Bienheureux (séjour des): Fable des Enfers, son origine, 451, 452, 453, 481. Lieu de souffrances, 470. Tourmens de l'Enfer, représentés dans les mystères, 475, 476, 477.

Epis (les ), signe du Zodiaque primitif, 80. On leur adjoint

la figure d'une vierge portant un enfant, 431, 432.

EQUINOXE: changement qu'opère la précession des équinoxes, 77, 81 et suiv. Dans l'origine du Zodiaque, l'équinoxe du printemps arrive lorsque le soleil est dans le signe des Gémeaux, 78, 79; et celui de l'automne, lorsqu'il est dans le signe de la Balance, 80. Les trois signes du Zodiaque qui ont marqué l'équinoxe du printemps, sont nommés Dieux sauveurs, 83.

ERREURS (Ies) antiques, malgré les progrès des lumières furent respectées; la civilisation, en croissant, ne fit que les embellir, 9.

#### F.

Fables mythologiques: embarras des écrivains de l'antiquité, pour leur trouver un sens raisonnable, 11. Explication de la fable de Daphné, 47. Les fables mythologiques proviennent du culte des morts, 447. Fausse opinion sur leur composition, 448. Elles sont ridicules et indécentes, 449, 458, 459, 464. Elles sont une imitation des hymnes et des éloges funèbres composés en l'honneur des morts, 450, 458, 462 et suiv. Etymologie du mot mythologie, 460. Quel fut le premier compositeur des fables chez les Phéniciens, 463. Quels événemens fournirent matière à ces fables, 464, 465, 466.

FANUM : signification de ce mot , 241. Fanum Mercolis , ou Mercurii , 235 , 241 , 242.

FAUBOURG, origine de ce mot, 290.

FÉTICHES, ce que c'est, 20, 21. Artificiels et naturels, ibid. Fétiches naturels, 30. Fétiches artificiels en général, 68. Fétiches artificiels des astres, 71 et suiv. Fétiches artificiels extraits des montagnes, 110. Ces fétiches sont extraits des montagnes adorées, 128. Fétiches extraits des forêts sacrées, 391.

FÉTICHISME: un des trois principaux cultes, 18. Il est le plus ancien, 18, 19. Sa définition, 19. Se divise en deux espèces, le fétichisme naturel et le fétichisme artificiel, 20, 21. Définition du fétichisme artificiel, 68.

FLEUVES: leur culte, 56. FONTAINES: leur culte, 56.

Forêts, Dieu, Temple, ont une dénomination semblable, 43, 44. Forêt de Dodone, 46. Ce culte subsiste encore, 51, 52 et suiv. Fétiches et Idoles qui en sont extraits, 391.

FORUM a servi à la composition du mot Frontières, 114, 115. FRONTIÈRES, leur largeur, 111, 112. Leurs différens noms, 114, 115. Les montagnes adorées y sont placées, 122. Querelles occasionnées par l'indétermination des frontières, 128. Les colonnes et obélisques grossiers y sont placés, 157. Les autels y sont placés, 194, 195. Les trônes y sont placés, 196, 197. Toutes les pierres adorées sont sur les frontières, 275. Mercure nait sur des frontières, 295. Il en est le dieu, ibid. Les négociations se font sur les frontières, 296. Les assemblées publiques sont tenues, et les différends particuliers sont terminés sur les frontières, 297. Les jeux sacrés et cérémonies religieuses sont établis sur les frontières, 304. Grand nombre de tombeaux placés sur les frontières, 308 et suiv. Les foires et les marchés s'y tienneut, 344 et suiv. Elles sont le rendez-vous des filles publiques, 348. Les grandes routes sont pratiquées sur le terrain des frontières, 451. Rendez-vous des voleurs, 354. Origine de la divinité Mercure, 356, 367.

G.

GEMEAUX, signe symbolique du zodiaque, 78. Lors de la première institution du zodiaque, le soleil, à l'équinoxe du printemps, entrait dans ce signe, 78. Justesse de ce symbole, ibid. Nous indique l'époque de l'institution du zodiaque, 79. Origine des divinités Castor et Pollux, 78. Le culte rendu aux Gémeaux s'oppose à ce que ce signe du zodiaque soit déplacé comme d'autres, 83. On leur donne la figure de deux enfans, 431.

GHE, épouse d'Uranus, mère de Betylus; signification de ce

nom, 160.

GRAMAT, nom que les Kosaques donnent aux monticules sépulcraux, 213.

#### H.

HABITUDE est la conservatrice des usages antiques, 2, 3. Les nouveautés en religion ne détruisent point les anciennes habitudes, 441.

HERCULE érige des pierres limitantes en divers lieux de la terre, 158, 159. A des rapports avec Mercure, 373.

HERMAPHRODITE. Son origine, 434.

HERMÉS, nom des frontières, 114, 143, 144, 145. Nom d'une borne, 131, 146, 147. Nom de bornes ou colonnes de pierre en Grèce, 167, 168. Hermès de Phares en Achaïe, 169. Hermès, même divinité que Terme et Mercure, 276, 280. On les surmonte d'une tête humaine, 434. Servent à composer plusieurs divinités, 434, 435. Reçoivent la signification du nom générique Dieu, 435. Restent une divinité particulière, 436, 440, 442.

HÉROÏSME, ou culte des héros ou des morts: sa définition, 25, 26, 27; le moins ancien des trois principaux cultes. Il amène l'idolatrie, les fables mythologiques, les arts d'imitation, le dogme de l'immortalité de l'ame, 27, 28. Origine de ce culte, 407. Il introduit dans le culte en général les cérémonies et la liturgie, 466. (Voyez Morts.) Le culte rendu aux dieux du ciel est une imitation de celui qu'on rendait aux héros, 482.

HYDRE, serpent, image des eaux, 439. HYDRIE, vase, symbole des eaux, 402.

HYMNES chantées aux obsèques, 455, 456, 457, 458. Le plus ancien poëte connu qui en a composé, 456.

#### Ι.

JAGGERNAUT, ou Jagrenat. L'idole est une pierre conique. Son culte est le même que celui de Vénus, 387, 388.

IDOLATRIE. Sa définition, 17. Origine de ce culte; il dérive de celui des morts, 407 et suiv. Commencement de la fabrication

des figures humaines, 427, 429. Introduction des figures humaines dans tous les objets du culte, 431. Progrès de l'idolâtrie, 432, 433. Nouveaux progrès, 440, 441. Quels peuples rejetèrent le culte des idoles, 442 et suiv.

INVENTIONS. L'homme n'invente point, 230.

Inscription sur des pierres brutes, 180; et Additions, p. 509, sur des autels bruts des Hébreux, 193. Relatives aux sciences et aux arts, 357 et suiv.

Institutions civiles et religieuses réunies hors de l'enceinte

des villes, 286.

IRMINSUL est un tronc d'arbre, 395.

Isis, la lune, principe humide, adorée sous la forme d'une cruche, d'un navire, 403, 405.

JUGEMENT des ames après la mort; origine de cette fable,

451, 452, 453.

Junon est un tronc d'arbre et une planche, 392.

JUPITER, planète, 98. Signification de ce nom, 100. Sonsigne, 101. Le prétendu tombeau de ce dieu, 221, 428.

#### K.

KEREMET, temple divinisé, et Dieu en trois personnes, 272.

#### L.

· LARES. Quelles divinités c'était, 353.

LATONE, à Délos, est un morceau de bois grossier, 392.

LYMBES, ou lieu consacré aux tombeaux des morts avant de naître, 319.

LION, signe du zodiaque, marque le solstice d'été; motif de ce symbole, 79, 80. On lui donne une tête humaine, et il devient le Sphinx, 433.

LUNE, son culte, 30. Son signe est une image, 69. Cérémonies pratiquées lors de ses éclipses, par presque tous les peuples de la terre, 273. On lui donne le profil d'une tête humaine, 431. Puis la figure entière d'une femme, 441.

#### M.

MANALE, nom d'une pierre adorée chez les Romains, 189, 190.
MARCHE, MARC, MERC, nom des frontières chez les Celtes et les Germains, 115 et suivantes, 148; nom des bornes, 149; sert à composer le nom Mercure, 150 et suivantes, 281, 282.

MARCHE, petite province : ses monumens religieux et sépulcraux, 338.

MARS. Sa planète est une des premières connues, 88. Son signe, 94. Origine de la divinité de ce nom, 94, 95 et suivantes.

MATRICE. Fête de la Matrice, 286.

MERCURE. Sa planète, une des premières découvertes, 88. Son signe a du rapport avec celui de Vénus; pourquei, 90, 91, 92. Ce nom est composé de marc ou merc, et de la syllabe ore ou de celle oure, 150, 151. Grande divinité des Celtes et des Germains, 152. Plusieurs lieux en France portent un nom qui approche de celui de Mercure, 154. Monceaux de Mercure, 202. Dieu des bornes; réunit en outre plusieurs autres fonctions, 275, 276, 280. Fable de Mercure, 292. Pourquoi il est fils de Maïa et de Jupiter, 295. Pourquoi dieu des frontières, 295. Pourquoi dieu des négociations, 295; pourquoi dieu de l'éloquence, 297. Pourquoi il inventa la lyre et créa les jeux sacrés, 304. Institua les cérémonies religieuses, 305. Pourquoi il est chargé de conduire les ames des morts aux enfers, 308. Plusieurs de ses statues sur la montagne du Donon, 336.

Mercure est le dieu du commerce et des marchands: pourquoi? 344. Mercure présidait aux négociations amoureuses: pourquoi? 348. Il était le dieu des voyageurs et présidait aux chemins: pourquoi? 451. Il était l'inventeur des lettres, des sciences et des arts: pourquoi? 356. Rapport des principaux traits de la fable de Mercure avec les institutions établies sur les frontières, 366. Ce dieu ne doit passon origine à la planète qui porte son nom, 367. Mercure terrestre et Mercure céleste, 369. Mercure en bois, 396. A la pierre de Mercure on adjoint une tête humaine, 434, 436. Mercure Carmillus on au membre érigé, espèce de Priape; son origine, 437, 442.

METSCHED, lieu consacré au culte par les Tatars, 272; et aux sépultures, 322.

MINOTAURE. Son origine, 433.

MINERVE est un tronc d'arbre ou un morceau de bois, 392.

Momies: leurs caisses, 420, 424, 425.

MONTAGNES. Leur culte: elles ne sont point des symboles, mais des dieux, 31, 32. Leurs noms, 33. Ce culte existe encore, 36 et suiv. Les montagnes qui reçoivent un culte sont placées sur les frontières des nations, 122. Les bornes sont extraites des montagnes divines, 131, 132.

MONTJOIE, Ce que c'est , 227.

Monumens grossiers, monolithes, ou pierres dressées en forme de bornes, de colonnes ou d'obélisques, 157. Sont des bornes, des tombeaux et des monumens politiques, 178, 179. Sont l'origine des cippes, des colonnes et des obélisques, 180, 181. Monumens monolithes, carrés ou cubiques, 184. Origine des autels et des trônes, 191, 196. Monumens appelés monceaux de Mercure, motte, combe, tombe, montjoie, barrows, 201. Ils sont plus généralement employés aux sépultures, 208. Monumens composés de trois ou quatre pierres, dont l'une, posée horizontalement, est supportée par les autres, 235. Leurs noms, 235, 227.

MORAÏ, lieu consacré au culte et aux sépultures, 438.

Morts. Jugement qu'ils subissent en sortant de la vie, 309. Tribunal établi par les Egyptiens à cet égard, 309 et suiv. Les Grecs en font un tribunal divin; culte des morts, 407. Ce culte est l'origine directe du culte des figures humaines, 409. Cause des éloges funèbres, 410. Regrets manifestés à la mort d'un individu, 409 et suiv. Leur embaumement, 420, 424. Moyens de les conserver, 420, 421, 425, 426. Sont regardés comme des dieux, 422. Usage des Ethiopiens, 425. Tribunal établi par les Egyptiens pour juger les morts, 451. Eloges des morts, 452. Le culte qu'on leur rend est semblable à celui qu'on rend aux dieux du ciel, 466, 467. Du culte des morts proviennent les mystères de l'antiquité, 471, 481.

Mystères. Leur origine, 468, 481. Ce qu'ils étaient dans leurs commencemens, 470. Secrets qu'on y révèle, 471. Ils sont un moyen d'expiation, 471, 480. Et un spectacle des peines et des récompenses de l'autre vie, 472, 480. On fait considérer l'initiation aux mystères comme une mort véritable, 472, 475, 476. Les jeunes, les abstinences, la confession, le baptême, en sont les préludes, 473, 474. Epreuves terribles qu'on y fait subir à l'initié, 476, 477. Scènes agréables dont on fait jouir ensuite l'initié, 477, 478, 479. Mystères des premiers chrétiens, 482. Mystères des Francs-Maçons, 483. Mystères du Purgatoire de

saint Patrice, 483, 484.

#### N.

NAVIRE, symbole des eaux, 404.

NÉCESSITÉ. Elle a donné le mouvement à la marche des connaissances humaines, 15.

NEM, NEMET, NEMETIS, NEMUS, NUMEN. Noms des forêts sacrées, des temples et de la divinité.

NÉZEIRES ou NAZARÉINS. Leurs fêtes et assemblées nocturnes, 386.

#### 0.

O, ancien nom et figure du Soleil, 99. Cette lettre sert à former le nom Osisis, ibid.

OBELISQUES: quelle fut leur origine, 180, 181.

OLYMPE. Plusieurs montagnes de ce nom, adorées et placées sur des frontières, 122 et suiv.

On, nom du soleil chez les Egyptiens, 99.

ORE, OURE, URE, syllabes qui ont servi à la composition du nom de Mercure, 150. Elles signifient, dans un grand nombre de dialectes, bords, frontières, limites, 150, 151.

Osiris. Nom d'une planète chez les Egyptiens; formation de ce nom, 99, 100. Son tombeau, 428. La figure de sa momie sert de modèle aux autres momies, 429.

Ousous érige des pierres ou colonnes limitantes, 159.

#### P.

Pallas est une croix de bois , 392.

PAN: origine de cette divinité, 87, 433, 436.

PAPHOS: quelle était la forme de la Vénus qu'on y adorait, 383. PATAÏQUES, ou Patèques, dieux des navires; leur origine, 439. PHILOSOPHISME: sa définition, 28.

PHALLUS : son origine, 437.

Pierres de bornes extraites des montagnes adorées, 130. Leurs noms, 131, 140. Pierres miraculeuses, extraites des montagnes, 134. Pierres disposées de différentes sortes, sont les monumens les plus authentiques des sociétés primitives, 137, 138. Sont devenues des dieux et autres objets de culte, 138, 139. Les différens noms des pierres limitantes et adorées, 155, 156. Pierres monumentales, isolées ou accouplées, ou colonnes grossières adorées; leurs divers noms, 157. Noms de ceux qui les érigent, 157 et suiv. (Voyez Bétyles, Hermès, Thoth.) Pierres érigées par Jupiter, 161. Par Thésée, 163. Par Jacob, 163. Leur érection prohibée par Moïse, 164, 165. Erigées par Absalon, 165. Par Sésostris, ibid. Pierres adorées sous les noms de différens dieux ou déesses, 169, 170. Pierres cruciformes, adorées par les insulaires de Cozumel, 172. Par d'autres peuples, 173, 174, 175 et suiv. Pierres de forme carrée ou cubique, 184.

PIERRES entassées en forme conique ou pyramidale; leurs différens noms, 201. Pierres ajoutées au monceau de Mercure,

202, 203, 204, 205, 229.

PIERRE-LEVÉE, 238, 242, 340. Pierre couverte, 242, 243.

Pierres rangées circulairement , 245 et suiv.

Pierres branlantes, 260. Conjecture sur le motif de leur érection, 263, 340.

Pierres de Carnac: motif de leur érection, 264 et suiv.

Les pierres limitantes, dans différens temps et dans différens pays, reçoivent le même culte, 268. Ce culte s'est conservé en France jusqu'à nos jours, 270, 271.

Pierres monumentales, sépulcrales et divines, n'étaient que des bornes, 275. Les pierres limitantes servent de juges en

Suede , 284.

Pierres fétiches, ou bornes, sont surmontées d'une tête hu-

maine, 433.

PLANÈTES: celles dites Mercure, Mars et Vénus, sont les premières connues; celle de Saturne a été connue plus tard, 88, 89. Leur symbole, 90 et suiv. Leurs noms proviennent de ceux des fétiches, 89, 369. Elles sont toutes représentées par des figures humaines, portant à la main leurs signes ou symboles, 433.

Poissons, signe du zodiaque; le soleil entre maintenant dans

ce signe, à l'équinoxe du printemps, 77.

PRÉCESSION DES ÉQUINOXES. Voyez Equinoxes.

PRIAPE: origine de ce dieu, 436, 437. Priape des Péruviens, aux additions.

PROSTITUTIONS RELIGIEUSES, 377, 378 et suiv. Désordres qui en résultent, 385, 387, 388, 389.

PYRAMIDES D'EGYPTE: leur origine, 230.

Q.

QUARRÉES-LES-TOMBES: son cimetière est sur la frontière du Morvan, 334.

B

Religion: les Hottentots-Namaquois et autres peuples n'ont aucune idée de religion, 8, 9. Dissérens âges des religions, 486, 487 et suiv.

Rois divinisés pendant leur vie et après leur mort, 416, 417.

S.

SABÉISME: sa définition, 21, 22. Ce culte se forme d'une partie du fétichisme naturel, 21. L'agriculture le fait naître, 23. La navigation le fortifie, 24. Il s'amalgame avec le fétichisme, 25.

SAGITTAIRE: métamorphose qu'il éprouve, 432.

SATURNE, planète; ses différens noms, 102, 103. Origine de cette divinité, 103, 104. Son signe, 105. Sa faux, ou sa harpé, 105, 106.

SERPENT D'AIRAIN des Israélites et des Egyptiens, 393, 394-Serpent, symbole des eaux, 404, 439.

Sociétés primitives : Dans les sociétés primitives, l'état moral de l'homme différait peu de celui du sauvage actuel, 6.

SPHINX: son origine, 433.

Soleil et la Lune doivent être rangés parmi les plus anciens fétiches, 19. L'un et l'autre compris dans le sabéisme, 21. Son culte, 30. Son signe est une image, 69. On lui donne une tête humaine, 431; puis la figure entière d'un homme, 440, 441.

STONE-HENGE, 250.

Succoth Benoth ou Sicca veneria: ce que c'est, 381.

SYMBOLES (les) sont des ouvrages de l'art, 13. Définition des symboles, ibid. et 32. Les superstitieux attribuent au symbole la même vertu qu'à l'objet symbolisé, 14.

#### T.

TAUREAU, signe du zodiaque: le soleil, à l'équinoxe du printemps, se trouvait dans ce signe avant d'ètre à la même époque dans celui du Bélier, 77, 78. Adoré sous divers noms, 86. On lui adjoint une tête humaine, et il devient le Minotaure, 86. Une de ses parties sert à composer la divinité Priape, 406, 407.

TEMPLES: leur origine, 252; étaient anciennement placés sur des frontières, 305. Les temples servent de frontières, 307.

TERME, Terminus, nom des frontières chez les Romains, 115, 148. Hymne au dieu Terme, 128. Nom des bornes, 131, 148. Divinité des bornes chez les Romains, 171. Terme résiste à Jupiter et autres dieux, 171. Même divinité que Hermès et Mercure, 276, 280. Ne change point de condition, 275, 279, 442.

THÉMIS: origine de cette divinité, 86, 432.

THOTH, nom d'une borne, 131, 142. Signifie une frontière, 140, 141 et suiv., 167. Le même que le Theut, le Tis, le Tuiston, le Tuis, le Dis des Germains, 206. Divinité identique avec Terme, Hermès et Mercure, 276, 280. Ses inscriptions, 356. Thoths cruciformes, 394. On les surmonte d'une tête humaine, 434.

TITANS et Géans en guerre contre le Ciel; origine de cette

fable, 465.

TITULUS, nom de pierre monumentale, 162, 165.

Tombeaux: ils sont plus généralement formés de pierres entassées, 208. Plusieurs tombeaux de cette espèce, 209 et suiv. Tombeaux en forme de monticules, 209. Chez les Tatars, 211. Pareils tombeaux dans la Troade, 216. En Grèce, 220. Tombeau de Jupiter, 321. Pareils tombeaux en Russie, en Danemarck, en Suède, etc., ibid. Appelés Barrows; divisés en différentes classes, 223, 224, 266. Ils sont placés sur des frontières, 308 et suiv. Tombeaux de la Tatarie et de la Sibérie placés sur des frontières, 321. Pourquoi les tombeaux sont trouvés vides, 334. Ils se trouvent réunis sur les frontières, et ils sont des objets de culte, 337 et suiv. Vénération pour les tombeaux, 411.

TRANSMISSION des connaissances humaines, opérée par l'art

d'écrire et l'imprimerie, 8.

TRONCS d'arbres adorés, 391, 392. Sont extraits des forêts sacrées, 396 et suiv., 400. On les surmonte de têtes humaines, et ils servent à composer les dieux Pan et Priape, 436, 438.

TRÔNES: leur origine, 196.

#### U.

URANUS, époux de Ghè, père de Betylus; signification de son nom, 190. Fabrique des Bétyles, 161.

USAGES (les) des siècles les plus reculés sont transmis par l'habitude aux siècles civilisés, 2 et 3. Divers usages pratiqués à la mort des individus, 411, 415.

#### V.

VÉNUS: sa planète une des premières connues, 88. Son signe, 91. Ce qu'il représente, 92, 93. Son origine, 373 et suiv.

Elle n'est qu'une pierre, 374. Son culte, et prostitutions religieuses en son honneur, 375, 377 et suiv. Origine du nom de Vénus, 381. Prostitutions religieuses font partie de son culte, 377, 378. Débauches qui en résultent, 385 et suiv. Vénus terrestre et Vénus céleste, 389.

VERSEAU, signe du zodiaque, marque le solstice d'hiver dans l'origine du zodiaque; motif de ce symbole, 80, 84, 85, 404. On lui adjoint la figure d'un vieillard appelé Aristée, 432.

#### Z.

ZODIAQUE: son origine, 71. Pourquoi divisé en douze parties, ibid. et suiv. Origine de ses signes, 74, 75. Epoque de sa première institution, 78. Son état primitif, 79. Changement arrivé dans les signes du zodiaque par suite de la précession des équinoxes, 81 et suiv.

earnies, Sport som, 400. On les aurmente de têtes humai-

or Co qu'il stordente, que es then origine, 373 et auix.

## ADDITIONS.

Page 36. Les Péruviens adoraient des montagnes, et notamment cette haute chaîne qui s'étend depuis le Pérou jusqu'au détroit de Magellan, que les Espagnols ont nommée Apachites (Hist. du Pérou, par l'Inc a Garcilasso, liv. 1, chap. 9, 10; liv. 2,

chap. 4.)

Page 100. A la fin de la note, à ces mots: « Siris est une quali
fication égyptienne qui exprime maître, seigneur », ajoutez :

Dans la langue copte, le mot qui répond au dominus des Latins, au kyrios des Grecs, s'exprime encore par sios ou soïs. (Réflexions générales sur les rapports des langues égyptienne, phénicienne et grecque, par l'abbé Barthélemy, memb. de l'acad. des inscrip., mém., pag. 232.) Les Phéniciens avaient une divinité appelée Osoiis, dont le nom décomposé formerait O-Soiis, le seigneur O; et se rapporterait au dieu O-Siris. Au surplus, ces étymologies doivent être mises au rang des conjectures.

Page 143. Ajoutez à la note au bas de la page: Blas Valéra, cité par Garcilasso, dit que les Méxicains, dans lá seule ville de Mexico et ses faubourgs, adoraient plus de deux mille dieux qui portaient le nom générique de Teutt. Suivant le même auteur, le dieu de la luxure était, chez ce peuple, nommé Tiazolteuti.

(Hist. des Incas, liv. 2, chap. 6.)

Page 180. J'ai dit, en parlant des obélisques rustiques, qu'on ne connaissait qu'un seul monument de cette espèce qui fût inscrit, et que c'était celui situé au village de Fontinne. Je dois revenir sur cette manière exclusive de parler. Il est sans doute en France d'autres monumens de cette espèce chargés d'inscriptions il en a été trouvé parmi les ruines du vieux Poitiers. M. Siauve a donné des détails intéressans sur cette pierre, et sur l'inscription qu'elle porte. (Mémoire sur les Antiquités du Poitou, pag. 109 et suiv.)

Page 200. Ajoutez: Parmi les tombeaux nombreux de la plaine de Civeux, est une pierre connue sous le nom de chaise du roi ou de trône de Clovis. M. Siauve dit que cette antiquité est plutôt un fragment d'un ancien tombeau gaulois, qu'un fauteuil. (Mémoire sur les Antiquités du Poitou, pag. 151.) Si cet auteur eût connu l'existence d'un grand nombre de pareils trônes de pierre placés en plain champ, peut-être aurait-il changé d'opinion

en plain champ, peut-être aurait-il changé d'opinion.

Page 221. «Plusieurs de ces monticules existent dans le royaume « de Naples, où ils portent le nom de Tumulus »; AJOUTEZ: Dans

les environs de l'ancienne ville de Herdonia, province de Daunie, sont des monticules de terre, dans l'intérieur desquels on a trouvé des tombeaux en pierre et en brique. Il s'en trouve encore dans la Peucétie, près de la ville d'Egnatia; quelques-uns sont recouverts de terre, et quelques autres de pierre. (Note fournie par M. Dominique Fargès Davanzati, prélat de Canosa, à présent à Paris.)

Page 230, ligne 4, ajoutez: « l'Inca Garcilasso, en parlant de la ville de Tiahuanacu, conquise par Mayta-Capac, roi du Pérou, dit que le plus admirable chef-d'œuvre de tout ce pays est une montagne ou tertre fait de main d'homme, et d'une hauteur prodigieuse; de grandes masses de pierres cimentées lui servent de fondemens. (Hist. des Incas du Pérou, liv. 3, chap. 1.)

### ERRATA.

Page 139, ligne première, architypes; lisez, archétypes. Page 353, lignes 4 et 7, compilates; lisez, compitales.

Page 394, ligne 11, retranchez ces mots: lorsque ces thoths étaient en bois.

Page 395, ligne première, des pierres; lisez, des prières.

pe reignal control and real monument do cotto espece qui sel 200zit, et que c'était celui sirué au rélaça de Fastiane. La dans reènir sur cetté manière exclusive de parlar. Il est agin doube en l'enacest autre, monument de rette espèce chargés d'investipliques l'éta a cit trouvé paraît les raines du vienz l'oltiers, il lieune

ion qu'elle por ce ( finoire sur les Antiquités du Poitonypage.

de Circux, cet une pierre connue sons le nomide chalte sie son de de chalte sie son de de chalte sie son de chalte sie s

Tragment d'un ancien tembene parieir, qu'un fantenteil. (M'applie

Pexistence d'un grand noud re de possibilitéers de pierre placés en plain champs, peut-être aintair d'elangé d'opinion.

Fuge 231. of fusions de ces montiones existent dans le rosaume e de Maples, en la portent le nont da Trondes en la rosaume langs



THE PARTY OF THE P A STATE OF THE PARTY OF THE PAR







